PEINTRES MODERNES

DE LA FRANCE

JEAN-DOMINIQUE INGRES.

Lorsque la nouvelle se répand qu'une grande existence vient de se terminer, lorsque la mort s'empare à côté de nous d'un homme privilégié par son génie ou par son rang, notre premier sentiment est ce sentiment de surprise que nous inspire en général, et malgré l'expérience de chaque jour, la fin de toute vie humaine. Il semble que le moins imprévu, le plus inévitable des événemens prenne, au moment où il se produit, le caractère d'une exception, et, comme dit Bossuet dans son tout-puissant langage, en apprenant que celui qu'on a connu n'est plus, « chacun d'abord s'étonne de ce que ce mortel est mort. » La perte que notre pays a faite de M. Ingres a eu pour tout le monde cette apparence d'étrangeté, et, sans parler de ce qu'elle laisse d'irréparable, elle légitimait d'autant mieux l'étonnement, qu'on avait dû, pour plus d'un motif, la croire moins rapide et moins prochaine. Ceux qui avaient accès auprès de l'illustre maître aussi bien que les admirateurs ignorés de lui, les amis ou les élèves qui le voyaient vivre comme ceux qui se fiaient de loin à l'invincible santé de son esprit et de son corps, tous ont été pris au dépourvu par cette mort sans déclin, sans signes avant-coureurs, sans aucun des avertissemens vulgaires qui auraient pu en compromettre la dignité ou seulement en dénoncer les approches. Mort hardie et fière comme l'âme qu'elle saisissait, coup

porté et reçu en face, qui n'atteignit l'artiste au milieu de ses travaux que pour abattre un instant après le reste de l'homme, comme s'il fallait qu'une aussi robuste intelligence se maintînt toute vive jusqu'au bout, et que, même au seuil du tombeau, elle ne nous léguât ni le soupçon d'un démenti, ni le souvenir d'une défaillance!

M. Ingres, malgré ses quatre-vingt-six ans, est donc entré de plain-pied en quelque sorte de la vie active et féconde dans l'éternel repos. Rien de plus naturel que l'espèce de stupeur produite par la nouvelle de cette disparition soudaine, surtout rien de mieux justifié que le sentiment si général du vide immense qu'elle laisse, que cette inquiétude universelle en face de ce qui appartient désormais au passé et de ce que le présent nous promet ou nous donne. Et cependant quelques regrets qu'une telle perte commande, quelque deuil qu'elle impose à notre école et à la nation, le découragement que semblerait autoriser la mort de M. Ingres serait de l'ingratitude envers sa vie : ce serait au moins une méprise quant aux enseignemens qu'elle comporte et aux exemples qu'elle fournit. Cette vie si éloquente par elle-même et par les nobles travaux qui l'ont remplie exhorte les cœurs à l'amour passionné du beau, à l'espoir opiniâtre, à la foi dans les vérités éternelles de l'art, bien plutôt qu'elle ne leur conseille je ne sais quelle admiration chagrine dont elle serait à la fois le principe et la fin. C'est Dieu qu'on adore en vénérant les saints : c'est un devoir aussi d'honorer la grandeur permanente de l'art dans les efforts momentanés des grands artistes et de rechercher, de pressentir, au-delà des témoignages de leur génie, le foyer des clartés qu'ils reflètent et qui peuvent nous guider à notre tour.

I.

La carrière tout entière de M. Ingres, depuis le point de départ jusqu'au terme, a eu l'inflexible continuité d'une ligne droite. Nul temps d'arrêt dans cette longue course à la poursuite d'un but entrevu dès l'enfance, nulle velléité de détour pour l'atteindre par un chemin plus attrayant ou plus facile. Lorsque, à l'âge de douze ans, M. Ingres, apercevant par hasard quelque copie d'après Raphaël ou quelque fragment de sculpture antique, y courait, — nous répétons ses paroles mêmes, — « comme le chat court à sa proie; » lorsque, vers la même époque, il pleurait d'admiration en exécutant la musique de Gluck dans l'orchestre de l'humble théâtre où il se rendait chaque soir pour gagner le pain du lendemain, que faisait-il, sinon entrer en possession de son propre génie aussi bien que des traditions ou des beautés au culte desquelles il dévouerait

sa vie? Bien peu de jours avant sa mort, il écoutait *Alceste*, à l'Opéra de Paris, avec les transports d'un enthousiasme aussi jeune, avec une piété aussi attendrie qu'au temps lointain où les mêmes accords avaient pour la première fois ému son cœur et ravi son intelligence. Jusqu'au dernier moment, le nom seul de Raphaël prononcé par lui ou devant lui, la vue ou le souvenir d'un monument quelconque de l'art grec, suffisaient pour susciter chez le maître les élans d'une admiration impétueuse, presque fanatique, des emportemens soudains, dont la violence même imposait le respect pour une conscience si prompte à se déclarer, pour une imagination si irrévocablement convaincue.

Comment cette foi à toute épreuve dans la vertu de certains modèles, comment ces opiniâtres prédilections pour certaines œuvres se seraient-elles conciliées dans la pratique avec la recherche d'autres beautés ou le choix d'autres conditions? A ne considérer que la diversité des sujets traités et la souplesse du style adopté pour chacun d'eux, le peintre d'*Homère* et de la *Chapelle Sixtine*, du *Martyre de saint Symphorien* et du *Maréchal de Berwick*, de la *Source* et du portrait de *M. Bertin*, défie certes tout reproche de raideur ou de monotonie dans le talent. Si variés pourtant que soient ces travaux, il ne leur arrive jamais de démentir l'unité des inspirations et des principes. Contrairement aux exemples de plusieurs artistes qui, à force de modifier leurs procédés d'exécution, en sont venus quelquefois jusqu'à renier l'idéal préféré d'abord, M. Ingres n'a eu qu'une manière; il n'a reconnu, accepté, professé qu'une doctrine. Quelques particularités archaïques que présente telle scène peinte par lui, avec quelque évidence que la physionomie propre à chaque sujet ou à chaque époque diversifie les œuvres qu'il a laissées, ce qui les caractérise toutes, ce qui prédomine partout, c'est l'image du vrai dans son expression la plus décisive et la plus haute, c'est l'alliance intime, la fusion, sans sacrifice apparent de part ni d'autre, de l'imitation vraisemblable et de l'intention idéale.

L'honneur principal de M. Ingres aura été de réconcilier ces deux élémens en désaccord avant lui, sinon en divorce complet dans notre école. Doué d'un sentiment de la grâce et de la beauté classiques plus ample, plus instinctif que le goût un peu exclusif et le sentiment érudit avant tout de David, aussi sincèrement ému et souvent plus audacieusement véridique en face de la réalité qu'aucun des novateurs *naturalistes*, M. Ingres personnifie et résume les traditions les plus nécessaires de l'art ancien, en même temps que les besoins les mieux justifiés et les conquêtes les plus légitimes de l'art moderne. De là sans doute la considération excep-

tionnelle dont tous les partis l'entourèrent; de là le crédit obtenu par lui auprès des chefs du mouvement romantique, qu'il avait à quelques égards devancés, comme auprès de ceux qui ne voyaient ou ne voulaient voir dans ses œuvres que les symptômes d'une résistance aux témérités de l'esprit révolutionnaire. N'insistons pas au surplus sur des mérites et sur un rôle qu'il ne nous est permis encore d'indiquer qu'en passant. Avant d'apprécier les travaux qui ont fait la gloire du maître, il convient de rechercher quelque chose des efforts qui l'ont préparée, et de demander aux premiers essais, aux obscurs commencemens de cette vie la promesse des entreprises prochaines ou des éclatans succès à venir.

Nous avons dit que le futur chef de notre école de peinture avait dû, dans son enfance, partager son temps entre l'étude de l'art auquel il lui serait donné ensuite de se consacrer tout entier et la musique, qui lui procurait déjà, outre de vives jouissances, quelques ressources pour subvenir aux nécessités de chaque jour et alléger d'autant les charges de la famille. La misère toutefois, dans le sens sinistre et absolu du mot, n'était pas si voisine du toit qui abrita les premières années de M. Ingres que celui-ci ait eu à l'envisager de près et à entamer avec elle une de ces luttes à outrance dont les biographies de quelques artistes célèbres nous ont transmis le souvenir. Si des épreuves de cette sorte, vaillamment affrontées d'ailleurs, étaient réservées à son âge viril, elles furent du moins épargnées à son enfance; si le petit musicien de la chapelle de l'évêque de Montauban et un peu après du théâtre de Toulouse dut chômer quelquefois, s'il vit la gêne s'approcher par momens de lui et des siens, il parvint plus facilement alors à avoir raison de la mauvaise fortune qu'il n'y réussit trente ans plus tard, à l'époque où il était pourtant le peintre de l'*Œdipe*, du *Virgile*, de l'*Odalisque*, et où il entreprenait le *Vœu de Louis XIII*.

En menant de front deux genres d'occupation dont l'un lui fournissait des moyens d'existence immédiats, l'autre un aliment pour ses plus chères espérances, en prenant tour à tour l'archet et le crayon, l'artiste apprenti ne faisait au reste que suivre, et même incomplétement quant au nombre, les exemples de son propre père, Jean-Marie-Joseph Ingres. Sculpteur, musicien, peintre, architecte au besoin, le digne homme suffisait à tout. Fallait-il, du jour au lendemain, édifier un reposoir pour la procession de la Fête-Dieu ou, quelques années plus tard, un simulacre de temple à la gloire des vertus républicaines, fallait-il modeler en *torchis* ou en carton quelque éphémère figure pour les fêtes religieuses d'une confrérie ou pour les fêtes civiques du district, faire sa partie dans un concert, peindre à la détrempe une toile de théâtre ou en

miniature le portrait d'un concitoyen, Jean-Joseph ne refusait aucune besogne. Si l'on en juge par quelques dessins que son fils avait pieusement conservés, par quelques lambris ornés d'attributs en relief qui subsistent encore à l'hôtel de ville de Montauban et dans plusieurs châteaux des environs, il ne laissait pas, au moins avec le crayon ou le ciseau, de mener ses tâches à bonne fin (1).

Aujourd'hui l'on a quelque peine à comprendre l'abnégation, le rôle même de ces hommes moitié artistes, moitié artisans, qui, comme le père de M. Ingres, se résignaient autrefois à ensevelir leur vie et peut-être un commencement de talent dans les limbes d'une ville de province. Depuis que Paris est devenu le point de mire de toutes les ambitions et comme le séjour nécessaire de quiconque manie bien ou mal l'ébauchoir ou le pinceau, maintenant que tout artiste ou soi-disant tel croit réclamer le paiement d'une dette en demandant du travail à l'état et une place dans nos expositions publiques, on est tenté de prendre en pitié les pauvres hères qui se contentaient, au XVIIIe siècle, d'exercer leur industrie là où ils étaient nés, sans rêver rien de plus qu'une clientèle de bourgeois ou la faveur des autorités municipales. A cette époque pourtant, les gens vivant et raisonnant ainsi n'étaient pas rares, et les choses n'en allaient pas plus mal pour l'honneur de l'école française. Les fausses vocations, n'étant pas d'abord encouragées, se trouvaient par cela même à l'abri de déceptions cruelles, et les vocations véritables préservées d'une concurrence fâcheuse. Pour se décider à aller vivre à Paris, au risque d'y rencontrer la misère pendant les années d'apprentissage et plus tard les rigueurs de juges prévenus ou difficiles, il fallait un impérieux besoin d'étude, un bien sérieux amour de l'art. Était-on moins fortement trempé, se sentait-on moins de courage, on n'avait garde de dédaigner les modestes travaux qu'on était à peu près certain d'obtenir sur place. Tel qui de nos jours n'aurait fait que grossir ici le nombre des artistes médiocres ou infimes s'assurait, il y a cent ans, non-seulement des ressources, mais une sorte d'importance personnelle en sachant n'être dans son pays qu'un entrepreneur pittoresque prêt

(1) Dans l'acte constatant l'ondoiement, à la maison, du fils que sa femme, Anne Moulet, lui avait donné la veille et qui devait être le grand peintre dont nous esquissons la vie, M. Jean-Joseph Ingres s'intitule modestement « sculpteur en plâtre, » c'est-à-dire, à ce qu'il semble, ornemaniste; mais dans l'acte de baptême, postérieur de quelques jours à cette première déclaration et inscrit sur un registre de l'église cathédrale de Montauban, il prend plus brièvement la qualité de « sculpteur, » — peut-être tout uniment pour simplifier les choses, peut-être aussi pour relever d'autant sa condition et son nom à côté des noms et des titres du parrain, « messire Auguste-Marie du Roure, bachelier, » et de la marraine, « damoiselle Jeanne-Marie de Puylignieu, » fille du « premier président de la souveraine cour des aydes et finances de Montauban. »

à s'accommoder de toutes les occasions et à s'acquitter de toutes les tâches.

Jean-Joseph Ingres, qui avait pris sans regret ce parti pour son propre compte, s'était donc promis d'abord de diriger son fils à peu près dans les mêmes voies, et le violon, le crayon, dont il armait tour à tour les mains de l'enfant, lui semblaient devoir procurer à celui-ci des moyens d'existence suffisans bien plutôt que des titres à la renommée. Il ne tarda point à reconnaître toutefois que ses visées pouvaient aller plus haut, et qu'au lieu de se préparer simplement un successeur dans la situation un peu équivoque qu'il s'était faite, il avait le droit de pressentir, le devoir même d'encourager l'essor d'un véritable artiste. Seulement cet artiste serait-il un peintre de profession ou un musicien? Peu s'en fallut que, par une étrange méprise, le premier ne fût, au moins pour un temps, sacrifié au second. Certain succès obtenu par le jeune violoniste montalbanais au théâtre de Toulouse, où il se fit applaudir un soir en exécutant un *concerto* de Viotti, peut-être aussi les préférences secrètes du père de famille pour un art dont l'étude même n'excluait pas dès à présent quelque rémunération, d'autres considérations encore faillirent prévaloir; mais on avait compté sans la volonté personnelle et les résistances du principal intéressé.

Si passionné qu'il fût et qu'il dût être toute sa vie pour la musique, le fils de Jean-Joseph Ingres se sentait entraîné ailleurs par une passion plus impérieuse encore, par une vocation plus irrésistible. Lui qui venait, à la vue d'une copie d'après Raphaël, de deviner pour ainsi dire la peinture et d'en discerner nettement les conditions, se résignerait-il à abandonner sa conquête, à laisser en jachère le champ qu'il lui aurait appartenu à son tour de féconder? Puisque ses seuls instincts avaient suffi pour le défendre contre les enseignemens de son premier maître, Joseph Roques, et contre les modèles que cet ancien élève du chevalier Rivalz le condamnait chaque jour à copier, que serait-ce maintenant en face des grands exemples et sous une discipline conforme à ses propres inclinations? Aller à Paris, y recevoir les leçons de David, de David dont le nom, personnifiant pour tout le monde la renaissance de l'art national, retentissait alors d'un bout à l'autre de la France comme un mot d'ordre et comme un éclatant appel au progrès, — voilà le vœu pour la réalisation duquel le jeune Ingres eut à calmer autour de lui bien des inquiétudes, à vaincre plus d'une difficulté matérielle, à réunir avec bien de la peine quelques chétives et indispensables ressources. Encore dut-il, avant de surmonter tous ces obstacles, soutenir pendant quelque temps une lutte d'autant plus périlleuse qu'elle s'était engagée sous les apparences d'un

accommodement, et qu'il s'agissait cette fois d'une épreuve à tenter dans le domaine de la peinture elle-même.

En quittant sa ville natale pour Toulouse, où son père l'avait conduit dans le courant de 1792, Ingres avait été placé d'abord sous la direction de Roques. Au bout d'un an ou deux, et tout en poursuivant ses études musicales, il recevait les conseils d'un autre peintre, Vigan, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de la ville. Enfin, lorsque l'enfant fut à peu près autorisé à consacrer tout son temps à la peinture, on décida qu'avant de passer outre on prendrait l'avis d'un troisième peintre dont Ingres lui-même nous a conservé le nom dans une note sur cette époque de sa vie. Ce nouveau patron, Briant, n'était pas, à ce qu'il paraît, dépourvu d'un certain talent personnel; mais assurément il manquait à l'égard d'autrui de clairvoyance, puisqu'il crut démêler chez le débutant des dispositions pour la peinture de paysage beaucoup plus significatives que ses aptitudes à traiter la figure. Il lui conseilla donc ou plutôt il lui enjoignit d'agir en conséquence, et le pauvre jeune homme, s'attardant malgré lui dans cet atelier qu'il avait compté ne visiter qu'en passant, se soumit au régime du « beau feuillé » et à l'étude de toute la calligraphie pittoresque dont les disciples de Valenciennes s'appliquaient de leur mieux à perpétuer la tradition.

Peut-être serait-il permis d'attribuer au souvenir de cette contrainte et de ces ennuis l'indifférence, sinon le dédain pour le paysage qu'accusent les tableaux successivement peints par Ingres dans le cours de sa vie. Bien peu de ces tableaux, — cinq ou six tout au plus, — représentent des scènes en plein air, et parmi celles-ci on ne trouverait guère à citer que *l'Age d'or* dont l'ordonnance emprunte quelque chose de l'emploi de la végétation. Partout ailleurs le pinceau du maître procède avec une réserve voisine de l'aridité. Quelques lignes de fond, quelques plans succinctement indiqués lui suffisent pour faire pressentir ce que Poussin et Raphaël lui-même n'hésitaient pas, en pareil cas, à expliquer sans réticence et à définir jusqu'au bout. Quoi qu'il en soit, l'apprentissage commencé chez Briant se termina un beau jour, moitié de bonne amitié, moitié de vive force, par la séparation de celui qui l'avait prescrit et de celui qui le subissait. Le lendemain, Ingres se mettait en route pour Paris, où il arrivait vers la fin de 1796, Admis au nombre des élèves de David, il prenait rang bientôt parmi les plus habiles : après quatre années d'études assidues et un premier concours à la suite duquel il avait obtenu le second prix, il remportait en 1801 le grand prix, le prix de Rome. Né le 29 août 1780, Jean-Auguste-Dominique Ingres était alors âgé d'un peu moins de vingt et un ans.

Cette période de la vie du peintre a donné lieu à certaines allégations que ne justifient en réalité ni l'examen des faits ni le souvenir des sentimens exprimés bien souvent par Ingres lui-même dans ses conversations ou dans ses lettres. Nous ne parlerons pas de la prétendue défaveur que son talent aurait rencontrée dans l'atelier de David : cela n'a en soi qu'une médiocre importance, et d'ailleurs le témoignage d'un contemporain, d'un condisciple (1), ferait au besoin justice de ce qu'on a pu avancer d'erroné à cet égard; mais ce qu'il semble moins superflu de relever, c'est le double reproche adressé quelquefois à Ingres de n'avoir été d'abord qu'un copiste de David, et plus tard de s'être affranchi jusqu'à l'ingratitude du respect qu'il devait aux enseignemens reçus et à la mémoire de son maître. Étrange ingrat que cet homme qui, à soixante ans d'intervalle, ne parlait encore que les larmes aux yeux « du grand David et de sa grande école, » qui écrivait un jour : « David établit son enseignement sur les principes les plus sévères et les plus purs, » une autre fois, — et au risque même d'exagérer involontairement la justice : — « David a été le seul maître de notre siècle! » Singulier outrage à la mémoire du peintre des *Sabines* que la place donnée à celui-ci, dans l'*Apothéose d'Homère*, à côté des plus grands artistes de tous les temps et de tous les pays, tandis que le vieil et glorieux élève se représentait lui-même sous les traits d'un enfant auprès de son maître, mais au-dessous de lui, presque à ses pieds!

Et quant à cette physionomie impersonnelle qu'aurait eue le talent d'Ingres au début, quant à cette soumission presque servile du disciple jusqu'au jour où, s'éveillant tout à coup à une autre foi, il devait, dit-on, trouver dans l'art italien la condamnation de ses erreurs et dans les *Stanze* du Vatican son chemin de Damas, — franchement nous ne savons sur quels témoignages se fondent les opinions absolues que l'on a émises à ce sujet. On aurait bien mauvaise grâce sans doute à contester la part considérable qui revient, dans les plus beaux travaux du peintre, à l'influence exercée sur lui par les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, par ceux de Raphaël en particulier. Suit-il donc de là qu'il y ait disparate entre les progrès que ces travaux attestent et le caractère des essais antérieurs? Ne saurait-on au contraire reconnaître partout des inclinations du même ordre, l'expression inégale dans les formes, mais au fond invariablement significative des mêmes qualités, en un mot le développement, sans interruption comme sans équivoque, d'un talent qui, par la seule force de ses instincts, avait su se deviner lui-même et dès les premiers jours trouver sa voie? Avant de partir

(1) Delécluze. — *Louis David et son temps*, p. 393.

pour Rome, où d'ailleurs, faute des fonds nécessaires, l'administration des beaux-arts ne put l'envoyer qu'en 1806, Ingres avait peint déjà non-seulement ses deux tableaux de concours, dans lesquels sa manière future se révèle au moins à l'état d'indication, mais encore le *portrait de son père* (1804), celui de *Napoléon* en pied et en costume de premier consul, que possède le musée de Liége, enfin son propre portrait, conservé aujourd'hui dans la galerie du prince Napoléon. Sont-ce là les œuvres d'un esprit en lisières, d'une main asservie, d'un art tout d'imitation et d'emprunt? Celui qui les a faites a pu apprendre, il a en effet appris de David certaines formules, certains procédés, bien que, même à cet égard, il soit facile de discerner dans la pratique plus d'un symptôme d'indépendance. En tout cas, il ne doit qu'à lui, à l'énergie de ses propres facultés, cet intraitable sentiment du vrai avec lequel il ose traduire jusqu'aux irrégularités physiques les plus contraires aux lois du *classicisme* régnant, et cette audacieuse sincérité, aussi caractéristique déjà, aussi manifeste dans les portraits que nous venons de citer qu'elle le sera plus tard dans les travaux du maître les plus célèbres en ce genre.

II.

S'il fallait prouver la rare précocité du talent d'Ingres par un exemple plus haut et plus éloquent encore, il suffirait de rappeler cet *Œdipe devant le Sphinx*, simple *figure d'envoi* du jeune pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et en réalité l'un des titres principaux à la gloire qui environne aujourd'hui le nom du maître, un des tableaux les plus dignes d'admiration qu'ait jamais produits son pinceau. Par quel singulier privilége Ingres, qui, la veille encore, traduisait dans ses *portraits* la réalité contemporaine avec une fidélité sans merci, réussissait-il, en face d'un pareil sujet, à renouveler si bien son style dans le sens de la grandeur épique? D'où lui venait ce secret de ressusciter la beauté grecque et en même temps de créer un type original, imprévu, — de transporter sur la toile la majesté de la statuaire sans sacrifier pour cela aucune des conditions pittoresques, sans supprimer ni contredire le vrai, sans immobiliser la vie? David, malgré tout son mérite, n'avait pas su établir cette conciliation difficile; on pourrait dire même qu'il ne songea pas à la tenter. Il semble qu'à ses yeux le style ne fut guère qu'une affaire d'érudition, et qu'au lieu de s'aider des exemples grecs ou romains en vue d'une interprétation plus pénétrante de la nature, il ne consentit le plus souvent à se servir de celle-ci que comme d'un prétexte pour recueillir et mettre en œuvre ses souvenirs archéologiques.

Ingres au contraire, si épris qu'il fût de l'art antique, ne craignait pas d'en subordonner l'imitation ou l'étude au respect de la réalité vivante et de ses enseignemens directs. De là ces hardis accens de vérité qui viennent, dans ses ouvrages les plus sévères, vivifier la solennité des apparences et, pour ainsi dire, humaniser l'idéal; de là, — pour ne parler que des travaux appartenant aux premiers temps de son séjour à Rome, — ce mélange de majesté et de simplicité, cette expression à la fois héroïque et familière qui distingue l'*Œdipe*, le *Romulus vainqueur d'Acron*, le *Virgile lisant l'Énéide*, d'autres compositions encore sur des thèmes antiques. Et ce que le peintre faisait ici pour des sujets tirés de la fable ou de l'histoire ancienne, il le recommençait sous des formes différentes, mais avec la même sagacité et la même bonne foi, là où il s'agissait de représenter des scènes plus humbles ou plus voisines des époques modernes. On sait ce qu'était au commencement du siècle la peinture dite de « genre historique, » et quelles naïves habitudes de mensonge avaient contractées ceux qui la traitaient. Qu'ils eussent à traduire une légende du moyen âge ou un fait contemporain de la renaissance, à représenter les héros des croisades ou les courtisans de François Ier : partout et toujours ils se contentaient d'affubler hommes et choses de je ne sais quelles élégances de théâtre, d'une physionomie uniforme et conventionnelle, comme si, depuis le bas-empire jusqu'au XVIe siècle, le monde entier, immobilisé dans les mêmes mœurs, se fût obstinément coiffé de toques à plumes et vêtu d'habits de satin. Ingres est le premier qui ait entrepris d'avoir raison de ces fausses traditions et de ces artifices. Là comme ailleurs, il vengea la vérité des atteintes que lui faisait subir l'esprit de routine ou de système; il sut, en restituant tour à tour les caractères propres à chaque époque, à chaque personnage donné, mettre le premier en lumière, sinon en crédit, cette « couleur locale » dont l'école romantique devait bientôt s'attribuer un peu bruyamment la découverte et le monopole, et de nombreux petits tableaux, ceux entre autres de *Françoise de Rimini*, de *Raphaël et la Fornarina*, de l'*Arétin chez le Tintoret*, montrent assez quelles furent sur ce point la clairvoyance de son esprit et la certitude de son goût.

Cependant les années s'écoulaient sans procurer au peintre la renommée à laquelle il avait droit, sans amener même, tant s'en faut, dans les conditions matérielles de sa vie un commencement de sécurité. La plupart des tableaux achevés depuis qu'il avait cessé d'être pensionnaire de l'Académie, ceux-là mêmes qui sont aujourd'hui l'orgueil des collections publiques ou particulières, attendaient vainement dans son atelier des acheteurs, ou si par hasard un étranger de passage à Rome venait à acquérir une de ces toiles

dédaignées, le marché conclu pour quelques centaines de francs demeurait dans le présent aussi peu profitable au vendeur qu'il devait dans l'avenir tourner à l'avantage de l'autre partie : témoin cette grande *Odalisque,* jugée presque sans valeur il y a un demi-siècle et si bien famée depuis lors qu'on trouvait assez récemment à la céder pour un prix soixante fois supérieur au chiffre d'acquisition primitif. Ingres envoyait-il ses ouvrages aux expositions de Paris, l'accueil qu'ils y recevaient d'ordinaire n'était pas de nature à le dédommager de l'indifférence ou des injustices subies à Rome. Accoutumés de longue main aux statues coloriées que groupait sur la toile l'école académique ou aux gentillesses bourgeoises de la peinture de genre telle que la pratiquaient Menjaud, Ducis et quelques autres, les regards de la foule se détournaient instinctivement d'un talent si bien fait pour choquer leurs préjugés ou pour déconcerter leurs habitudes. Quant aux connaisseurs de profession, quant aux conseillers officiels de l'opinion publique, c'était parmi eux à qui réprouverait avec le plus de rigueur, à qui tournerait le plus ouvertement en ridicule tantôt les malencontreuses audaces « d'un de ces esprits aigus qui, semblables à la chèvre, ne se plaisent que sur des rochers à pic, » tantôt ces manies d'archaïsme, ce « goût détestable et gothique, ne tendant à rien moins qu'à faire rétrograder l'art de quatre siècles, à nous reporter à son enfance, à ressusciter la manière de Jean de Bruges. »

Tant que dure l'empire, et pendant les premières années de la restauration, la critique d'art tout entière ne se lasse pas de répondre sur ce ton, et souvent dans un langage plus regrettable encore, à chaque nouvel effort tenté par le peintre, à chaque témoignage public de son habileté. Triste unanimité, dira-t-on, persévérance aveugle, dont il ne faudrait, pour l'honneur de notre pays, ni rechercher de trop près, ni produire trop complaisamment les preuves ! Soit : encore avions-nous le devoir d'en rappeler quelque chose pour préciser d'autant la force de résistance déployée par Ingres à cette époque, et pour mieux honorer l'inébranlable fierté de son attitude en face des mépris ou des tentations qui l'entourent. Viennent maintenant de nouveaux outrages à son talent et de plus dures nécessités, de plus mauvais jours encore dans sa vie; que chez lui la misère soit bien près de succéder à la gêne, ou que ses rares protecteurs eux-mêmes l'exhortent à quelque concession, à la pratique d'un art mieux approprié aux goûts du temps, moins que jamais il se laissera effrayer par ces menaces ou ébranler par de pareils avis. Il est trop bien aguerri pour cela, trop sûr d'avoir raison contre tout le monde, et, comme il le disait énergiquement, « d'avoir plus de courage que ses détracteurs n'auraient de sottise ou les mauvais destins qui le poursuivaient d'entêtement. »

Dans ses lettres, dans des notes qu'il a laissées sur ses études, sur ses travaux, et qui seront prochainement publiées, partout on retrouve les témoignages de cette mâle confiance, de cette fermeté et de ces espérances invincibles. « Je compte, écrit-il un jour, sur ma vieillesse; elle me vengera. » Un autre jour, et pour se confirmer dans le respect de ses propres inspirations par un des plus hauts exemples qu'il pût se proposer, il enregistre sans commentaire ce souvenir : « Mozart a dit : J'ai fait mon *Don Juan* pour moi et pour trois de mes amis, » — de même qu'il écrira un peu plus tard : « Je ne suis pas inquiet de ce qui adviendra de mes compositions, disait Beethoven, parce que je sais que dans mon art Dieu est plus près de moi que des autres hommes. » Toute proportion gardée entre lui et les deux incomparables maîtres, Ingres aussi avait le droit de ne travailler que pour soi et d'entendre déjà dans le secret de son cœur, de pressentir au-delà des injustices présentes la voix divine qui apprend à les supporter et la voix de l'avenir qui les confond.

En attendant, il fallait vivre et, pour subvenir à des besoins de plus en plus impérieux, se résigner non pas à renier sa religion esthétique, — Ingres serait mort de faim plutôt que d'acheter le succès à ce prix, — mais à accepter certaines tâches que l'artiste de son plein gré n'aurait assurément pas recherchées. Comment, par exemple, la pensée lui serait-elle spontanément venue de choisir un aussi triste héros que le duc d'Albe et surtout de représenter le terrible gouverneur des Pays-Bas trônant dans une église au moment où il va recevoir des mains de l'archevêque de Malines les présens bénits qui récompenseront ses cruautés? Pour que ce pinceau ami des nobles sujets entreprît de traiter celui-ci, il avait dû obéir à de bien pressantes exigences; encore tomba-t-il avant la fin des doigts honnêtes qui le tenaient. Ingres n'eut ensuite la tentation de le reprendre que pour tirer en quelque sorte la moralité du fait qu'on l'avait condamné à retracer. « J'étais forcé par la nécessité, écrit-il dans son *journal*, de peindre un pareil tableau: Dieu a voulu qu'il restât en ébauche. Cependant l'idée de le terminer me revint, mais en introduisant dans cette scène tous les démons figurant à côté de cet horrible homme..... Alors, pour purifier et venger ce qui est à jamais sacré, j'aurais fait un groupe d'anges s'élançant dans les voûtes de la basilique et emportant le saint viatique. » Les descendans du duc d'Albe, qui, en commandant le tableau, avaient entendu le dédier à la gloire de leur aïeul, ne se seraient pas tenus pour fort satisfaits sans doute de cette manière d'envisager et d'exprimer les choses. En tout cas, l'équité historique y eût trouvé son compte aussi bien que la conscience du peintre, et l'œuvre, au lieu de n'offrir aux regards qu'un

procès-verbal inutile, se serait élevée pour l'esprit à la hauteur d'un acte de justice, à la dignité d'un enseignement.

Pour Ingres toutefois les occasions ne se présentaient guère d'avoir à réviser ainsi les élémens d'un tableau proposé par autrui. Le plus souvent c'étaient les propositions même qui faisaient défaut, et si bien que le peintre d'*Œdipe*, réduit à la condition de dessinateur de petits portraits, n'obtenait qu'à ce titre une sorte de crédit auprès des étrangers venus à Rome. Encore, pour se mettre en faveur et se procurer de ce côté quelques ressources, lui avait-il fallu d'abord la protection d'un domestique de place, qui, moyennant un prélèvement sur le prix de chaque dessin (1), se chargeait de recommander Ingres à ses propres cliens. Malheureusement pour ceux-ci, il ne les accompagnait pas toujours à l'heure des pourparlers directs, et alors, faute d'avoir su ménager les justes susceptibilités de l'artiste, on s'exposait à recevoir de lui un accueil fort différent de l'humilité ou des empressemens qu'on s'était attendu peut-être à rencontrer. « Est-ce ici que demeure le dessinateur de portraits? » lui demande en s'arrêtant sur le seuil quelqu'un qui venait prendre jour pour une séance. « Non, monsieur, répond Ingres, celui qui demeure ici est un peintre. » Et, cela dit, il ferme vaillamment sa porte à une visite qui, en s'annonçant en d'autres termes, aurait était saluée par lui comme un bienfait. Se scandalise qui voudra de cet orgueil aussi incapable de se dérober sous le respect humain que de fléchir devant l'adversité : nous ne savons y voir, quant à nous, que l'imprudence tout au plus d'une âme forte et en tout cas une imprudence généreuse, puisqu'elle n'aventure ou ne sacrifie que les intérêts de celui qui la commet.

Ingres trouvait d'ailleurs dans la courageuse femme à laquelle il avait donné son nom un complice de ses résistances en face du malheur ou de l'oubli, comme il devait plus tard trouver dans un second mariage une sollicitude aussi tendre pour sa glorieuse vieillesse et le même dévouement à ce nom qu'il avait illustré. Les plus récens de ces souvenirs, il est vrai, ne sauraient appartenir encore au public. Le respect même qu'ils inspirent aux témoins des dernières années de M. Ingres commande presque le silence sur les soins dont elles ont été entourées; mais des souvenirs plus lointains n'imposent pas une aussi stricte réserve, parce qu'ici l'expression de la gratitude ne court plus le risque de ressembler à une indiscrétion.

Les années que Mme Ingres avait passées à Rome depuis qu'elle

(1) Ce prix avait été fixé à 8 écus (42 francs à peu près) pour un portrait en buste, à 12 écus pour un portrait en pied.

était venue de France s'y marier sur la foi d'engagemens pris par des amis communs, ces années difficiles et déjà longues ne semblaient présager pour celles qui allaient suivre qu'une nouvelle succession d'inquiétudes et de privations. Il fallait que le pauvre ménage se résignât à continuer sur place l'épreuve si vainement tentée jusqu'alors, ou bien, s'il existait ailleurs quelque chance de meilleure fortune, il était temps d'abandonner pour elle une situation de plus en plus incertaine. Le manque absolu de ressources nécessaires pour un long voyage, la crainte de se retrouver au bout de quatorze ans aussi inconnu, aussi peu recommandé par le succès qu'on l'était à l'époque du départ, tout interdisait la pensée d'un retour en France ; mais, sans s'aventurer si loin, sans même quitter l'Italie, on pouvait essayer d'une vie moins isolée que l'existence menée à Rome et d'un séjour moins dispendieux que celui de Paris. Ingres et sa femme vinrent donc en 1820 s'établir à Florence, où, jusqu'au jour éloigné de quatre ans encore qui devait récompenser tant d'efforts par un premier succès, ils ne devaient rencontrer qu'une indifférence plus pénible et des difficultés plus graves que jamais.

Le nouveau milieu choisi n'était en effet rien moins que favorable à un artiste dédaigneux des mœurs et de l'esprit académiques, des conventions et des abus que, sous prétexte de *purismo,* les imitateurs ultramontains de David travaillaient alors à faire prédominer. En se fixant à Florence, Ingres trouvait sans doute dans les monumens du passé la confirmation de ses propres doctrines et de puissans encouragemens pour sa manière de les mettre en pratique; mais en regard de ces grands exemples il trouvait aussi les succès de M. Benvenuti et des siens. Le moyen d'espérer quelque crédit sur des gens plus qu'à demi convertis déjà par de pareils réformateurs, et comment ceux-ci de leur côté laisseraient-ils impunément se produire un talent tendant par le fait à déconsidérer leur fausse habileté? Aussi les résistances intéressées ne manquèrent-elles pas plus que les erreurs naïves de l'opinion.

Seul parmi les artistes florentins, un homme, mieux inspiré d'ailleurs pour son propre compte et à tous égards plus digne de son origine qu'aucun d'eux, le sculpteur Bartolini, rendait ouvertement justice au mérite du peintre français. Il avait été autrefois le condisciple d'Ingres dans l'atelier de David, et l'estime que dès le début il professait pour lui s'était accrue depuis lors en proportion des preuves de talent successivement fournies. En voyant arriver à Florence son ancien camarade, Bartolini s'était promis de tirer parti de sa présence pour déterminer dans la peinture une réforme analogue à celle qu'il poursuivait lui-même dans le domaine de la sta-

tuaire, ou tout au moins de provoquer la lutte entre le nouveau-venu et ceux qui se prélassaient sans droit au premier rang. Par malheur, Bartolini avait en cela consulté ses désirs plutôt que les moyens d'action dont il pouvait disposer. Encore dépourvu à cette époque d'influence personnelle, fort mal vu des prétendus maîtres contemporains, qu'il ne ménageait pas plus dans ses discours qu'il ne les respectait, eux et leur autorité, dans ses travaux, il n'arrivait qu'à dépenser pour la cause de son ami un zèle à peu près inutile. Peut-être le résultat le plus clair des démarches tentées par Bartolini est-il le beau portrait du statuaire qu'Ingres peignit alors en souvenir de tant de bon vouloir, comme une autre toile admirable, le portrait de *Mme Leblanc*, rappelle et récompense aujourd'hui l'intérêt affectueux témoigné au peintre pendant ces cruels momens par une famille française établie à Florence.

Aussi à court de travail pour son pinceau que pendant les plus mauvais temps de son séjour à Rome, condamné même de ce côté à une inaction presque absolue, Ingres, pour vivre et pour faire vivre sa femme, se trouvait donc obligé de nouveau de recourir à son crayon, ressource bien précaire toutefois, bien insuffisante, car ici les occasions de dessiner de petits portraits ne se présentaient pas comme à Rome, où elles résultaient de l'affluence des étrangers. Il fallait se contenter des tâches que procurait de temps à autre soit la protection du ministre de France, soit l'amitié ou la libéralité bien inspirée assurément de quelque compatriote. Lorsqu'on voit aujourd'hui les véritables chefs-d'œuvre qu'Ingres livrait au premier venu en échange de quelques écus, on se demande comment il ne s'est pas rencontré plus de gens pour profiter d'une pareille bonne fortune, comment il arrivait au dessinateur de chômer non de parti-pris, mais faute de modèles. Rien de plus étrange en effet, et pourtant il y eut un jour où la besogne qui lui avait manqué si souvent ne vint s'offrir à lui que trop abondante et pour trop long-temps assurée.

Un Anglais de qui Ingres avait dessiné le portrait s'était mis en tête de réunir, tracées par le même crayon, les images des divers membres de sa famille, de ses amis, de tous ceux qui à quelque titre, à quelque degré que ce fût, intéressaient sa tendresse ou ses souvenirs. Pour cela, il proposait à l'artiste de l'emmener en Angleterre, d'affermer en quelque sorte son talent pendant deux années, au bout desquelles une somme importante, garantie d'avance par un contrat, permettrait à ce talent de reprendre sa liberté et de s'employer à sa guise. Ingres était bien près de consentir : sa femme n'hésita point à refuser. Matériellement avantageux, le marché avait à ses yeux cet inconvénient bien autrement considérable d'amoin-

drir l'autorité morale de celui qui l'aurait accepté, de lui interdire momentanément toute entreprise plus digne de lui, tout espoir de réussite prochaine dans la sphère où il lui appartenait surtout d'agir. C'était assez pour couper court à la négociation entamée : aussi M[me] Ingres s'empressa-t-elle de la rompre. Or, quand on songe que celle qui portait si haut devant autrui l'orgueil d'un nom qu'elle sentait promis à la gloire, que cette même femme, si prompte en pareil cas à la susceptibilité et aux dédains, descendait dans le secret de sa vie domestique aux plus humbles devoirs, aux plus pénibles soins, quand on se souvient par exemple que, faute de pouvoir en payer la façon, elle taillait et cousait de ses mains les habits de son mari, que, pour augmenter d'autant la petite somme destinée à l'achat des couleurs et des toiles, il lui fallait chaque jour diminuer quelque chose sur le prix du frugal repas qu'elle préparait elle-même, — le respect pour une aussi ferme confiance dans un talent encore méconnu s'accroît du sentiment qu'inspire tant de désintéressement personnel. M[me] Ingres n'a pas seulement suivi dans la voie des épreuves et des sacrifices le grand artiste qui l'avait associée à son sort; elle y a marché côte à côte avec lui, elle l'y a devancé quelquefois pour le préserver d'un péril ou pour l'encourager par ses propres exemples, et le moins qu'on puisse dire d'elle, c'est que par la clairvoyance de son cœur, par la seule énergie de ses instincts, elle éleva le dévouement au niveau d'une vertu de l'intelligence, comme à force d'abnégation elle sut, dans l'extérieur de sa vie, relever et presque ennoblir des habitudes modestes peut-être jusqu'à l'excès de la simplicité.

Bien lui prit au reste de n'avoir ni désespéré, ni douté. Dans cette ville de Florence, si inhospitalière jusque-là pour le talent du maître, malgré tant d'obstacles, de déceptions et de retards, le moment était venu où une œuvre d'un éclatant mérite allait enfin avoir raison des injustices subies sur place aussi bien que des injustices ou des oublis du dehors. Encore une dernière lutte, encore quelques mois d'obscurs efforts et de privations, et Ingres, désormais à l'abri du besoin, prenait, pour ne plus la perdre, possession de la renommée. Bientôt les applaudissemens qui avaient accueilli à Florence l'apparition du *Vœu de Louis XIII* se renouvelaient à l'exposition de Paris, et l'auteur de ce chef-d'œuvre, hier exilé, pauvre, à peu près ignoré, rentrait presque en triomphateur dans son pays, où un avenir prochain lui réservait des succès plus brillans encore et des tâches mieux appropriées à son talent.

III.

Le *Vœu de Louis XIII* marque donc, à vrai dire, dans la carrière d'Ingres le point de départ, j'entends la première victoire publique du maître, le premier grand succès obtenu. Ingres à cette époque avait atteint déjà, dépassé même l'âge de quarante ans; il avait produit, sans compter ses *portraits,* bon nombre des tableaux qui devaient un jour honorer le plus sûrement son talent et son nom; mais, sauf la sympathie de quelques jeunes peintres insurgés à leur manière contre le despotisme académique, sauf l'attention et les éloges accordés à ses ouvrages par plusieurs des élèves de Guérin, par Eugène Delacroix et Scheffer en particulier, il n'avait rencontré encore dans son pays, même auprès des artistes, que l'indifférence ou le dédain. Une fois seulement, lorsque la *Chapelle Sixtine* avait paru au salon de 1814, on s'était un peu départi de ces rigueurs envers un homme que la critique du temps jugeait d'ailleurs, pour ce fait, capable de devenir « un peintre de genre agréable. » Pour tout le reste, qu'il s'agît à ce même salon de *Don Pedro de Tolède,* ou, aux expositions suivantes, de l'*Odalisque,* du *Maréchal de Berwick* et de l'*Entrée à Paris de Charles V,* la foule ne s'en occupait guère, et les connaisseurs attitrés s'en moquaient. Il est sans exemple, au moins dans notre école, qu'un grand peintre ait été aussi longtemps méconnu, et qu'une vie destinée à s'achever au milieu des respects unanimes se soit continuée presque jusqu'à la limite d'un demi-siècle sans autre récompense que l'estime de quelques esprits indépendans ou les encouragemens obscurs de quelques amis. Poussin, Prud'hon lui-même, si tardive qu'ait été sa renommée, Poussin et Prud'hon ne s'étaient pas vus condamnés à de pareils ajournemens; quant à Lesueur, à Lebrun, à David et à ses principaux élèves, tous avaient conquis une haute situation et maîtrisé l'opinion publique bien avant l'âge où le peintre du *Vœu de Louis XIII* semblait pour la première fois produire ses titres et mériter un commencement de réputation.

Quoi qu'il en soit, les méprises venaient de cesser. A l'exemple de Florence et de Paris, la ville de Montauban s'émut de l'apparition d'une œuvre dont le succès l'intéressait si directement, et lorsque Ingres, après une absence de trente ans, se retrouva dans ces murs qu'avait connus son enfance, il y fut reçu avec les empressemens et les hommages dus à un homme désormais célèbre. Ce fut la seule fois au reste qu'il revit sa ville natale, bien que jusqu'à la fin il eût gardé pour elle un attachement très vif et qu'il eût même songé un instant à aller y passer les dernières années de sa vieillesse. Ingres

a voulu du moins qu'après lui quelques-uns de ses tableaux, ses nombreuses *études* et tous les objets d'art qu'il possédait fussent réunis dans l'hôtel de ville de Montauban pour y perpétuer le souvenir de son origine et les traditions de sa gloire; il a voulu que le tout eût sa place dans les salles de cet ancien palais épiscopal dont son père avait autrefois sculpté les lambris, où, sous le règne de Louis XVI, il avait été lui-même accueilli avec bonté par l'évêque, M. de Breteuil. Ainsi le *Jésus au milieu des docteurs*, une des dernières œuvres du peintre, viendra orner le salon où, près de quatre-vingts ans auparavant, celui qui devait un jour signer cette toile de son nom illustre avait été complimenté sur son talent naissant de musicien (1), et les travaux successifs résumant cette vie si bien remplie iront rejoindre là où elle ne s'est pas écoulée ce qui subsiste de ses premières promesses et des souvenirs lointains de ses débuts.

L'*Apothéose d'Homère*, peinte en 1827 pour la décoration d'une des salles du musée Charles X, vint mettre le sceau à la réputation d'Ingres et démontrer avec plus d'évidence encore que le *Vœu de Louis XIII* la rare élévation de son talent. Nous nous bornerons à rappeler le fait. Il semblerait aussi superflu de louer aujourd'hui une œuvre consacrée par l'admiration de tous qu'il serait inutile de la décrire. Qui ne connaît, qui n'a présente à l'esprit cette noble scène? Qui ne sait que, dans aucun tableau appartenant à notre école, l'imitation de la majesté antique n'apparaît moins qu'ici entachée de pédantisme, ni la fermeté du style moins voisine de la sécheresse? Notre école n'avait rien produit de pareil, avons-nous dit : oui, si l'on considère dans l'*Apothéose d'Homère* la beauté souveraine de l'exécution, cet incomparable mélange d'ampleur et de finesse; mais, au point de vue de la composition, de l'interprétation morale du sujet, on trouverait dans l'art de notre pays, comme dans notre littérature, des précédens à cette faculté de s'approprier à souhait les sentimens et les inspirations antiques. Bien plus, c'est là surtout qu'il faudrait les chercher. En ressuscitant ainsi l'esprit et les mœurs d'un passé dont tant de siècles nous séparent, Ingres ne faisait que continuer une des traditions, qu'exploiter à sa manière un des priviléges du génie national. Il renouvelait les fécondes tentatives d'André Chénier dans le domaine de la poésie ou celles que dans la peinture même d'autres maîtres avaient accomplies avant lui. Avec des formes plus pures et une

(1) Ingres aimait à se rappeler les applaudissemens que lui avait valus en 1788 certain air de *la Fausse Magie* chanté un soir devant l'évêque entouré des officiers de sa maison. Pour que la compagnie ne perdît rien du spectacle, on avait placé le petit chanteur debout sur un haut tabouret.

expression du beau à la fois plus aisée et plus pénétrante, l'*Apothéose d'Homère* appartient par le fond des intentions à la même famille que le *Testament d'Eudamidas*, de Poussin, et que la *Mort de Socrate*, de David. Des œuvres aussi savamment, aussi profondément pensées, se rencontreraient difficilement ailleurs, et l'honneur n'est pas médiocre pour l'école française d'avoir légué au monde les trois compositions les plus fortes peut-être, les plus véritablement antiques que les souvenirs de l'ancienne Grèce aient inspirées à l'art moderne.

En achevant d'assurer au maître une place à côté des peintres les plus renommés de l'époque, le succès d'*Homère* avait eu cet autre résultat, de peupler l'atelier d'Ingres de nombreux élèves et d'ajouter par conséquent l'influence d'un chef d'école au crédit d'un homme si bien recommandé par ses œuvres auprès du public. Déjà peu après son retour d'Italie et son élection à l'Institut, Ingres s'était décidé à entreprendre l'éducation de quelques jeunes artistes, de M. Amaury-Duval entre autres, le plus ancien de ces premiers disciples comme le plus distingué aujourd'hui par son talent. Toutefois il n'y avait là encore qu'un moyen d'action et d'enseignement trop limité pour intéresser fort sérieusement l'avenir de l'art français. Une plus vaste perspective s'ouvrait devant lui. Le moment et l'occasion étaient venus pour le maître d'initier ou de convertir à sa doctrine beaucoup de ceux qui dans quelques années seraient appelés à diriger le goût public : il lui appartenait, non pas de susciter de grands artistes, — Dieu seul est en possession de ce secret, — mais de développer ou de prémunir des talens, d'élever en un mot le niveau de l'art contemporain en l'étayant de principes sûrs et de solides traditions. On sait avec quel bonheur Ingres s'acquitta de cette tâche pendant les années malheureusement trop courtes qu'il y consacra, et quel utile empire il exerça non-seulement sur Hippolyte Flandrin, sur M. Lehmann, sur plusieurs autres encore parmi ses élèves les plus éminens, mais aussi sur la plupart de ceux qui, à l'époque où nous sommes, protestent dans leurs travaux de peinture murale ou dans la peinture de portrait contre les vulgaires entreprises du métier. — Hélas! ces protestations seraient autrement nombreuses, autrement efficaces, et les périls qui les provoquent bien moins menaçans, si, au lieu de remplir pendant huit années à peu près ses fonctions de professeur, Ingres les avait continuées au-delà de cette courte période. Puisqu'il réussit en si peu de temps à former un nombre considérable de talens sérieux, à les aguerrir pour le reste de leur vie contre les menues séductions de l'esprit ou de la pratique, qu'eût-ce été, si l'on suppose le maître gardant jusqu'au bout son autorité! On peut dire sans exagération que de sa retraite prématurée datent dans notre

école l'abaissement progressif des tendances et des œuvres, l'incertitude des doctrines et l'impuissance, même chez les mieux intentionnés, de suppléer au néant de l'éducation première ou de corriger les vices d'un enseignement défectueux.

Les enseignemens d'Ingres, à l'époque où il les formulait (1827-1834), n'étaient pas seulement sains et hautement profitables en eux-mêmes. A ce mérite intrinsèque se joignait celui qu'ils empruntaient des circonstances, et l'on n'en apprécierait qu'incomplétement les bienfaits, si l'on ne tenait compte des luttes engagées alors, des partis contraires qui se disputaient le champ de l'art français : d'un côté, ce qui subsistait des traditions académiques, représentées dans la pratique par la seconde génération des disciples de David et dans la théorie par Gros, uniquement préoccupé à cette époque du désir d'expier, par ce qu'il appelait « la pureté de l'enseignement classique, » l'indépendance de ses premiers actes et les anciennes hardiesses de son génie; de l'autre côté, les chevaliers errans ou les volontaires de la nouvelle école, les esprits débarrassés des préjugés, flottant entre toutes les croyances, impatiens de la tyrannie jusqu'au mépris de toute règle. Quoi de plus opportun dès lors qu'une doctrine qui, en désabusant les jeunes artistes de la routine, les préserverait en même temps des entraînemens opposés, des aventures? Quel meilleur moyen, pour rétablir la concorde et ramener l'école à une foi commune sans lui interdire l'espoir des conquêtes partielles et des progrès, que de montrer ce qu'il peut y avoir d'idéal dans le réel et de vrai dans l'art le plus raffiné, que de prescrire à la fois le respect des grands exemples fournis par la peinture ou par la statuaire et l'étude directe, sincère, continuelle de la forme vivante? Nous avons eu l'occasion de le dire déjà, les monumens de l'antiquité et de la renaissance, envisagés en face, sans les détours de l'esprit systématique, — la nature expliquée par ces commentaires admirables, mais avant tout franchement et ingénument sentie, le dédain des recettes et le culte des hautes traditions, la haine des réalités vulgaires et la passion des vérités caractéristiques, — tels étaient les principes sur lesquels Ingres avait fondé son enseignement. Pourquoi essaierions-nous au surplus de résumer cette doctrine et d'en exposer les principes à nos propres risques? Quelques-unes des paroles même du maître pieusement recueillies au moment où elles venaient d'être prononcées, quelques-uns de ses préceptes sténographiés pour ainsi dire par ceux à qui il les adressait (1), en apprendront plus à cet

(1) Nous avons sous les yeux deux cahiers de notes sur lesquels le frère aîné d'Hippolyte Flandrin, Auguste Flandrin, mort en 1842, et un autre élève d'Ingres, M. Éd. Odier, inscrivaient chaque jour, au sortir de l'atelier, le souvenir de ce qu'ils avaient entendu. Les paroles que nous citons sont textuellement extraites de ces notes.

égard que toutes les phrases après coup, et mettront en relief avec une autorité sans réplique ce que de longues dissertations arriveraient tout au plus à faire pressentir.

Veut-on entendre, par exemple, Ingres gourmandant la paresse de l'esprit en matière d'art et de recherche du vrai, ou enseignant à quelles conditions cette vérité peut être découverte et rendue :

« Ce que l'on sait, dit-il, il faut le savoir l'épée à la main; ce n'est qu'en combattant qu'on acquiert quelque chose, et le combat, c'est la peine qu'on se donne. »

« Ayez de la religion pour votre art. Ne croyez pas qu'on produise rien de bon, d'à peu près bon même, sans élévation dans l'âme... Pour vous former au beau, ne voyez que le sublime. Ne regardez ni à droite ni à gauche, encore moins en bas. Allez la tête levée vers les cieux, au lieu de la courber vers la terre, comme les porcs qui cherchent dans la boue. »

« Aimez le vrai, parce qu'il est aussi le beau, si vous savez le sentir et le voir... Si vous voulez voir cette jambe laide, je sais bien qu'il y aura matière; mais je vous dirai, moi, prenez mes yeux, et vous la trouverez belle. »

« En étudiant la nature, n'ayez d'yeux d'abord que pour l'ensemble. Interrogez-le, et n'interrogez que lui. Les détails sont de petits importans qu'il faut mettre à la raison : la forme large et encore large! La forme, elle est le fond de tout. La fumée même doit s'exprimer par le trait. »

« Dessiner ne veut pas dire seulement reproduire des contours. Le dessin, c'est encore l'expression, la forme intérieure, le plan, le modelé. Voyez ce qui reste après cela ! Le dessin comprend les trois quarts et demi de ce qui constitue la peinture. Si j'avais une enseigne à mettre au-dessus de ma porte, j'écrirais *école de dessin*, et je suis sûr que je ferais des peintres. »

S'agit-il de stimuler le zèle de ses élèves pour l'étude de l'antique ou des œuvres de la peinture au temps de la renaissance :

« Croyez-vous, s'écriera le maître, que je vous envoie au Louvre pour y trouver le beau idéal, quelque chose d'autre que dans la nature? Ce sont de pareilles sottises qui, aux mauvaises époques, ont amené la décadence de l'art. Je vous envoie là parce que vous apprendrez des antiques à voir la nature, parce qu'ils sont eux-mêmes la nature : aussi il faut vivre d'eux, il faut en manger... De même pour les peintures des grands siècles. Croyez-vous qu'en vous ordonnant de les copier, je veuille faire de vous des copistes? Non; je veux que vous preniez le suc de la plante... Adressez-vous donc aux maîtres, parlez-leur, ils vous répondront, car ils sont encore vivans. Ce sont eux qui vous instruiront : moi, je ne suis que leur répétiteur. »

Enfin il est une pensée qui, sous différentes formes, revient souvent dans ces entretiens d'Ingres avec ses élèves, c'est celle qui a trait à de secrets rapports entre la peinture et la musique :

« Si je pouvais vous rendre tous musiciens, vous y gagneriez comme peintres. Tout est harmonie dans la nature... Un peu trop, un peu moins dérange la gamme et fait une note fausse... Il faut arriver à chanter juste avec le pinceau aussi bien qu'avec la voix : la justesse des formes est comme la justesse des sons. »

Tandis qu'Ingres travaillait ainsi à convaincre les jeunes artistes par la vigueur de sa parole et la certitude de son enseignement, il poursuivait aussi l'exécution de l'œuvre qui, dans sa pensée, devait avoir sur l'opinion une action décisive. Le *Martyre de saint Symphorien*, commencé peu après l'achèvement de l'*Apothéose d'Homère*, était sur le point d'être terminé : on en parlait d'avance comme d'un tableau plus important qu'aucun des ouvrages précédens du maître et destiné à un succès plus éclatant encore. Ingres lui-même, arrivé au bout de sa tâche, comptait sur une pleine victoire, sur le triomphe absolu des doctrines qu'il avait entendu cette fois résumer et définir de manière, disait-il, « à trancher la question. » L'accueil fait au *Saint Symphorien* ne répondit que très incomplétement à cette attente. Mal compris par la critique et par la foule, qui ne surent guère y voir l'une et l'autre qu'un encombrement de lignes et de formes tourmentées, ce tableau, ce « maître-tableau, » comme Ingres l'appelait encore à trente ans d'intervalle avec un mélange de ressentiment et de légitime orgueil, n'excita, même chez les artistes, qu'une surprise voisine du désappointement ou tout au plus qu'une admiration inquiète. Sauf les élèves d'Ingres et un petit nombre de peintres au premier rang desquels Decamps n'hésitait pas à se montrer, personne n'osa se compromettre ouvertement; personne ne fut bien sûr de ne pas se tromper en reconnaissant dans la robuste majesté de ce style tout autre chose que de l'emphase, dans la grandeur même des fautes çà et là commises la marque et la preuve d'un grand esprit, d'un talent capable, comme tous les talens supérieurs, d'erreurs excessives aussi bien que de mérites exceptionnels. Bref, il y eut là pour Ingres un véritable insuccès, dont il eut le tort d'ailleurs de s'émouvoir beaucoup trop, et surtout de se venger avec une persistance qui devait tourner non-seulement au détriment de sa popularité personnelle, mais au préjudice même de notre école et de ses progrès.

En jurant de ne plus reparaître au salon, — serment trop bien tenu, puisque, à l'exception de l'exposition universelle de 1855, aucune exposition ouverte par l'état ne s'enrichit plus de ses œuvres, — Ingres laissait le champ libre aux talens médiocres ou aux faux talens dont il lui aurait appartenu de faire justice. En outre

il privait d'encouragemens et de secours les talens de bonne volonté ou les esprits encore incertains, ceux qui, à demi séduits par les sophismes, à demi attirés vers la vérité, n'attendaient peut-être pour être persuadés tout à fait qu'une occasion et l'empire d'un grand exemple. Qui peut dire l'influence qu'Ingres aurait exercée sur l'école française et sur le goût public, si, au lieu de demeurer pendant plus d'un quart de siècle éloigné du théâtre des luttes, il y était revenu d'année en année pour défendre le bon droit et punir les usurpations ou les jactances, pour faire acte de chef et de maître, comme il en avait le pouvoir et le devoir? Cette retraite fut à notre avis un malheur et une faute, malheur d'autant plus regrettable qu'il coïncida au début avec la clôture de l'atelier où tant de nouveaux élèves auraient pu, à l'exemple de ceux qui les y avaient précédés, recevoir des leçons dont dépendaient en grande partie le sort futur et l'honneur de l'art national. Non content de se venger du public parisien en lui dérobant à l'avenir ses travaux, le peintre du *Saint Symphorien* avait voulu, dans le présent, isoler jusqu'à sa personne de tout commerce avec ce Paris où il ne comptait plus, disait-il, que des ennemis, et vers la fin de 1834 il se mettait en route pour aller remplacer à Rome Horace Vernet dans les fonctions de directeur de l'Académie de France.

Si, en reprenant le chemin de cette ville où il avait vécu autrefois pauvre et méconnu, Ingres avait emporté le souvenir d'un récent succès obtenu dans son pays, s'il était rentré à la villa Médicis consacré en quelque sorte par le triomphe qu'il se promettait encore peu de mois auparavant, il y aurait eu pour lui un plein dédommagement aux épreuves d'un autre temps et comme une glorieuse contre-partie des anciennes injustices; mais, après l'échec qu'il venait de subir et dont il s'exagérait la portée, Ingres revenait à Rome en mécontent, presque en fugitif; malgré le titre dont il était revêtu, malgré la satisfaction qu'il croyait éprouver à se sentir loin de la France, il souffrait à la fois par tout ce qu'il laissait derrière lui et par la dignité incomplète à ses yeux de l'existence qu'il était venu chercher en Italie. Il en fut à peu près ainsi tant que durèrent ses fonctions de directeur de l'Académie. Partagé entre le besoin de produire et la crainte de s'exposer à de nouvelles offenses, s'il appelait la lumière sur ses travaux, tantôt préoccupé de l'oubli où il se supposait tombé, tantôt irrité contre ceux de ses amis qui pouvaient concevoir la pensée d'un danger quelconque pour sa renommée, Ingres avait beau faire : il ne réussissait pas mieux à se désintéresser, à se distraire des souvenirs de la France qu'à s'accommoder de son volontaire exil. Les lettres qu'il adressait alors à un homme qui fut jusqu'à la fin le témoin le plus

rapproché et le plus fidèle compagnon de sa vie laissent deviner ce malaise intime, et sous la fierté du langage ces secrètes inquiétudes de l'esprit. « Vous me parlez, écrivait Ingres à M. Gatteaux, de mon exemple, de ce que je dois faire pour reprendre à Paris la place qui m'appartient. L'ai-je donc perdue, cette place? Les ouvrages qui constituent l'homme ne se perdent pas, et je me trouve, moi, assez bien de réputation et de position. Je ne veux plus rien, je ne demande plus rien. Le jour où j'ai quitté Paris, j'ai rompu pour jamais tout pacte avec ce qui pourrait le moins du monde me rapprocher du public. Je ne suis plus peintre que pour moi, je peindrai ou je ne peindrai pas, je m'appartiens enfin et je ne veux appartenir qu'à moi. Rien ne peut m'enlever cette situation, que j'ai acquise, Dieu merci, à la pointe de l'épée. »

Ingres fort heureusement, même pendant cette période de prétendu égoïsme, ne fut pas « peintre que pour lui. » Non-seulement il envoya successivement ou il rapporta lui-même en France *Stratonice*, la petite *Odalisque*, *la Vierge à l'hostie* et le portrait de *Cherubini;* mais les jeunes talens qu'il avait la mission de diriger se ressentirent tous, à leur grand profit, de son zèle et de son influence. Sans parler des tableaux d'Hippolyte Flandrin et des sculptures de Simart, les envois à cette époque des pensionnaires de l'Académie, peintres ou statuaires, architectes ou graveurs, musiciens même, vinrent attester l'action bienfaisante du maître et les progrès qu'elle avait déterminés, comme la *Stratonice*, publiquement exposée pendant quelques jours dans le palais des Tuileries, démontra aux regards les moins clairvoyans quels progrès Ingres avait accomplis pour son propre compte dans le sens de la grâce et de la délicatesse. L'admiration excitée par cette toile exquise expia en partie l'accueil fait, six ans auparavant, au *Saint Symphorien*, et lorsque, au commencement de 1841, Ingres revint à Paris, il y rentrait pour n'y plus rencontrer que des respects unanimes, pour occuper jusqu'au dernier jour une place aussi sûrement au-dessus des rivalités qu'à l'abri des injustices ou des caprices de l'opinion.

La biographie d'Ingres pendant ces vingt-six dernières années se réduirait tout entière à la nomenclature des travaux qui se succèdent depuis le portrait du *duc d'Orléans* et les *cartons* pour les vitraux de la chapelle de Saint-Ferdinand jusqu'à l'*Apothéose de Napoléon Ier* et la *Source*, jusqu'à cette œuvre plus récente encore, cette seconde et complète édition de l'*Apothéose d'Homère*, qu'Ingres achevait à un âge où Titien et Michel-Ange lui-même avaient vu leur génie s'éteindre ou leurs forces s'anéantir : œuvre admirable de tous points, une des plus belles qu'ait produites à

aucune époque l'école française, et dont la *Revue* signalait, il y a quelques mois, l'apparition comme un événement non moins considérable dans l'histoire de l'art moderne que glorieux pour la vieillesse du maître (1). En dehors de ces travaux, nul incident dans une vie aussi honorée aux yeux du monde qu'attentivement surveillée sous le toit domestique par celle qui avait remplacé auprès d'Ingres la compagne d'un autre temps; aucun changement extérieur si ce n'est le progrès d'une gloire qu'achevaient de consacrer des distinctions plus hautes que les récompenses réservées d'ordinaire aux artistes (2), ou parfois, — à l'époque de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts par exemple, — quelques imprudens défis à ses convictions, défis qu'il relevait d'ailleurs avec toute l'énergie de son caractère et toute l'autorité que lui donnait son nom. Un seul malheur irréparable, la perte d'Hippolyte Flandrin, vint attrister la fin de cette existence privilégiée. Lorsqu'Ingres succombait il y a quelques semaines, il avait la douleur de chercher en vain à ses côtés l'élève si digne de lui qu'il avait cru destiné à devenir son héritier, et à qui il devait, a très bien dit M. Beulé, « transmettre son pinceau comme les rois transmettent leur sceptre. »

« Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes, » prétend-on sur la foi de la sagesse antique. C'est là une pensée païenne : l'esprit chrétien se nourrit d'autres exemples et veut d'autres consolations. Si la vie est une épreuve où notre âme est essayée, si les combats auxquels notre naissance nous appelle ont pour objet de nous fournir des occasions de victoire et de nous préparer, de nous fortifier pour l'immortalité, il est beau, il est utile de ne tomber qu'après avoir jusqu'au bout soutenu la lutte et sacrifié à la cause du bien tout ce que de longues années permettaient de lui donner. Ingres a eu ce courage et cette bonne fortune; sa vie publique nous lègue à ce double titre de grands souvenirs et un grand enseignement. Faut-il craindre d'ajouter à ce que nous en avons dit quelques mots de souvenirs plus intimes, quelques traits qui indiqueront ce qu'il y avait au fond de droiture et de bonne foi jusque dans les caprices ou les boutades de ce vigoureux esprit, aussi prompt à l'exaspération qu'à l'enthousiasme, aussi incapable d'une feinte que d'une concession?

Pour ceux qui n'avaient pas l'honneur de l'approcher souvent, Ingres, malgré ses habitudes expansives ou plutôt à cause de cette inclination même à manifester ses impressions au hasard du moment, Ingres n'était pas facile à bien connaître. Telle parole dite

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1865.
(2) On se rappelle qu'Ingres avait été, en 1862, appelé à siéger au sénat.

par lui sous l'empire d'une émotion passagère pouvait amener quelque méprise et faire croire à une intention réfléchie, à une coutume morale, là où il n'y avait en réalité qu'un mouvement de légitime susceptibilité ou d'impatience. Je me souviens que quelqu'un, pensant se faire bien venir du maître, s'évertuait un jour à médire de Watteau, à l'immoler de son mieux sur l'autel du grand art et des grandes traditions. Ingres prit parti avec une telle chaleur pour le peintre des fêtes galantes, il vanta si résolûment la grâce de son talent et la délicatesse de son esprit, qu'il semblait au fond n'avoir rien de plus cher que le soin d'une pareille gloire. Or, bien peu auparavant, quelques paroles trop élogieuses avaient amené sur ses lèvres une explosion de sentimens tout contraires, et ce même Watteau qu'il vengeait aujourd'hui d'un injuste mépris, il le punissait hier tout aussi vivement des hommages excessifs qu'on prétendait lui rendre. Un autre jour, — c'était à l'époque de son second voyage en Italie, — Ingres s'était épris, avec la passion qu'il apportait en toutes choses, des fresques de Luca Signorelli dans la cathédrale d'Orvieto. Malgré les incorrections de détail et les bizarreries d'un style aussi peu conforme encore au style des chefs-d'œuvre prochains de la renaissance que dépourvu de la beauté antique, ces peintures, qu'il voyait pour la première fois, lui apparaissaient comme de vrais modèles, dignes de la plus minutieuse étude. Il voulait se les approprier tous, s'installer dans l'église au moins pour une semaine avec l'élève qui l'accompagnait alors, et ne quitter la place que lorsqu'il aurait dessiné jusqu'à la dernière figure, recueilli jusqu'au moindre élément d'information. Le lendemain en effet, il accourt armé de son portefeuille et de ses crayons, et le voilà au travail. Au bout d'une heure, l'enthousiasme de ses paroles et de ses regards avait cessé : il ne disait plus mot, détournait la tête, s'agitait à tout moment sur sa chaise, et comme son élève, étonné de ces distractions et de ce silence, lui demandait s'il admirait moins ce qu'il avait devant les yeux : « Oh! si fait, répondit Ingres, c'est beau, c'est très beau; mais... c'est laid, et tenez, moi, je suis un Grec, allons-nous-en! » Quelques instans après, il quittait Orvieto, oubliant aussi volontiers Luca Signorelli qu'il s'était de bon cœur passionné pour lui la veille.

Est-il besoin d'ajouter que les témoignages d'un art vraiment accompli, que les monumens souverains de la peinture ou de la statuaire étaient, dans la pensée d'Ingres, à l'abri de semblables reviremens? Bien loin de se démentir, de se déguiser ou de diminuer en quoi que ce soit, l'admiration que lui avaient inspirée dès le début les marbres grecs et les peintures de Raphaël se traduisait à tout propos, à toute heure, par d'ardentes homélies sur ces chefs-d'œu-

vre, sinon par des oraisons à ceux qui les avaient faits, par un mélange singulier d'attendrissement et de violence qui aurait dû en apparence user une organisation aussi impressionnable, et qui avait au contraire cette singulière vertu d'en alimenter et d'en renouveler les forces. Se rencontrait-il par hasard un interlocuteur assez téméraire pour avancer en pareil cas une proposition malsonnante ou seulement une opinion suspecte, pour hasarder un mot ressemblant de près ou de loin à un désaveu de la vraie foi, c'étaient de la part du maître des frémissemens de colère ou des transports d'indignation contre le coupable, à moins qu'une parole de suprême dédain ne vînt tout d'abord châtier celui-ci et lui interdire d'avance jusqu'à l'essai d'une justification. Tel fut le traitement infligé par Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome, à l'un de nos compatriotes qui s'était avisé de lui faire part un peu trop naïvement de ses scrupules à l'endroit de Raphaël et de ses œuvres. Nouveau-venu à Rome, l'honnête homme, sur la foi de ce qu'il en avait entendu dire, s'était empressé d'aller visiter les *Stanze* et les *Loges*, qui n'avaient pas laissé de tromper son attente. Comme il n'était interrompu dans le récit de sa visite au Vatican ni par Ingres, ni par aucune des personnes réunies ce soir-là dans le salon de la villa Médicis, il s'enhardissait de ce silence pour confesser qu'il croyait les célèbres peintures un peu plus renommées que de raison, et qu'après tout elles l'avaient médiocrement touché. « Eh bien! se contenta de demander Ingres, eh bien! monsieur, qu'est-ce que ça *lui* fait? » Il est certain que cela n'importait guère à la gloire du divin peintre d'Urbin; on conçoit ce qu'il y avait de décourageant dans une question ainsi assenée et combien celui qui en recevait le choc devait être dégoûté de l'envie d'y chercher une réponse.

Très sévère en général, et souvent jusqu'à la rigueur, envers l'art du XIXe siècle, Ingres exagérait parfois aussi l'admiration due à certains talens ou l'estime que méritaient certains autres. Lui qui ne voulait entendre parler ni de Gros, ni de Géricault, encore moins de Delacroix, lui que d'injustes et récens succès exaspéraient à ce point qu'il écrivait sur son *journal :* « Je ne suis plus, je ne veux plus être de ce siècle apostat, » il regardait la *Psyché* de Gérard comme le plus beau tableau qu'eût produit notre école depuis David. Peut-être, il est vrai, faisait-il à part soi ses réserves en ce qui concernait ses propres travaux et ne s'excluait-il ainsi du concours que parce qu'il n'y aurait rencontré que des rivaux au-dessous de lui. Toujours est-il que, très sensible d'ailleurs aux louanges, il ne cherchait pas à les provoquer, et que, lorsqu'il lui arrivait de parler de lui-même, il se gardait aussi bien de l'ostentation que de la fausse modestie. Trop forte pour avoir besoin de la ruse, trop

justement orgueilleuse pour être vaine, son âme ne songeait pas plus à se dissimuler qu'à se surfaire, et si Ingres savait estimer à leur prix les chefs-d'œuvre dont il avait doté son pays et son temps, il ne savait pas du moins, il ne voulait pas, pour en assurer le succès, descendre à ces habiletés politiques ou à ces précautions d'homme d'affaires que plus d'un grand artiste de nos jours a été loin de dédaigner.

IV.

Nous disions en commençant qu'Ingres a eu ce grand mérite, ce mérite rare chez les peintres français, d'ennoblir le vrai sans l'affubler d'une majesté artificielle, en même temps qu'il osait le traduire, sans aboutir à la bassesse, jusque dans ses irrégularités les plus flagrantes, jusque dans ses détails les moins conformes en apparence à la beauté. C'est par là en effet qu'il se distingue des autres grands artistes appartenant à notre école, c'est à ce titre surtout qu'il mérite une place à part entre les *naturalistes* et les *idéalistes* de profession. Plus qu'aucun de ceux-ci, plus que David en particulier, Ingres a eu le sentiment et l'intelligence des conditions qui séparent le beau de la convention académique; mieux que ceux-là, il a su tirer des entrailles mêmes de la réalité ce que, dans la langue des arts, on nomme « le caractère, » c'est-à-dire l'expression accentuée d'une manière d'être individuelle, de la physionomie spéciale des choses et de la vie qui leur est propre. Rapprochez les tableaux du maître des œuvres antérieures de la peinture nationale, vous ne trouverez guère dans le passé de témoignages analogues à ce style aussi audacieusement véridique que savamment châtié, à cette énergique sincérité conseillée et comme enhardie par le goût, par un instinct si sûr de la beauté ou de la grâce. Poussin lui-même, malgré la mâle vigueur de son génie, Poussin, devant la nature, n'a pas comme Ingres de ces révélations soudaines, de ces accès de passion qui se résolvent dans la pratique en traits de vérité décisifs. Pour le peintre des *Sept Sacremens* et des *Bergers d'Arcadie*, la vérité consiste dans la justesse du geste, dans l'intention morale exprimée par chaque groupe ou par chaque personnage bien plutôt qu'elle ne résulte des finesses de la ligne ou des caractères du modelé, comme sous le pinceau de Lesueur l'onction du sentiment excuse sans la dissimuler l'insuffisance de l'exécution matérielle.

Suit-il de là qu'Ingres mérite d'être placé dans l'histoire de notre école au-dessus de Poussin et de Lesueur? Une pareille conclusion serait contraire à notre pensée et avant tout à la justice. Poussin

l'emporte sur le peintre du XIX[e] siècle par la richesse de l'imagination, par l'abondance et la profondeur des idées. Il possède mieux que lui le don de concevoir et d'inventer une scène, d'en faire ressortir la signification dramatique, et d'ailleurs les inspirations de ce grand artiste ont en général un calme, une ampleur naturelle qui manque souvent aux inspirations un peu voulues d'Ingres et à son imagination, irritée plutôt que fécondée par les exigences de chaque tâche. Quant au chaste peintre de *Saint Bruno* et de la *Vision de saint Benoît,* qui s'aviserait de lui marchander le rang que lui assurent l'élévation de sa pensée et l'incomparable ingénuité de son talent? Ce que nous voulons rappeler seulement, c'est que ni Lesueur, ni Poussin, ni aucun peintre français, quels que soient d'ailleurs sa juste renommée et ses titres, n'eût fait ni songé à faire ce qu'Ingres a su accomplir dans le domaine de l'exécution pittoresque proprement dite, — là où il s'agissait de donner à l'image du réel une stricte vraisemblance et en même temps une expression d'élite.

Veut-on des termes de comparaison plus près de nous : que l'on mette en regard de l'*Endymion* de Girodet et de la *Psyché* de Gérard l'*Œdipe* et la *Source;* on appréciera de reste ce qu'il y a dans ces deux derniers ouvrages de plus franchement vrai, de plus foncièrement antique que l'archaïsme des formes reproduites sur les deux autres toiles, et avec quelle force de volonté, avec quelle indépendance Ingres s'isole et s'affranchit en pareil cas des habitudes de l'école. Enfin, si l'on interroge des œuvres plus récentes encore, si l'on demande le secret de leur influence aux talens qui se sont succédé depuis un demi-siècle, où trouver un équivalent à cette manière sans complication littéraire, sans arrière-pensée d'emprunt à un autre art? Ingres n'a pas eu seulement le courage de rester fidèle à ses aspirations, à ses convictions personnelles, dans une époque où tant d'autres ne savaient guère que consulter les signes du temps et mettre leur ambition à la remorque des goûts ou des succès d'autrui : peintre, il n'a jamais parlé que le langage de la peinture. A côté de ceux qui s'attachaient à contrefaire, il y a soixante ans, avec le pinceau les monumens de la statuaire antique, comme plus tard à côté des peintres qui prétendaient transporter dans l'art les procédés du théâtre ou les formes du roman historique, il n'a songé qu'à tracer des images, non pas muettes, mais expressives avant tout par leurs dehors, par l'éloquence même de leur beauté.

En ce sens, Ingres a dans les inclinations, dans les préférences de son génie quelque chose de radicalement contraire aux coutumes de l'art et de l'esprit modernes, et, si l'on veut, quelque chose de

païen; mais il est de son temps, comme les maîtres florentins étaient du leur, par sa manière de pratiquer cette esthétique païenne, par sa ferme volonté d'approprier et de soumettre la tradition au fait présent, à ce qui vit sous ses yeux, à l'autorité de ces vérités actuelles qu'un peintre, écrit-il quelque part, doit « respecter avec fureur. » Lorsqu'Ingres disait à ses élèves : « Devinez le secret du beau, emparez-vous-en par le vrai, » ou lorsqu'il s'écriait un jour : « Vous tremblez devant la nature; tremblez, mais ne doutez pas! » certes il ne prescrivait rien qu'il ne fût en mesure de justifier et de confirmer par ses propres exemples; mais aussi il comprenait l'objet de l'art et la fonction de l'artiste, il les définissait l'une et l'autre à la façon des peintres italiens du XVe siècle. Les paroles qu'il prononçait n'eussent pas été désavouées par Masaccio, par Ghirlandaïo ou par Filippino Lippi.

Quelles que soient donc les aptitudes du talent d'Ingres à renouveler dans la pratique les principes et les termes de l'art grec, ses affinités semblent plus directes, plus intimes encore avec le génie florentin à l'époque de la renaissance. Qui sait d'ailleurs si l'origine méridionale de l'artiste n'a pas eu en ceci quelque influence, et si ces facultés ou ces prédilections ne tiennent pas en partie aux caractères mêmes de la race, aux priviléges du tempérament et du sang? Singulière exception en effet, de tous les grands peintres français depuis Jean Cousin jusqu'à Lebrun, jusqu'à David, jusqu'à Prud'hon et Géricault, Ingres est le seul qui n'appartienne pas par sa naissance à une province du nord ou du centre. Il est le seul aussi qui par la pure expression de la forme, par le simple caractère donné à des contours ou à des détails de modelé, ait réussi à intéresser l'esprit non moins vivement que s'il eût choisi et interprété les sujets les plus dramatiques. Nous ne voulons pas dire qu'Ingres fût impuissant à traiter des thèmes de cet ordre. Les figures si profondément pathétiques de saint Symphorien et de sa mère, le geste du jeune Antiochus dans la *Stratonice*, la pantomime sinistre de ce groupe de famille au-dessus duquel la statue de Marcellus se dresse comme un spectre dans le *Virgile lisant l'Énéide*, d'autres inspirations admirables encore prouvent assez qu'Ingres savait trouver, pour traduire les secrets de l'âme, des traits aussi expressifs qu'imprévus. De tels témoignages toutefois, quelque surcroît de valeur qu'ils ajoutent à l'ensemble de l'œuvre, n'y figurent qu'à l'état d'exceptions et presque d'accidens. Le beau extérieur envisagé en lui-même et rendu sans ambition philosophique, la grâce ou la majesté des choses énoncée à titre de proposition absolue, en un mot une poésie toute pittoresque, tout inhérente aux formes, voilà ce qui caractérise en général les ouvrages

du maître, voilà ce qui en constitue la physionomie principale et aussi les mérites supérieurs.

Les tableaux d'Ingres qui donnent le mieux la mesure de ses facultés, de son originalité propre, sont ceux dont la signification résulte tout entière de la solennité même de l'ordonnance ou de la vraisemblance de l'imitation, c'est-à-dire des compositions comme l'*Apothéose d'Homère*, des figures comme l'*Œdipe*, la *Baigneuse*, l'*Odalisque* et la *Source*. Le talent d'Ingres est ici sur son terrain, et il l'exploite avec une certitude dans les intentions, avec une aisance dans les procédés dont ailleurs il ne fournirait pas toujours des preuves aussi concluantes. Ce qu'on peut en effet reprocher quelquefois à ce talent, ce n'est pas le défaut de facilité, — l'exécution de chaque morceau atteste au contraire une prestesse de pinceau et une dextérité merveilleuses; — c'est, dans le fond du style même, un certain mélange de violence et de contrainte, une sorte de laborieuse défiance d'autrui et de soi; c'est, pour tout dire, le manque de sérénité. Il semble que le ressentiment des anciennes injustices perce jusque dans les efforts accomplis par le peintre pour confirmer la célébrité acquise, et que, de peur d'être encore mal ou incomplétement compris, il s'applique à exagérer l'expression de sa pensée jusqu'à la définition à outrance. Plusieurs parties du *Martyre de saint Symphorien* par exemple semblent avoir été peintes sous l'empire de ces préoccupations, sinon de ces terreurs. Gardons-nous de méconnaître la valeur d'un pareil tableau, le plus extraordinaire peut-être au point de vue de l'exécution, le plus savant qu'ait produit l'école française; mais sera-ce en outrager la gloire que de constater quelque excès dans cette érudition, et de n'en admirer les témoignages qu'à la condition d'admirer aussi, de préférer parfois dans les œuvres signées du même nom une habileté moins inquiète et une science moins altière?

Bien que le *Martyre de saint Symphorien* appartienne par le sujet à la classe des tableaux religieux, la scène, telle qu'Ingres l'a conçue et traitée, nous représente un fait historique et réel plutôt qu'elle ne tend, excepté dans les deux figures principales, à résumer des idées en dehors ou au-dessus de cette vérité positive. On ne saurait donc arguer des élémens strictement pittoresques qui prédominent dans le *Saint Symphorien* pour refuser en général à l'auteur du tableau l'inspiration religieuse et le don de la formuler. Ces élémens, sauf l'abus technique que nous signalions tout à l'heure, sont employés ici avec à-propos; ils y sont à leur place, parce qu'il s'agissait de retracer les mœurs et la physionomie d'un peuple à un moment donné, parce que le peintre avait à grouper autour d'un condamné la foule qui le regarde et les bourreaux qui

l'entraînent, parce qu'enfin, pour célébrer la foi d'une âme qui défie la mort, il fallait insister sur le contraste que présenteraient tous ces corps esclaves de la vie, tous ces personnages appelés sur le chemin du supplice par leur office ou par une curiosité brutale.

D'autres scènes toutefois d'une signification plus abstraite, d'un caractère plus expressément idéal, comme *Jésus-Christ donnant les clés à saint Pierre* ou la *Vierge à l'hostie*, permettent de dire que l'imagination d'Ingres était, sinon rebelle à l'émotion pieuse, au moins peu disposée à l'éprouver et à la traduire dans le sens mystique que comportent de pareils sujets. Les peintres qui de nos jours entreprennent de les traiter ne sont pas tenus sans doute de se cantonner, sous peine de profanation, dans un dédain systématique des réalités palpables ou dans l'imitation archaïque du style propre aux anciens maîtres. On peut sans trahir l'Évangile en commenter les enseignemens dans la langue du beau pittoresque, comme on peut, comme on doit continuer certaines traditions sans pour cela parodier au XIXe siècle les procédés de fra Angelico ou de Memling; mais dans tous les cas et à toutes les époques il faut que la peinture sacrée, tout en parlant aux yeux, atteigne au-delà. Il faut, comme Nicole le disait de l'éloquence de l'orateur, que l'éloquence du peintre « nous laisse un dard dans le cœur. » Or celle d'Ingres n'arrive guère qu'à effleurer ce cœur vulnérable; en nous parlant des choses du ciel, elle se souvient trop des exemples de la terre, et semble nous inviter surtout à en contempler la grandeur ou le charme. Qui n'admirera dans la *Vierge à l'hostie* ou dans *Jésus donnant les clés à saint Pierre* la noblesse des visages et des draperies, l'ampleur du dessin et du modelé, la perfection du faire d'un bout à l'autre de la toile? Mais aussi qui sentira sa raison vaincue et son cœur conquis à Dieu devant cette image d'une beauté tout humaine? De telles œuvres, comme le *Jésus au milieu des docteurs*, comme le *Vœu de Louis XIII* lui-même, ont leur place marquée dans un musée plus exactement que dans une église, parce qu'elles tendent moins à nous faire pressentir l'invisible qu'à nous démontrer le fini, parce qu'elles renseignent les yeux sur les moyens de l'art et sur le talent de l'artiste plutôt qu'elles n'entraînent l'âme dans la sphère des vérités cachées, dans le pur domaine des idées religieuses.

Que l'on suppose les peintures d'Hippolyte Flandrin transportées des murs sacrés qu'elles décorent sur les lambris d'une galerie de tableaux : elles y paraîtront en quelque sorte trop immatérielles pour le lieu et jusqu'à un certain point profanées par le contact des toiles mythologiques ou des sujets d'histoire environnans. Il y aura

dans l'effet produit à cette place par ces doux cantiques pittoresques quelque chose de la sensation de surprise et presque de malaise que causerait une *méditation* de saint François de Sales lue dans une réunion littéraire ou le *Stabat* de Pergolèse chanté sur la scène d'un théâtre. Il en adviendrait tout autrement des tableaux religieux peints par Ingres. Placés au-dessus des autels, ils n'exciteraient au lieu de la ferveur qu'une admiration mondaine, ils ne feraient que substituer à de mystérieux appels à la piété un spectacle limité et formel, tandis que dans les salles d'un palais ils supporteront l'examen des curieux et des hommes du métier aussi impunément que le voisinage des œuvres profanes. Encore une fois, là où les conditions de la tâche à accomplir intéressent exclusivement l'intelligence et l'expression du beau humain, Ingres se comporte en maître et en maître du premier ordre. Il dispose en pareil cas non-seulement d'une science rare, mais d'une puissance de sentiment assez personnelle et assez haute pour que celui qui la possède doive être qualifié d'artiste de génie. Ailleurs il ne se montre que peintre d'un grand talent, et tout en maintenant comme toujours l'art dans les régions élevées, tout en le pratiquant avec une loyauté au-dessus des accommodemens ou des aventures, il réussit à nous en faire respecter la dignité plutôt qu'à entraîner notre imagination.

Parmi les travaux du maître les plus propres à préciser les facultés dominantes de son organisation et cette aptitude principale à dégager le beau du réel, deux groupes d'œuvres seraient féconds en renseignemens et en preuves. Nous voulons parler de ces nombreux dessins d'après nature, portraits ou études, qu'Ingres jetait sur le papier en une heure ou deux, bien souvent en quelques minutes, et de cette série de portraits si variée dans l'interprétation des types et des physionomies qu'ouvrent dès le commencement du siècle le portrait du peintre et celui de *Mme Devauçay*, que viennent clore à peu près trente ou quarante ans plus tard, ceux de *M. Bertin* et de *M. Molé*, de *Mme d'Haussonville* et de *Mme de Rothschild*.

On sait ce que dans un croquis rapide un artiste met nécessairement de l'impression produite sur lui par l'objet dont il résume les apparences, et avec quelle franchise involontaire, avec quelle bonne foi obligée il révèle la vivacité de son sentiment ou il en dénonce l'insuffisance. Bon gré, mal gré, il faut ici qu'il s'interroge et réponde séance tenante; il lui faut en quelques signes noter pour ainsi dire l'idée mélodique que la nature lui suggère, sauf à la développer ensuite, à la compléter sur la toile par l'expression étudiée des détails et par les combinaisons de l'harmonie. Si l'idée

est absente ou vaguement perçue, si les intentions qu'il s'agissait de transcrire ne se sont pas présentées nettes et claires à l'esprit, le crayon aura beau faire montre d'assurance : on devinera l'inertie de la pensée même sous les dehors les plus dégagés, comme on saura démêler l'exagération pédantesque même sous la retenue apparente et les réticences de l'exécution.

Les dessins faits par Ingres d'après la nature, à titre d'informations et d'indications préalables, n'ont rien de cette timidité ou de cette emphase. Aussi bien, mieux peut-être que ses travaux les plus achevés, ils donnent la mesure et le secret de son génie, parce qu'en les traçant Ingres se cherchait lui-même, et ne songeait pas encore à se manifester à autrui. Pourquoi hésiterions-nous à ajouter qu'en aucune occasion il n'a plus nettement marqué sa place parmi les maîtres, et que, rival des plus grands d'entre eux sur ce terrain, il apporte dans l'imitation du modèle un désintéressement scientifique, une sincérité qu'eux-mêmes n'ont pas toujours? Et quant à ces petits portraits à la mine de plomb qu'Ingres dessinait autrefois pour vivre, ou que plus récemment il donnait à ses amis, j'en appelle, pour en déterminer les mérites, à la clairvoyance et à l'impartialité des artistes. Qu'ils disent si aucun temps et aucune école nous ont légué en ce genre des équivalens, si jamais le crayon d'un peintre a réussi à surprendre et à figurer la vie avec une pareille liberté dans l'exécution, avec des moyens aussi simples, avec une exactitude aussi complète pourtant, aussi animée, aussi pénétrante. Les portraits dessinés à la pointe d'argent, à la plume ou aux trois crayons par les peintres italiens du XVe siècle, par Albert Durer ou par Lucas de Leyde, par Holbein, ou dans notre pays par les maîtres anonymes contemporains des Dumonstier, tous ces dessins, si beaux qu'ils soient, ne laissent pas d'exprimer chez ceux qui les ont faits la contention un peu laborieuse de l'esprit et la patience un peu systématique de la main. La précision du faire n'y est pas toujours exempte d'aridité ou de minutie, et la diversité des physionomies reproduites n'apparaît qu'à travers une certaine similitude dans les proportions des traits et jusque dans les types. Tous les personnages qu'a représentés le crayon d'Holbein ressemblent plus ou moins à Thomas Morus et à Érasme; tous ceux dont les dessinateurs français du XVIe siècle nous ont conservé les images ont les yeux petits, le nez fort, les lèvres minces, comme si certaines convenances eussent régi alors la conformation des visages aussi bien que l'ajustement d'une coiffure ou la coupe d'un vêtement. Les portraits au contraire qu'Ingres a dessinés diffèrent autant les uns des autres par l'expression des caractères particuliers à chaque modèle qu'ils se distinguent des œuvres antérieures par la souplesse et la franche

originalité de la manière. Peut-être, dans cet ordre de travaux, ne trouverait-on à rapprocher des dessins du maître moderne que les portraits gravés par van Dyck, si les procédés de l'eau-forte et la disparité des styles permettaient d'ailleurs d'insister sur la comparaison.

Cette infatigable perspicacité du sentiment en face de la réalité, cette faculté de saisir et de rendre dans leurs variétés infinies les apparences de la vie et de la forme, on les retrouve avec une complète évidence là où il s'agissait pour le peintre non plus d'un croquis à crayonner en quelques instans, mais d'une image à fixer sur la toile en employant toutes les ressources du modelé et du coloris. Les portraits peints par Ingres ne méritent pas seulement d'être comptés parmi les plus beaux qu'ait produits notre école, si riche d'ailleurs en morceaux de ce genre; ils sont faits pour figurer sans faiblir à côté des œuvres les plus considérables de l'art étranger, et le moins qu'on puisse dire du grand peintre qui les a signés, c'est qu'il a su concilier dans l'exécution l'extrême vraisemblance avec les suggestions du goût personnel et les intentions spontanées avec le respect des hautes traditions.

Faut-il maintenant discuter une à une les objections que le talent d'Ingres a soulevées et le justifier des reproches de détail adressés soit à telle de ses inspirations ou de ses habitudes, soit à telle de ses œuvres en particulier? A peine semble-t-il nécessaire de rappeler en terminant deux chefs d'accusation assez souvent articulés contre le maître, et qui tendraient à l'exclure de la classe des peintres pour le reléguer dans celle des artistes capables seulement de manier l'ébauchoir ou le crayon, comme à lui refuser une place parmi les artistes véritablement et naturellement inspirés.

« Il est sans exemple, disait Ingres, qu'un grand dessinateur n'ait pas trouvé la couleur qui convenait exactement au caractère de son dessin. » Nous ne chercherons pas d'autre argument pour faire justice des regrets ou des dédains exprimés à propos du coloris choisi par le plus récent de ces « grands dessinateurs. » Ingres, cela est certain, n'a ni les préférences ni les habiletés d'un coloriste, à prendre cette qualification dans le sens exclusif et un peu arbitraire qu'on a coutume de lui attribuer. Il n'est pas coloriste à l'exemple des Vénitiens, qui réussissent à déduire l'harmonie de l'intensité même et de l'éclat presque égal des tons employés; il ne l'est pas non plus à la façon des Flamands du XVIIe siècle, qui procèdent par des affirmations et des négations alternatives, et dont le pinceau, pour assurer la prédominance de certaines couleurs, en sacrifie d'autres jusqu'à l'effacement. L'art du maître moderne consiste plutôt dans la franchise avec laquelle il reproduit l'unité

caractéristique de la teinte répandue sur chaque objet, ce que, dans le vocabulaire des ateliers, on nomme « la teinte locale, » c'est-à-dire cette couleur générale qui au premier aspect enveloppe et absorbe les nuances multiples d'un visage, d'une draperie, d'une figure même tout entière. Point de ces touches juxtaposées conformément à une assez mauvaise tradition de l'école française, point de ces échantillons de tons se succédant comme les pièces de rapport d'une mosaïque et morcelant si bien l'ensemble d'un corps que celui-ci semble n'avoir qu'une vie multiple et pour ainsi dire anarchique. Qu'Ingres veuille représenter les chairs claires et fraîches d'une jeune femme telle que l'*Odalisque* ou la *Source* ou les mâles carnations des personnages groupés autour du trône d'Homère; qu'il ait à transcrire dans un portrait les apparences d'un tempérament lymphatique ou bilieux, nerveux ou sanguin, partout il adoptera pour le coloris de chaque objet une gamme presque monochrome, diversifiée seulement en soi par des demi-tons, et dans ses rapports avec les tons environnans par la nature même et la valeur intégrale de ceux-ci. Il y a loin sans doute de procédés aussi simples aux moyens employés par les coloristes proprement dits; mais dans les tableaux d'Ingres cette sobriété du coloris n'exclut ni la force ni, le cas échéant, la finesse. Elle a de plus cet avantage de ne rien compliquer, de ne rien démentir des intentions inhérentes à la pure expression des formes, et, comme le maître le constatait lui-même dans les œuvres de ses émules, de définir avec un surcroît de précision le sens donné par le dessin à l'image des choses et les caractères particuliers des contours ou du modelé.

Reste ce que l'on a dit quelquefois et ce que l'on répétait tout récemment encore des efforts accomplis par Ingres pour suppléer à ce qui lui aurait manqué du côté des dons naturels, de l'inspiration spontanée. A ce sujet, comme en ce qui concerne d'autres artistes contemporains, ne s'est-on pas beaucoup trop facilement payé de mots? On sait le goût d'une certaine critique et d'une grande portion du public pour les jugemens lestement formulés, pour ces brefs arrêts qui, une fois rendus, dispensent ceux qui les ont prononcés de donner autrement leurs raisons, et les esprits pressés qui les entendent de se former une opinion pour leur propre compte. Attribuer aux talens en cause une signification si limitée que chacun d'eux puisse être qualifié par un seul mot, qu'il suffise par exemple d'appeler, comme on le fait, celui-ci « un objectif, » celui-là « une âme, » cet autre « un tempérament, » c'est un moyen commode pour tout le monde d'abréger les recherches ou les appréciations. Conformément à cette méthode de signalement et de

classement sommaire, Ingres a été réduit à la condition de « volonté. » Volonté, soit! mais singulièrement servie par d'admirables instincts. Est-ce à force d'empire sur soi, est-ce en voulant seulement, qu'on se rend capable de peindre l'*Œdipe* à vingt-six ans ou la *Source* à près de quatre-vingts? Le sentiment inné, l'émotion involontaire et naturelle ont-ils une part moindre que les calculs de la raison dans tant d'autres chefs-d'œuvre inspirés au maître par le spectacle direct ou par les souvenirs de la réalité?

Non, tout en reconnaissant ce que la science et l'expérience ont ajouté au génie d'Ingres, il faut reconnaître aussi que ce génie privilégié emprunte de son propre fonds ses ressources principales et le meilleur de son éloquence, qu'il suit une vocation bien plutôt qu'une loi imposée, qu'en un mot, convaincu de bonne heure et pour jamais, il n'est resté si fidèle à lui-même que parce qu'il aimait d'une passion tout instinctive les doctrines qu'il avait embrassées. Ingres, avec sa foi invariable, avec l'intraitable énergie de son dévouement au beau et au vrai, Ingres est avant tout un croyant. Voilà ce qui ressort de sa vie et de ses ouvrages et la moralité essentielle qu'il en faut tirer; c'est par là que les exemples qu'il a laissés nous seront profitables, en dehors de l'admiration à laquelle ils ont droit par eux-mêmes. Ils nous rappellent une fois de plus qu'on n'est un artiste qu'à la condition de se donner, de se sacrifier tout entier, qu'il n'y a en pareil cas ni degrés dans le zèle ni demi-mesures dans la pratique, et qu'en matière d'art, comme dans une sphère plus haute encore, le gain des combats de la vie est promis aux cœurs de bonne volonté, et le royaume de la gloire aux violens.

HENRI DELABORDE.

L'AMOUR ÉTERNEL

S'il ne vous est jamais arrivé d'observer attentivement un homme et une femme qui s'étaient aimés naguère et ne s'aimaient plus, hâtez-vous de faire cette étude à la première occasion; elle est vraiment instructive. Il n'y a pas de spectacle mieux fait pour inspirer le goût de la sagesse, madame, et je vous assure que, pour perdre l'envie d'aimer, il suffit de voir ce que l'amour laisse au fond des cœurs qu'il a remplis. Grand Dieu! détournez de nos lèvres cette coupe enchantée. La lie en est trop amère. Ceux qui ont voulu y boire ensemble n'y ont puisé le plus souvent qu'une médiocre ivresse : c'est déjà une fâcheuse aventure; faut-il encore que le dégoût en soit la fin? — Vous avez souvent entendu dire que d'anciens amans se haïssaient presque toujours. Voilà ce qu'il est difficile de vérifier, car presque jamais ils ne le confessent; si l'un des deux disparaît de ce monde, celui qui reste ne manquera pas au contraire de pousser de grands soupirs. Fi! l'hypocrite tristesse sur son visage et le parfait soulagement au fond de son cœur! Ils s'étaient pourtant aimés tous les deux! C'est ce qui leur paraissait bien la chose la plus ridicule du monde depuis qu'ils ne s'aimaient plus.

Je vais vous conter aujourd'hui un roman dans les étoiles, l'histoire de deux êtres qui sont montés au ciel en se tenant par la main, il y aura bientôt vingt ans, et qui paraissent n'en devoir jamais descendre, — l'histoire de deux amans fortunés (c'est une félicité à faire envie et à faire peur) qui ont réalisé l'idéal des cœurs fidèles, la durée, bien plus que la durée, l'éternité de l'amour. — Eh! oui, ne riez pas, *l'éternité!*

I.

Lorsque Saint-Épinay commença d'aimer Mme des Songères, cette énigmatique personne lui était depuis bien longtemps déjà aussi nécessaire que la lumière du jour ou que l'air qu'il respirait. De son côté, elle ne pouvait se passer de lui plus que le soleil de l'ombre que lui font les arbres, et qui le rendent plus doux et plus agréable aux humains. Il y avait entre eux un commerce d'esprit et d'habitude dont tous les profits d'ailleurs étaient pour elle. Bien que les choses que je vais dire soient assez lointaines, le monde est encore plein de gens qui ne se souviendront pas sans malice d'avoir vu jadis le comte de Saint-Épinay près de son impérieuse amie; il était dompté, subjugué, charmé dès qu'elle daignait paraître. Parlait-elle, il était prêt à lui donner la réplique ou plutôt à répéter et appuyer ce qu'elle avait dit et à en faire ressortir le mérite; si par hasard elle s'animait à quelque discussion, et que, ne songeant pas à ce qu'il faisait, il s'avisât de la contredire, elle dirigeait vers lui un regard lent, surpris, sévère. Aussitôt il rentrait en lui-même, se reprenait comme il pouvait, chantait enfin la palinodie, et tout le monde de rire. La vieille Mme d'Ocelles, la tante de Mme Yolande des Songères, qui n'aimait pas trop sa nièce, levait les épaules et disait plaisamment au comte : Allez, mon beau mouton noir, vous voilà tondu.

Il faut savoir que ce surnom de mouton noir, le comte de Saint-Épinay le méritait doublement par sa douceur envers la jeune femme et par la couleur orientale de son teint. C'était un très grand homme, d'une beauté mâle et fortement accusée, d'une terrible vigueur de corps, ce qui l'avait jeté durant sa jeunesse dans les plus folles aventures. A vingt-deux ans, il s'était fait soldat après avoir dévoré son patrimoine; à vingt-cinq ans, il avait hérité d'un oncle un bien immense. Voilà des prés, des champs et des bois bien placés! Aussi le mouton noir avait-il été cruellement aimé de trois ou quatre louves si célèbres dans les fastes de la galanterie moderne, qu'on ne saurait décemment les nommer. — C'est une grave question que de décider si les grandes courtisanes d'autrefois ont été plus belles et mieux tournées que nos filles folles d'à présent, ou bien si leur règne n'arriva que par la fantaisie des millionnaires et des folliculaires de ces temps reculés. Je vous prie de regarder de près aux choses de ce monde; vous verrez que la mystification en est le fond invariable. J'emploierai volontiers un mot d'atelier pour dire qu'il n'y a que des *trompe-l'œil* ici-bas.

S'il est vrai que l'espèce humaine ait le sentiment de sa destinée, chacun de nous doit se résigner de bonne heure à la néces-

sité qui l'oblige à être mystifié depuis le commencement jusqu'à la fin. La nature nous mystifie toute la première, puisque, présentant sans cesse à nos yeux les plus admirables spectacles, elle nous fait aimer la vie, et que cependant elle n'a pas d'autre tâche que de nous user lentement, pièce à pièce, lambeau par lambeau, jusqu'à ce qu'enfin elle nous disperse et nous dévore. La société, avec le pompeux enchaînement de ses droits et de ses devoirs, est une mystification bien pire encore. Et l'histoire! Écoutez-la nous parler de l'âme des peuples et du grand cœur des rois; n'est-ce pas mystification pure? Et la morale?... Ah! pour la morale, les gens bien élevés n'en médisent jamais chez nous; ils se contentent de penser que dans le jeu de nos institutions et de nos mœurs elle est inutile. Et la gloire! et la charité! et la vertu! et surtout l'amour!... Mais ne savez-vous pas que sur cette matière-ci les hommes sont plus aveugles que sur aucune autre? Dès lors ne devons-nous pas être bien persuadés que cette mystification est la plus sûre et la plus plaisante de toutes?

Il s'en fallait bien que Saint-Épinay montrât à tout le reste de l'univers une humeur aussi également courtoise qu'à Mme Yolande. Cette parfaite soumission envers celle-ci n'en était que plus marquée. Visiblement il avait rencontré en Mme des Songères tout ce qu'il souhaitait; elle avait fait briller devant ses yeux un coin de ce ciel idéal que nous cherchons tous, le plus souvent à notre insu même.

Quelqu'un s'étant avisé un jour de lui demander s'il la trouvait vraiment belle, il avait répondu : Je n'en suis pas juge. Je connais bien les défauts de sa beauté; mais je ne désire point qu'elle ait ce qui lui manque, car je ne sais à quoi cela me servirait.

L'heureuse personne que ses imperfections mêmes rendaient plus adorable aux yeux d'un ami si complaisant était en réalité plus frappante que belle; sa grande tournure était de celles qu'on ne voit plus guère et que bientôt on ne verra plus. Au reste, pourquoi, vivant avec des hommes faits comme nous, les femmes se soucieraient-elles de s'instruire à marcher comme des déesses? Ce qu'on remarquait tout d'abord en Mme des Songères, c'était une science consommée des ajustemens qui lui convenaient et ne convenaient qu'à elle. Ses toilettes étaient d'une sobriété dont elle ne trouvait certainement pas le secret du premier coup et qui devaient lui coûter bien des veilles et bien des rêves. Elle mettait une exagération passionnée à être simple : des flots d'étoffes sans ornemens, de longs plis qui auraient écrasé ses rivales semblaient ne donner d'ailleurs à tous ses mouvemens que plus d'aisance et de liberté. Le geste sortait de ces draperies en cadence; on n'eût pu le souhaiter plus hautain, plus mesuré, plus sec et plus harmo-

nieux à la fois. La main était charmante, quoiqu'un peu grêle; mais ce geste-là commandait trop, commandait toujours.

La démarche de Mme des Songères était aussi bien pompeuse à force d'être grandement soutenue. A voir la jeune femme s'avancer dans les allées du parc d'Ocelles, on se souvenait qu'elle était la femme d'un haut fonctionnaire qui avait administré jadis cette contrée. Le vieux satrape vivait alors en Italie, caduc et disgracié, dans une solitude farouche; mais on était tenté de penser que celle qui avait partagé sa gloire le croyait encore en place, et l'on disait de ses grands airs : C'est de la royauté de province. On se trompait; il n'y avait pas la plus petite vanité dans le cœur de Mme Yolande, il y avait plutôt un grand, un immense orgueil et une redoutable force de volonté. Un homme d'esprit passant un jour à Ocelles avait vu plus juste que tous les ennemis de Mme des Songères. L'ayant considérée, il avait dit : C'est surtout à elle-même que cette femme commande.

Pour apprécier la fine portée de ce mot-là, il suffisait de regarder Mme Yolande. Elle était bien la fille du beau pays où elle était née, où le ciel verse des éblouissemens implacables qui pâlissent les fronts, stupéfient le regard et remplissent les âmes d'ardeur et d'ennui. Elle avait quitté la Martinique à seize ans pour suivre en France son mari le satrape, dont la première satrapie avait été le gouvernement de l'île. Son teint était celui des créoles, — de l'ivoire doré au soleil; sa chevelure était épaisse et lisse, d'un noir intense à reflets bleus; elle avait les traits plutôt fiers que réguliers de sa race, des yeux longs, brûlans, souvent mornes, des dents éclatantes, la lèvre aride et d'un rouge sombre. — Avec tant de signes apparens de la passion, Mme des Songères avait toujours été d'une extraordinaire sagesse.

On devinait bien que la vertu n'était pas chez elle affaire de timidité, de routine ou de convention, mais de principe, et qu'il y avait là une résolution fortement prise, opiniâtrément soutenue. On ne savait à quoi en attribuer la cause. Les bonnes âmes la cherchaient dans une grande piété cachée; les méchans disaient : C'est de l'orgueil. Le parti le plus nombreux ne voulait voir dans cette vertu étonnante et parfaite que de la singularité pure.

Tout en effet est mystérieux et singulier dans ces créoles; elles ont dans leur personne une profondeur d'expression que l'on ne trouve dans les femmes d'aucune autre terre au monde. Leur beauté chaudement colorée apparaît à nos yeux comme un enchantement et comme un problème, on dirait qu'un voile lumineux les recouvre, et l'on sait que sous ces plis de feu s'agite avec des mouvemens d'une lenteur et d'une monotonie trompeuse une âme avide d'orages. Telle était Mme des Songères, toujours calme et noncha-

lante; mais le son de sa voix la trahissait sans cesse. Chacune des inflexions de cette voix basse et vibrante était un démenti au calme étudié de son visage. Un de ses plus grands charmes justement, c'était sa manière de chanter; elle était grande musicienne, passionnée en musique comme en toutes choses, cachant cette passion comme les autres. Elle chantait toujours un peu au-dessous du ton, ce qui donnait aux mélodies créoles voluptueuses et tristes qu'elle aimait un caractère plus étrange et plus saisissant. Les connaisseurs écoutaient alors, secouaient la tête d'un air mécontent et grommelaient qu'elle chantait faux. Cette appréciation par trop classique et pédantesque du talent musical de Mme des Songères n'était point celle de Saint-Épinay; est-il vraiment besoin de le dire?

Un soir, à Ocelles, à l'époque où commence cette histoire, Mme des Songères chantait; Saint-Épinay se leva brusquement lorsque la jeune femme, qui s'accompagnait toujours elle-même, et pour cause, quitta le piano. Tout le monde était ému dans le salon, bien que plusieurs personnes, par esprit de système, ne voulussent point le paraître. Quelques applaudissemens éclatèrent, et un grand silence y succéda. Mme Yolande, tout habillée de blanc, vint s'accouder sur la tablette de la cheminée, dans l'attitude de la *Muse drapée* que chacun connaît au musée du Louvre. Ses longs yeux sombres, en ce moment noyés dans un flot d'inspiration mourante, errèrent autour d'elle et rencontrèrent ceux de Saint-Épinay.

Il tressaillit, il étouffait. Par bonheur il trouva devant lui une des croisées ouvertes et le grand balcon de pierre qui décorait la façade du château; il se hâta de s'y réfugier dans l'ombre.

Le château d'Ocelles, situé sur l'une des plus hautes collines de la chaîne qui borde la Loire au midi sur la rive vendéenne, domine une immense étendue de pays. De ce balcon où Saint-Épinay était venu chercher la fraîcheur du soir pour apaiser ses sens agités par une fièvre soudaine, on découvrait le fleuve; mais il faisait nuit alors, on sentait seulement le souffle de l'eau, dont le vaste miroir se perdait dans les ténèbres, et l'on entendait le clapotement de la vague sur les grèves. La marée montait, car une brise moite et imprégnée de sel accourait du côté de l'ouest. Le comte cherchait à distinguer dans la nuit les bateaux des pêcheurs de sardines qui remontaient le fleuve. Le jour, on les voyait glisser sous leurs voiles rouges, à demi couchés sur le flot. A cette heure, Saint-Épinay ne pouvait que deviner leur course hardie. — Ces pêcheurs sont comme moi, dit-il en passant la main sur son front, ils rasent l'abîme.

Le fait est que son âme, depuis quelques jours, s'était embarquée sur une mer inconnue : il aimait Mme des Songères. — Mais, dira-t-on, il ne l'avait donc pas toujours aimée? — Si Saint-Épinay avait

été amoureux de tout temps, jamais il n'avait cru l'être. La découverte de sa méprise lui causait un trouble inexprimable; ce changement lui semblait la plus extraordinaire de toutes ses aventures. Emporté sur le flot, il avait le vertige, il sentait venir la tempête, et n'était point préparé à s'en défendre. Il fit quelques pas sur le balcon, s'approcha d'une fenêtre fermée et jeta furtivement les yeux dans le salon à travers les vitres. Yolande en ce moment quittait la cheminée pour aller prendre place sur un sofa à l'extrémité opposée de cette grande salle. Il la vit passer dans ses vêtemens blancs; l'idée lui vint que ces plis légers s'agitaient et s'envolaient devant lui comme la fumée du rêve imprudent dont il s'était si tardivement et si sottement laissé saisir.

Il était l'ami de Mme des Songères depuis cinq ans : ce qu'il avait jusque-là trouvé de plus beau dans la fière créole, c'est qu'elle était différente de toutes les femmes qu'il avait connues avant elle, et jamais il ne lui avait demandé rien de plus que d'être l'idéal de ses yeux. C'est tout ce qu'on attend d'un beau portrait chèrement payé qu'on a mis dans sa chambre afin d'en jouir à toute heure. Cette figure rayonnante dit à l'amateur passionné tout ce que la réalité n'a pas su lui dire; elle est pour lui l'image de l'amour bien plus puissante que l'amour même. Toute sa vie est enfermée dans l'espace étroit marqué par le cadre : c'est le ciel où la divinité se meut et respire, et jamais il n'a espéré de l'en voir descendre; mais si pourtant elle en descendait...

Or voilà justement ce qui était arrivé à Saint-Épinay : la charmeresse était sortie de son cadre d'or, la divinité était descendue du ciel; ce miracle venait de s'opérer par les plus simples moyens du monde. Saint-Épinay, qui n'avait jamais laissé s'écouler un seul jour depuis cinq ans sans visiter Mme Yolande dans sa petite maison de la rue de Courcelles à Paris, passait pour la première fois depuis cinq semaines des journées entières auprès d'elle. N'est-il pas bien différent de se voir pendant une heure dans un étroit salon fermé par d'épais rideaux ou de respirer ensemble du matin au soir l'air de la mer et des bois? Le château d'Ocelles est petit, le parc en est vaste, on y dormait en proches voisins, on s'y perdait côte à côte sous de lointains ombrages à l'heure du soleil. C'est pourquoi les menaçantes nouveautés que le comte observait dans son esprit et dans son cœur, et qui lui paraissaient absurdes et sans motif, ne l'étaient point. Vivant auprès de Mme Yolande, il avait achevé de se remplir d'elle, il l'aimait!

Le mal en cette affaire, c'était qu'en aimant la jeune femme, ce qui s'appelle aimer, il rompait la convention tacite passée entre elle et lui, par laquelle il était bien entendu qu'il ne l'aimerait pas. La vie mondaine est pleine de ces compromis. On dit à demi-

mot à l'homme qu'on a distingué : — Aimez-moi si cela vous plaît, gardez-vous bien de ne pas me le faire entendre à tout propos et à toute heure; mais ayez soin de ne jamais me le déclarer en face. A cette condition, j'accepte le tribut ordinaire d'encens que vous m'apportez : tant pis pour vous si vous oubliez notre marché, car alors vous paierez le dédit. Je sortirai des sous-entendus pour vous faire comprendre clairement que vous devenez incommode, et que votre encens m'ennuie.

Voilà ce que pensait Saint-Épinay; il avait le pressentiment de sa disgrâce prochaine. Il était épouvanté lui-même, se sentant si fort, de se trouver si faible; courbé de toute la hauteur de sa taille d'athlète et penché sur le balcon, présentant son front au vent de la mer qui montait au-dessus du fleuve, il songeait à Mme Yolande. — Je vais l'ennuyer, se disait-il.

Et il pleura comme un enfant.

II.

Lorsqu'il rentra dans le salon, il avait la mine si sombre que personne n'eut envie de lui adresser la parole, et il en prit bien à tout le monde d'une discrétion si opportune. Saint-Épinay, qui aurait mis en ce moment le genre humain tout entier à sang et à feu avec délices, se dirigea lourdement vers l'endroit où Mme des Songères était assise, et son pas devint presque léger lorsqu'il approcha d'elle. Il demeura debout derrière le fauteuil de la jeune femme; il aspira le parfum qui se dégageait des vêtemens de Yolande et de sa chevelure. C'est tout ce qu'ose faire un esclave secrètement amoureux de celle dont il est la chose et qui le ferait mettre à mort, si elle soupçonnait sa hardiesse. Cependant Mme des Songères avait piqué ce soir-là dans ses cheveux une rose sanguine qui s'effeuillait. Voyant ces feuilles rouler sur ces magnifiques bandeaux noirs, Saint-Épinay n'y put tenir, et, ne songeant point qu'on le regardait, il avança doucement la main... — Que faites-vous? dit Mme Yolande d'un ton sec.

Il y avait alors peu de monde au château. M. de Rillé et sa petite nièce à la mode de Bretagne, une orpheline qu'il avait recueillie; le jeune Pierre d'Ocelles, petit-fils de la maîtresse de ces lieux charmans; un journaliste célèbre dans le parti monarchique et religieux, M. Boulbasse, né dans le Languedoc, une terre de bitume comme la Judée, et qui produit beaucoup d'apôtres; Mme des Songères enfin et Saint-Épinay étaient alors les seuls hôtes de Mme d'Ocelles. Il ne faut pas oublier pourtant Mme Lemblin, sa dame de compagnie depuis trente ans, une personne bourrée de sentences, la *respectabilité* même; Mme Lemblin avait vu la main de Saint-Épi-

nay s'avancer vers les cheveux d'Yolande, elle avait entendu l'impitoyable « que faites-vous? » de la jeune femme.

— Il n'y a point, dit-elle, de roses sans épines.

Ceux qui ne connaissaient pas Mme Lemblin auraient pu penser qu'elle avait voulu dire une malice : il n'en était rien; mais les sentences, coulant comme de source de cette bouche pompeuse, étaient autant de coups de cloche qui ne manquaient point d'attirer l'attention de Pierre d'Ocelles et de Mlle Luce de Rillé. — Cette fois comme toujours, les deux jeunes gens éclatèrent de rire. Voilà Mme d'Ocelles et M. de Rillé brusquement arrachés par la gaîté de ces deux enfans à une savante démonstration de politique transcendante que leur faisait en cet instant M. Boulbasse. Tous les yeux se tournèrent vers Mme des Songères, Saint-Épinay et la bonne Lemblin; on voulut savoir ce que cette dernière avait dit.

M. de Rillé avait été de tout temps l'ami de Mme d'Ocelles, le *tendre ami*, murmurait Mme Lemblin en souriant avec finesse. Cette amitié ou tendre amitié n'avait jamais essayé de prendre les grandes allures de la passion, en quoi elle avait bien fait, une telle prétention n'aurait été bonne qu'à lui donner des airs de masque. On disait partout de ces deux vieillards incorrigiblement spirituels qu'ils s'étaient aimés, et ils avaient justement assez d'esprit pour ne pas vouloir s'en souvenir. D'un commun accord, ils avaient enterré le passé; si l'image quelquefois s'en levait entre eux, ils se regardaient comme deux augures et riaient de bon cœur. Aimables gens et si frivoles! leur commerce n'avait guère changé, car il n'avait jamais été que tout extérieur; leur union reposait sur un même penchant, celui des amusemens mondains et de la vie facile. Il n'y avait jamais eu rien de plus viril en M. de Rillé qu'en Mme d'Ocelles et rien de plus féminin en celle-ci qu'en celui-là. Le goût des choses plaisantes est des deux sexes. L'esprit était le nœud léger qui liait ensemble ces deux êtres railleurs et charmans, et pour l'un comme pour l'autre il était la règle souveraine. Ils vivaient au reste dans un merveilleux accord, ayant les mêmes sympathies, les mêmes aversions, les mêmes rancunes. Mme d'Ocelles, par exemple, n'aimait point du tout sa nièce Yolande, M. de Rillé renchérissait encore sur les sentimens de sa vieille amie; il appelait Mme des Songères la *satrapesse*, il ne pouvait la souffrir.

Ce qu'ils reprochaient tous les deux à la jeune femme, c'était de manquer de naturel, de cette grâce simple et libre qui leur plaisait si fort, et dont ils étaient eux-mêmes les parfaits modèles. Ils s'entre-regardèrent, et leurs yeux se disaient : Que nous veut encore cette prude? Et ne voilà-t-il pas bien du bruit pour une feuille de rose?...

— Vous avez raison, monsieur de Rillé, s'écria soudain M. Boulbasse. C'est vraiment beaucoup de tapage pour rien.

— Quoi? Que dites-vous? quelle histoire me faites-vous là? riposta M. de Rillé tout ébahi, car il croyait que l'exclamation du journaliste s'appliquait à ce qui venait de se passer entre Saint-Épinay et la *satrapesse*, et que M. Boulbasse traduisait sa pensée; mais Mme d'Ocelles se mit à rire.

— Mon vieil ami, lui dit-elle, il se fait une confusion dans votre esprit. M. Boulbasse en est toujours à la reine...

— Disons à la reine du Congo, je vous en supplie, madame, interrompit M. Boulbasse d'un air d'épouvante discrète, il suffit que nous puissions nous entendre; n'allons point commettre les majestés.

— Fort bien, fort bien, reprit M. de Rillé, je pensais... Ah! j'étais dans une complète erreur. Nous continuons donc notre discussion; soit, je le veux bien. Vous nous exposiez tout à l'heure, monsieur Boulbasse, la théorie des petites causes, qui trompent les politiques parce qu'ils veulent toujours en attendre de grands effets.

— Il n'y a point d'effets sans causes, murmura Mme Lemblin tout en comptant les points de la tapisserie qu'elle brodait.

— C'est une vérité, ma bonne madame Lemblin, continua le vieux gentilhomme; vous me faites plaisir de me la remettre en mémoire. Nous disions donc, monsieur Boulbasse, que la reine de... Congo s'étant éprise un jour d'un jeune officier, tout le royaume voyait déjà dans ce petit lieutenant un premier ministre.

— Voilà qui fait rêver! dit Mme d'Ocelles; c'est une aventure d'autrefois. En ce temps-ci, les reines sont sages.

— Elles ne l'étaient pas moins jadis, madame, s'écria l'ardent Boulbasse. On avait inventé de terribles lois pour défendre leur pudeur. Souvenez-vous qu'un homme était puni de mort rien que pour avoir effleuré la personne royale de l'impureté de sa pensée...

— Ou l'avoir touchée du bout du doigt, fit en riant Mme d'Ocelles, à qui tous les chemins étaient bons pour en arriver où elle voulait. Fi! c'était aussi trop sévère. Entendez-vous cela, M. de Saint-Épinay, vous qui ne dites rien? Votre cas aurait été grave tout à l'heure, et votre mort eût été sûre... Ah! ne touchez pas à la reine!

— N'y touchez pas! répéta solennellement M. de Rillé.

Saint-Épinay prit le seul parti qu'il avait à prendre : il s'efforça de sourire; mais ce sourire arraché de ses lèvres n'en sortit pas sans les déchirer un peu. Mme des Songères se leva. Cette conversation, ce jeu d'esprit, ces malices, l'impatientaient fort. Elle se disposait à retourner vers le piano.

Malheureusement cette place de refuge venait d'être prise à

l'instant même. Mlle Luce de Rillé s'asseyait alors devant l'instrument, et se mit à faire courir sur le clavier ses jolis doigts encore un peu rouges; Mlle Luce n'avait que dix-sept ans. Pierre d'Ocelles s'accouda sur le piano et la regarda. Les amours de cet âge ne sont point muets et ne voudraient pas l'être. Les deux jeunes gens commencèrent à babiller, à gazouiller; ils étaient loin des grands parens, et, se voyant seuls au bout de ce salon, ils se croyaient en pleine liberté, au bout du monde.

— Comme ils s'aiment! dit M. de Rillé.

— Ils sont heureux! fit Saint-Épinay à mi-voix.

— Bien heureux, car ils s'aimeront toujours! ajouta Mme des Songères en levant les épaules.

— Pourquoi non? murmura le comte.

— Ils s'aimeront fiancés; mariés ils s'aimeront encore, reprit Yolande avec un accent presque sauvage d'ironie et d'impatience. Ils s'aimeront jeunes, ils s'aimeront vieux, et l'on dira : Comme c'est beau!

— Vraiment ne le sera-ce point? s'écria Mme d'Ocelles.

— Chère Yolande, dit M. de Rillé, je crois que si vous en aviez le pouvoir, vous feriez brûler vifs tous les amoureux. Je vous avertis que cela ne vous servirait à rien; il en renaîtrait d'autres de leurs cendres.

— C'est donc une guerre à mort que vous avez jurée au sentiment de tous les âges, reprit Mme d'Ocelles. Guerre à la jeunesse, qui a bien l'impudence d'aimer, guerre à la vieillesse, qui a l'effronterie de s'en souvenir. Allez, ma chère Yolande, si parfaite que vous soyez, vous aurez pourtant un jour soixante ans comme tout le monde...

— Qu'importe? interrompit Mme des Songères, je n'aurai pas de regrets.

— C'est vrai, riposta Mme d'Ocelles, puisque vous avez toujours dédaigné d'avoir vingt ans, et qu'aujourd'hui vous n'en voulez pas avoir trente.

Ainsi donc Yolande n'avait pas vingt-cinq ans alors, elle n'en avait pas vingt-huit, elle en avait trente; on ne pouvait le lui dire plus joliment. M. de Rillé sourit à sa vieille amie, il trouvait cette petite vengeance adorable. Saint-Épinay entendit vaguement le méchant propos de Mme d'Ocelles, mais il n'y prit point garde. Yolande en ce moment même où elle exprimait avec si peu de ménagemens son dédain pour les choses du cœur, où elle semblait s'attacher à lui ravir jusqu'à l'ombre la plus légère de l'espérance, Yolande, les yeux enflammés par cette étrange colère contre l'amour, lui semblait encore plus belle. Mme des Songères, d'abord un peu étourdie par le fâcheux compliment qu'elle venait de recevoir, se ranimait

peu à peu. — Ma tante, dit-elle, les femmes de ce pays n'ont point d'orgueil. Oh! ne croyez pas que je veuille leur jeter un blâme trop sévère; je leur pardonne de chercher l'amour et d'y goûter ce qu'elles y trouvent. Ce n'est pas ma faute si ces bonheurs-là ne les font pas rougir. Elles se soucient bien des suites et du lendemain de ce qu'on appelle une passion, par moquerie sans doute; elles envisagent la fin de l'aventure comme une chose toute naturelle. Ah! comme elles savent bien qu'elles ne mourront pour cela ni de désespoir ni de honte! Nous autres, filles d'une terre où l'on se nourrit de feu et point de fumée, nous ne supportons pas, lorsqu'on nous aime, la pensée qu'on puisse cesser de nous aimer. Je vous le dis, l'orgueil nous garde.

— Yolande, fit Mme d'Ocelles, êtes-vous bien sûre de ne pas divaguer un peu?

— Mais, murmura Saint-Épinay, ces dénoûmens dont vous parlez et que toute âme fière doit craindre, sont-ils donc inévitables? Il y a des hommes qui donnent leur vie...

— Leur vie, leur âme, leur personne entière en ce monde, et ils font encore des promesses et des sermens pour l'autre, interrompit Yolande en se levant. Je vous en supplie, monsieur de Saint-Épinay, laissez cette chimère; vous prêchez ici comme ma tante... Et vous aussi, vous croyez à l'amour qui ne finit point? On s'est aimé, on vieillit ensemble, les cœurs changent comme les visages. De ce beau changement naît un sentiment plus tranquille; après l'orage de l'amour, la pluie douce de l'amitié. — Grand Dieu! n'êtes-vous point las de ces banalités insipides? ne m'épargnerez-vous pas la peine de les redire?

— Point, point, répliqua M. de Rillé, vous les dites avec trop de chaleur.

— Il y a donc des femmes qui consentent à vieillir sous le regard de l'homme qui les a aimées! s'écria-t-elle, ah! c'est un horrible courage!

Et, sans ajouter un mot, — elle en avait bien dit assez, — Mme Yolande se mit en devoir de traverser le salon. — Yolande, lui cria Mme d'Ocelles, ne nous donnerez-vous pas vos conclusions après ce beau discours?

La jeune femme était arrivée à la porte, elle se retourna et montra d'un geste avant que de sortir Mlle Luce de Rillé, toujours assise au piano. Il est en effet des choses que les oreilles de dix-sept ans ne doivent pas entendre. Mme d'Ocelles se mordit les lèvres, et, sans trop regarder M. de Rillé: — Orgueil, orgueil! dit-elle tout bas.

— Salutaires effets de la peur de vieillir, ajouta-t-il.

— Et de la peur d'être quittée.

— Voilà donc pourquoi votre nièce est vertueuse! fit en riant le vieux gentilhomme.

Saint-Épinay n'avait pas perdu un seul mot de ce dialogue. Il fit sur lui-même un terrible effort; il se leva, s'approcha de M. Boulbasse et lui demanda d'une voix étouffée quelques renseignemens sur l'Abyssinie, où il méditait de faire un voyage. Ce fut du moins ce qu'il dit : autant valait choisir l'Abyssinie que la Nouvelle-Zélande. Ce journaliste d'ailleurs savait tout, puisque chaque matin, lorsqu'il n'était pas en vacances, il écrivait au pied levé sur tous les sujets qui se peuvent imaginer au monde. Le comte faisait mine de l'écouter, mais il ne l'entendait point. Ses yeux étaient restés fixés sur la porte par laquelle Yolande avait disparu. Tout à coup près du seuil, sur le tapis, il aperçut cette rose sanglante qu'elle avait mise dans ses cheveux, et que malheureusement il avait essayé d'y prendre. Cette fleur avait été la cause du débat si cruel pour lui qui venait de finir. L'ayant vue, il n'eut plus d'autre pensée que de sortir du salon et de s'emparer de la rose au passage.

Saint-Épinay avait pourtant trente-six ans, et l'on sait comment il avait mené sa vie... N'importe, il voulait cette rose.

III.

Après une terrible nuit passée dans des rêves stériles ou de furieux et inutiles accès de colère contre lui-même et sa maladroite passion, Saint-Épinay sortit de son appartement. L'heure était encore bien peu avancée, neuf heures seulement sonnaient, et le comte espérait bien qu'aucun des hôtes du château n'était encore levé. Il s'en informa pourtant, un valet lui apprit que Mme des Songères venait de descendre dans le parc. L'air de ce valet était si plein d'importance que Saint-Épinay le regarda, se demandant si cet homme n'avait pas reçu mission de l'avertir. O la folle pensée! il en eut honte. L'angoisse qu'il se sentait au cœur et ce dégoût de vivre dont il souffrait plus que jamais depuis la veille lui disaient assez que Yolande ne le faisait pas prier d'aller la rejoindre et ne l'attendait point.

Il faisait un de ces temps à la fois gris et clairs qui ne se voient que dans cette contrée, située et comme suspendue entre le ciel et l'eau. Le soleil, dans les beaux jours, brille à travers un tamis de vapeurs si limpides qu'elles ruissellent dans l'air comme la lumière même et se confondent avec elle. Le fleuve, large d'une lieue, roule sa vaste nappe; ses bords et ses îles, le sable des grèves, la verdure des prés et des arbres, les flots, l'espace, tout se noie dans une brume diaphane d'un blanc d'argent. Au loin, du côté de

l'ouest, on aperçoit à l'horizon une ligne plus sombre : c'est l'océan, c'est là que la grande Loire expire, et l'on entend parfois, quand le vent de mer passe, l'écho d'une plainte sourde et profonde. Si la brise au contraire souffle du nord, elle apporte un bruit plus distinct et plus éclatant, c'est le mugissement des usines dans les bourgades industrielles d'amont. Entre ces fourmilières d'hommes et le désert des vagues, si près de la bouche du fleuve, s'étend une campagne inondée trois ou quatre fois l'an, à moitié terrestre, à moitié marine. Des galets, des roches, bordent la rive gauche; le fenouil odorant pousse entre les pierres, la vigne court au flanc des coteaux, les algues en tapissent le pied, et les œillets sauvages fleurissent dans le sable. Sur la rive droite sont de grandes prairies où paissent d'innombrables troupeaux d'oies menés par de jeunes gardeuses au teint verdâtre, à l'air vieillot : c'est qu'une région de marais s'ouvre au nord-ouest et que la fièvre tremble dans l'atmosphère. Des îles créées par le limon du fleuve, garnies d'une ceinture de roseaux gigantesques, et dont les pacages se louent à prix d'or, émergent partout du sein des eaux; là, dans la belle saison, le bétail demeure jour et nuit enfoncé dans l'herbe grasse, à l'abri de la maraude. De loin en loin, on aperçoit un village assis au ras des flots; l'onde bat le pied de ces maisons blanches recouvertes de tuiles rouges; des filets sèchent au soleil, car tout ce peuple est pêcheur. Le fleuve est sillonné de navires qui montent et descendent avec le flux et le reflux; les matelots chantent en carguant ou déferlant les voiles; puis un bateau à vapeur accourt enveloppé de bruit, de fumée et environné d'écume.

De tous les points du parc d'Ocelles, qui est dessiné avec beaucoup d'art, on découvre ce vaste paysage. Les bouquets d'arbres y ont été disposés pour que la jouissance soit entière et la surprise renouvelée sans cesse. Au sortir de chaque massif qu'il traversait, Saint-Épinay revoyait devant ses yeux l'étendue, le fleuve, le miroir liquide et les clartés flottantes qui remplissaient l'air et les cieux; mais, de quelque côté qu'il dirigeât ses pas, il ne rencontrait ni n'apercevait Mme des Songères. Cette occasion précieuse allait lui échapper comme tout le reste; il se dit que la jeune femme l'avait vu peut-être de loin et qu'elle avait alors regagné la maison en se cachant dernière les arbres; il pensa que l'ami de la veille était devenu par sa folie le fâcheux qu'on évite, et, s'appuyant au tronc d'un arbre, les yeux attachés sur la couche d'ombre profonde qui bordait l'horizon à l'ouest, sur la mer lointaine, il se mit à songer à un grand voyage. C'était là un projet qu'il avait formé autrefois, débattu et mûri longtemps, et qu'enfin cinq ans auparavant il avait abandonné, parce qu'il commençait dès lors

d'aimer Mme des Songères et qu'il ne l'aimait pas assez pour la fuir.

C'était elle qui le fuyait à présent, et qui, par sa conduite, lui dictait celle qu'il devait tenir. Dans l'abattement où il se trouvait, il n'aurait eu garde de rentrer alors au château; il s'engagea sur la pente qui descendait vers la Loire et que tapissaient d'épais buissons de lauriers de Portugal et de lauriers-tins, de chèvrefeuilles et de figuiers rampans. La colline se creusait en son milieu, on descendait par la combe, et l'on arrivait ainsi jusqu'à la berge par un sentier rapide et couvert qui expirait tout à coup dans le sable, à quelques pieds de l'eau. Les deux pointes de la colline, s'avançant dans le fleuve comme les cornes d'un croissant, formaient à cet endroit une crique bien abritée où l'on retirait ordinairement les embarcations du château. Dans un de ces canots, Saint-Épinay vit Mme des Songères. Elle était assise à l'avant et regardait passer le flot. — C'est vous? dit-elle. La bonne rencontre! Est-ce que vous avez eu la même idée que moi?

— Quelle idée?

— A mon réveil, il m'a semblé que j'étais entourée de vieux bergers enrubannés qui tenaient à la main des houlettes de nacre et d'or. On m'avait débité toute la nuit des petits vers et des rébus. Je me suis trouvée enfin tout altérée de nature, de grand air et de solitude après le marivaudage que j'avais entendu hier soir; c'est pourquoi vous me voyez ici.

— Ce marivaudage n'avait-il point un fond sérieux? répliqua Saint-Épinay sans regarder pourtant la jeune femme.

— Ah! fit Yolande avec un geste d'impatience, j'en suis si parfaitement rassasiée, que tout aujourd'hui me paraît insipide. La nature même ne me semble plus naturelle. Êtes-vous sûr que cette Loire que nous voyons ne soit pas un fleuve de petit-lait? Mon Dieu! est-il possible qu'à l'âge de ma tante, et quand on a tant d'esprit, on l'applique à dire si joliment des choses si puériles? Et vous, mon pauvre ami, qui l'écoutiez!.. En vérité vous l'écoutiez comme un oracle!

— Cependant je n'entendais que vous lorsque vous lui répondiez avec une si étrange amertume.

— Vous en entendrez bien d'autres, interrompit-elle, je n'ai pas tout dit!...

— Il me semblait, reprit le comte, que ce plaidoyer contre l'amour passait par-dessus la tête légère de Mme d'Ocelles, et qu'il voulait aller plus loin.

— Tête légère en effet que celle de ma tante! dit la jeune femme avec un cruel sourire; tête à l'évent, cœur de même; quant au visage, il a été fort joli dans son bon temps. Qui peut savoir combien de fois M. de Rillé s'est exercé tout bas à en compter les rides?

Elle a dû l'y prendre souvent, elle n'en est pas morte de honte!... Mais où pensez-vous donc que mon plaidoyer voulût aller?

— Qui sait? répondit Saint-Épinay d'une voix sourde. Il y avait peut-être bien dans le salon un fou que vous vous proposiez de rendre sage en lui versant de si froides paroles au cœur.

— Tenez! s'écria Mme des Songères, il vaut encore mieux, quand on s'est aimé, se séparer en ennemis. La violence du moins ne permet pas de retours; il est plus noble de se haïr. Pourtant ces haines-là doivent être d'un poids terrible à porter, et, si l'on ne meurt pas alors de honte et de dépit, on peut mourir de ressentiment et de désespoir.

Saint-Épinay ne répondit pas.

— Quel est donc ce fou dont vous me parlez, et que j'espérais hier rendre sage? reprit la jeune femme.

— Moi, dit-il.

Yolande leva les épaules. — Ah! fit-elle, après cinq ans de bonne et véritable amitié!...

Elle détourna la tête et l'inclina vers l'eau. Saint-Épinay se tut encore une fois : qu'aurait-il pu dire? Son arrêt définitif venait d'être prononcé en ces quelques mots si simples, si pleins de sens et de vérité, qui avaient échappé à la jeune femme. Eh! oui vraiment, elle avait raison. Pourquoi ce changement après cinq ans? Pourquoi cet orage dans un ciel tranquille? Comment se pouvait-il qu'un homme qui ressemblait à Saint-Épinay et qui avait vécu comme lui eût trouvé l'ivresse dans une coupe si claire? Comment le délire était-il né de l'amitié, qui ne doit pas même donner la fièvre? Mais Yolande venait de servir l'ellébore au malade, et, contente d'avoir fait une chose si humaine, elle ne semblait plus songer à lui.

Elle portait ce matin-là un déshabillé de soie légère, une longue robe sans ceinture d'une couleur si vive que le teint seul d'une créole pouvait en souffrir le voisinage. Elle n'avait mis ni mante ni chapeau; ses cheveux, relevés à la hâte et mal rassemblés, retombaient en boucles folles sur son cou; la nuque ferme et dorée se dégageait libre et nue de ce fourreau écarlate. Jamais encore, même depuis qu'il vivait à Ocelles à ses côtés, Saint-Épinay n'avait vu la *satrapesse* dans un pareil abandon. Penchée sur l'avant du bateau, elle cherchait d'un mouvement impatient à rattraper sa mule de satin, d'où son pied était maladroitement sorti; tout ce beau corps souple et hardi ondulait sous ces plis rouges. Et une telle femme redoutait de vieillir! Elle demandait pourquoi on l'aimait, pourquoi le feu, longtemps attisé dans un cœur qui était à elle, avait éclaté tout à coup... — Mon ami, dit Mme des Songères, il me prend une fantaisie : je voudrais passer l'eau.

— Quoi ! s'écria Saint-Épinay, dans cette barque...

— Dans cette barque, s'il vous plaît de la conduire. J'aimerais à me promener avec vous dans ces prairies que je vois là-bas.

— Ce serait risquer votre vie, murmura-t-il. Ce canot est trop léger pour l'énorme voile qu'il porte, c'est un équipement inventé par Pierre d'Ocelles. L'étourdi sait bien qu'il nage comme un poisson.

— Moi, répliqua la jeune femme en riant, je nage comme une sirène, bien que l'étude de toute ma vie ait été de ne jamais charmer personne. Si cette voile est grande, j'en suis bien aise, nous en arriverons plus vite où je veux aller. Pour le reste, je me fie à vous.

Il eût fallu pour résister plus de courage qu'il n'en peut entrer dans l'âme d'un homme raisonnable, et Saint-Épinay n'était plus cet homme. Il pensa que durant une demi-heure il allait tenir la jeune femme avec lui, en sa puissance, dans cette coquille de noix, au ras des flots et de l'abîme ; un nuage passa devant ses yeux. — Mais, balbutia-t-il, vous n'avez ni ombrelle ni chapeau.

— La belle affaire ! s'écria-t-elle. Est-ce que ce grand lumignon qui tremble là-haut à travers un voile a quelque chose de commun avec le soleil ? Il n'y a dans ce pays-ci rien de brûlant ni de fort.

— Sauf l'amour, à quoi vous ne croyez point, répliqua-t-il en poussant le canot au large.

Il la pria de se placer au gouvernail et déploya la voile. La frêle embarcation bondit sur les vagues courtes et pressées qui se couronnaient d'une crinière d'écume, et que les riverains de la Basse-Loire appellent des *moutons*. L'avant se releva brusquement, l'arrière s'enfonça dans l'eau, la toile se gonflait, et le mât fit entendre un craquement de mauvais augure. Yolande pâlit un peu, mais sourit en même temps. — Voilà une émotion que je ne connaissais point, dit-elle.

Il fallut louvoyer, car la marée descendait; la brise qui soufflait du nord-est eût entraîné le canot vers le bas de la rivière bien loin de la prairie que Mme des Songères désirait atteindre. La barque se coucha sur le flot; ensevelie sous sa grande voile blanche, elle ressemblait aux goëlands qui traversaient l'air, les ailes éployées, et soulevait tout autour d'elle dans ses bonds une pluie fine qui retombait sur les vêtemens d'Yolande. La jeune femme aspirait avec délices le souffle et la senteur de l'eau; partagée entre la crainte et le plaisir, elle écoutait le gémissement prolongé des vagues, et peu à peu ce bruit monotone la jeta dans une somnolence qu'elle ne pouvait vaincre. Saint-Épinay l'avertit de diriger à droite la barre du gouvernail, car il sentait que l'aire du vent allait changer;

elle ne l'entendit point : la voile échappa aux mains vigoureuses du comte et vint claquer contre le mât, le canot tournoya... Le péril n'avait duré qu'un moment; mais durant cet espace de temps, si court qu'il eût été, la fière créole avait apparemment entrevu le fond de l'abîme; elle demeurait penchée sur l'eau, n'en pouvant plus détacher ses yeux, elle avait le vertige. Saint-Épinay serrait la toile et prenait un ris sans mot dire. Yolande s'arracha enfin à la torpeur où elle était plongée et releva la tête. — Ah! s'écria-t-elle, voyez!

Un gros navire remontait le fleuve toutes ses voiles dehors; il entra dans les mêmes eaux que la petite barque, courant les mêmes bordées qu'elle, et pendant quelques instans on vogua de conserve. C'était une galiote hollandaise, ventrue, ramassée, si pesante qu'on ne comprenait point comment elle pouvait se soutenir à la surface des flots. Ce géant pansu toisait de haut le nain qui se débattait à ses pieds contre les lames; on eût dit un canard monstrueux rasant l'onde à côté d'une hirondelle. Tout était étrange sur ce navire d'une forme aujourd'hui presque perdue; la propreté flamande régnait à bord, les voiles étaient blanches comme des draps de lit, et sur le pont soigneusement ciré se tenaient une femme et une troupe d'enfans qui regardaient de tous leurs yeux dans le canot la robe rouge de Yolande.

La mère, toute jeune encore, une grande créature robuste, épaisse et blanche comme une figure de Rubens, laissait pendre sur ses épaules ses longues tresses blondes. Son ajustement sévère semblait appartenir à d'autres temps; c'était le moyen âge avec ses plis maigres et ses couleurs sombres, la robe des béguines de Flandre. En revanche, elle avait pour coiffure un ornement singulier, d'un goût et d'une richesse sauvages, une plaque d'or découpée et percée à jour, qui, courant d'une tempe à l'autre, lui couvrait tout le front et ressemblait assez bien à un grand diadème renversé. Cette femme n'était-elle pas en effet la reine du bord? Son royaume était l'étendue des eaux; elle vivait, elle aimait, remplissait les devoirs de la vie et goûtait les joies de l'amour et de la maternité dans cette maison flottante qui était à elle. Cinq enfans l'entouraient, elle en portait un sixième au sein. L'un des hommes qui allaient et venaient sur le navire s'approcha, c'était le père; elle lui passa un bras autour du cou, et ils se penchèrent tous deux sur le nouveau-né. Ils avaient oublié le canot et la robe rouge, ils n'avaient plus d'yeux que pour cet enfant qui criait. O simples amours! ô vérité! ô nature!...

Vraiment c'était la nature prise sur le fait. Tout ce que M[me] des Songères venait de voir à bord de cette galiote était bien propre à la faire rêver; elle éprouvait une émotion qu'elle s'expliquait fort

bien : il est une chose que les femmes ne sauraient jamais oublier, c'est qu'elles ont été créées pour devenir mères. Le canot était déjà bien loin du navire que les regards de Yolande cherchaient encore avec une curiosité attendrie cette troupe d'enfans pressés contre la blonde Hollandaise... Elle songeait que cette créature primitive n'avait point d'orgueil, elle songeait que la peur de vieillir doit bien s'effacer chez une mère, puisqu'elle a fait le sacrifice d'elle-même à des êtres sortis de son sein, puisqu'elle revoit sa jeunesse en fleur sur d'autres visages... Mais Saint-Épinay la ravit tout à coup à cette rêverie salutaire. — Madame, lui demanda-t-il, connaissez-vous l'histoire du marquis de Bryon?

— Qu'est-ce que le marquis de Bryon? répondit-elle.

— C'était un fou; il est mort. Je vous parlerai de lui une autre fois; nous allons aborder.

IV.

Elle sauta vivement à terre. Saint-Épinay demeura un moment en arrière pour amarrer la barque. La jeune femme marchait tout droit vers une double rangée de saules qu'elle apercevait au fond de la prairie. Ce soleil des régions humides dont elle bravait les rayons impuissans n'en avait pas moins fini par lui devenir incommode, et, si légère que fût cette ombre des saules, elle la regardait de loin avec envie.

Le comte la suivit sans essayer de la rejoindre; il s'enivrait de la vue de cette taille arrogante et souple, il essayait de soulever et d'armer son cœur contre l'orgueilleuse enchanteresse, il foulait avec colère l'herbe qu'elle venait de fouler, et il eût pourtant baisé volontiers l'empreinte de ses pas; il l'adorait et la maudissait tout ensemble. — Yolande enfin s'arrêta sous la saulaie. Quand il s'approcha, elle y était assise et s'y arrangeait avec cette nonchalance active des créoles, toujours empressées à s'établir du mieux qu'elles peuvent dans chaque lieu où elles arrivent; on dirait qu'elles espèrent n'en bouger de leur vie. — La jeune femme, se voyant bien sûre de goûter un moment de repos sur le gazon frais, se mit à pousser un grand soupir de soulagement, et, invitant Saint-Épinay à prendre place à ses côtés : — Qu'on est bien ici! dit-elle.

— Fort bien, répéta le comte; mais il demeura debout.

— Tout est calme, continua Yolande. Je n'ai jamais mieux compris qu'en ce moment la nature discrète et effacée de votre pays. Ce ciel gris verse l'apaisement dans les cœurs, et la verdure pâle de ces prairies est véritablement douce aux yeux. Je vous assure que ce vent qui ronfle sans cesse vous donne de bons conseils; il vous dit que les gens sages n'ont rien de mieux à faire en ce monde

qu'à dormir. Dormez donc, mon ami, et dormez sans mauvais rêves.

— Voilà, fit Saint-Épinay, une raillerie que vous auriez pu m'épargner.

— Oh! ne vous fâchez point, reprit-elle, je vous en conjure... J'ai beaucoup de vérités à vous dire aujourd'hui, j'aurais voulu continuer à vous parler sous le voile et en riant. Allez! dans des choses si délicates, le ton de la plaisanterie est le meilleur; mais vous ne pouvez le souffrir, je vais donc être sérieuse malgré moi. Il me semble, mon ami, que vous êtes sur le point de commettre une folie sans excuse et vraiment aussi sans cause... Pourquoi vous êtes-vous mis un jour en tête de m'aimer... après cinq ans?

— Il vaudrait mieux me demander pourquoi je ne vous ai pas aimée plus tôt, s'écria-t-il: mais c'est une question que je vous supplie de ne point me faire, car je ne saurais qu'y répondre. Vous m'êtes apparue, il y a cinq ans, comme une vision...

— Céleste, interrompit-elle.

— N'avez-vous pas promis d'être sérieuse? fit Saint-Épinay; il vous en coûterait bien peu de tenir votre promesse. Si c'est une faveur que de ne point me railler en un moment si cruel pour moi, ne la devez-vous pas bien à la force du sentiment que je vous ai voué? Je vous suis devenu incommode, mais ce n'est que d'hier; ma folie a été douce et courtoise pendant cinq ans. Souvenez-vous que, lorsque je vous rencontrai pour la première fois chez votre tante d'Ocelles, je demeurai plus d'un mois sans essayer même d'approcher de vous. Pourquoi eussé-je tenté une chose qui n'était pas nécessaire alors à mon plaisir? Ces émotions délicieuses que vous me faisiez connaître sont bien loin maintenant; j'étais comme un enfant qui regarde avec envie briller une étoile et qui n'ose s'arrêter à la pensée de pouvoir jamais la saisir. Je vous regardais aussi, je trouvais en vous tout ce que j'avais cherché, imaginé, rêvé depuis dix ans. Eussé-je dû ne jamais vous revoir que cette impression de la première heure n'aurait rien perdu en moi de sa puissance; mais elle devait se fortifier par l'habitude : bientôt je vous vis chez vous. J'étais un précieux ami en ce temps-là, un ami dont on ne craignait rien et dont il semblait qu'on ne dût jamais avoir rien à craindre. Et n'étais-je pas le premier surpris de la sérénité de tout mon être quand je me trouvais à vos côtés? Aucune passion indiscrète ne m'agitait, je n'éprouvais rien que de profond et de paisible, et cependant j'étais plein de vous jusqu'aux lèvres. Ces grandes plénitudes du cœur sont calmes, sans doute parce qu'elles contiennent et recèlent l'espérance de tous les bonheurs à venir. Je peux vous jurer pourtant que j'ai vécu cinq ans près de vous sans songer à rien espérer de plus que ce que vous me donniez; jamais

la pensée ne m'était venue que je dusse désirer davantage. Plût à Dieu que Mme d'Ocelles ne m'eût point pressé de venir dans ce château !

— Mon pauvre ami, dit la jeune femme, ma tante n'a point fait cela sans dessein.

— J'y suis venu, reprit-il. C'est vers vous seule que j'accourais. Votre absence déjà longue me paraissait insupportable, je ne me doutais point en vous revoyant de l'épreuve que j'allais subir. Je suis entré ici dans l'intimité de votre vie, j'ai respiré tout ce que j'aime en vous, tout ce que jusqu'à présent je n'avais fait que voir, j'ai oublié les joies tranquilles du passé...

— Vous êtes un ingrat, interrompit encore Mme des Songères d'une voix légèrement altérée. Vous avez oublié d'ailleurs autre chose que ce que vous dites : c'est que je ne suis pas libre.

Saint-Épinay fit un geste.

— Je vous entends, reprit-elle avec douceur, c'est la morale de ma tante. Cependant ces petites façons hardies d'interpréter les lois ordinaires ne peuvent changer la vérité des choses. Je ne suis ni fille ni veuve, et je ne peux me donner, puisque je ne m'appartiens pas. Que ne vous ai-je rencontré plus tôt, mon pauvre ami! je vous aurais aimé peut-être, car vous le méritez bien. Le mariage, hors duquel les honnêtes femmes ne voient point de salut, est assurément la meilleure forme de l'amour, surtout pour le petit nombre d'entre nous qui sont fières, car il nous fournit au moins des défenses; mais quand j'avais l'âge d'aimer et de vouloir qu'on m'aimât, la mer nous séparait, j'ignorais votre existence et vous ignoriez la mienne, je me suis laissé donner à un autre.

— C'est un vieillard, murmura Saint-Épinay.

— Et moi, s'écria-t-elle, ne suis-je pas aussi bien près d'être vieille? Ne vous a-t-on pas fait connaître mon âge hier soir? Avez-vous oublié déjà tout ce que je viens de vous dire avant de monter dans la barque, il n'y a qu'une heure? Si je vous aimais aujourd'hui, la pensée que demain est si proche me remplirait de désespoir et d'épouvante; vous seriez heureux, et vous me verriez mourir. Ah! mon ami, je vous ai connu trop tard;... mais c'est encore une chose que j'ai tort de vous dire : on ne refait point le passé. Allons! cette promenade si bien commencée devait mal finir, c'était écrit là-haut; il faut retourner à Ocelles.

Elle se leva. Saint-Épinay n'essaya pas même de la retenir, car lui aussi il voulait regagner Ocelles, il sentait qu'il en était temps; une houle furieuse montait au dedans de lui, c'étaient de détestables pensées. Il songeait que l'orgueilleuse créature qui le tuait jouait un redoutable jeu avec un homme fait comme il était, et il s'effrayait lui-même. Yolande ne devina pas d'abord ce qui se passait

dans ce cœur d'esclave en révolte. Elle marchait rapidement à travers la prairie, luttant contre le vent qui s'engouffrait dans les plis de sa robe rouge, et paraissait tout occupée de ce combat qui la forçait à tenir la tête baissée. Cependant son esprit, sa raison surtout, cette froide puissance qui la gouvernait en maîtresse souveraine, n'avaient point cessé de lui parler tout bas; le beau résultat de ce dialogue intérieur fut une réflexion bien naturelle, mais bien cruelle aussi dans un pareil instant, et qui sortit tout à coup des lèvres de la jeune femme. — Monsieur de Saint-Épinay, dit-elle, il faudra donc que nous nous séparions tout à fait, si vous ne redevenez point sage?

Saint-Épinay ne répondit pas, elle s'y était attendue peut-être; mais, ayant jeté un regard à la dérobée sur le comte et voyant cette bouche scellée et ce visage sombre, elle frappa du pied. — Eh bien! s'écria-t-elle, soyons donc ennemis, puisque vous le voulez...

Elle n'acheva pas pourtant, elle pâlit. Qui peut dire comment les miracles de la grâce se produisent dans ces âmes rebelles? — Yolande regardant Saint-Épinay eut une vision à son tour. L'émotion que les plaintes et les aveux du comte n'avaient pu éveiller qu'à peine dans le cœur de M[me] des Songères grandit soudain par la vue de ce visage menaçant où s'allumaient pour elle l'amour et la haine. La jeune femme pensa que cet ami fidèle qu'elle repoussait l'aimait pourtant comme elle aurait voulu être aimée. Non, elle n'avait pas tout dit la veille dans le salon d'Ocelles. Ce qui l'avait tenue jusque-là éloignée de l'amour, ce n'était pas seulement l'orgueil, c'était surtout le dédain de ces petites passions qui se débattaient misérablement autour d'elle dans le monde de convention où elle vivait. Elle était fille d'une terre brûlante où le bonheur dévore ceux qui ont cru le saisir, où le désespoir qui le suit a des violences qui font rêver la mort et qui conseillent de ne point l'attendre. Comment des flammes si véhémentes pourraient-elles jamais naître dans nos cœurs épuisés? Voilà sous quels traits Yolande des Songères avait toujours conçu l'amour. O Dieu! devait-elle donc croire que Saint-Épinay ne le concevait pas autrement qu'elle?...

Tout à coup elle s'arrêta sur la berge du fleuve; elle tendait la main au comte afin qu'il l'aidât à monter dans la barque. Il s'avança et lui offrit l'appui de son bras; mais il ne la regarda point. Elle reprit en frémissant sa place à l'arrière du canot, la voile se gonfla, la barque se coucha de nouveau sur les vagues. La traversée se fit en silence, et l'on allait atteindre l'autre bord lorsque la jeune femme se leva brusquement. Le canot vacilla. — Au nom du ciel, s'écria Saint-Épinay, asseyez-vous!

— C'est que je m'ennuie, dit-elle en obéissant néanmoins sans résistance, vous ne me parlez point.

— En êtes-vous surprise? répliqua-t-il. Ne devinez-vous pas qu'il ne me reste rien à vous dire,... à moins cependant que je ne vous conte cette histoire que je vous ai promise.

— L'histoire du marquis de Bryon? Je le veux bien.

— M. de Bryon fut mon ami, reprit lentement Saint-Épinay. C'était un de ces hommes qui n'ont des gens du monde que les habitudes et les dehors, et qui sont au fond du cœur plus sauvages qu'on ne pense. Il aimait une fille de théâtre jolie comme un ange, perverse comme tous les démons ensemble, et il trouvait n'en être pas assez aimé. C'est pourquoi il la conduisit à Genève et lui proposa une promenade sur le lac. Il prit au rivage une barque légère comme celle-ci, et quand on fut au milieu des flots, en face du Mont-Blanc, — vous connaissez ces beaux lieux, — le marquis oublia de serrer la voile, et la barque chavira.

— Je devine le reste, s'écria Mme des Songères, il sauva sa maîtresse, qui l'aima ensuite de toute son âme et qui devint honnête; ce fut la rédemption de la courtisane : ce sujet n'est pas nouveau.

— Non, continua Saint-Épinay en secouant la tête. M. de Bryon avait l'esprit trop juste pour fonder aucune espérance sur une telle aventure. Il savait bien ne pas confondre deux sentimens différens, dont l'un ne peut engendrer tout au plus que la grimace de l'autre. S'il avait sauvé la vie à sa maîtresse, cette fille lui en aurait su gré peut-être; mais la reconnaissance n'est pas l'amour. Or c'est de l'amour qu'il voulait, et, puisque cette pécheresse ne lui en donnt point, il aimait mieux qu'elle mourût.

— Ah! fit Yolande, voilà qui est horrible. Tranchons le mot, il la noya. Et lui?

— Lui? Savez-vous que le lac a deux cents pieds de profondeur? Dix fois le marquis se laissa couler dans l'abîme et dix fois l'abîme le rejeta; il était excellent nageur. L'aveugle instinct qui nous attache à cette vie, que Dieu nous a faite pourtant si mauvaise, ressaisissait ce pauvre Bryon lorsqu'il avait plongé sous l'eau, et malgré lui il se débattait et nageait. Voyez le peu de chose que nous sommes! Le marquis prit donc le parti de regagner la rive. Quand il aborda au quai du Rhône, la foule s'amassa autour de cet homme qu'on avait vu partir dans une barque de plaisance avec une jeune femme dont chacun admirait la beauté, et qui revenait seul à la nage. Bryon ne perdit point de temps à répondre à ceux qui l'interrogeaient, il se fit place à travers les curieux, rentra dans son hôtel, s'enferma dans son appartement et se brûla la cervelle.

— La morale de cette histoire, reprit Mme des Songères, vous l'avez dite en commençant : c'est que le marquis de Bryon était un sauvage.

— C'est qu'il aimait.

— Pour cela, oui! murmura Yolande.

En même temps le canot stopa. — Venez encore m'aider à descendre, s'écria-t-elle.

Cette fois elle lui présenta les deux mains. — Avouez, dit-elle tout bas, que vous avez eu la pensée de faire comme M. de Bryon et de me noyer tout à l'heure.

Alors elle se laissa glisser vers lui, il sentit comme un baiser furtif effleurant ses lèvres; puis la jeune femme lui échappa et sauta sur le rivage. Elle s'enfuyait et remontait la colline en courant vers le château quand il se retourna...

Le soir, Yolande ne parut pas au salon. Saint-Épinay la lèvre encore brûlante du baiser qu'il avait reçu au sortir de la barque, croyant que la jeune femme demeurait chez elle pour y cacher l'embarras de sa première faiblesse, Saint-Épinay avait perdu tout à fait la raison. Mme d'Ocelles en faisait tout bas avec M. de Rillé de charmantes gorges chaudes, et jusqu'à Mlle Luce tout le monde souriait. Le comte ne s'en apercevait point, il était enfermé dans son rêve... Mais quel réveil l'attendait! Le matin, on apprit que Mme des Songères avait envoyé secrètement un exprès chercher une voiture à la ville. Cette soirée de la veille, c'était à faire ses malles à la hâte avec sa femme de chambre qu'elle l'avait employée; au milieu de la nuit, elle avait quitté le château.

Saint-Épinay partit lui-même le lendemain; personne n'eut la pensée de le retenir. Pierre d'Ocelles et M. de Rillé le conduisirent jusqu'à Nantes; le premier, en rentrant au château, courut à la recherche de Luce et ne songea plus à l'absent; le second vint trouver sa vieille amie, lui fit une bonne peinture de la douleur de ce pauvre comte et lui dit : C'est un homme qui va se tuer. Sur quoi le journaliste Boulbasse leva les épaules, et la bonne Lemblin soupira.

Cette charitable prophétie ne devait point se vérifier si vite. Saint-Épinay entreprit ce grand voyage dont il avait formé le projet autrefois; mais il ne voulut pas s'embarquer sur cet océan brumeux qu'il avait entrevu de loin avec Yolande : il courut droit au midi et partit pour l'Égypte.

V.

Six mois s'étaient écoulés, et Mme d'Ocelles venait de rentrer à Paris dans son hôtel de la rue d'Aguesseau, car l'hiver était revenu. Est-ce que votre cœur ne se serre point à la seule pensée de cette grande tristesse, l'hiver à Paris? En aucun lieu du monde, il n'est plus morne. Une lourde calotte de nuées coiffe éternellement cette vallée boueuse où coule la Seine; il pleut, une humidité immense

enveloppe nos maisons en pleurs. Tout un peuple jadis, dans un jour de péril et de colère, a gratté ces murs de ses mains fiévreuses; il y a pris le salpêtre, qui est devenu de la poudre, et cette poudre est devenue de la gloire. Paris, « ville de bruit et de fumée, » qui n'en fut pas moins le charme du monde;... mais ces temps de plaisir ou de grandeur y sont bien passés. C'est ce que pensait déjà il y a quinze ans, une après-midi de décembre, la vieille Mme d'Ocelles penchée à sa croisée. Le ciel glacé de ces derniers jours de l'année mourante s'étendait sur la gigantesque cité comme un linceul. Ce qu'il cachait dans son ombre de misère, de mensonges, de fausses joies, ce qu'il étouffait de cris de douleur dans ses plis, ce qu'il recélait de larmes, Dieu seul alors pouvait le savoir. Mme d'Ocelles, si frivoles que fussent son esprit et son cœur, songeait pourtant un peu à toutes ces choses cruelles, car elle était fort attristée ce jour-là. Elle ferma et rouvrit plusieurs fois la fenêtre, interrogeant la rue avec une anxiété croissante; elle attendait M. de Rillé, qui devait lui apporter la confirmation d'une triste nouvelle. Une voiture enfin s'arrêta devant la maison. — Ce n'est que trop vrai! dit le vieux gentilhomme en entrant, Saint-Épinay est aveugle.

Saint-Épinay aveugle! Il arrivait d'Égypte, on l'en avait ramené plutôt; atteint d'une ophthalmie, il avait perdu la vue. Mme d'Ocelles écoutait les mains jointes le récit de son vieil ami. — C'est la faute de Mme des Songères, murmura Mlle Luce, qui suivait son oncle.

La gracieuse enfant se mit à pleurer.

— Aveugle! s'écria M. de Rillé. Il parcourait le salon à grands pas; l'aimable vieillard pouvait bien avoir, lui aussi, le cœur léger, mais il ne l'avait point insensible. Le malheur de Saint-Épinay le terrassait, il n'en concevait pas de plus effroyable : c'est qu'en effet il n'y en a point. Qu'est-ce que vivre les yeux clos, sentir sa vie et ne plus la voir, entendre le bruit de la bataille et ne plus combattre, recevoir pourtant les blessures et n'avoir plus la vue du ciel à la dernière heure pour donner l'espérance, sinon la foi? Toutes ces pensées, toutes ces images, se présentaient en même temps à l'esprit de M. de Rillé, que jamais émotion si forte n'avait visité peut-être. — Pauvre, pauvre Saint-Épinay, dit-il, n'eût-il pas mieux fait de prendre la peste là-bas?...

— Non, interrompit Luce, car on en meurt. M. de Saint-Épinay souffre peut-être, mais il vivra.

— Il se consolera sans doute, ajouta la bonne Lemblin; on remarque que les aveugles sont presque toujours fort gais.

— Luce! reprit le vieux gentilhomme avec une gravité amère qu'on ne lui avait jamais connue, ce sont vos dix-sept ans qui viennent de parler; quant à vous, madame Lemblin, c'est votre candeur. Les aveugles sont confians et gais, parce qu'ils ne peuvent

plus voir la fausseté, la dureté, l'égoïsme, se peindre sur le visage des hommes; ils ne surprennent point, comme nous, la perfidie des âmes dans la douceur des traits de ceux qui les aiment ou dont ils se croient aimés. On les berce avec de belles paroles, et si jeune que vous soyez, ma chère Luce, vous savez déjà si la parole humaine est flatteuse. Les pauvres gens sont bien forcés de se payer de ce qu'on leur fait entendre, et je gage que si celle qui est la cause du malheur de Saint-Épinay, si cette orgueilleuse et cruelle personne que je ne veux point nommer allait vers lui, et entreprenait de lui persuader qu'elle est touchée de ses douleurs, il n'aurait point de peine à la croire.

— Elle pourrait bien se laisser aimer par lui maintenant, fit à demi-voix Mme d'Ocelles, car elle serait sûre qu'il ne la verrait pas vieillir.

Ce fut sur ce mot atroce que finit l'entretien. Le dîner qui le suivit fut d'une mortelle tristesse; d'un commun accord, les convives évitaient de parler du sujet qui les occupait uniquement, la funeste aventure de Saint-Épinay tenait tous les cœurs serrés. On ne pouvait se défendre de penser à Mme des Songères, qui n'avait pas paru chez sa tante depuis deux jours; on s'interrogeait des yeux et sans se rien dire, on se demandait : le sait-elle? — Comme on se levait de table, la jeune femme entra.

Elle était vêtue de grand noir, car ces six derniers mois avaient vu bien des choses nouvelles : M. des Songères était mort dans sa retraite d'Italie. Yolande était donc libre. Lorsqu'elle pénétra dans le salon, tous les regards coururent vers elle comme des accusateurs et des juges. Vraiment elle avait son air accoutumé, la même hauteur étudiée, le même calme apparent, la même impassibilité voulue, qu'elle montrait à toute heure du jour, à tous les momens de sa vie depuis dix ans. — Elle n'a rien appris encore, murmura Mme d'Ocelles.

— Elle sait tout au contraire, fit tout bas M. de Rillé; mais elle en a pris son parti. Que lui importe que les yeux de Saint-Épinay soient fermés? Le jour en brillera-t-il moins pour elle?

Il n'avait pas achevé que Mme des Songères, qui s'était assise en entrant avec sa nonchalance ordinaire, se leva. Elle se mit à errer au hasard dans le salon; comme elle passait devant une table où traînaient quelques objets curieux d'art et de fantaisie, elle s'y arrêta un instant. Il y avait là un beau coffret d'ivoire travaillé que Saint-Épinay avait offert jadis à Mme d'Ocelles à l'occasion de sa fête; Yolande l'ouvrit. Il ne contenait qu'une lettre, elle était de l'écriture du comte; c'était sans doute le message dont il avait accompagné l'envoi de son présent : le malheureux ne devait plus écrire! Yolande referma le coffret en murmurant quelques mots que per-

sonne ne put entendre. Elle se dirigea vers le piano, laissa courir ses doigts sur le clavier et joua la première mesure de celui de tous ses airs créoles que Saint-Épinay naguère aimait le mieux; on se regardait, on ne comprenait point ce que tout cela voulait dire. La jeune femme enfin s'approcha de Luce, qui s'était mise à broder, et qui, la tête baissée sur son ouvrage, se garda bien de la relever en voyant Mme des Songères debout devant elle. — Je ne sais pourquoi je suis venue ici, lui dit Yolande, car j'ai promis de faire une autre visite ce soir, et je vais vous quitter.

— Ah! murmura Luce, — et c'étaient encore ses dix-sept ans qui parlaient, — il y a un de vos amis qui souffre; c'est lui qu'il serait bien d'aller voir.

— Je quitte à l'instant celui dont vous voulez me parler, répondit Yolande, et c'est lui que je vais rejoindre.

Puis elle sortit.

La grande demeure que Saint-Épinay avait héritée de son oncle, et dont il avait pris possession quelques années auparavant, était dans un terrible désarroi depuis son retour. La valetaille inquiète, affairée, se demandait ce qui allait advenir de la catastrophe qui frappait le maître; on avait vu le comte mander son notaire : c'était donc qu'il avait fait son testament et qu'il voulait mourir. La plupart des amis de Saint-Épinay, s'il les avait convoqués pour prendre leur conseil, ne lui en auraient pas donné un autre; beaucoup d'entre eux se seraient fait même un point d'honneur de lui parler avec franchise. Heureusement il y avait là un vieux serviteur qui l'avait élevé et qui barrait la porte. Il avait souvent porté des billets à Mme des Songères, et il savait qu'elle tenait dans ses mains le salut de son maître. En la voyant entrer pour la seconde fois, il ne put retenir une grosse larme. Il croyait qu'elle avait abrégé sa première visite au moyen d'une promesse mensongère, qu'elle s'était échappée de ce lieu de tristesse en laissant l'espérance derrière elle, et qu'elle se garderait bien de revenir; il le lui dit sans détour.

Il est vrai qu'elle était venue, qu'un mouvement de son âme l'avait conduite jusqu'à la chambre silencieuse et morne où l'on tenait encore le comte dans les ténèbres, et que la faiblesse de son cœur l'avait aussitôt forcée d'en sortir. Elle n'avait fait que s'approcher de Saint-Épinay, effleurer sa main, lui dire : C'est moi; puis elle avait reculé vers le seuil et s'était enfuie en se cachant le visage. Cependant elle avait laissé à Saint-Épinay pour adieu un mot, un gage, une lumière, cette promesse dont parlait le valet. Elle n'avait point tardé à la tenir.

D'un signe, elle commanda au vieillard de la précéder dans une longue galerie qui aboutissait à l'appartement du malade. Chemin faisant, elle l'interrogeait. Elle apprit que Saint-Épinay, depuis

qu'elle était venue, avait cessé de parler de la mort; il avait dit : Si elle voulait me visiter quelquefois, je consentirais à vivre. Il l'aimait donc, et désormais il l'aimerait toujours; elle était plus que jamais la maîtresse et la loi vivante de ses pensées, que rien ne détournait plus d'elle,—la vision de son âme, puisque ses yeux n'étaient plus faits pour voir, l'idéal qui ne devait point changer, puisqu'il n'allait plus être nourri que de souvenirs. O foyer brûlant, source éternelle de passion toujours égale à elle-même, toujours coulant comme à la première heure, que toutes les femmes à sa place auraient laissé s'éteindre et se tarir! Le monde allait se demander pourquoi elle avait voulu accourir auprès de ce malheureux qui n'espérait plus qu'en elle... C'est que le monde ne savait pas tout ce que Saint-Épinay pouvait encore donner d'amour, c'est qu'on ne connaissait point Yolande des Songères. Qui se doutait, à la voir si froide et si altière, que depuis dix ans son cœur n'avait jamais formé qu'un vœu, celui d'être aimée, celui d'être vaincue par une passion plus forte que son orgueil? Qui pouvait deviner que six mois auparavant elle avait été si près de cette défaite, qui était le plus beau de ses rêves? Et les souvenirs de l'été précédent, des bocages d'Ocelles, de la promenade en barque sur la Loire, de ce baiser furtif échappé de ses lèvres, de la lutte désespérée qu'elle avait soutenue contre elle-même la nuit suivante pour se dompter et se contraindre à fuir, toutes les émotions, toutes les images de ce dernier jour radieux et fatal se réveillèrent avec tant de force dans son cœur, qu'elle se sentit chanceler et voulut s'arrêter un moment.

Cette galerie qu'elle traversait, éclairée par de grands lampadaires de bronze, était remplie de merveilleuses richesses; Saint-Épinay, par instinct de race et de nature, avait toujours aimé les œuvres d'art et les beaux tableaux. Encore une jouissance perdue pour lui! Encore une chose qui fit penser à la jeune femme qu'il ne pouvait plus trouver de plaisir qu'en elle et d'autre joie qu'à l'aimer!... Du sofa où elle s'était assise, ses yeux, errant à l'aventure se fixèrent à la muraille sur une peinture aux vives couleurs qui recevait la lumière d'une lampe. C'était un ouvrage moderne, qui remontait à l'époque romantique et dont le sujet seul était une date. Il représentait cet héroïque Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui, à la bataille de Crécy, étant aveugle, fit attacher son cheval à ceux de ses deux plus fidèles barons, afin de « férir encore avec eux un beau coup d'épée avant de mourir... »

Saint-Épinay avait acheté cette toile l'hiver précédent. Il s'était loué près de ses amis du marché qu'il avait fait. Ce Jean de Bohême était une figure qui le ravissait alors en une admiration extraordinaire, et pendant une semaine il n'avait point cessé de parler de son tableau et du vieux roi aveugle qui voulait encore aller au

combat. — Si petits que nous soyons, disait-il, voyez quelle peut être la force de nos âmes! — Yolande se rappelait à présent tout cela, ses yeux se mouillèrent; l'orgueilleuse créature ne se souvenait point d'avoir pleuré depuis son enfance. Elle ne pouvait s'éloigner de cette peinture qui lui faisait un mal horrible. Le dévouement de ces deux chevaliers qui conduisaient leur maître à la bataille et couraient sans se plaindre mourir avec lui la remplissait de pensées qu'elle eût voulu ne jamais avoir. Elle songeait que, pour elle, c'était à vivre qu'elle allait se dévouer aux côtés de celui qu'elle prétendait arracher par l'amour au désespoir et au désir de la mort. Et quelle vie mêlée peut-être de regrets involontaires, de douceurs cachées et de pesante servitude, de sécurité et d'ennui! Ces incommodes, ces odieuses pensées se levaient dans son esprit, non dans son cœur; — c'était comme un retour de l'égoïsme et de la raison commune, c'était la dernière révolte de la nature contre une entreprise trop généreuse et trop belle, qui n'était peut-être que le plus insensé des sacrifices. — Le valet qui accompagnait Yolande et qui était demeuré debout devant elle la tira de cette pénible rêverie en lui disant tout à coup : *Il* vous attend.

— Oui! s'écria Mme des Songères en se levant. Elle fit quelques pas vers la chambre du comte entr'ouverte au bout de la galerie; puis une nouvelle réflexion la retint encore. Comment devait-elle expliquer à Saint-Épinay le tardif présent qu'elle venait lui faire de sa personne et de sa vie? Allait-elle lui dire qu'elle l'aimait déjà six mois auparavant à Ocelles? Pourquoi non? Si cette confession, qui dans d'autres temps lui eût coûté tant d'hésitations et de combats, amenait en ce moment quelque trouble sur son visage, il ne le verrait point...

Tout à coup Yolande se pencha vers le valet. — Comment a-t-il les yeux? lui demanda-t-elle tout bas.

— Fermés! répondit le vieillard.

Elle songeait à tant de malheureux comme Saint-Épinay qu'elle avait rencontrés et dont les paupières laissaient voir une horrible blessure. Elle respira... Il a les yeux fermés, murmura-t-elle, il dort, son bonheur sera comme un rêve.

Alors elle entra dans la chambre. Saint-Épinay, couché sur une chaise longue, se releva brusquement et prêta l'oreille. Il cherchait à saisir le frôlement de la robe d'Yolande, ce bruit de la soie qui devait seul désormais lui annoncer la présence de la jeune femme. Lorsqu'elle fut arrivée près de lui, il s'empara des plis de sa jupe, et cette laine qu'il touchait le fit tressaillir. Yolande pencha son visage vers le sien : — Je suis veuve, lui dit-elle.

. . . .

VI.

M. DE RILLÉ A MADAME D'OCELLES.

« J'ai accompli mes soixante-seize ans hier, ma vieille amie. Oh! n'en soyez pas épouvantée; vous êtes un peu plus jeune que moi, c'est votre devoir de demeurer la dernière dans cette vallée de pleurs, où l'on trouve encore, même à notre âge, de si bonnes occasions de sourire. Me voici donc au Bois-Brillant, à quatre lieues de Blois, chez votre nièce Saint-Épinay. J'y suis venu pour vous plaire; nous lui devions tous les deux notre visite depuis quinze printemps, vous n'avez pas voulu vous exécuter la première, et je suis parti pour vous éclairer la route. Qui m'eût dit que je tomberais au milieu d'une fête intime? Hier était aussi le jour anniversaire du mariage de votre nièce avec ce pauvre, ce noble Saint-Épinay, il y a quinze ans... Morbleu! n'allons pas plaindre un homme si heureux! Dieu nous le tient en grande joie, et j'aurais peur de vous causer une gaîté indiscrète en vous disant qu'il est amoureux comme à la première heure. Pour moi, sachez-le bien, j'ai apporté dans cette maison la gravité d'un sénateur de Rome, et ce que j'y vois ne me déridera point. Je pense que la grâce, qui souffle où elle veut, est descendue dans mon cœur et m'a communiqué cette grande sagesse. Ce que vous appelez ma vieille diablerie m'a si bien quitté que le voisinage de la *satrapesse* ne me fait plus mal aux nerfs; je suis enfin persuadé de la sincérité de son dévouement pour le malheureux qui l'aime si fort; le spectacle de cette belle passion m'inspire à la fin presque de l'enthousiasme. Je ne parle point de l'attendrissement qui me gagne; je vous jure que je me sens quelquefois touché jusqu'aux larmes... Je fais alors malgré moi de certains retours que vous devinez, et des rapprochemens plus que cruels. Il y a dix ans à peine, — dix et non quinze, — que nous avons marié votre petit-fils Pierre à mon aimable et tendre Luce; ils avaient l'un et l'autre tous les biens, la beauté, la jeunesse et des yeux, ma vieille amie, des yeux pour se voir. Et pourtant!...

« Saint-Épinay vint au-devant de moi en calèche. Il était seul, son premier mot fut pour me dire que cela ne lui arrivait jamais, que l'heure matinale en était la cause. Il me prit les mains et m'assura qu'il m'aurait reconnu entre mille. Imaginez-vous rien de plus navrant que ces façons de parler ordinaires à ceux qui sont comme lui privés de voir les gens qu'ils aiment? Allez, Dieu fait bien ce qu'il fait; c'est peut-être une chose heureuse que ce pauvre ami ne voie

point votre nièce. Ce n'est pas qu'elle ne soit encore fort belle; mais enfin il y a quinze ans qu'elle en avait trente, trente et un même, si j'ai bonne mémoire. Vous souvenez-vous comme elle avait alors une terrible peur que l'homme qui l'aimerait ne la regardât vieillir? Il nous semblait qu'elle nourrissait là une noire chimère inutile, car nous ne pensions pas qu'elle voulût ni ne pût jamais se laisser aimer ni aimer personne. Eh bien! nous avons été trompés; sa froideur était un masque, cette glace s'est fondue, changée en une source chaude, et depuis quinze ans cette onde bouillonne... Mais, grand Dieu! quand je songe au malheur qui précéda cette métamorphose, et qui l'opéra!...

« J'avais donc appris, tout en montant dans la calèche, que la comtesse ne quittait jamais son mari d'un instant : Saint-Épinay mit aussitôt l'entretien sur elle. Il me révéla qu'elle possédait toutes les qualités de l'esprit, du cœur et de l'âme; il oubliait que je la connaissais avant lui. D'ailleurs il ne se souciait guère de moi, de mes opinions ni de mon goût : je n'étais pour lui qu'une paire d'oreilles où il jetait sa chanson d'amour à plein gosier. Ma vieille amie, vous avez envoyé à votre neveu dans ma personne un confident dont il avait grand besoin; il en était dépourvu depuis qu'il est heureux : jugez de la provision de lyrisme amoureux qu'il avait faite! Je soutiens que vous ne m'avez pas dit de votre nièce en quarante ans le dixième de tout le bien que ce mari ensorcelé a trouvé le moyen de m'en dire en une heure. L'ingrat n'est-il pas allé jusqu'à prétendre qu'à son retour d'Égypte, après son horrible catastrophe, la première visite qu'il ait reçue a été celle de Mme des Songères, quand ce fut la mienne, j'en fais le serment. Il me prit alors une rouge colère et une furieuse envie d'élever au moins un petit débat à ce sujet; mais nous arrivions au Bois-Brillant. Ah! la belle demeure, et que les millions de Saint-Épinay sont tombés dans une adroite main! La comtesse accourut au-devant de la voiture, et voulut aider elle-même son mari à en descendre. Parbleu! je rêvais en ce moment, je crois! J'ai vu la *satrapesse*, la reine des îles, l'orgueilleuse, la délicate, la prude que vous savez, se faire embrasser tout comme une petite bourgeoise! J'en suis aise, et j'en rougis à la fois pour elle. Nous entrâmes ensuite dans une salle basse tendue d'étoffe écarlate, — c'est la couleur qui sied le mieux à la maîtresse de céans, — qui s'ouvre sur une serre pleine de fleurs rares en si grande quantité et si violemment odorantes que je me sentis d'abord assez mal en point. Après le grand air du matin, dont mes vieux poumons venaient de s'abreuver en liberté, cette atmosphère d'Arabie concentrée menaçait de m'incommoder fort; mais j'observai que Saint-Épinay la respirait avec

une sorte de passion. J'ai le plaisir des yeux, moi, malgré mes soixante-seize ans; il ne faut pas quereller ceux qui ne l'ont point : je me résignai donc à me laisser asphyxier pour l'amour du comte. Je crois bien que le goût des parfums est un des enchantemens que Mme Yolande a semés autour de lui. Vous verrez, lorsque vous serez ici, qu'elle a imaginé bien d'autres artifices; mais, hélas! je vous assure que le plus puissant ne vient point d'elle, et qu'il consiste dans le malheur même dont Saint-Épinay est frappé sans retour. Ah! s'il voyait!...

« Ma foi, votre nièce n'est pas une femme ordinaire; c'est d'abord une vaillante personne. Elle combat avec une rare énergie les malhonnêtes injures de l'âge; ce n'est pas toujours avec bonheur, mais enfin elle lutte et ne se rend point. Saviez-vous que son ancienne simplicité d'ajustemens s'était changée précisément en son contraire? J'ai été surpris de la voir parée comme une châsse. Saint-Épinay effleure d'une main curieuse ces bijoux et ces dentelles, il en reconnaît au toucher la sorte et la provenance, il dit : Ceci est une émeraude, car je sens à cette pierre des bords biseautés, — ou bien : Cela, c'est de la dentelle noire, car la trame en est de soie. Et si l'on avoue qu'il ne s'est point trompé, on le voit sourire. C'est un spectable bien cruel. O Dieu, que de douleurs n'avez-vous point semées sur cette misérable terre! Il est vrai qu'à côté de tant de tristesses vous avez mis bien des joies, vous avez donné l'illusion aux malheureux; c'est le verre rempli d'une liqueur enivrante que jamais ils ne se lassent de boire. Ma vieille amie, je vous jure que les illusions de Saint-Épinay ne finiront qu'avec sa vie. Je veux vous donner pour preuve de ce que j'avance une scène familière dont j'ai été le témoin. Ce matin, après le déjeuner, la comtesse s'étant penchée vers son mari pour lui parler à l'oreille, il se mit à caresser doucement ses cheveux, que vous avez connus si beaux; puis se tournant vers moi, il me dit : Je n'ai jamais vu de chevelure bleue que la sienne. Dans ces cheveux noirs ou bleus, comme il vous plaira, il y a maintenant beaucoup de fils d'argent. Votre nièce alors m'a jeté un regard de défi; elle me faisait entendre qu'elle peut bien avoir vieilli, qu'il ne le verra jamais, et qu'il ne croirait point ceux qui auraient la sottise et la lâcheté d'aller le lui dire... »

Une telle lettre n'avait pas besoin de conclusion. C'est ce que pensa M. de Rillé; il la termina donc brusquement et l'envoya sans tarder à Mme d'Ocelles. La lecture en fit rêver profondément la vieille dame, et aussitôt elle se mit en route pour le Bois-Brillant, ce qu'elle n'avait jamais été bien disposée à faire depuis si longtemps qu'on l'en priait. Elle y demeura quelques jours en compa-

gnie de M. de Rillé. Ils en revinrent ensemble, et chemin faisant ils ne cessèrent point d'argumenter et de disserter sur ce qu'ils y avaient vu. — Toute la question tient dans un mot, s'écriait le vieux gentilhomme: votre nièce a-t-elle commencé d'aimer Saint-Épinay, excitée par la compassion à un effort si extraordinaire pour elle, malgré le malheur qui frappait le comte, et quoique le pauvre ami eût perdu les yeux?...

— Ou bien l'aime-t-elle parce qu'il les a perdus, murmura Mme d'Ocelles, et que dès lors elle a cessé de les craindre?

Et ils répétèrent en chœur : C'est une énigme.

Yolande se doutait bien qu'il allait beaucoup être parlé d'elle pendant la route, et, levant doucement les épaules, elle se disait en ce moment : — Que m'importe? — Saint-Épinay, qui avait pourtant une grande amitié pour les deux voyageurs, n'en respirait pas moins avec une sorte de joie ce matin-là l'air de liberté dont leur départ avait rempli la maison. L'après-midi vint; les deux amans, — car c'étaient bien des amans en dépit d'un si vieux mariage, — sortirent du château et s'acheminèrent vers l'extrémité du parc. Yolande conduisait son mari, qui s'attachait à son bras; ils s'arrêtèrent sous une futaie de hêtres qui leur versait une ombre profonde. Saint-Épinay sentit sur son front une brise moite qu'il reconnut, et il étendit la main, comme pour interroger la comtesse, vers le point d'où soufflait cette caresse du vent. — Vous ne vous trompez pas, lui dit-elle; c'est la Loire.

La Loire, ce nom avait des ailes et reportait à quinze ans en arrière, aux souvenirs d'Ocelles, l'âme charmée de Saint-Épinay. Il prit la main d'Yolande, la couvrit de baisers avides; puis, attirant sa femme sur son cœur, il lui dit : — Vous êtes belle!

Les yeux d'Yolande retrouvèrent leur flamme d'autrefois, le sentiment de sa puissance l'illumina tout entière. Saint-Épinay avait dit vrai; l'altière créole était encore belle. Le mot qu'elle venait d'entendre lui avait rendu la jeunesse.

Ces choses que j'ai racontées en ces quelques pages vont ainsi depuis dix-huit longues années, car il y a déjà trois ans passés que M. de Rillé et Mme d'Ocelles ont entrepris le voyage de Bois-Brillant. La comtesse de Saint-Épinay, que vous avez connue peut-être, a donc réalisé le rêve dix fois insensé de l'amour éternel vous savez maintenant à quel prix!...

PAUL PERRET.

LA

MONNAIE INTERNATIONALE

Par un singulier contraste, tandis que les gouvernemens s'efforcent de toutes parts de rendre leur établissement militaire plus redoutable en perfectionnant l'armement et en augmentant le nombre de leurs soldats, les peuples travaillent à resserrer leurs relations, à les faciliter, à les multiplier par la construction de chemins de fer et de lignes électriques, par la réduction des droits qui s'opposent aux échanges et par l'adoption des mêmes lois commerciales. Dans les affaires contemporaines, on observe ainsi deux courans allant en sens contraires, l'un vers l'hostilité et la lutte, l'autre vers l'harmonie et la paix. Parmi les faits pacifiques qui ont pour résultat de favoriser les relations internationales, on peut signaler le mouvement qui se produit de tant de côtés divers pour arriver à un système commun de poids, de mesures et de monnaies. L'union monétaire entre tous les peuples, si on parvenait à l'établir, constituerait un des plus heureux progrès de notre époque. On n'en est pas aussi éloigné qu'on aurait pu le croire naguère, et ce qui n'était considéré, il y a peu d'années, que comme une chimérique utopie (1) pourrait avant peu se transformer en réalité. La conven-

(1) Déjà au XVI[e] siècle, dans l'enthousiasme de la rénovation qui semblait alors devoir transformer le monde, cet idéal de fraternité universelle fut entrevu par un homme de bien que l'esprit d'union qui est dans l'Évangile rendait pour ainsi dire prophète. M. Reeve rappelait récemment dans l'*Edinburgh Review* ces quatre vers si remarquables du landgrave de Hesse :

Hätten wir alle einen Glauben,
Gott und Gerechtigkeit vor Augen,
Ein Gewicht, Maass, Munz und Geld,
Dann stünde es besser in dieser Weld.

« Si tous les hommes, élevant leurs regards vers Dieu et vers la justice, avaient mêmes

tion monétaire conclue récemment entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique a fixé l'attention des autres nations. Les États-Unis, l'Angleterre surtout, ont été frappés des avantages qui en résulteront pour les pays qui désormais auront le même instrument de circulation, le même intermédiaire des échanges. Des économistes pratiques, des hommes spéciaux se sont mis à chercher par quels moyens l'on pourrait former une confédération monétaire universelle. Ce sont ces vues que nous voudrions faire connaître, afin de montrer comment il serait possible de les réaliser.

I.

De nombreuses raisons, que le mouvement économique de notre temps rend chaque jour plus pressantes, semblent réclamer l'adoption d'un instrument d'échange international, circulant partout et consacrant la communauté d'intérêts qui relie tous les peuples. D'abord il en résulterait une grande commodité pour les voyages à l'étranger. Le nombre de ceux qui franchissent chaque année les frontières de leur pays est déjà très considérable, et il augmentera sans cesse à mesure que les relations commerciales se développeront et que les tarifs des chemins de fer seront réduits. Autrefois les riches seuls voyageaient; aujourd'hui toutes les classes de la société, les ouvriers même, vont au dehors, attirés par l'intérêt ou par l'agrément. Or pour tout le monde, pour cette dernière catégorie de voyageurs surtout, c'est un grand ennui et fréquemment aussi un dommage d'argent que d'être obligé de se servir d'une monnaie étrangère dont on ignore la valeur exacte. La perte du change peut être assez minime, mais elle est particulièrement désagréable à subir. En outre l'absence d'une monnaie commune cause à chaque instant des froissemens qui irritent le voyageur contre les populations dont il traverse le territoire. En Allemagne par exemple, quand il faut passer en un jour du thaler au florin du Rhin, du florin du Rhin au florin d'Autriche, du silbergros au kreutzer, on ne peut se défendre d'un mouvement d'impatience d'autant plus vif qu'il est bien difficile d'échapper aux petites voleries

croyances, mêmes poids, mesures et monnaies, tout irait bien mieux dans ce monde. » Simon Stevin, de Bruges, cet ingénieux précurseur des hautes mathématiques, l'inventeur d'un système complet de numération décimale applicable aux poids, mesures et monnaies, indique le moyen de réaliser la réforme monétaire dans son curieux traité intitulé *la Disme enseignant facilement à expédier par nombres entiers, sans rompus, tous comptes se rencontrant aux affaires des hommes.* Dans ses tables d'intérêts (en flamand *Tafelen van interest*), il donnait déjà en 1582 la première application des fractions décimales, et aujourd'hui, en 1867, après deux siècles de progrès en tout genre, ni l'Angleterre ni l'Allemagne ne sont encore parvenues à adopter ce système si commode et si parfait, vainement réclamé par tous les hommes d'affaires.

auxquelles vous exposent ces fréquens changemens de monnaie. Qui a voyagé de l'autre côté du Rhin sans entendre de fréquentes récriminations à ce sujet? Ce sont là des misères, dira-t-on peut-être, auxquelles l'économiste ne peut prêter attention; *de minimis non curat prætor*. Les pertes d'argent qui en résultent sont de peu d'importance sans doute, mais l'irritation qu'elles occasionnent, les préjugés hostiles qu'elles entretiennent, nuisent plus qu'on ne le croit aux bons rapports des nations entre elles. N'a-t-on pas vu naguère la presse de l'Angleterre et celle de la Prusse se renvoyer les accusations les plus irritantes et enflammer les susceptibilités nationales à propos d'une altercation survenue entre un touriste anglais et un garde-convoi prussien? Sous bien des rapports, les peuples sont encore de grands enfans, et rien n'est indifférent de ce qui peut faciliter leurs relations et supprimer des occasions de froissemens et de malentendus. Ce n'est pas un minime résultat obtenu par la récente convention monétaire, d'avoir permis au voyageur de parcourir la Belgique, la France, la Suisse, l'Italie, et de se rendre des bouches de l'Escaut au pied de l'Etna en se servant partout de la même monnaie.

La solidarité chaque jour plus étroite des différens marchés monétaires trouverait aussi un utile auxiliaire dans l'emploi d'un même agent de la circulation. Il en était autrefois des métaux précieux comme du blé. Chaque nation, cantonnée dans son égoïsme, s'efforçait d'en conserver pour elle-même un large approvisionnement, au risque d'augmenter la détresse du voisin. Comme tous agissaient de même, chacun était atteint à son tour bien plus rudement que si le surplus relatif des uns était venu alternativement compenser le déficit dont souffraient les autres. Aujourd'hui les barrières se sont abaissées. L'argent et le blé peuvent se diriger vers les marchés où les attirent la demande et l'appât des hauts prix. Il est bon que rien ne vienne arrêter ce mouvement naturel vers l'équilibre et l'égalité. L'eau se précipite dans les creux pour se mettre partout au même niveau; de même tous les produits tendent à quitter les endroits où ils abondent pour se diriger vers ceux où ils font défaut. L'adoption d'une monnaie internationale favoriserait ce mouvement dont les deux parties profitent. L'argent, obéissant à l'action du change comme les marées à l'influence des astres, tend à affluer là où l'appelle l'élévation du taux de l'intérêt; mais, dans ses va-et-vient de flux et de reflux, il rencontre un obstacle qui naît de la diversité des types et des étalons monétaires. Dans le pays d'origine, la monnaie a une puissance d'acquisition égale à sa valeur nominale; à l'étranger, elle ne vaut plus que comme marchandise. Il y a donc généralement une perte à subir lorsque l'on exporte du numéraire, et cette perte constitue

une entrave à la facilité des transactions. Quand il faut passer d'un pays à étalon d'or dans un pays à étalon d'argent, comme d'Angleterre en Allemagne, les transports de numéraire souffrent une difficulté plus grande encore, parce que le rapport de valeur établi entre les deux métaux précieux n'est pas le même dans les deux pays. M. Goschen (1) a très bien montré que dans ce cas une différence d'intérêt de 3 à 4 pour 100 ne suffit pas toujours pour appeler l'argent sur la place où il fait défaut. Afin de diminuer l'intensité des crises monétaires, il serait donc désirable qu'un instrument de circulation international fût adopté partout. Il pourrait affluer sans obstacle, librement, comme l'élément liquide, vers les endroits qui en auraient le plus besoin.

Je n'ignore pas que tout échange ne donne pas lieu à un paiement de valeur égale en monnaie. J'ai eu l'occasion de rappeler dans la *Revue* (2) comment les échanges internationaux se règlent en très grande partie au moyen de la lettre de change; mais néanmoins l'excédant des importations sur les exportations, qui résulte du défaut d'équilibre dans la balance commerciale, doit se solder en argent, et à mesure que les relations des peuples se multiplient et que le commerce prend des proportions plus colossales, ces excédans, chaque année variables, deviennent plus importans. Il est donc à désirer que la même monnaie puisse servir à régler ces différences, tantôt au profit de tel pays, tantôt au profit de tel autre.

Il est enfin un caractère du mouvement économique contemporain qui appelle également une réforme monétaire. Le capital est devenu cosmopolite. Le génie industriel des nations de l'Europe occidentale ne se contente plus d'exploiter le fonds productif de la patrie; il s'aventure au loin pour faire valoir les ressources immenses et jusqu'à présent négligées des pays moins avancés. Il se transporte partout en Europe et au-delà des mers, emportant avec lui le capital nécessaire pour construire des chemins de fer, ouvrir des mines, fonder des banques, améliorer l'agriculture, percer les isthmes, établir des irrigations, en un mot entreprendre les travaux les plus divers en Autriche, en Italie, en Espagne, en Russie, en Turquie, aux Indes, au Brésil, dans le monde entier. Toutes ces contrées, impatientes de tirer profit de leurs avantages naturels, offrent un intérêt très élevé qui détourne l'épargne des placemens moins rémunérateurs dont on se contentait autrefois. Ces opérations à l'étranger ont donné lieu à bien des mécomptes, mais elles sont la conséquence d'un mouvement économique qui continuera

(1) *Théorie des Changes étrangers,* par M. G. Goschen, membre du parlement, traduction de M. Léon Say.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er et du 15 janvier 1865, *les Crises commerciales.*

d'entraîner au dehors les capitaux surabondans. Or, pour transporter ces capitaux dans les pays où ils sont réclamés, et où, bien utilisés, ils peuvent enrichir à la fois le prêteur et l'emprunteur, il faut du numéraire. Si ce numéraire était émis d'après un type uniforme et une valeur égale, il est certain que la circulation du capital d'un pays dans un autre deviendrait aussi facile qu'il l'est maintenant dans le cercle des frontières de chaque nation (1).

Nous n'insisterons pas davantage pour montrer l'utilité que présenterait une monnaie internationale; quoi qu'on en ait dit, elle est si évidente que la plupart des peuples adopteraient la réforme, si elle pouvait s'accomplir sans trop déranger les habitudes anciennes et sans léser les droits acquis. La convention monétaire du 23 décembre 1865, intervenue entre la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse, offre à ce sujet un précédent qui mérite d'être étudié. Comme on l'a reconnu en Angleterre, ce traité, qui ne règle qu'un intérêt purement économique, est néanmoins un de ceux qui répondent le plus exactement aux tendances de notre époque, parce qu'il consacre et favorise l'union fraternelle des peuples.

La convention qui a donné une même monnaie à un groupe de 68 millions d'hommes est sortie, comme toutes les choses appelées à durer, de la nécessité des circonstances. Parmi les états qui entourent la France, il en est trois qui avaient adopté le système monétaire français, l'Italie, la Belgique et la Suisse. Ce système admet, comme on le sait, un double étalon, c'est-à-dire que tout débiteur peut payer son créancier en monnaie d'or ou en monnaie d'argent à son choix. Dans les pays à étalon unique, cette faculté n'existe pas. Ainsi en Angleterre tout paiement excédant 2 livres sterl. (50 francs) doit se faire en monnaie d'or. En Hollande, en Allemagne, pays à étalon d'argent, ce métal a seul le privilége du cours légal illimité. Pour assurer la circulation simultanée de l'or et de l'argent, la loi française avait établi un rapport fixe de valeur entre les deux métaux. Ce rapport, exprimé par les chiffres 1 à 15 1/2, était celui qui existait en l'an XI quand la loi fut votée. D'après cette loi, dont le principe est encore en vigueur maintenant, on peut s'acquitter d'une dette de 200 fr. en livrant soit 64g,51 d'or, soit 1 kilogramme d'argent, monnayés de façon à contenir 9 dixièmes de métal pur et 1 dixième d'alliage, c'est-à-dire au titre de 900 mil-

(1) Déjà, comme l'a fait remarquer M. Horn, le franc est adopté comme monnaie internationale pour le tarif des dépêches électriques. Autre fait du même ordre qui indique aussi le besoin d'une monnaie commune, et qui prouve avec quelle facilité elle s'introduirait : le capital et les intérêts des obligations créées en Russie, en Italie, en Espagne, en Turquie, sont déclarés payables en différentes monnaies dont l'équivalence est fixée d'une manière seulement approximative, la livre sterling étant comptée à 25 francs, le rouble à 4 francs, etc.

lièmes de fin. De ce choix que le système du double étalon laisse au débiteur de se libérer tantôt avec de l'or, tantôt avec de l'argent, sont nées les difficultés auxquelles la convention monétaire du 23 décembre 1865 a essayé de porter remède. Il n'est pas difficile de comprendre comment elles se sont produites. C'est en vain que la loi déclare que 1 kilogramme d'or vaut 15 kilogrammes 1/2 d'argent. La valeur relative de ces deux métaux dépend des quantités qui en sont produites et consommées, offertes et demandées. Avant la découverte des *placers* de l'Australie et de la Californie, l'or valait plus de 15 fois 1/2 l'argent. Il en résultait qu'en France l'argent était le seul agent de la circulation. Les pièces d'or étaient une monnaie de luxe, une marchandise qu'on achetait en cas de besoin chez les changeurs en payant une prime de 5 à 10 par 1,000. Tous les paiemens se faisaient en écus de 5 francs. Quand l'or de l'Australie et de la Californie arriva sur le marché européen par afflux annuel d'environ 1/2 milliard, le rapport de valeur entre les deux métaux se modifia peu à peu en faveur de l'argent, qui commença de faire prime, d'autant plus qu'il était très recherché à cette époque pour payer les marchandises de l'Indo-Chine, dont l'importation en Europe augmentait rapidement. Il y eut dès lors, pour les négocians en métaux précieux, une opération très fructueuse à faire dans tous les pays à double étalon. Au moyen de 1 kilogramme d'or transformé en napoléons à la Monnaie, ils achetaient 15 kilogrammes 1/2 d'argent en pièces de 5 francs, et, comme sur le marché extérieur ces 15 kilogrammes 1/2 d'argent valaient plus que le kilogramme d'or, la différence constituait leur bénéfice. Ils ne prirent d'abord que les pièces les moins usées, parce qu'elles contenaient le plus de métal fin, mais de 1856 à 1859 la demande d'argent pour l'Inde devint si intense et la prime si forte, que presque toutes les pièces d'argent furent enlevées, même celles de 1 franc et de 1/2 franc, que le *frai*, c'est-à-dire l'usure, n'avait pas trop réduites. De 1852 à 1860, les relevés de la douane constatent que plus de 1 milliard 1/2 d'argent s'écoula de la France, remplacé par 2 milliards 1/2 d'or.

La France et les pays qui avaient le même système monétaire étaient devenus un vaste et productif *placer* d'argent qu'on exploitait au profit de l'extrême Orient. Ce courant métallique, qui depuis la plus haute antiquité se dirige toujours en sens inverse du soleil, d'occident en orient, avait pris à cette époque un caractère particulier : il apportait l'or en Europe et en emportait l'argent. C'est alors que, au grand effroi de certains économistes et à la satisfaction non moins grande du public, se produisit cette révolution monétaire qui substitua dans nos mains au lourd et encombrant écu de 5 francs les élégantes et portatives pièces d'or.

Parmi les états à double étalon, plusieurs essayèrent d'échapper à la perte que leur faisait subir la substitution du métal déprécié, l'or, au métal recherché, l'argent. Pour y parvenir, il n'y avait qu'un moyen : c'était d'enlever à l'or la qualité de monnaie, afin de l'empêcher de pénétrer dans la circulation. C'est la mesure qu'adopta d'abord la Hollande, mue par des raisons théoriques, avant même que l'affluence de l'or californien fît sentir ses effets. La Belgique en 1850, la Suisse bientôt après, démonétisèrent l'or à leur tour, et adoptèrent comme unique étalon le franc d'argent, c'est-à-dire une pièce contenant 4 grammes 1/2 de métal fin et 1/2 gramme d'alliage. Cette mesure, conforme à la rigueur des principes économiques, réussit en Hollande, où on avait un système monétaire spécial basé sur le florin des Pays-Bas; mais elle échoua en Belgique et en Suisse, parce que les populations, habituées à une communauté monétaire complète avec la France, ne purent se décider à repousser de la circulation le napoléon d'or, en vain frappé d'interdiction légale. L'or étant ainsi reçu par les particuliers et repoussé par les caisses de l'état, il en résulta des embarras si sérieux et des réclamations si vives, que la Suisse en 1860 et la Belgique en 1861 furent obligées de revenir malgré elles au système du double étalon. Pour faire réussir leur tentative, ces deux pays auraient dû rompre complétement avec le système français. Il était bien difficile de conserver toutes les dénominations de ce système et de faire repousser par le public les pièces d'or qui les représentaient, surtout en présence de l'immense commerce fait avec la France. L'or, triomphant partout, devint donc l'instrument principal des échanges.

Nul probablement ne se serait plaint de cette révolution métallique qui substituait une monnaie commode et légère à une monnaie qui rappelait par trop celle de Sparte, si l'écoulement de l'argent n'avait pas entraîné aussi les petites pièces de 1 franc et de 1/2 franc, qui sont indispensables pour payer les salaires et pour opérer les achats de ménage. Il ne restait donc dans la circulation, en fait de petites pièces, que celles usées au point d'avoir perdu jusqu'au dixième de leur poids, et dont les empreintes avaient disparu. Encore étaient-elles en quantité insuffisante. Dans plus de la moitié des départemens français, des plaintes très vives s'élevèrent à ce sujet, et les industriels du département du Nord, pour payer leurs ouvriers le samedi, étaient obligés de faire venir de Belgique la petite monnaie, qui leur faisait complétement défaut. A cet état de choses si gênant, il fallait un remède. Ce remède était indiqué par l'exemple de l'Angleterre, qui en 1816 avait abaissé le titre de sa monnaie d'argent, décrétant en même temps qu'elle ne devait plus être reçue obligatoirement pour une somme supérieure à 2 liv.

sterling. La France et les pays où le système français était en vigueur n'avaient pas le choix, car il eût été inutile de frapper des pièces à l'ancien titre : aussitôt sorties du balancier, elles auraient été exportées, la rectitude du poids appelant la spéculation par l'appât d'un bénéfice assuré.

La Suisse fut la première à adopter la mesure, devenue inévitable, de réduire la petite monnaie d'argent à l'état de billon. Par la loi du 31 janvier 1860, elle abaissa le titre de ses pièces de 1, de 2 fr. et de 50 centimes de 900 à 800 millièmes de fin. En 1862, l'Italie l'imita, mais elle s'en tint au titre de 835 millièmes. La France, par la loi du 25 mai 1865, s'arrêta au même titre, mais ne l'appliqua qu'aux pièces de 50 et de 20 centimes. Les trois états avaient respecté l'écu de 5 francs. La Belgique seule était restée fidèle au système monétaire de l'an XI. Il en résultait qu'elle ne pouvait battre de petite monnaie, et qu'elle était réduite à se servir des pièces de plus en plus usées que le commerce des métaux précieux dédaignait comme trop avilies. C'est pour obvier à cette situation sans issue que le gouvernement belge fit, dans le courant de l'année 1865, des ouvertures au gouvernement français, afin d'arriver à une convention monétaire basée sur une réforme de l'ancien système faite de commun accord. Ces ouvertures furent bien accueillies à Paris, et la France proposa de réunir une commission internationale chargée de rechercher quelles seraient les meilleures conditions de fabrication et de circulation des monnaies en France, en Italie, en Belgique et en Suisse. Cette proposition devait être bien reçue, car ces quatre pays, ayant une législation monétaire sortie d'une source commune et entretenant d'importantes relations commerciales, devaient désirer l'adoption d'un intermédiaire commun des échanges. Par suite des lois nouvelles, le franc, conservé comme unité monétaire, ne représentait plus la même valeur dans les différens pays où il circulait. Ainsi le kilogramme d'argent monnayé en pièces divisionnaires, qui en Belgique devait encore contenir 900 grammes de métal fin et valoir 200 francs, n'en renfermait plus que 835 en France et en Italie, avec une valeur de 185 francs 55 centimes, et 800 grammes en Suisse, ne valant que 177 francs 77 centimes. Aussi les pièces suisses avaient-elles été proscrites des caisses publiques des autres états.

Les commissaires internationaux se réunirent à Paris dans l'hôtel du ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Parieu, vice-président du conseil d'état, le 20 novembre 1865. Tous étaient pénétrés de l'importance du but à atteindre et autorisés à se faire des concessions réciproques. Chacun des quatre gouvernemens avait choisi des hommes parfaitement au courant de la question qu'il s'agissait de traiter. C'était pour la France M. de

Parieu et M. Pelouze, président de la commission des monnaies, assistés de MM. Herbet et Julien; pour l'Italie M. Artom, conseiller de légation, et M. Pratolongo, chef de division au ministère de l'agriculture et de l'industrie; pour la Suisse M. Kern, envoyé plénipotentiaire de la confédération, et M. Feer-Herzog, membre du conseil national; enfin pour la Belgique M. Fortamps, directeur de la Banque de Belgique, et M. Kreglinger, commissaire du gouvernement belge près la Banque nationale. Nous aimons à reproduire ces noms parce qu'ils se rattachent à un acte qu'un journal spécial anglais, l'*Economist*, a pu appeler avec raison l'une des conventions internationales les plus importantes de notre époque. Les procès-verbaux des cinq séances de la commission méritent d'être consultés. Ils montrent avec quelle facilité les nations parviennent à s'entendre quand, oubliant de mesquines susceptibilités, elles ne consultent que leur véritable intérêt. On peut y voir aussi comment, en réglant dans le même esprit d'autres questions économiques, les peuples arriveraient à constituer cette confédération des états unis d'Europe qui assurerait la paix et produirait un accroissement de bien-être semblable à celui dont s'enorgueillissent les États-Unis d'Amérique.

Il est important de connaître les principales dispositions de la convention du 23 décembre 1865, car ce sont celles qui règlent actuellement la circulation monétaire dans les quatre états qui ont pris part au traité. Et d'abord, constatons-le avec regret, le principe du double étalon a été maintenu, contrairement à l'opinion unanime des commissaires, afin de ne pas soulever l'opposition des chambres françaises, qui n'étaient point prêtes encore, assurait M. de Parieu, à abandonner le système de l'an XI. Les commissaires belges avaient insisté vivement pour l'adoption de l'étalon unique d'or, et les représentans de l'Italie et de la Suisse les avaient appuyés. M. de Parieu, à en juger par ses écrits sur la question, semble être du même avis. C'est à tort, croyons-nous, qu'on a craint l'hostilité du corps législatif en France. La mesure, clairement exposée et résolûment défendue par le gouvernement, aurait été votée sans difficulté.

D'après les termes de la convention l'étalon d'or est représenté par des pièces de 20, de 10 et de 5 fr., l'étalon d'argent par l'écu de 5 fr., qui conserve son ancien titre. Les pièces de 2 fr., de 1 fr. et de 50 cent. sont réduites à l'état de billon par l'abaissement du titre à 835 millièmes de fin. La Suisse jouit d'un délai qui s'étend jusqu'en 1878 pour retirer de la circulation la monnaie d'appoint qu'elle a fabriquée au titre de 800 millièmes. En attendant, ses pièces seront reçues sur le même pied que celles des autres états. La quantité maximum de monnaie d'appoint que chaque pays peut

émettre est en raison de la population qu'il aura à l'expiration du traité, c'est-à-dire au 1er janvier 1880, à en juger d'après la moyenne de l'accroissement précédent : elle est fixée à 6 fr. par habitant, de manière que la part de la France s'élève à 239 millions, celle de l'Italie à 141 millions, celle de la Belgique à 32 millions, enfin celle de la Suisse à 17 millions. Il fallait limiter l'émission de la nouvelle monnaie d'appoint, parce que, sa valeur intrinsèque étant inférieure à sa valeur nominale, la fabrication donne un bénéfice que l'un des contractans aurait pu vouloir accaparer en inondant le territoire de l'union de ces pièces de bas aloi.

Il était aussi nécessaire d'enlever au débiteur le droit de se libérer au moyen d'une monnaie qui n'est plus que du billon. C'est pourquoi l'article 6 de la convention porte que les particuliers ne peuvent être astreints à recevoir en paiement des pièces d'appoint que jusqu'à concurrence d'une somme de 50 francs, chiffre emprunté à l'Angleterre; mais chaque état est tenu de les accepter dans ses caisses sans limitation de quantité. Pour assurer la circulation des monnaies d'appoint des autres états, les caisses publiques les prennent jusqu'à concurrence de 100 francs, et d'autre part, chacun des gouvernemens contractans s'engage à retirer les pièces divisionnaires qu'il a émises et à les échanger contre valeur égale en monnaie courante d'or ou d'argent. Ces mesures sont parfaitement conçues : elles transforment les pièces d'appoint en une sorte de monnaie fiduciaire ou, si l'on veut, de billet de banque métallique, remboursable à vue. Toute dépréciation par excès d'émission est ainsi prévenue, car, s'il s'en manifestait une, le public réclamerait le remboursement des pièces dépréciées, qui seraient par suite expulsées de la circulation jusqu'à ce que la quantité en fût réduite au niveau des besoins. Les états de l'union ont intérêt à connaître les résultats de la convention : un article spécial y a été introduit à cet effet. En vertu de cet article, les gouvernemens contractans se communiqueront annuellement la quotité de leurs émissions de monnaies d'or et d'argent, l'état du retrait et de la refonte de leurs anciennes monnaies. Ils se donneront également avis de tous les faits qui se rapportent à la circulation réciproque de leurs espèces d'or et d'argent. Ces stipulations de confraternité internationale n'annoncent-elles pas l'aube d'un âge meilleur où la confiance et la bonne entente remplaceront les sentimens de défiance et d'hostilité qui divisent encore trop souvent les peuples? Enfin, pour que la convention puisse se généraliser, il est stipulé que tout état qui en acceptera les obligations et qui adoptera le système monétaire de l'union pourra en faire partie. Déjà l'état pontifical s'est décidé à entrer dans cette voie, et la Roumanie s'apprête à en faire autant. Il reste à examiner maintenant comment on pourrait obte-

nir l'adhésion des autres pays et principalement de l'Angleterre, avec qui l'union fait un commerce si considérable et chaque année croissant.

II.

La monnaie anglaise est basée non point sur le système décimal, mais sur un système duodécimal imparfaitement appliqué. L'unité monétaire est la livre sterling ou *sovereign*, qui se divise en 20 *shillings* valant chacun 12 *pence*. Depuis 1824, la question de la réforme de la monnaie anglaise sur la base du système décimal n'a pas cessé d'être agitée. Un nouveau système, connu sous le nom de *pound and mil scheme*, a été à diverses reprises introduit au parlement. En 1854, une association, la *Decimal Association*, s'est constituée sous la présidence d'un membre du parlement mort depuis, M. William Brown, pour faire apprécier au public les avantages du système décimal. La réforme consisterait à diviser la livre en 10 *florins*, chaque florin valant 2 shillings et se subdivisant en 100 *mils*. Le *mil* formerait ainsi la millième partie du souverain, et équivaudrait à un demi-sou français, soit 2 centimes 1/2. Les adversaires de ce système n'en contestent pas la supériorité, mais ils prétendent qu'on ne doit pas toucher légèrement à l'instrument des échanges auquel se rattachent toutes les notions de valeur et toutes les transactions. Le congrès de statistique réuni à Londres en 1860 et à Berlin en 1863 s'est prononcé en faveur d'une monnaie internationale basée sur le système métrique. Enfin la convention du 23 décembre 1865, qui a constitué une union monétaire, — *münzverein*, comme disent très bien les Allemands, — comprenant un groupe de 68 millions d'âmes, a de nouveau appelé l'attention publique sur ce sujet en Angleterre, et la majorité des hommes compétens qui se sont occupés de la question se prononce très nettement en faveur d'une convention qui établirait un instrument d'échange commun et uniforme moyennant certaines concessions réciproques. Les recueils spéciaux se prononcent généralement dans le même sens, et M. Frederick Hendriks vient de publier à ce sujet un écrit très remarqué, où il indique les moyens de réaliser l'union monétaire entre l'Angleterre et les quatre états qui ont adopté le système français (1).

La distance qui sépare la monnaie anglaise de la monnaie française est bien minime (2). La livre sterling contient 60 milligrammes

(1) *Decimal coinage*, by Frederick Hendriks, 1866.

(2) La livre sterling pèse 7g,980, et, étant à 916 millièmes de fin, contient 7g,318 d'or pur et vaut 25 francs 20 cent. Une pièce d'or française de 25 fr. pèserait 8g,064, ou 84 milligr. de plus; mais, étant d'un titre moins élevé, — 900 millièmes de fin, — elle ne contiendrait que 7g,258 d'or pur ou 60 milligr. de moins.

d'or de plus que 25 francs d'or français, et cette minime quantité d'or ne vaut que 20 centimes. Vingt centimes de plus, voilà donc le seul obstacle à l'union monétaire de deux nations qui ont tant d'intérêt à se rapprocher. Remplacez dans le *sovereign* 60 milligr. d'or par 144 milligr. d'alliage, et l'union est accomplie. Pour apprécier combien cette différence est peu importante, il faut savoir qu'elle dépasse à peine la tolérance accordée par la convention du 23 décembre 1865 à l'imperfection de la fabrication et à l'usure, ou, pour employer le mot technique, au *frai*. La tolérance de fabrication est de 2 millièmes, soit 16 milligrammes par pièce de 25 francs, et la tolérance du *frai* est de 1/2 pour 100, soit encore 40 milligr. Donc la tolérance totale est de 56 milligr., c'est-à-dire qu'une pièce qui aurait perdu ce poids serait encore reçue en paiement. En appliquant cette disposition aux *sovereigns*, ils arriveraient, au bout de peu d'années de service, à ne valoir plus que 25 francs, sans qu'on eût besoin de les refondre, car ils perdent annuellement, d'après des expériences soigneusement contrôlées, environ 1 milligramme par gramme, soit 8 milligrammes par an. La tolérance pour le *frai* est en Angleterre de 54 milligr. valant 17 centimes. Il ne s'en faut donc que de 3 centimes qu'un certain nombre de souverains n'aient dès maintenant la valeur à laquelle il faudrait les abaisser pour arriver à la pièce internationale de 25 fr., et d'après M. Hendriks plusieurs déjà ne valent point davantage. Quant aux autres *souverains* qui ont encore leur poids réglementaire, l'abaissement du titre à 900 millièmes donnerait un bénéfice suffisant pour couvrir les frais de refonte.

Les rigoristes de l'économie politique attaqueraient probablement une semblable mesure en disant qu'elle aboutit à une spoliation de tous les créanciers et notamment de ceux de l'état; mais, comme le remarque M. Hendriks, le moindre impôt sur le revenu atteint les rentiers d'une façon bien plus sensible. On peut affirmer que nul ne songerait à réclamer. L'exemple de la réforme monétaire exécutée en Hollande en 1839 le prouve. A cette époque, la quantité d'argent pur contenu dans le florin fut abaissée de 9g,613 à 9g,450, soit de 3 centimes sur une valeur de 2 francs 11 centimes. C'est une réduction qui équivaudrait à environ 38 centimes par souverain, donc au double de celle que le royaume-uni devrait appliquer. Or si cette réduction s'est faite sans difficultés et sans réclamations dans un pays où toutes les questions financières sont traitées avec l'attention la plus scrupuleuse, on peut affirmer qu'il en serait de même en Angleterre.

Aux États-Unis, le congrès est disposé à adopter le système métrique et même le système monétaire français. Le dollar vaut ac-

tuellement 5 francs 18 centimes. Il faudrait donc lui faire subir une réduction de 18 centimes, c'est-à-dire presque 5 fois plus considérable que celle qui atteindrait le souverain anglais; mais cette réduction de la valeur de l'unité monétaire serait tout à fait insignifiante et inappréciable après un temps où l'excès d'émission du papier-monnaie a déprécié l'instrument des échanges du tiers et même de la moitié. Le nouveau dollar d'or équivaudrait exactement à 4 shillings anglais et la pièce de 5 dollars au nouveau souverain à 900 millièmes de fin. On arriverait ainsi à un instrument d'échange commun aux deux peuples anglo-saxons, qui font ensemble un chiffre d'affaires si considérable. Le dollar d'or valant 2 roupies pourrait devenir la monnaie de l'Inde anglaise, et contribuerait à restreindre les continuelles expéditions d'argent qu'exige maintenant le commerce avec l'Orient.

Bientôt sans doute les autres états civilisés demanderaient à faire partie d'une union qui embrasserait l'ouest de l'Europe, le sud de l'Asie et toute l'Amérique. L'Autriche, assure-t-on, est disposée à s'engager dans cette voie. Il lui serait facile d'entrer dans l'union, car son florin vaut environ 2 francs 48 cent. Ainsi 2 florins vaudraient notre pièce de 5 francs, à 4 centimes près. Elle n'a pas de monnaie d'or; il lui suffirait donc de battre des pièces de 2 et de 10 florins d'or identiques à celles de l'union. Elle pourrait aussi abaisser légèrement le titre de la monnaie d'argent de façon à rentrer dans les conditions de la convention. D'autre part l'union reviendrait peut-être à la pièce belge de 2 francs 50 centimes, qui alors correspondrait exactement au florin autrichien. Puisque l'Autriche doit passer du régime d'un papier-monnaie déprécié aux paiemens en espèces, un changement lui serait facile. L'assimilation du thaler prussien présenterait des difficultés plus grandes; mais le napoléon d'or circule déjà en grande quantité en Allemagne, et les avantages qu'il présente sont si appréciés qu'un congrès d'économistes de ce pays en a récemment recommandé l'adoption, de sorte que même de ce côté on pourrait espérer un rapprochement. En Espagne, nous trouvons le doublon de 100 réaux valant 25 francs 84 centimes. Ici encore il faudrait opérer une réduction à peu près aussi importante que pour le dollar américain. L'Espagne n'aurait qu'à suivre l'exemple de ses anciennes colonies de l'Amérique du Sud, le Chili, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, qui ont tout simplement introduit chez elles la pièce de 5 francs divisée en 100 centimes. Le réal serait ramené à 25 centimes, et 4 réaux vaudraient 1 franc. L'Espagne pourrait ainsi accepter facilement la convention du 23 décembre dans toutes ses parties. Ses relations d'affaires avec la France et même ses transactions inté-

rieures y trouveraient un grand avantage, car actuellement l'écu de 5 francs circule abondamment de l'autre côté des Pyrénées, quoiqu'il ne corresponde pas exactement aux valeurs de compte du pays. Le Portugal pourrait aussi entrer dans l'union en abaissant la valeur de l'unité monétaire. Le *milreis* portugais vaut depuis 1856 5 francs 60 centimes; il faudrait le ramener au taux du dollar d'or. La Russie même est moins éloignée du système français que l'Espagne et le Portugal. La *demi-impériale* de 5 roubles vaut 20 francs 66 centimes. En enlevant au rouble pour 13 centimes de métal fin, la *demi-impériale* équivaudrait au napoléon d'or. La Russie étant réduite comme l'Autriche à une monnaie de papier notablement dépréciée, cette réduction pourrait s'accomplir sans apporter aucun trouble dans les transactions et sans même que personne s'en aperçût. Pour le moment, ce ne serait qu'une réforme théorique; mais elle porterait des fruits quand la Russie reprendrait les paiemens en argent.

La réduction plus ou moins forte que la plupart des gouvernemens devraient faire subir à leur unité de compte ne peut être considérée comme un obstacle. Là où elle serait légère, personne ne s'en plaindrait. En très peu de temps, la nouvelle monnaie de l'union remplacerait l'ancienne. Les réductions opérées dans ces dernières années en Hollande, aux États-Unis, dans les républiques espagnoles, n'ont soulevé aucune difficulté. En Italie, la *livre* piémontaise, c'est-à-dire le franc, s'est naturalisée avec une étonnante rapidité dans toute la péninsule. Les anciennes pièces d'or du Piémont circulaient en France sur le même pied que les napoléons. Dans les pays où la réduction aurait une importance véritable, comme en Portugal, il conviendrait, pour ne pas léser les créanciers, d'établir un tarif de conversion de la monnaie ancienne en monnaie nouvelle, tarif qui servirait de base au paiement des dettes antérieures à la réforme. C'est ce qu'on a fait en France lorsqu'on a substitué le franc à la livre. De cette manière les exigences les plus rigoureuses seraient satisfaites.

Il est une autre objection qu'on a soulevée en Angleterre. Comme on y attache un grand prix à la perfection du monnayage, on a dit qu'il serait imprudent d'admettre dans la circulation des pièces fabriquées d'après des procédés moins rigoureux que ceux usités à la Monnaie britannique. A cette objection, il y a d'abord à répondre que les pièces d'or françaises ne sont pas moins bien fabriquées que les *souverains* anglais, et ensuite qu'il y a un remède fort simple au danger qu'on signale. Il est facile de vérifier le titre des pièces émises par les différens états de l'union. Celles fabriquées par l'un d'eux étant reconnues imparfaites, il serait averti d'avoir

à donner plus de soin au monnayage. S'il ne voulait ou ne pouvait pas se conformer aux prescriptions de la convention, il serait exclu de l'union, et ses pièces frappées d'interdit. Un article formel serait adopté à cet effet.

III.

Nous avons indiqué les concessions que devraient faire les pays étrangers en modifiant la valeur de leur unité monétaire. La France de son côté devrait se décider à en faire une, très importante il est vrai, mais réclamée à la fois et par ses alliés et par la grande majorité des économistes. Il faudrait qu'elle renonçât franchement au système du double étalon pour adopter le système anglais de l'étalon unique d'or. Sans doute l'union monétaire peut s'établir au moyen des pièces d'or internationales, chaque pays restant libre de traiter l'argent comme monnaie de compte ou comme billon; mais l'intérêt même de la France lui commande de renoncer spontanément au double étalon. Ce système, je le sais, est encore défendu par des écrivains dont l'autorité est grande et qui font valoir des argumens très sérieux. D'abord, disent-ils, quand un pays a les deux métaux pour agens de la circulation, toutes choses égales d'ailleurs, il sera toujours mieux fourni de monnaie. L'or devient-il rare, restera l'argent; l'argent au contraire gagne-t-il en valeur, et par suite s'exporte-t-il, l'or viendra le remplacer. Il s'établira ainsi une sorte de compensation. Les prix hausseront, il est vrai, d'une manière plus sensible au bout d'un certain temps, parce que le double étalon est plus exposé à s'avilir, mais ils seront moins sujets à ces fluctuations brusques que la rareté du métal privilégié leur imprime dans les états à étalon unique. Dans sa remarquable déposition devant la commission d'enquête au sujet des banques, déposition qui forme un traité complet de la matière si difficile de la circulation, M. Wolowski s'est servi d'une image qui rend bien compte de l'avantage relatif du double étalon. Il le compare au pendule des horloges de précision qu'on fait aussi de deux métaux, afin que, l'inégale dilatation des deux corps faisant compensation, le mouvement soit plus régulier.

On a dit encore qu'avec l'emploi simultané de l'or et de l'argent les banques pouvaient mieux défendre leur encaisse et échapper ainsi à la nécessité d'élever le taux de l'escompte. Est-ce l'or que le commerce veut exporter? La banque ne paie ses billets qu'en argent. Est-ce au contraire l'argent? Elle ne donne que de l'or. Nous n'examinerons pas ici ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces deux argumens. Cela exigerait une analyse longue et délicate; mais, même

en les admettant, il n'en reste pas moins certain que les inconvéniens du double étalon l'emportent incomparablement. Locke en avait déjà signalé le principal avec une précision qu'on s'étonne de rencontrer à une époque où les questions économiques étaient encore si peu élucidées. « Deux métaux tels que l'or et l'argent, dit-il, ne peuvent servir au même moment, dans le même pays, de mesure dans les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit toujours la même et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des matières qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait pour mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » Il serait difficile de mieux dire. Qu'on nous permette un exemple qui rendra plus frappante l'idée si juste de Locke. Prenez un cube de fer et un cube de tourbe, qui à un moment donné pèsent tous les deux 1 kilogramme, et déclarez-les également étalon de poids; qu'en résultera-t-il? C'est que le marchand se servira alternativement de l'un et de l'autre poids, suivant l'état hygrométrique de l'atmosphère. S'il fait humide, il prendra le kilo de fer; mais du moment que la sécheresse de l'air aura diminué le poids de la tourbe, il emploiera cet étalon, afin de livrer une moindre quantité de ses marchandises. Le double étalon a donc pour effet de permettre au débiteur de faire une banqueroute partielle en livrant toujours la monnaie qui a le moins de valeur.

Le double étalon est une contre-vérité; il est sans cesse démenti par la nature des choses. La loi prétend établir entre l'or et l'argent le rapport fixe de 15 1/2 à 1, et ce rapport n'existe presque jamais, parce qu'entre deux marchandises il n'y a pas de relation immuable. Toutes les valeurs sont sujettes à de constantes variations. Dans l'antiquité, l'or ne valait que 10 ou 12 fois l'argent, et dans l'extrême Orient il en est encore de même. Avant la découverte des *placers* australiens et californiens, la valeur de l'or était à celle de l'argent comme 15 3/4 est à 1, puis elle est tombée à 15 1/4; aujourd'hui elle tend de nouveau à se relever. Le système monétaire est donc constamment en contradiction avec les faits. De là résulte qu'il n'est qu'une fiction : le but qu'on poursuit n'est point atteint. Jamais l'or et l'argent n'ont circulé en même temps d'une façon régulière quand les deux métaux étaient déclarés étalon, — *legal tender*, — c'est-à-dire lorsqu'on pouvait s'acquitter de toute dette soit avec de l'or, soit avec de l'argent. Toujours la monnaie dépréciée a seule été maintenue dans la circulation. Tout débi-

teur livre la monnaie qui a le moins de valeur, et les commerçans en métaux précieux, quand l'argent est rare et fait prime, ont intérêt à acheter les pièces faites de cette matière en les payant au moyen de pièces d'or, et à faire l'opération inverse quand c'est l'or qui a le plus de valeur. L'histoire des monnaies dans tous les pays prouve que cette spéculation a toujours été pratiquée. En Angleterre, pendant le XVIIIe siècle, l'or, étant évalué trop haut par la loi, resta seul dans la circulation; l'argent, qui relativement avait une plus grande valeur commerciale, était exporté. En France, depuis l'an XI jusque vers 1848, ce fut le contraire. La valeur légale de l'or étant inférieure à sa valeur réelle, l'argent faisait l'office d'intermédiaire général des échanges; mais aussitôt que l'or s'avilit par la production des nouvelles mines, il afflua, remplaçant l'argent qui valait plus que le taux légal. Ainsi donc il n'y a jamais qu'un seul métal qui serve d'agent à la circulation, et c'est toujours le plus déprécié.

Avec le double étalon, la commune mesure des valeurs, qui est la monnaie, est exposée à une double chance de dépréciation. Lorsqu'un accroissement dans la production fait baisser l'or, aussitôt l'or s'introduit dans le pays, et l'étalon est déprécié. Lorsque la même circonstance se présente pour l'argent, ce métal prend la place de l'or, et une nouvelle dépréciation se produit. Ainsi instabilité de tout le système, base contraire à la réalité des faits, impossibilité de maintenir les deux métaux dans la circulation, double chance de dépréciation, tels sont les vices qui doivent faire rejeter le double étalon. La convention du 23 décembre l'a maintenu en conservant l'écu de 5 francs à 900 millièmes de fin. C'est un grand danger pour l'avenir. C'est par là que le système de l'union est exposé à périr. C'est comme l'amorce d'une pompe aspirante au moyen de laquelle, à un moment donné, on pourra enlever toute la monnaie d'or qui circule maintenant. Que les mines d'argent du Mexique et des Montagnes-Rocheuses viennent à être largement exploitées par les Américains, que les *placers* d'or continuent à s'appauvrir, et l'argent s'avilira relativement à l'or. Aussitôt on fera monnayer de l'argent, on exportera l'or, et les états de l'union seront de nouveau réduits à cette monnaie lourde et gênante dont nous sommes tout à fait déshabitués. La communauté monétaire avec les pays à étalon d'or sera rompue, car les pièces internationales d'or disparaîtront chez nous de la circulation. L'association universelle constituée au prix de tant d'efforts sera rompue, faute de lui avoir donné pour fondement un principe juste, logiquement appliqué. Adopter l'étalon unique serait tout simplement rétablir le système français dans sa rigueur primitive. Le législateur de l'an III n'avait admis qu'un seul étalon, le franc, c'est à dire 5 grammes

d'argent à 9/10 de fin. Ce n'est que plus tard, et par dérogation au principe, qu'en l'an XI le rapport fixe de 1 à 15 1/2 fut établi afin d'avoir aussi de la monnaie d'or; mais il est temps de revenir au système défendu par la haute raison de Locke et par l'éloquence de Mirabeau : c'est le vœu formel des trois états qui ont contracté avec la France, ce serait probablement là première condition d'une entente avec l'Angleterre et avec l'Amérique.

Étant décidé qu'il ne faut qu'un seul étalon, se trouvera-t-il encore quelqu'un pour réclamer cet honneur en faveur de l'argent? Il y a quelques années, M. Michel Chevalier avait si pertinemment démontré la baisse probable de l'or qu'une sorte d'aurophobie se déclara, qui porta plusieurs états à démonétiser l'or. On croyait qu'il fallait se hâter de se mettre à couvert des désastres qu'allait amener l'inondation du métal californien. Aujourd'hui ces vaines terreurs se sont dissipées, et M. Michel Chevalier lui-même est réconcilié avec l'or. L'or continue à affluer dans la proportion de plus d'un demi-milliard par an; la proportion entre la production de l'or et de l'argent est renversée : en 1800, sur un total de 300 millions, celle de l'or était de 28 et celle de l'argent de 72 pour 100; en 1863, sur un total de 800 millions, celle de l'or est de 67 et celle de l'argent seulement de 33 pour 100, et cependant le rapport de valeur des deux métaux n'a pas sensiblement changé. Depuis deux ou trois ans, la prime de l'argent disparaît du moment que les exportations vers l'Indo-Chine se ralentissent, et en 1865 l'importation de ce métal en France a dépassé l'exportation de 73 millions de francs. Dans l'avenir, la baisse de l'argent sera même probablement plus rapide que celle de l'or. M. Michel Chevalier en a très bien indiqué les motifs dans la première édition de son livre *la Monnaie* (1). Le minerai d'argent est infiniment plus abondant que le minerai d'or, et le perfectionnement des procédés d'extraction peut augmenter énormément la quantité de ce métal annuellement produite. Il est certain que la valeur des métaux précieux diminuera. Il est plus difficile de déterminer lequel des deux sera le plus fortement atteint, mais tout porte à croire qu'en définitive ce sera l'argent.

Quoi qu'il en soit, l'or est la monnaie des grandes affaires et des nations avancées en civilisation. La monnaie d'or est si indispen-

(1) « Je ne repousse pas absolument, disait M. M. Chevalier, l'opinion de lord Liverpool quant à la plus grande fixité de l'or pour de longues périodes. A cela il y a une raison tirée de ce que les procédés d'extraction de l'or, beaucoup plus simples que le traitement du minerai d'argent, ne se prêtent pas à autant de perfectionnemens; c'est donc un motif pour que, à l'égard de l'or, la mobilité des frais de production soit moindre quand on embrasse de longs intervalles de temps pendant lesquels les arts peuvent faire des progrès. »

sable que, pour en avoir une, le législateur français de l'an XI a été infidèle au principe du système adopté peu d'années auparavant. En Allemagne, on demande des pièces d'or, et à défaut d'une monnaie nationale on admet les napoléons dans la circulation. L'argent est trop incommode pour servir aux transactions importantes; il appelle une forte émission de billets de banque, même de très petites coupures, expédient fâcheux dont les inconvéniens ont été parfaitement expliqués, récemment encore, par MM. Wolowski et Cernuschi. Il n'y a donc pas à hésiter, c'est au système anglais de l'étalon d'or que l'union devra se rallier.

Le numéraire a-t-il perdu de sa valeur depuis l'afflux de l'or californien et australien, et dans quelles limites sa puissance d'achat a-t-elle été réduite? Un économiste allemand très consciencieux dans ses recherches, M. Soetbeer, est arrivé à constater une baisse moyenne de 10 pour 100 en examinant les prix des 150 principales marchandises sur le marché de Hambourg. M. Jevons, en raison de calculs du même genre faits en Angleterre, croit que la baisse est au moins de 15 pour 100; mais un autre économiste anglais qui joint à une connaissance approfondie des détails des vues élevées embrassant l'ensemble du sujet, M. Cliffe Leslie, fait remarquer que ces moyennes, calculées sur les grands marchés de Londres et de Hambourg, ne donnent qu'une idée très incomplète de l'influence exercée sur les prix par les 8 ou 10 milliards d'or versé dans la circulation du monde depuis vingt ans. La hausse des prix s'est fait sentir d'une façon très inégale dans les différentes localités : énorme en certains endroits, elle a été à peine sensible dans d'autres. Grâce aux chemins de fer, au libre échange, aux progrès de la navigation, aux relations commerciales de plus en plus développées, les prix tendent à se niveler. Là où ils étaient très bas, ils se sont considérablement élevés, d'abord parce que les produits étaient transportés à moindres frais sur les grands marchés de consommation, ensuite parce que l'or nouveau affluait dans les lieux où, par sa rareté, il avait la plus grande puissance d'acquisition (1). L'Angleterre, où aboutissent les deux grands courans ininterrompus d'or

(1) M. Cliffe Leslie cite à ce sujet des faits très curieux empruntés aux rapports que les consuls britanniques adressent à leur gouvernement. Ainsi de 1854 à 1860 les prix à Bilbao ont à peu près doublé.

	1854.	1860.
Viande de bœuf, la livre.	2 pence 1/2	4 pence.
Viande de mouton, la livre. . . .	2 pence 1/2	4 pence 3/4.
Pain, la livre.	1 pence	2 pence.
Œufs, la douzaine.	3 pence 3/4	7 pence 1/2.

En Irlande, la viande a triplé de prix depuis vingt ans. De 3 pence la livre, elle s'est élevée à 10 pence. Des tableaux officiels prouvent que depuis 1849 les prix ont plus que doublé dans l'Inde, et que dans certaines provinces ils ont triplé.

venant de la Californie et de l'Australie, a conservé très peu de ces trésors sous forme de monnaie, 1/2 milliard au plus; elle les a distribués dans le monde entier pour payer les produits qu'elle consomme en quantités sans cesse croissantes. Ce n'est donc pas en Angleterre, ni même à Londres ou dans les grandes villes que les prix, sauf ceux des maisons, ont haussé le plus, c'est dans les contrées récemment sorties de leur isolement. Comme le dit très bien M. Leslie, prenez une carte des chemins de fer exploités et de ceux qui sont en construction, et vous pourrez indiquer les régions où les prix ont augmenté déjà et celles où ils augmenteront bientôt. L'or a servi de véhicule à ce vaste mouvement industriel et commercial, qui tend à égaliser partout les conditions économiques et à mettre en valeur les ressources naturelles des pays arriérés au moyen des capitaux et du génie d'entreprise des peuples avancés.

La baisse de l'or et la hausse corrélative des prix ne sont point d'ailleurs des phénomènes dont il faille s'alarmer. Comme toute révolution économique, ils sont accompagnés de gêne pour quelques-uns; mais au total le bien qu'ils produiront surpassera le mal. Le taux des salaires et des traitemens, celui des profits et de la rente finiront par se régler d'après la valeur décroissante de la monnaie. Ceux-là seuls seront atteints qui jouissent du revenu d'un capital qu'ils cessent de faire valoir, c'est-à-dire les rentiers. Toutes les dettes anciennes, nominalement les mêmes, pèseront moins lourdement sur les débiteurs. La dette de l'état, dont tous les contribuables sont chargés, sera réduite. Dans les républiques antiques, les législateurs abolissaient de temps en temps toutes les dettes. Au pays d'Israël, la grande année jubilaire apportait à tous libération entière. Il semble que l'humanité ait besoin ainsi de s'affranchir parfois des charges anciennes pour recommencer à nouveau l'œuvre du travail dans sa liberté première. La délicatesse moderne ne tolère plus les expédiens sommaires de l'antiquité, mais la baisse régulière des métaux précieux conduit à peu près au même résultat. Les rentes stipulées en numéraire qui remontent au moyen âge sont réduites presque à rien, tant l'argent a perdu de sa puissance d'acquisition. Ne nous en plaignons pas : toute dépréciation de la monnaie profite à ceux qui vivent du travail actuel, et ne nuit qu'à ceux qui subsistent sur le revenu du travail passé. Au XVIe siècle, l'abondance des métaux précieux a contribué à l'élévation de la bourgeoisie; au XIXe siècle, l'abondance de l'or contribuera à l'émancipation du peuple.

En résumé, l'union monétaire universelle devrait adopter l'étalon d'or sous forme d'une monnaie internationale qui prêterait aux équations suivantes : la pièce de 25 francs, ou 8^g^,06451 d'or à 9/10es de

fin = 1 souverain = 10 florins = 5 dollars = 5 milreis = 5 doublons ou 100 réaux = 10 roupies; la pièce de 20 francs, ou 6g,45161 d'or, = la demi-impériale russe, ou 5 roubles; la pièce de 5 francs, ou 1g,61290 d'or = 1 dollar = 1 milreis = 20 réaux. Il conviendrait de créer des pièces nouvelles pour l'union monétaire universelle. L'une des faces de ces pièces porterait l'empreinte de l'état qui les a émises, et représenterait le principe indestructible des nationalités; l'autre face indiquerait l'équivalence de valeur en raison de laquelle elles circuleraient partout, et représenterait l'unité fraternelle de l'espèce humaine.

Les conditions de la convention du 23 décembre seraient appliquées aux pièces d'or internationales. Quant aux monnaies divisionnaires d'argent, chaque état demeurerait libre d'adopter celles du système français, en acceptant les conditions qui en règlent l'émission et la circulation; l'uniformité ne serait essentielle que pour la monnaie d'or étalon.

Reste à examiner encore comment il serait possible d'arriver à cette utile réforme. La convention du 23 décembre 1865 indique suffisamment la marche à suivre. Que le gouvernement français, au nom de l'union constituée par cette convention, propose aux autres états, à l'occasion de l'exposition universelle, la réunion d'un congrès à Paris pour rechercher les meilleurs moyens d'arriver à l'adoption d'un instrument commun de la circulation. En présence de ces produits si variés de l'industrie que chaque nation tour à tour désire vendre ou acheter, toutes comprendront combien il est urgent d'en faciliter l'échange. L'appel de la France serait entendu. Comme les délégués se réuniraient non pas en vue d'adopter un programme arrêté d'avance, mais afin d'en chercher la formule, nul gouvernement n'aurait de prétexte plausible pour s'abstenir, et il n'y aurait pas à craindre de voir se reproduire les objections qui ont fait avorter le congrès politique de 1864. Déjà le *Livre jaune* nous montre que plusieurs états ont fait des ouvertures à la France au sujet de la question monétaire. L'Autriche, qui a décimalisé sa monnaie, est disposée à se rapprocher davantage encore du système français : c'est sans doute pour cela qu'elle vient, il y a quelques jours à peine, de dénoncer la convention monétaire qui la liait à la Prusse. Les États-Unis, avides de progrès nouveaux, accueilleraient certainement avec faveur l'idée d'une confédération monétaire universelle. L'Espagne, le Portugal entreraient dans la même voie. Ce serait peut-être de la part de l'Angleterre qu'il y aurait le plus de résistances à craindre, quoique le changement qu'elle aurait à introduire soit extrêmement minime, et que nul pays ne dût profiter plus qu'elle de la réforme proposée. Le gou-

vernement anglais a toujours montré à ce sujet la plus inexplicable indifférence et la plus fâcheuse inertie. Cependant le regrettable prince Albert avait mis toute son influence au service de cette cause et un membre influent du ministère actuel, lord Stanley, appuyait en 1855, au sein de la chambre des communes, le système monétaire décimal proposé par M. William Brown. D'ailleurs le gouvernement anglais, invité par le gouvernement français, non à adopter tel ou tel projet, mais simplement à nommer des délégués pour rechercher en commun le moyen d'arriver à une entente, aurait si mauvaise grâce à s'y refuser, que l'opinion serait unanime en Angleterre pour le blâmer énergiquement. Un fait tout récent montre que de l'autre côté du détroit la question est résolue pour la majorité des hommes compétens.

Le 19 février dernier se réunissaient les délégués des chambres de commerce du royaume-uni, le conseil de l'Association internationale pour le système décimal et le comité du système métrique de l'Association britannique. Sir John Bowring présidait l'assemblée. En Angleterre, quand une réunion a adopté des résolutions, elle les fait imprimer sur une feuille volante pour les distribuer de toutes parts, moyen de propagande excellent, peu coûteux et allant droit au but. Parmi les résolutions votées le 19 février, je traduis la suivante, proposée par M. F. Hendriks et appuyée par MM. Samuel Brown, vice-président de la Société de statistique, et John Kupli, consul de Suisse : « L'opinion de ce *meeting* est que la convention monétaire récemment intervenue entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique est une mesure qui mérite une entière approbation, parce qu'elle aura pour effet de faciliter et d'activer les opérations internationales de commerce, de banque et d'échange, non-seulement entre les nations contractantes, mais aussi avec les autres pays. Le *meeting* est aussi d'avis que les clauses de cette convention, en tant qu'elles pourraient être appliquées au système monétaire du royaume-uni, appellent l'attention et l'appui de tous ceux qui s'intéressent au progrès des rapports pacifiques entre les différens peuples. »

Passant ensuite de la question de principes à celle de l'application, l'assemblée décida, sur la proposition du professeur Leone Levi, qu'il était désirable que les chambres de commerce fussent représentées à la conférence spéciale qui se rattache au département des poids, mesures et monnaies à l'exposition de Paris. On ne s'en tint pas là. Il fut arrêté aussi qu'une députation agirait auprès du gouvernement pour l'engager à intervenir dans le sens des vœux émis, et que ceux-ci seraient aussi communiqués aux représentans consulaires des différentes nations, afin d'obtenir leur

coopération à la mise en pratique des réformes jugées nécessaires. L'initiative individuelle a donc pris les devans en Angleterre. En France, ce serait au gouvernement d'agir. Sans nul doute, une conférence réunie sous la présidence de M. de Parieu aboutirait aux résultats les plus favorables. Le même sentiment de déférence et de sympathie qui a présidé aux séances de la conférence de 1865 assurerait le succès de celle de 1867. Des concessions réciproques aplaniraient les principales difficultés; les susceptibilités de l'orgueil national s'effaceraient devant l'importance du but à atteindre. Les peuples n'ont aucun intérêt à se battre, et, s'ils n'y étaient parfois excités par leurs gouvernans, ils n'en auraient nulle envie. Pour rendre plus forte, plus efficace cette aversion de la guerre, multipliez toutes les relations auxquelles la monnaie sert d'intermédiaire. Que par le libre échange les produits du travail des uns aillent satisfaire les besoins des autres de façon à augmenter le bien-être de celui qui achète, en enrichissant celui qui vend; que le capital accumulé par telle nation serve à féconder l'industrie de telle autre, et alors une lutte à main armée sera presque aussi onéreuse aux vainqueurs qu'aux vaincus. Vous ne pourrez ruiner l'ennemi sans compromettre l'épargne que vous aurez placée sur son territoire, et en frappant un adversaire vous tuerez un débiteur. Les sentimens de paix prennent de plus en plus d'empire; ils dominent en France non moins qu'en Angleterre, comme viennent de le prouver les émouvans débats de la chambre des députés. Qu'on s'empresse donc d'adopter toutes les réformes qui peuvent fortifier cette entente internationale, en lui donnant pour fondement la communauté des intérêts exprimée par l'unité monétaire. Dans ce palais de l'industrie où les drapeaux de toutes les nations, au lieu de s'entre-choquer sur les champs de bataille, sont réunis en pacifiques faisceaux, le souffle de la fraternité humaine porterait invinciblement à l'union et désarmerait toutes les résistances. Qu'on y réunisse une conférence pour établir l'uniformité des poids, des mesures et des monnaies, et l'exposition de 1867 laissera après elle une conquête qui la rendra mémorable aux générations à venir, la monnaie universelle, circulant partout, franchissant toutes les frontières, symbole saisissant du lien qui embrasse tous les peuples, complément nécessaire du chemin de fer, qui rapproche les hommes, et du télégraphe électrique, qui supprime les distances.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'HOMME PRIMITIF

—

DES LUMIÈRES QUE LES DÉCOUVERTES PALÉONTOLOGIQUES RÉCENTES ONT JETÉES SUR SON HISTOIRE.

I. Le Hon, *L'Homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs et ses œuvres d'art.* Bruxelles 1867. — II. Sir Charles Lyell, *The geological Evidences of the antiquity of man*, 2e édition, London 1863. — III. J. Lubbock, *Pre-historic Times as illustrated by ancient remains and the manners and customs of modern savages.* London 1865. — IV. A. d'Archiac, *Leçons sur la Faune quaternaire professées au Muséum d'histoire naturelle.* Paris, 1865. — V. E. Lartet et H. Christy, *Reliquiæ aquitanicæ being contributions to the archæology and palæontology of Perigord and the adjoining provinces of southern France.*

L'humanité ne semble pas avoir eu plus conscience de son premier âge que l'individu ne l'a de sa naissance et des premiers mois de sa vie. Il ne nous reste aucun souvenir des circonstances dans lesquelles notre espèce fit son apparition au sein de la nature, nous avons même oublié l'histoire des débuts de la société. Certaines cosmogonies religieuses racontent, il est vrai, comment l'homme fut formé, mais elles sont dépourvues de toute apparence de réalité. On n'y saurait voir que des mythes où se réfléchissent les conceptions enfantines des peuples de l'antiquité, que des contes naïfs imaginés à une époque fort éloignée de notre berceau. Ces légendes n'éclaircissent d'ailleurs aucun des points qui embarrassent le plus notre intelligence; elles ne résolvent aucune des difficultés de la question. La Genèse, dans son récit de la création, ne s'est attachée qu'à nous montrer les rapports qui existaient primitivement entre l'homme et Dieu; elle ne nous décrit pas l'état du globe quand Adam et Ève furent placés dans le paradis terrestre; elle ne mentionne point les nombreux essais que l'homme dut tenter avant de réussir à cultiver le sol et à élever des bestiaux. Elle ne spécifie ni

quels furent dans le principe sa manière de préparer sa nourriture, son mode d'habitation, ni quels ont été alors ses ustensiles, ses armes, ses engins de chasse et de pêche. Le livre sacré parle de nos ancêtres comme s'ils étaient entrés de plain-pied dans une condition semblable à celle où se trouvaient les Israélites à leur arrivée en Égypte. On passe dans la Bible, sans transition marquée et en quelques pages, d'Adam à Noé et de Noé à Abraham. Tout ce qu'elle nous apprend sur le genre de vie des premiers humains, c'est que l'Éternel fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit, qu'il les envoya hors du paradis terrestre cultiver le sol. Caïn est déjà représenté comme laboureur, et Abel comme pasteur.

Ce silence des cosmogonies sur l'évolution de notre espèce tient à ce que les anciens ne songeaient pas aux problèmes que la science se pose aujourd'hui; ils se figuraient les choses comme ayant été à l'origine telles qu'ils les avaient sous les yeux, erreur qui est encore celle des populations sauvages. Nous sommes restés dans l'ignorance de nos pères jusqu'à ces derniers temps, car il n'y a pas un siècle que la géologie et la paléontologie, en ramenant l'attention sur ce sujet, ont éveillé une curiosité plus réfléchie. Des découvertes toutes récentes et fort inattendues sont venues enfin jeter quelques lumières sur la question du premier âge de l'humanité, qui menaçait auparavant d'être éternellement enveloppée du plus impénétrable mystère. En interrogeant les dépôts de fossiles renfermés dans les divers étages de l'écorce terrestre pour savoir quelles conditions successives notre planète avait traversées, on étudia les débris paléozoïques avec plus de soin, on distingua mieux les âges, on saisit plus clairement les transformations graduelles de la faune et de la flore. Un examen plus circonstancié des dernières couches, de celles qui précèdent immédiatement les terrains actuels, a enfin fait reconnaître des traces de la présence de l'homme à une époque beaucoup plus reculée que celle que la tradition nous permet d'atteindre. Ces vestiges de l'industrie humaine, par leur association à des fossiles d'espèces éteintes près desquels on a recueilli quelques ossemens humains, nous fournissent maintenant des élémens pour esquisser les premiers linéamens de l'histoire de la société primitive; ils nous apprennent dans quel état se trouvaient les continens européens alors que notre espèce y fit son apparition, ou du moins quand elle commença de s'y répandre.

I.

La vallée de la Somme présente d'anciennes alluvions appartenant à la période quaternaire, dont les terrains étaient jadis désignés sous le nom fort impropre de *diluvium*, et qui a été suivie par

l'époque géologique actuelle. Déjà depuis longtemps on avait retiré de ces dépôts des fossiles d'espèces animales éteintes, quand en 1841 un savant d'Abbeville, M. Boucher de Perthes, fit part de la découverte qu'on venait de faire à Menchecourt, près de cette ville, dans des sables dépendant du même étage terrestre, d'un silex grossièrement taillé, mais portant la marque incontestable de la main de l'homme. Des trouvailles semblables se répétèrent les années suivantes; des pierres taillées paraissant être des armes ou des ustensiles furent notamment déterrées avec des débris paléozoïques au lieu dit le *Champ-de-Mars*, à Abbeville. Les haches en silex qui y étaient enfouies se distinguaient par la rudesse du travail de celles en pierre polie et habilement façonnées que les antiquaires ont baptisées du nom de *celts*, tiré du nom latin *celtes*. Frappé de cette rencontre, et convaincu qu'on avait mis au jour des monumens de la plus ancienne société, remontant bien au-delà des âges historiques, le savant abbevillois fit paraître en 1846 un ouvrage intitulé *l'Industrie primitive*, dont les données étaient empruntées aux découvertes opérées dans sa province. Un an après, dans ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, il émettait, à l'appui de l'opinion qu'il avait dès lors conçue de la contemporanéité de l'homme et de la période géologique qui a précédé la nôtre, des vues ingénieuses et hardies; mais ces vues ne rencontrèrent généralement que l'incrédulité. M. Boucher de Perthes n'avait pas toujours été d'une sévérité suffisante pour admettre l'authenticité des trouvailles dont il parlait; tous les silex qu'il avait collectionnés n'étaient pas également probans. Cela suffit pour qu'on ne s'attachât pas sérieusement à examiner sa thèse.

Au reste sa doctrine s'était déjà produite, mais plus timidement. Elle était professée dans une brochure de M. Melleville imprimée en 1842. Deux ans après, en 1844, un naturaliste et antiquaire du Puy, M. Aymard, ayant observé sur le versant sud-ouest de la montagne de la Denise, près de cette ville, dans un bloc de rocher igné, des ossemens humains, et rencontré sur la côte est de la même montagne, dans des brèches identiques à celle qui renfermait des débris de notre espèce, des restes de grands mammifères, éléphans, rhinocéros, mastodontes, en induisit que l'homme pourrait avoir été contemporain de ces animaux. En 1853, une découverte faite à Saint-Acheul, près d'Amiens, apportait à la thèse de M. Boucher de Perthes une confirmation qui la vengea de l'injuste dédain avec lequel elle avait été reçue. Des haches et des objets en pierre taillée furent trouvés engagés dans le même dépôt de gravier et de sable (*drift*), qui contenait des fossiles d'*elephas primigenius*, de rhinocéros *tichorhinus*, de *bos primigenius*, et en général d'espèces caractérisant la faune quaternaire.

Cette découverte, annoncée par le docteur Rigollot, fit sensation. Il y eut d'abord beaucoup de dénégations; mais, les trouvailles s'étant renouvelées et une foule de géologues ayant vérifié le fait, il fallut bien se rendre à l'évidence. L'homme avait manifestement existé au temps où ces animaux peuplaient notre Europe. Une fois l'attention appelée sur des faits de cette nature, les recherches se multiplièrent. Des fouilles pratiquées en d'autres régions amenèrent la découverte de haches en silex dans des terrains quaternaires. En même temps on compulsait les annales de la science, et on s'assurait que des rencontres pareilles s'étaient déjà plusieurs fois présentées; mais elles avaient passé inaperçues à raison de la conviction où l'on était alors que notre espèce n'apparut sur le globe qu'à une date bien plus récente.

Les géologues anglais, qui avaient cédé plus vite que les nôtres à la clarté des preuves, firent dans leur île des découvertes qui corroborèrent celles d'Abbeville et de Saint-Acheul. Des pierres taillées furent retirées du *drift* en divers comtés du sud et de l'est de l'Angleterre. Les alluvions anciennes ne sont pas les seules parties de l'écorce terrestre superficielle où l'homme ait laissé des traces de son existence à l'époque de la faune quaternaire. Il existe d'autres dépôts de la même époque géologique où ses vestiges se sont montrés en bien plus grand nombre, et qui ont apporté en faveur du fait révélé par les fouilles d'Abbeville et de Saint-Acheul des témoignages décisifs, je veux parler des cavernes. Elles avaient déjà fourni à la solution de la question des élémens précieux avant les travaux de M. Boucher de Perthes; mais on ne sut pas d'abord en profiter.

Dès 1828, MM. Tournal et Christol signalèrent dans le midi de la France des cavernes où des dents, des restes humains et des poteries grossières avaient été trouvés empâtés dans les mêmes brèches que des ossemens d'espèces animales éteintes. Quelques années après, le docteur Schmerling découvrit dans des cavernes des environs de Liége, notamment dans celle d'Engis, située sur la rive droite de la Meuse, des ossemens d'hommes et même des crânes enveloppés dans les mêmes stalagmites, dans les mêmes conglomérats que des débris de mammouth, de rhinocéros *tichorhinus*, du grand ours des cavernes (*ursus spelæus*), de la grande hyène, etc. Avec ces fossiles furent recueillis des pointes de flèche en pierre, des silex taillés, des bois de cerf et des os façonnés. Le docteur Schmerling comprit toute la portée de ces faits : ils allaient droit contre l'opinion alors accréditée; mais il n'osa point se prononcer sur les conclusions qui en découlaient, bien qu'il inclinât à supposer qu'il y avait eu coexistence de notre espèce et de ces animaux. En 1840, M. Godwin Austen, dans un mémoire sur la géologie du sud-est du

Devonshire, donnait une description détaillée de la célèbre caverne dite *Kent's hole*, située près de Torquay, et relevait des circonstances analogues à celles qui avaient frappé le docteur Schmerling. Les mêmes couches d'argile dans cette anfractuosité avaient offert des ossemens d'éléphans, de rhinocéros, d'espèces éteintes de cerf, des ossemens humains et des pierres taillées.

Les découvertes de la vallée de la Somme rappelèrent l'attention sur les cavernes; on pratiqua de nouvelles fouilles dans le *Kent's hole;* elles ne firent que mettre davantage en évidence la contemporanéité de l'homme et de la faune paléozoïque de l'âge quaternaire. Le célèbre géologue anglais Falconer observa à la grotte de Maccagnone, en Sicile, dans une brèche renfermant des ossemens de l'*elephas antiquus*, de la hyène, d'une grande espèce d'ours, d'un animal du genre *felis* et de l'hippopotame, un assemblage de silex taillés et de cendres.

Depuis quelques années, c'est dans les grottes du midi de la France qu'ont été opérées les découvertes les plus importantes et les plus décisives. Une véritable ère pour ces études s'ouvrit en 1860 par l'exploration de la caverne d'Aurignac (Haute-Garonne). Creusée dans le versant nord de la montagne de Fajoles, élevée d'environ 13 à 14 mètres au-dessus du ruisseau de Rode, cette caverne était complétement bouchée, ne communiquant avec l'extérieur que par un trou dans lequel se réfugiaient les lapins, jusqu'au jour où un ouvrier terrassier s'avisa d'y introduire le bras. Il en retira des ossemens, et, soupçonnant alors l'existence d'une cavité souterraine, il dégagea l'entrée de ce trou, y pénétra et rencontra d'autres ossemens humains en bien plus grande abondance. Malheureusement les gens du pays n'attachèrent aucune valeur à cette découverte, et le maire d'Aurignac, en ayant été averti, se contenta de faire enterrer dans le cimetière de la paroisse les os qu'on avait ainsi fortuitement exhumés.

Ces fragmens de squelettes n'étaient pas les seuls objets que l'ouvrier eût extraits de la grotte; il avait recueilli plusieurs dents de grands mammifères, de carnassiers et d'herbivores, et dix-huit petits disques ou rondelles d'une substance blanchâtre (on constata plus tard que cette substance résultait de la décomposition d'un coquillage), percés au milieu, et qui paraissaient provenir d'un bracelet ou d'un collier. Ayant pu examiner par lui-même quelques-uns de ces différens débris, M. E. Lartet y reconnut des fossiles de l'époque quaternaire, et, comprenant l'importance de la trouvaille, il alla fouiller lui-même la curieuse caverne. Il y recueillit quelques ossemens humains encore engagés dans la roche, des silex taillés, des bois de renne travaillés et une quantité notable d'os

de mammifères constamment cassés, fragmentés même, quelquefois brûlés ou portant la trace de la dent des carnivores. L'état de parfaite conservation des os enfouis dans le remblai intérieur de la grotte prouvait qu'à aucune époque les bêtes fauves, les hyènes en particulier, n'avaient pu y pénétrer. Du remblai piétiné de terre meuble existant dans l'intérieur de la cavité, M. Lartet exhuma des os entiers de l'*ursus spelæus*, une dent d'aurochs et quelques restes de carnassiers. En dehors de la grotte, il reconnut sous la terre amoncelée une assise noirâtre visiblement formée de cendres, de débris de charbon et de terre végétale, et au-dessous de laquelle apparurent les vestiges d'un foyer qui s'étendait sur une sorte de plate-forme, large de plusieurs mètres; là le savant explorateur découvrit des silex et des os travaillés à la main offrant l'aspect d'armes ou d'outils, des dents et des os en tout ou en partie carbonisés, des molaires d'éléphant, des lames qui en avaient été séparées, et dont l'ivoire paraissait avoir été très altéré par l'action du feu. La présence dans les cendres mêmes du foyer de coprolithes (excrémens fossiles) de hyènes indiquait que ce puissant carnivore était venu dans la grotte, sans doute en l'absence de l'homme, se nourrir des résidus de ses repas. Je passe sous silence bien d'autres fossiles.

L'ensemble de ces découvertes indiquait qu'à une époque qui remonte au temps où ces espèces animales peuplaient le midi de la France, des hommes avaient été inhumés dans la caverne; parmi les ossemens d'animaux, on vit les restes de quelques repas ou de quelque sacrifice funéraire. Les fouilles pratiquées aux grottes de Massat (Ariège) amenèrent des découvertes qui corroborèrent les faits qu'avaient mis en lumière les fouilles de la grotte d'Aurignac. En examinant les fragmens d'ossemens qu'un architecte, M. Joly-Letermé, avait trouvés dans une caverne située près de Savigné, sur les bords de la Charente, associés dans la même brèche à des os et à des silex travaillés, M. Lartet y reconnut des parties de bois et d'ossemens de renne portant, comme ceux d'Aurignac et de Massat, l'empreinte d'instrumens ayant servi à les casser ou à en détacher les chairs.

Ce sont les cavernes des départemens de la Dordogne et du Tarn-et-Garonne qui ont surtout fourni le plus imposant ensemble de témoignages en faveur de la coexistence sur notre sol de l'homme et d'animaux disparus depuis un temps immémorial. Les grottes des Eyzies, de Laugerie-Haute, de Laugerie-Basse, de la Madeleine et de Moustier, explorées par MM. Lartet et Christy, celle de Bruniquel, sise sur les bords de l'Aveyron, et où le propriétaire, M. de Lastic, a recueilli plus de quinze cents spécimens de l'industrie primitive, furent le théâtre de découvertes multipliées dont

quelques-unes suffiraient à prouver que l'humanité a vécu dans le voisinage des espèces éteintes, et s'est fabriqué avec les os et les bois d'animaux perdus aujourd'hui les armes et les ustensiles qui complétaient son outillage de pierre. L'impulsion était donnée. En d'autres régions de la France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Syrie, aux États-Unis, on retrouva et on retrouve tous les jours dans le terrain quaternaire, le *drift*, le *loess*, les couches lacustres, les limons d'une époque très reculée, des vestiges de la première société, la pierre, la corne façonnées en haches, en flèches, en couteaux, en harpons, etc., et on rencontre dans ces mêmes dépôts les restes d'une faune éteinte.

Il est donc désormais établi qu'à une période où la terre n'offrait pas les conditions climatologiques actuelles, où l'Europe en particulier était hantée par de puissans carnassiers, où elle était assez froide pour nourrir dans sa partie méridionale le mammouth ou éléphant laineux, le rhinocéros à narines cloisonnées, le bœuf musqué, le renne, l'homme avait déjà fait son apparition. Ne vivant que de chasse et de pêche, ne sachant point cultiver le sol ni élever des troupeaux, ignorant l'emploi et le travail des métaux, il habitait les cavernes dont il disputait la possession aux bêtes fauves. C'est là une première donnée pour l'histoire primitive; elle est fort importante sans doute, mais, prise ainsi dans son ensemble, elle laisserait encore beaucoup de points dans l'obscurité. Il fallait faire un pas de plus et rechercher s'il n'était pas possible de reconnaître dans cette période des époques distinctes, de nature à nous mettre sur la voie de l'antiquité à laquelle elle nous faisait remonter.

II.

Si l'on compare les divers objets en pierre et en os taillés fournis par les couches quaternaires, les cavernes et les plus anciennes sépultures, on est frappé des différens modes de travail qu'ils présentent. Les uns sont façonnés de la manière la plus grossière et ne présentent que les premiers rudimens de la fabrication, d'autres témoignent d'un art moins inhabile, enfin il en est où se révèlent une adresse et une dextérité singulières. Ces progrès palpables de l'industrie primitive permettent de classer les dépôts selon une échelle de civilisation relative, car un dépôt ne renferme presque jamais à la fois des armes et des engins appartenant à ces diverses catégories. Ce qu'on pourrait appeler un style déterminé caractérise chaque trouvaille.

La physionomie de la faune apporte un second élément chronologique. Les animaux dont les ossemens sont associés aux traces de l'homme n'ont pas fait tous en même temps leur apparition.

L'*ursus spelæus*, qui paraît avoir précédé chez nous l'hyène (*hyena spelæa*), et le grand *felis* des cavernes firent graduellement place aux grands mammifères septentrionaux, — à l'*elephas primigenius*, au rhinocéros *tichorhinus*, au renne, — alors que la température alla s'abaissant. Le renne survécut à ces énormes pachydermes et laissa après lui l'aurochs, qui s'éteignit à son tour pour ne plus laisser sur notre sol que les espèces que nous y observons encore. Les transformations du règne animal peuvent donc servir de points de repère dans cette nuit profonde de la période anté-historique. C'est par l'emploi simultané de ces deux élémens chronologiques qu'il est possible de classer suivant la succession des temps les vestiges des premiers humains. M. Le Hon a eu recours à ce procédé dans son ouvrage sur l'*homme fossile*, et il a été ainsi conduit à des idées qui se rapprochent beaucoup de celles que l'exploration des cavernes pyrénéennes a suggérées à M. Lartet et à M. Garrigou.

Nos continens, après avoir subi une chaleur moyenne plus élevée que celle dont nous jouissons aujourd'hui, éprouvèrent un abaissement considérable de température qui amena la période appelée glaciaire par les géologues. L'Europe méridionale, jusqu'à la latitude de la Sicile, offrait alors à peu près le même aspect que présente actuellement la Sibérie. De vastes glaciers recouvraient en entier l'Irlande, l'Écosse, la Scandinavie; ceux des Alpes s'avançaient jusque dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, dont une partie restait sous les eaux. Toutes les vallées des monts Carpathes, des Balkans, des Pyrénées, des Apennins, étaient encombrées de glaces. Ce n'est que plus tard, quand il se fut opéré un retour à un climat moins rigoureux, que la flore put être assez abondante pour nourrir les nombreux animaux qui caractérisent la fin de cette période de froid excessif. La température était encore très basse, mais point assez pour paralyser toute végétation. C'est alors que se répandirent sur les terres en partie débarrassées des frimas, les éléphans, les rhinocéros, qui s'avancèrent jusque dans la Castille, les aurochs, les bœufs, les cerfs, tous d'une taille plus élevée que leurs congénères actuels, qui se mêlèrent aux ours, aux hyènes et aux grands félis. A cette époque, l'hippopotame et le castor *trogontherium* habitaient nos fleuves. Les marmottes, les bouquetins, les chamois, maintenant relégués sur la cime des Alpes et des Pyrénées, vivaient dans les plaines basses de la Méditerranée. Le bœuf musqué, qui ne se montre plus que par-delà le 60ᵉ degré de latitude dans l'Amérique septentrionale, errait dans les plaines du Périgord. Le renne, plus arctique encore, abondait sous les mêmes parallèles.

Les débris de ces animaux se trouvent associés aux silex et aux

objets en pierre dénotant le travail le plus grossier et l'état social le plus rudimentaire dans des dépôts lacustres, dans les sables et les graviers fluviatiles de Hoxne (Suffolk) et de diverses localités du Bedfordshire, dans des dépôts de transport sableux et caillouteux des vallées de la Somme et de l'Oise, dans les sablières du Champ de Mars, à Paris. Tout donne à penser qu'à l'époque à laquelle nous reportent ces fossiles, les îles britanniques étaient rattachées au continent. L'extrême analogie de la faune quaternaire de l'Europe orientale, sur les confins de l'Asie, avec celle de l'Europe occidentale fait supposer qu'on retrouvera là aussi de nombreux indices de l'ancienne existence de l'homme.

M. Garrigou rapporte au même âge les cavernes des Pyrénées, qui sont situées de 250 mètres à 150 mètres au moins au-dessus du niveau des vallées actuelles, et la plupart des cavernes du Périgord. La grotte de Moustier entre toutes est celle dont les silex ont offert le plus de ressemblance avec ceux de Saint-Acheul, sauf une catégorie spéciale d'un type tout à fait à part. Et ce qui semble indiquer que cette caverne appartient à l'époque la plus reculée, c'est que d'un côté on n'y a trouvé aucun os travaillé ou ciselé, que de l'autre les restes de renne y sont peu abondans, tandis que la découverte d'une mâchoire d'hyène y a révélé la présence de ce carnassier.

Les armes et les ustensiles de cette première époque sont des haches lancéolées, taillées à grands éclats, ainsi que l'a noté M. G. de Mortillet, qui a insisté plus qu'un autre sur l'importance du mode de la taille de la pierre pour apprécier l'âge comparatif des dépôts. On reconnaît aisément que ces silex, dont la patine blanchâtre dénote l'excessive antiquité, furent destinés à trancher, à fendre et à percer. Quand les pointes sont aiguës, elles ont été obtenues par des cassures à plus petits éclats; quelques-unes de ces pierres figurent de véritables grattoirs.

Le second âge s'annonce par un travail plus intelligent de la pierre; mais des caractères zoologiques tranchés ne le distinguent pas du premier. Les débris appartenant à cette époque se trouvent surtout dans les cavernes, et, suivant M. Garrigou, dans celles des Pyrénées qui sont creusées au pied des montagnes. Pendant cet âge, les carnassiers paraissent avoir été moins répandus (1), ce qui explique la multiplication des ruminans. Les grands pachydermes vivent encore; le renne abonde dans le midi de la France,

(1) Disons pourtant qu'on a retiré de la grotte des Eyzies un os métacarpien du petit doigt d'un jeune *felis* de très grande taille présentant des traces nombreuses de rayures et d'entailles absolument semblables à celles que portent les os des animaux brisés et taillés par l'homme.

car on a rencontré ses os en grand nombre non-seulement dans les brèches et dépôts ossifères des cavernes du Périgord et de l'Angoumois, mais aussi au pied de certains grands escarpemens de calcaires crétacés où ils sont associés à de nombreux silex taillés.

L'homme de cette époque emploie à la fois pour son usage les os, les cornes des animaux et la pierre, qu'il façonne avec plus d'adresse. L'inspection de quelques-uns de ces os atteste que ce n'était pas sur ceux qu'il aurait pu retirer du sol, mais sur ceux que lui fournissait la dépouille des animaux tués par lui, qu'il exerçait son industrie. MM. Christy et Lartet ont extrait d'un bloc de brèche de la grotte des Eyzies une vertèbre d'un tout jeune renne qui est percée de part en part par une lame en silex. Or l'os a dû nécessairement se trouver à l'état frais pour que cette lame ait pu s'y enfoncer si profondément. Tous les instrumens découverts dans les grottes du Périgord et de l'Angoumois annoncent chez notre espèce de notables progrès dans la fabrication des engins et des ustensiles. Les flèches sont barbelées, certains silex sont ébréchés de manière à en faire de petites scies; on rencontre des ornemens exécutés avec des dents et des cailloux; on a extrait de plusieurs cavernes, notamment de celle des Eyzies, des phalanges de ruminans creusées et percées d'un trou, et visiblement destinées à servir de sifflet, car ces pièces en rendent encore aujourd'hui le son. Un sifflet analogue a été trouvé à la grotte d'Aurignac. L'homme qui habitait ces cavernes ne maniait pas seulement la taille avec habileté, il réussissait à ciseler et à fouiller l'ivoire et le bois de renne, ainsi que l'ont démontré les curieux spécimens rapportés du Périgord; enfin, chose plus remarquable, il avait déjà l'instinct du dessin, et il figurait sur le schiste, l'ivoire ou la corne, avec la pointe d'un silex, l'image des animaux dont il était entouré.

Ces curieux monumens d'un art anté-historique avaient tout d'abord, et cela se comprend, éveillé les soupçons des savans. Ces *graffiti*, ces dessins à la pointe paraissaient incroyables pour une telle antiquité. Pourtant il a fallu se rendre à l'évidence, et de nouvelles découvertes sont venues convaincre les plus incrédules. Sur une plaque de schiste découverte à la grotte des Eyzies, on voit dessinée de profil la moitié antérieure du corps d'un animal. L'image est trop grossière pour qu'on puisse discerner son espèce précise, mais on y reconnaît un herbivore; une autre plaque de la même provenance nous présente une tête à naseaux bien accusés et à bouche entr'ouverte. Au gisement de Laugerie-Basse, des palmes de bois de renne ont offert des dessins d'un contour beaucoup plus sûr et plus exact, celui du corps d'un grand herbivore, un autre d'un bœuf qui pourrait bien être le *bos primigenius*, un troisième

d'un animal dont heureusement la tête n'a pas disparu et qui rappelle beaucoup le bouquetin. De tous ces *graffiti*, le plus surprenant est sans contredit celui qui a été découvert à la grotte de la Madeleine (commune de Turzac, arrondissement de Sarlat), d'où l'on a retiré différens spécimens du même genre, je veux parler d'une lame d'ivoire fossile où est figuré à l'aide d'incisions le mammouth (*elephas primigenius*) avec sa longue crinière, pièce d'une authenticité incontestable, et qui a été présentée en 1865 à l'Académie des sciences.

Cette découverte curieuse donne la preuve la plus décisive de la contemporanéité de l'homme et de l'éléphant dans notre climat à cette époque reculée. Un poignard sculpté trouvé à la station de Laugerie-Basse, fait d'un seul fragment de bois de renne et représentant cet animal, atteste avec non moins d'évidence la coexistence de l'homme et de ce ruminant. L'art avec lequel on a su utiliser la forme du merrain pour obtenir la figure du renne révèle chez l'auteur de ce poignard un véritable talent. Il en faut dire autant d'autres bois de renne sculptés qui ont été exhumés de la même grotte et d'une défense d'éléphant représentant le même ruminant qui vient d'être trouvé à Bruniquel. L'homme n'a pas seulement reproduit l'image des animaux, il a aussi essayé de dessiner la sienne propre, car sur un outil cylindrique qui a été retiré d'une des cavernes du Périgord et dont les deux faces sont décorées de sujets, on voit d'un côté deux têtes d'aurochs et de l'autre une figure humaine placée près de deux chevaux dans une attitude un peu inclinée.

La grotte de la Chaise, située dans la commune de Vouthon (Charente), se rapproche beaucoup, par la nature des ossemens et des os taillés qu'elle contenait, de la caverne d'Aurignac. Là l'*hyæna spelæa*, l'*ursus spelæus*, ont laissé des restes de leur squelette à côté du rhinocéros, du bison d'Europe et du renne. Eh bien! dès l'époque où les grands carnassiers hantaient cette région de la France, notre espèce cherchait à reproduire les images qu'elle avait sous les yeux, car on a extrait de la grotte des fragmens de bois de renne portant des figures de divers animaux. Ainsi dès le second âge de la pierre, alors qu'il n'était point encore sorti de l'état le plus sauvage, déjà l'homme se montrait artiste et avait l'instinct du beau. L'attitude repliée qu'affectent quelques squelettes dans les grottes de ces temps primitifs, notamment à Aurignac, et qui a été observée dans de fort antiques sépultures de la France, de la Suisse, de la Suède et de l'Algérie, et retrouvée dans les tombeaux des anciens Péruviens, dénote certains rites funéraires dont l'origine se lie nécessairement à des idées sur l'autre vie. L'homme avait alors des

croyances ou du moins des superstitions religieuses. Ce n'était donc pas, comme on s'est plu à l'avancer, une sorte de singe perfectionné, une variété plus intelligente du gorille; c'était déjà l'être pensant et créateur, ayant le sentiment de l'idéal.

Une exploration ultérieure des autres cavernes permettra bientôt d'apprécier d'une manière plus complète l'industrie de ces temps primordiaux. Dans la France seule, on en a trouvé en plus de trente de nos départemens. Dans presque toutes ces grottes, on a constaté l'existence de foyers où, sur des assises de formation calcaire, on a déposé des roches cristallines étrangères à la localité, qui, par leur nature, pouvaient mieux résister à l'action du feu. Sur ces foyers sont ordinairement mélangés aux cendres, aux charbons, ou empâtés dans une brèche assez résistante, des instrumens de silex et des os travaillés. L'Europe n'est pas d'ailleurs la seule partie du monde où ait déjà été constatée la haute antiquité de l'homme, sa coexistence avec des espèces éteintes et son ignorance originelle de l'emploi des métaux. M. Louis Lartet a signalé dans le Liban l'existence de grottes ossifères où des silex taillés sont mêlés à des fragmens d'os de ruminans. On en a également rencontré en Amérique. Il y a quelques années, un géologue voyageur, M. Marcou, annonçait la découverte à Natchez (Mississipi), dans le comté de Gasconnade (Missouri), à Big-bone-lick (Kentucky), d'ossemens humains, de têtes de flèche et de haches en silex engagés dans des couches placées au-dessous de celles qui renferment des débris de mastodontes, de mégalonyx, d'hipparions et d'autres mammifères éteints.

Le troisième âge est marqué par l'apparition de la pierre polie, car il est à noter que dans les grottes du Périgord, malgré l'habileté que dénote le travail du silex et de l'os, on n'a aperçu aucun spécimen d'arme ou d'outil quelconque en pierre portant des traces de polissage. Ces pierres polies, ces haches en silex, en serpentine, en néphrite, en obsidienne, ce ne sont plus les anciennes alluvions et les cavernes qui les fournissent en plus grande abondance, on les trouve plutôt dans des tourbières, dans des amoncellemens sans doute fort anciens, mais qui s'élèvent sur le sol actuel, dans des sépultures d'une excessive antiquité, dans des camps retranchés qui, comme celui que l'on appelle le *Camp de César*, près Périgueux, ceux de l'Hastedon, de Furfooz, de Poilvache en Belgique, furent postérieurement occupés par les Romains. Ces armes et ustensiles en pierre ont été recueillis par milliers en une foule de lieux, en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie. Ce sont surtout les haches de cette catégorie que les antiquaires ont désignées, comme je l'ai déjà dit,

sous le nom de *celts*. Pour fixer l'âge auquel ces divers monumens appartiennent, il faut étudier les sépultures, les dépôts qui les renferment et rechercher les objets qui s'y trouvent mêlés. Disons auparavant qu'à ce troisième âge la fabrication des pierres taillées avait pris un prodigieux développement, développement qui déjà datait peut-être même de l'âge précédent. On a observé en divers points de la France et de la Belgique des ateliers où elles étaient préparées et dont l'emplacement est décelé par les nombreuses pièces inachevées qui s'y sont trouvées réunies à côté d'armes de la même matière amenées à leur dernier degré de perfection. Un de ces ateliers existait à Pressigny (Indre-et-Loire), d'autres à Chauvigny (Loir-et-Cher), à Civray, à Charroux (Vienne). Les silex paraissent avoir été ordinairement taillés dans la carrière et portés ailleurs pour être polis. On a découvert sur plusieurs points les pierres qui servaient au polissage, et auxquelles les paysans donnent le nom de pierres *cochées*, des sillons ou *coches* dont elles sont empreintes.

Les peuplades qui fabriquaient ces haches, ces engins de pierre, ne devaient pas vivre dans un isolement complet les unes à l'égard des autres, et il a certainement existé entre elles des échanges, un certain trafic. On a trouvé en Bretagne des haches en fibrolite, matière qui ne se trouve en France que dans l'Auvergne et le Lyonnais. A l'île d'Elbe, où l'on a recueilli un grand nombre d'objets en pierre taillée dont l'usage doit être antérieur à l'exploitation des mines de fer, qui remonte aux Étrusques, la plupart de ces armes primitives sont d'un silex qui ne se rencontre pas dans le sol et a été conséquemment apporté par mer.

Les débris de la faune mammalogique renfermés dans les étages des cavernes correspondant à l'âge de la pierre polie achèvent de démontrer que celui-ci est postérieur à la période quaternaire. Les grands carnassiers, les grands pachydermes n'existaient plus. L'urus (*bos primigenius*), qui n'a disparu qu'au commencement de l'époque historique, est le seul animal de cet âge qui n'appartienne pas à la faune actuelle. On rencontre dans ces étages le cheval, le cerf, le mouton, la chèvre, le chamois, le sanglier, le loup, le chien, le renard, le blaireau, le lièvre. Le renne ne se montre plus. En revanche, on y trouve les animaux domestiques qui font complétement défaut dans les cavernes du Périgord. Évidemment le climat était alors devenu ce qu'il est de nos jours, on est au seuil de la période historique. Ces observations s'appliquent également aux débris d'animaux qu'on déterre avec ceux de l'homme dans les sépultures les plus antiques et dont il nous faut maintenant parler.

On sait qu'il existe en France et dans les îles britanniques une

multitude de monumens en pierres énormes non taillées et qui furent pris pendant longtemps pour des autels et des édifices druidiques. On les connaît sous les noms de dolmens et d'allées couvertes. L'exploration de ces curieux monumens mégalithiques, sur lesquels les anciens ont gardé le silence, y a fait reconnaître des tombeaux que recouvrait parfois un tertre sous lequel la construction en pierre brute était dissimulée. La plupart de ces sépultures ont été violées depuis des siècles, mais dans le petit nombre de celles qui avaient jusqu'à nos jours échappé à la curiosité et qu'on a récemment fouillées on a pu se convaincre de l'absence presque constante de tout objet de métal. On n'y découvre avec les os et les cendres que des instrumens, des armes en silex, en quartz ou en serpentine et des poteries. Tel a été le cas pour les dolmens de Keryaval en Carnac, pour le tumulus du Mané-Lud à Locmariaker, pour celui du Moustoir-Carnac. Plusieurs de ces engins de pierre sont travaillés avec beaucoup d'art; c'est ce qu'on a observé, par exemple, au dolmen tumulaire de Crubetz (arrondissement de Lorient), fouillé il y a quelques années. Les objets de pierre déposés sous les dolmens et les allées couvertes sont généralement des silex taillés, des haches, des têtes de flèche, des couteaux, auxquels il faut joindre des poteries grossières. De celles-ci, aucune n'est façonnée à l'aide du tour; elles présentent souvent dans une même sépulture une grande inégalité de style et d'art, mais affectent toutes pourtant un ensemble de formes identiques à celles qui caractérisent les vases fournis dans la Grande-Bretagne par les sépultures du même âge. M. le docteur de Closmadeuc a remarqué que dans les dolmens de l'Armorique le nombre et la variété des poteries sont généralement en raison inverse de la richesse du dépôt en haches de pierre. L'absence totale de celles-ci coïncide presque constamment avec une grande abondance de vases de terre.

Quant aux ossemens d'animaux mêlés d'ordinaire à des charbons et à des cendres qu'on trouve à l'entrée ou à l'intérieur de ces tombeaux, ils appartiennent tous, comme je l'ai déjà noté, à la faune actuelle et même à nos espèces domestiques. L'ensemble de ces circonstances montre que les dolmens et les allées couvertes sont d'une date fort postérieure aux cavernes ossifères, et ils doivent être conséquemment classés dans le troisième âge de la pierre, celui de la pierre polie. Le bronze a été extrait de quelques-uns de ceux qu'on a fouillés, c'est là un nouveau motif de ne pas faire remonter bien haut dans la série chronologique des temps primitifs les monumens dits *celtiques*. L'apparition de ce métal indique que l'usage d'élever des dolmens et des allées couvertes subsistait encore en Gaule quand l'emploi des métaux a été connu. On trouve

même des sépultures de cette catégorie où le bronze domine et où la pierre ne se montre plus qu'exceptionnellement; mais il est à noter que la disposition de la cavité destinée à recevoir le mort n'est plus telle alors qu'on l'observe dans les tombeaux de l'âge pur de la pierre : l'architecture funéraire a, par suite de l'emploi des outils en métal, pris de nouveaux développemens; l'intérieur des tombeaux se divise en galeries et en chambres souterraines.

La présence simultanée de la pierre et du bronze peut caractériser une époque de transition; la coexistence des deux matières prouve que les dolmens et les allées couvertes s'élevèrent durant une période qui s'est liée immédiatement à celle que distingue la préparation des métaux. Les monumens mégalithiques ne se rencontrent pas seulement dans les contrées qu'ont habitées les Celtes, on en a observé en Syrie, en Afrique et jusque dans l'Hindoustan. On a signalé en Grèce des sépultures renfermant des instrumens en pierre polie et où l'on n'a pu saisir aucune trace de métal. Telles sont celles des îles Anaphé et Amorgos, où des pointes de flèche et de lances en obsidienne gisaient à côté de poteries grossières. Les formes d'un grand nombre de haches, de couteaux en silex, en obsidienne, en quartz compacte, extraits de tumulus de l'Attique, de la Béotie, de l'Achaïe, des Cyclades, sont identiques à celles des pareilles armes qu'on recueille çà et là dans notre sol. La Scandinavie a aussi ses dolmens, ses tumulus, qui offrent avec ceux de la France une frappante analogie. Les corps qu'ils renfermaient avaient été déposés sans avoir été brûlés; le bronze s'y montre encore bien plus rarement que sous les nôtres. On n'y a pas non plus rencontré d'ossemens d'animal caractéristique de l'époque quaternaire. Les objets en pierre et en os retirés de ces tombeaux affectent des formes variées et sont souvent d'une exécution fort délicate; à la surface, ils offrent parfois un poli remarquable. Tels sont notamment ceux qui proviennent des tumulus de Luttra et d'Axevalla en Suède. On peut voir au musée ethnologique de Copenhague et au musée impérial de Saint-Germain une collection complète de ces beaux spécimens de l'industrie de la pierre en Scandinavie, le roi de Danemark ayant gracieusement fait don à l'empereur d'une partie de ce qu'il possédait.

Les monumens de la même industrie enfouis dans les tourbières du Danemark, dans celles du nord de la France et de la Belgique, ne le cèdent guère aux précédens en élégance et en fini. En Danemark, ils se trouvent ordinairement dans les couches les plus inférieures, celles où apparaissent les traces de pins décomposés. Ce fait témoigne de l'antiquité à laquelle remontent les instrumens en pierre polie, car cette essence a disparu de la contrée depuis des

milliers d'années; elle a été remplacée par le chêne, puis par le hêtre. Au reste une circonstance explique le haut degré de perfection que le travail de la pierre a atteint en Scandinavie, c'est que le silex y est d'une qualité supérieure et se prête mieux à la taille. On se servait pour l'user et le polir de meules dormantes, et on savait y percer des ouvertures de forme exactement circulaire.

En général, les haches de l'époque de la pierre polie diffèrent de celles de l'époque de la pierre simplement taillée en ce que celles-ci fendaient ou perçaient par leur petite extrémité, tandis que les premières ont au contraire le tranchant à l'extrémité large. Certaines haches de cette seconde époque étaient destinées à être emmanchées, tandis que d'autres semblent avoir servi de couteau ou de scie pour l'os ou la corne. A cela près, la nature des armes et des ustensiles est généralement la même aux deux époques : ce sont des haches, des couteaux, des têtes de flèche barbelées, des grattoirs, des alènes, des pierres de fronde, des disques, des poteries grossières et des grains de collier en coquillage ou en terre qui déjà se montrent à l'âge précédent. Quoiqu'on donne le nom d'âge de la pierre polie à cette troisième phase de la période antéhistorique, il ne faudrait pas supposer que ce soit toujours le poli de la matière qui la caractérise; le fini, la perfection de l'exécution peuvent aussi faire juger que des armes et des ustensiles s'y rapportent chronologiquement. Tel est le motif qui nous engage à rapporter à cette troisième phase la plupart des silex et des cailloux taillés ou percés découverts dans les grottes de l'Italie, notamment dans celle du Monte-Argentale en Toscane, pièces qui sont conservées au musée de Pise.

Nous venons de faire connaître les sépultures qui sont contemporaines de l'âge de la pierre polie; passons à un autre ordre de dépôts auxquels convient la même place dans l'ordre chronologique.

On observe sur les côtes du Danemark et de la Scanie des amas considérables de coquilles comestibles, d'huîtres principalement. La plus simple inspection suffit pour faire reconnaître que ces dépôts n'ont pas été apportés par les flots. Ce sont des accumulations manifestes de débris de repas, ce qui justifie le nom de *kjoekkenmoeddings* (rebuts de cuisine) sous lequel ils sont connus dans le pays. Les *kjoekkenmoeddings* s'étendent souvent sur des longueurs de plusieurs centaines de mètres, sur une largeur cinq ou six fois moindre et offrent une hauteur de 1 à 3 mètres environ. On ignore quelles sont les populations qui abandonnèrent ainsi sur les rivages de la Scandinavie les reliefs de leurs grossiers festins; elles ne pouvaient vivre dans un temps de civilisation développée, car de tels alimens sont propres à des sauvages. L'absence complète dans ces amas de

tout objet de métal nous reporte à l'âge de pierre. Et en effet on en a déterré de nombreuses pierres, des morceaux d'os et de corne taillés, des poteries grossières et faites à la main. L'imperfection du travail rappelle la période des cavernes, le premier ou le second âge de la pierre taillée. Toutefois on a vu que le style des armes et des ustensiles n'est pas le seul criterium pour juger de la date d'un dépôt, il faut prendre aussi en considération la faune. Or on n'a rencontré dans les *kjoekkenmoeddings* aucune espèce paléozoïque. Sauf le lynx et l'urus, qui n'ont vraisemblablement disparu que depuis l'époque historique, il ne s'y est trouvé aucun ossement d'espèces éteintes en ces climats. Des restes de cochon et de chien en ont été extraits; on ne peut toutefois affirmer que ces mammifères fussent alors domestiqués. Ces dépôts se placent donc dans l'ordre chronologique à côté des plus anciens dolmens et des cavernes ossifères de l'époque la plus récente. Si l'industrie s'y rencontre encore aussi rudimentaire, c'est sans doute que les peuplades qui ont abandonné au bord de la Mer du Nord les débris de leurs repas étaient demeurées en arrière de leurs voisins, placés dans des conditions meilleures et chez qui l'art prenait son premier essor. Du reste rien n'empêche de supposer que, bien qu'appartenant au troisième âge de la pierre, les *kjoekkenmoeddings* soient plus anciens que les dolmens. Il faut aussi remarquer que les silex et les cornes taillés de ces amoncellemens semblent être le plus ordinairement des pièces de rebut, car plusieurs n'ont été qu'ébauchées.

Des amas analogues aux *kjoekkenmoeddings* ont été signalés en d'autres contrées. On en connaît dans le Cornwall, sur la côte nord de l'Écosse, aux Orcades. On a récemment rencontré sur les côtes de Provence un amoncellement où se trouvaient des silex taillés associés à des débris de coquillages et de charbon, à quelques ossemens d'animaux. Les *terramares* de l'Émilie, amas contenant de la cendre, du charbon, des silex et des os travaillés, des ossemens d'animaux dont la chair paraît avoir été mangée, des tessons de poteries et divers autres restes de l'industrie des premiers âges, offrent également une grande analogie avec les *kjoekkenmoeddings*. Les espèces animales dont les débris apparaissent dans ces dépôts ou *marières* appartiennent à l'époque actuelle. Les *terramares*, pas plus que les tertres factices du littoral scandinave, ne sauraient donc remonter aux deux premiers âges de la pierre. Il reste maintenant à faire connaître une dernière catégorie de dépôts correspondant à la fin de l'époque qui nous occupe, ce sont les cités lacustres ou palafittes.

En 1853, la grande baisse des eaux du lac de Zurich avait per-

mis d'observer des vestiges d'habitations sur pilotis qui semblaient remonter à une haute antiquité. On en retira divers objets qui ne firent que confirmer cette apparence, et M. F. Keller ayant appelé l'attention sur cette découverte, on se mit à explorer d'autres lacs en vue de rechercher s'ils ne contenaient pas de semblables constructions. Les investigations furent bientôt couronnées de succès. Non-seulement un grand nombre de lacs suisses recélaient des habitations lacustres, mais on en découvrit également dans les lacs de la Savoie et de l'Italie septentrionale. Déjà en Irlande on connaissait sous le nom de *crannoges* des espèces d'îles artificielles d'une construction fort analogue et remontant à l'âge de la pierre. Dans les cités lacustres, les pieux sont ordinairement disposés parallèlement à la rive, mais sans grande régularité. La plate-forme se compose de plusieurs couches croisées de troncs d'arbres et de perches reliées par un entrelacement de branches et cimentées par de l'argile.

L'usage d'établir ainsi des demeures sur pilotis au milieu ou sur le bord des lacs a dû se continuer dans l'Helvétie et les contrées voisines pendant bien des siècles, car les objets qui en ont été retirés appartiennent à des âges fort différens. Tandis que dans les palafittes évidemment les moins anciens on a rencontré des armes et des ustensiles en bronze, même en fer, dans d'autres on n'a découvert que des pierres taillées ou polies et des os travaillés. La forme et le style de ceux-ci rappellent les objets retirés des tourbières et des antiques sépultures de la Scandinavie, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la France. Seulement la variété des ustensiles et des instrumens est ici plus marquée. Comme les animaux dont les restes étaient enfouis dans les étages de la pierre polie, dans les *kjoekkenmoeddings*, sous les dolmens, ceux dont la drague a ramené les ossemens du fond des lacs sont identiques aux espèces qui vivent aujourd'hui. C'est l'ours brun, le blaireau, la fouine, la loutre, le loup, le chien, le renard, le chat sauvage, le castor, le sanglier, le porc, la chèvre, le mouton. L'élan, l'aurochs et l'urus sont les seuls mammifères qui ne se rencontrent plus en Helvétie; mais leur extinction dans les contrées germaniques ne date guère que du commencement de notre ère.

Les palafittes peuvent en conséquence être regardés comme caractérisant aussi dans l'Europe occidentale la dernière phase de l'âge de la pierre, l'époque de la pierre polie; c'est ce qui explique la présence des métaux dans quelques-unes de ces habitations sur pilotis. Les populations de l'Helvétie continuèrent donc à vivre sur le bord ou au milieu des lacs jusqu'au temps où le bronze leur fut apporté par des nations plus avancées, soit les Étrusques, soit les

races indoeuropéennes, qui, ainsi que l'atteste leur idiome, étaient en possession des métaux avant leur migration sur notre continent. L'ensemble des autres objets retirés des palafittes dénote d'ailleurs un état social beaucoup moins rudimentaire que celui de l'âge de la pierre taillée. Sans doute, dans le plus grand nombre de ces cités lacustres, les instrumens rappellent par leurs formes ceux de la période quaternaire, mais les haches sont usées et aiguisées de manière à présenter un tranchant très régulier, ce qui n'est jamais le cas pour les haches du premier âge, pour celles d'Abbeville et des cavernes du midi de la France, non plus que pour celles des *kjoekkenmoeddings*. La poterie ressemble à celle qu'on découvre sous les dolmens et qu'on rencontre en diverses cavernes; elle est façonnée à la main, mais elle affecte une assez grande variété et offre déjà des rudimens d'ornemens. Ce sont surtout des vases à large panse, d'une pâte peu homogène, grise ou noire, jamais rouge, et dépourvue de ces anneaux qui deviennent très communs à l'époque du bronze. « Ce qui n'est pas moins significatif, écrit M. E. Desor, à qui on doit une excellente dissertation sur les palafittes, c'est l'emploi que l'on faisait de ces vases pour la conservation des denrées, telles que fruits et céréales, qui constituaient probablement les provisions de l'hiver. M. Gilliéron a recueilli dans la couche archéologique du Pont de Thielle de fort beaux grains de froment qui sont carbonisés comme la tourbe qui les environne. La station de l'île Saint-Pierre lui a fourni en outre de l'orge, de l'avoine, des pois, des lentilles, des glands. On y cultivait donc la terre, et l'on se livrait à l'éducation des bestiaux. » La découverte de meules, dont plusieurs atteignent jusqu'à 60 centimètres de diamètre, montre que les habitans des palafittes savaient triturer le grain. On a également retrouvé les pilons en granite et en grès qui étaient employés pour cette opération. Dans les cités lacustres de l'âge de la pierre polie, on a rencontré des lambeaux d'étoffes, preuve que déjà l'on savait tresser et tisser le lin.

On le voit par ce qui précède, il est dès aujourd'hui possible d'établir d'une manière approximative une chronologie des dépôts qui se rapportent à l'âge de la pierre. Ces dépôts représentent les premières étapes de la société dans sa marche vers la civilisation. L'emploi du métal marque une évolution nouvelle. De ce que l'on retrouve pour chaque pays cette succession de trois âges répondant à trois momens du développement social, il ne s'ensuit pas forcément que tous les peuples y soient arrivés en même temps. Il n'existe pas entre les trois époques respectives pour les diverses parties du globe un synchronisme nécessaire; n'a-t-on pas découvert des populations qui n'étaient pas encore sorties, au siècle

dernier, de l'âge de la pierre. Le cas s'est présenté pour la plupart des Polynésiens, quand Cook explora l'Océan-Pacifique. M. Marcou a rencontré en 1854 aux bords du Rio Colorado de Californie une tribu indienne qui ne se servait que d'armes et d'ustensiles en pierre et en bois. Les races qui habitaient le nord de l'Europe n'ont reçu la civilisation que bien après celles de la Grèce et de l'Italie, et les dolmens de l'âge de pierre pouvaient commencer seulement à s'élever quand les nations de l'Asie étaient depuis bien des années en possession du bronze et du fer. En effet, la découverte de l'emploi des métaux remonte en Assyrie, en Chine, en Égypte, à l'antiquité la plus reculée. Suivant les traditions hébraïques, c'était un des fils du patriarche Lamech, Toubal-Caïn, qui avait le premier forgé le cuivre et le fer. Si ces traditions ont un fondement historique, il faudrait faire remonter à près de mille ans avant le déluge l'invention du travail des métaux. L'usage ne s'en répandit sans doute d'abord que lentement. Les Chalybes étaient déjà renommés pour les armes et les instrumens en fer et en bronze qu'ils fabriquaient, que des tribus nomades de l'Asie centrale en restaient aux engins de pierre; mais les dépôts où en Syrie, en Égypte, la pierre se retrouve seule, sans aucune trace de l'emploi des outils de métal, sont, selon toute vraisemblance, d'une époque vraiment primitive, antérieure à toute civilisation, bien que dans cette partie du monde ancien elle se soit éveillée plusieurs milliers d'années avant notre ère. On a retrouvé des silex taillés jusque sous les ruines de Ninive, jusque dans les alluvions du Nil.

Puisque le métal ne se substitua que graduellement à la pierre, les deux matières durent pendant un certain laps de temps être concurremment employées, et l'on a vu plus haut que beaucoup de dolmens datent en France de cette époque de transition. Il en est de même de plusieurs palafittes où la pierre apparaît avec le bronze, de certaines marières de l'Émilie, celle de Campeggine, près de Castelnovo, par exemple, où les silex et les os travaillés sont mêlés aux ustensiles et aux armes de bronze. Diverses sépultures de l'Italie septentrionale ont offert pareille association. On a même rencontré en Allemagne, à Minsleben, un tumulus où étaient réunies des armes en pierre et des armes en fer, ce qui montre que l'usage de la pierre taillée persista chez quelques populations par-delà l'âge du bronze. Le grand prix du métal faisait que les plus pauvres se contentaient d'armer leurs flèches et leurs lances de pointes de silex; au Camp de César, près Périgueux, on a recueilli des pointes faites de l'une et l'autre matière, et sur le champ de bataille de Marathon en Attique, on ramasse à la fois des bouts de flèches en bronze et des bouts en silex noir taillés par

éclats et non polis, mais d'un caractère différent des pointes de l'âge de pierre.

La haute antiquité des instrumens en pierre leur fit prêter plus tard chez certains peuples un caractère religieux, et voilà pourquoi l'usage s'en conserva souvent dans le culte. Chez les Juifs, la circoncision se pratiquait avec un couteau de silex; chez les Romains, on se servait dans le culte de Jupiter Latialis d'une hache de pierre (*scena pontificalis*), et en Chine, où les métaux sont connus depuis un temps immémorial, les armes en pierre et surtout les couteaux de silex se sont religieusement conservés. L'ordre chronologique des trois âges de la pierre établi, nous n'avons cependant point encore de dates absolues qui nous permettent d'évaluer l'antiquité à laquelle remontent les dépôts que nous venons de signaler. Il faut chercher ailleurs que dans la comparaison des types, des industries, de l'état social qu'elles dénotent, les élémens propres à résoudre ce dernier problème.

III.

En observant la lenteur avec laquelle s'opèrent les dépôts qui constituent l'écorce la plus superficielle du globe, on peut juger du temps qu'a nécessité la formation des alluvions où les silex grossièrement travaillés sont retrouvés. Un des plus illustres géologues de notre pays, M. Élie de Beaumont, dans ses *Leçons de géologie pratique,* a remarqué que les camps retranchés des Romains et les monumens mégalithiques nous fournissent la preuve de la permanence depuis bien des siècles de la surface du sol. Les dolmens accusent cette fixité de niveau non-seulement pour des terrains horizontaux, mais encore pour des terrains inclinés. Là où des rivières charrient du limon et des pierres, où la mer jette du sable et des galets, ronge les falaises, le mouvement d'exhaussement, de déplacement, est plus marqué; mais il demeure pourtant encore fort lent, ainsi que l'a démontré l'exploration du Delta égyptien. Dans quelques grandes villes seulement le sol s'est rapidement exhaussé. Antérieurement à l'époque historique, il a pu toutefois n'en pas être ainsi, et des révolutions plus multipliées et plus puissantes ont peut-être amené des accumulations plus accélérées. Cette possibilité ne nous permet pas de calculer avec une certaine approximation, en prenant pour élément chronologique les faits actuels de dépôt, l'époque à laquelle remontent les silex taillés, les armes en corne, en os, les poteries que nous déterrons. Les supputations auxquelles on s'est livré à cet égard conservent un grand caractère d'arbitraire. En voici un exemple : un naturaliste suisse, M. Morlot, en étudiant

le cône des déjections torrentielles de la Tinière, près Villeneuve, à l'extrémité du Léman, remarqua que l'on y rencontre des antiquités romaines à une profondeur d'environ 1^{m},30 dans une couche de 16 à 17 centimètres d'épaisseur. Il prit ce chiffre comme mesure du travail d'exhaussement du cône pendant un laps de temps égal à celui qui s'est écoulé depuis la période romaine, c'est-à-dire depuis seize ou dix-huit cents ans, et il en conclut pour la première des deux couches sous-jacentes où apparaît le bronze et pour la plus basse, qui recèle des instrumens en pierre polie, des dates respectives de trois mille à quatre mille ans et de quatre mille à sept mille ans.

Or il est manifeste que ce calcul repose sur l'hypothèse que le torrent de la Tinière ne charriait pas plus d'alluvions dans les temps antérieurs à notre ère qu'il n'en apporte depuis seize ou dix-huit cents ans, hypothèse qui peut fort bien n'être pas juste. A un âge où le froid était plus vif que de nos jours, où le climat était plus extrême, où les neiges plus abondantes grossissaient davantage en été les torrens, les dépôts ont pu s'entasser plus rapidement. Rien ne s'oppose à ce que les cataclysmes, les dénudations se soient effectués alors dans des conditions différentes de celles que nous constatons actuellement et en vertu de certaines causes qui nous échappent. Que l'époque quaternaire, qui accuse une faune et un état climatologique très différents de ce qu'on observait en Gaule à l'arrivée de César, doive être reculée fort au-delà des temps historiques, cela est incontestable; mais combien de siècles se sont écoulés entre l'âge des cavernes à pierre taillée et celui des dolmens, des palafittes? L'examen de la marche des dépôts ne saurait nous le dire avec quelque probabilité, et on est réduit à se tourner d'un autre côté pour chercher une réponse.

La détermination des caractères physiques de la race humaine qui a vécu aux divers âges de la pierre sans nous apporter une date précise serait cependant un élément précieux pour la question, car elle nous permettrait de reconnaître si les populations qui habitèrent les cavernes, les cités lacustres, qui déposèrent leurs morts sous les dolmens, appartenaient toutes à la même famille, si elles se liaient par une parenté plus ou moins étroite aux races de l'Europe actuelle dont l'arrivée sur notre continent date au moins de trois mille cinq cents à quatre mille ans.

Malheureusement le nombre de crânes et de fragmens de squelette que l'on a retirés des dépôts de l'âge de la pierre est fort petit, et il n'existe pas entre eux une identité de formes assez marquée pour que nous puissions nettement discerner les caractères d'une race. On a découvert un crâne à la caverne de Neanderthal,

près Dusseldorf, un autre d'un type analogue dans l'argile plastique d'une vallée latérale de l'Arno, une mâchoire et un crâne présentant une dépression notable à Moulin-Quignon, près d'Abbeville, un crâne annonçant un front moins développé et une taille moins élevée que chez notre race à la caverne d'Engis, près Liége, qui appartient à l'âge de la pierre taillée, d'autres crânes dans les tourbières du Danemark et des ossemens humains dans diverses cavernes de la Belgique ou du midi de la France. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ces crânes, comme ceux qu'on a retirés des palafittes, présentent le type brachycéphale (tête ronde) très accusé, type que certains ethnologistes regardent comme étant celui des têtes ligures; les os de la boîte crânienne sont presque toujours fort épais, comme cela s'observe chez les Armoricains.

Des anatomistes ont cru saisir une affinité prononcée de formes entre la majorité de ces crânes et ceux qui furent découverts en Russie dans des tombeaux de la race finnoise ou tchoude; mais, si ce rapprochement se vérifie, on ne saurait pour cela en conclure que tous les monumens de l'âge de pierre soient nécessairement l'œuvre de la même race. Un antiquaire danois très distingué, M. Worsaae, a fait remarquer que les dolmens et les allées couvertes ne se retrouvant ni chez les Finnois ni chez les Lapons, il faut en attribuer la construction à une autre race. D'un autre côté, M. Alexandre Bertrand, à qui on doit un judicieux travail sur cette classe de monumens, a montré que la distribution des dolmens en Europe est peu favorable à l'hypothèse qu'ils aient été élevés par les Celtes; ils doivent appartenir à une race qui s'est répandue sur le littoral occidental de l'Europe et a remonté par les grands cours d'eau des bords de la mer dans l'intérieur du continent. Notons en effet qu'on ne rencontre pas les monumens mégalithiques dans les contrées danubiennes, que les Celtes ont traversées avant de pénétrer en France, ni dans la Gaule cisalpine, où ils émigrèrent plus tard. D'ailleurs l'étude comparative des idiomes indo-européens, telle que l'a poursuivie M. Ad. Pictet, a fait voir qu'en pénétrant en Europe les populations issues des souches âryenne et iranienne, dont la race parlant la langue celtique était un rameau, connaissaient déjà les métaux. Les dolmens de l'âge de pierre doivent conséquemment être l'ouvrage d'une population que les Celtes ont anéantie ou subjuguée en s'amalgamant avec elle.

L'opinion qui voit dans les hommes de l'âge de la pierre taillée les frères aînés des Finnois s'accorderait au reste fort bien avec les données de la faune quaternaire. Puisque les espèces mammalogiques qui habitaient la France méridionale, l'Espagne, l'Italie, — le mammouth, le rhinocéros *tichorhinus*, le bœuf musqué, le renne, —

se sont retirées vers le nord de l'Europe et de l'Asie quand le climat s'est adouci, il est tout naturel d'admettre qu'il en fut de même pour la race humaine contemporaine de ces animaux. La race basque ou ibère, les sauvages Ligures, qui, au temps de leur soumission par les Romains, habitaient encore dans les cavernes, peuvent fort bien être les descendans de cette population primitive, modifiée par son contact avec les émigrans asiatiques. Ignorant l'art de cultiver le sol, qu'elles ne connurent qu'à l'époque moins reculée des palafittes, les tribus autochthones menaient un genre de vie rappelant beaucoup celui des peuplades de l'Amérique septentrionale et de la Russie arctique, qui les ont peut-être pour ancêtres. Toutefois, comme il y a une liaison étroite à l'origine entre les conditions climatologiques et l'état social, on ne saurait forcément induire d'une identité dans les produits de l'industrie à une identité de race. Les armes, les ustensiles en pierre que fabriquent encore les sauvages de la Polynésie et de certaines îles de la mer des Indes, que l'on retrouve chez les anciens peuples du Nouveau-Monde, offrent une similitude remarquable avec ceux qui proviennent en Europe des tombeaux et des plus anciens dépôts. M. F. Lenormant a signalé la ressemblance d'une hache en pierre dure recueillie par lui à Lébadée (Grèce) avec celles qu'on a recueillies à Java, et d'un nucleus en obsidienne retiré d'une antique sépulture de Santorin avec des nucleus de même matière apportés du Mexique.

Ces coïncidences nous autorisent à admettre que les hommes de l'âge de pierre se trouvaient dans un état social comparable à celui des insulaires d'Andaman, de la Nouvelle-Calédonie, ou plutôt à celui des Groënlandais, des Esquimaux. Un fait vient à l'appui de ce rapprochement. On a extrait des cavernes et des dépôts anciens de la France, de la Suisse, de l'Angleterre, des pierres oblongues d'un centimètre environ, offrant d'un côté une face plate et de l'autre une face convexe pourvue d'un manche assez court, et qui sont identiques à celles dont les Esquimaux se servent comme de racloir pour préparer les peaux dont ils se vêtent. Au reste, les analogies entre les hommes primitifs et les sauvages que nous connaissons ne s'arrêtent pas là, et M. J. Lubbock les a mises en relief dans un livre plein d'intérêt.

Habitant au bord des fleuves, au milieu des lacs, ces populations éprouvèrent promptement le besoin de se construire des embarcations, et celles qu'on a retrouvées dans des tourbières et en creusant le lit de certains cours d'eau rappellent à beaucoup d'égards les pirogues des Polynésiens et les *kayaks* des Esquimaux et des Groënlandais. Elles sont presque toutes creusées dans un seul tronc d'arbre, et quelques-unes semblent avoir été pourvues d'un mât.

Dans une notice curieuse sur les origines de la navigation et de la pêche, M. G. de Mortillet a donné un relevé de ces embarcations du premier âge exhumées des couches inférieures du sol. Nous citerons celle qui fut retirée du lit de la Seine et qui est aujourd'hui au musée de Saint-Germain, celle qui se trouvait enfouie sous les graviers du Rhône, une autre que recélait le lit de la petite rivière de la Loue (Jura), une quatrième retirée du Léman près Morges, enfin une dernière qu'on rencontra en 1860 dans une tourbière d'Abbeville.

Si le poisson et les coquillages faisaient la base de l'alimentation des peuplades maritimes et riveraines, ainsi que le montrent les *kjoekkenmoeddings*, la viande des animaux qu'ils frappaient avec leurs armes de pierre fournissait aux tribus de l'intérieur leur nourriture habituelle. Les accumulations d'ossemens d'animaux observées dans les grottes en sont la preuve, et quelques-uns de ces os gardent la trace de l'instrument qui en a détaché les chairs; mais les hommes de cette époque ne se bornaient pas à dévorer les parties charnues de la dépouille des ruminans, des solipèdes, des pachydermes, des carnassiers même, ils se délectaient encore de la moelle, ainsi que l'indique le mode de fracture des os longs; c'est un goût qu'on a rencontré chez beaucoup de barbares. Une autre particularité curieuse, qui rapproche les habitudes de l'âge de pierre de celles qui caractérisent les populations sauvages, celles de l'Amérique boréale en particulier, ressort de l'examen des dents humaines. La plupart des incisives sont fort usées et plates à leur extrémité supérieure; cette disposition dentaire s'observe aussi chez les Groënlandais; elle a été constatée sur la mâchoire de plusieurs momies égyptiennes. Elle résulte de l'usage de saisir et de broyer la viande avec les dents de devant. Ce que les anciens nous ont rapporté des Troglodytes de l'Asie et de l'Afrique, qui continuaient comme les premiers humains à habiter les cavernes, s'accorde en divers points avec les faits que nous enseigne l'étude du contenu des grottes ossifères et des dépôts quaternaires. Cette circonstance prouve une fois de plus l'inégalité dans la marche de la civilisation. Tandis que certaines populations de l'Asie sont arrivées deux et trois mille ans avant Jésus-Christ à un état social qui dépasse celui de maintes nations contemporaines, diverses tribus demeuraient encore il y a quinze ou dix-huit siècles et sont restées jusqu'à nos jours dans le même état de barbarie que dénote l'âge de pierre.

L'homme n'est vraisemblablement sorti de l'état abject et misérable où il croupissait à cet âge que grâce au contact de populations plus avancées, de celles que l'histoire et l'étude comparative des langues et des mythologies nous apprennent être venues de

l'Orient. De même, sans la découverte de Christophe Colomb, les tribus indiennes demeureraient encore à cette heure ce qu'elles étaient il y a quatre cents ans. Les races primitives autochthones de l'Europe ont disparu ou se sont éloignées sous l'influence des émigrans d'une race supérieure; il en est advenu de même pour les indigènes du Nouveau-Monde. Ces races se sont peu à peu éteintes comme s'éteignent les tribus sauvages de l'Australie et de la Polynésie.

Le chapitre x de la *Genèse*, qui nous reporte à des traditions antérieures d'au moins deux mille ans au commencement de notre ère, nous montre déjà la plus grande partie de l'Asie orientale et du bassin méditerranéen envahi par les descendans des nations qui devancèrent les autres dans la voie de la civilisation. C'est donc bien avant cette date qu'il faut placer la première période de l'âge de pierre en Europe. Cette donnée, que justifie le contenu des textes égyptiens, trouve une autre confirmation dans les représentations figurées des tombeaux de la quatrième et de la cinquième dynastie des Pharaons. Ces images nous offrent en effet une faune identique à celle qui appartient encore aux bords du Nil, d'où il suit qu'à l'époque des pyramides de Gizeh la distribution zoologique dans le bassin de la Méditerranée était déjà telle qu'on l'observe aujourd'hui. Il faut conséquemment se transporter bien au-delà de ces temps, qui ont précédé notre ère de trois mille à trois mille cinq cents ans, pour retrouver la faune quaternaire. D'autre part la migration des races indo-européennes qui introduisit sur notre continent la connaissance de l'agriculture et du travail des métaux ne saurait être moins ancienne que trois mille ans. La fin de l'âge de la pierre polie appartient donc à une période écoulée depuis ce laps de temps, tandis que l'âge de la pierre taillée doit être fixé à une distance double en Europe.

Voilà les seules données chronologiques approximatives que nous fournissent l'histoire et les monumens. Elles nous permettent de poser des limites inférieures, mais rien de plus. Et dans l'Asie, en ce point de la terre où la tradition place le berceau de notre espèce et qui fut au moins celui de la société civilisée, dans l'Asie, dont le sol n'a été jusqu'à présent que superficiellement exploré, à quelle antiquité plus grande encore ces considérations ne nous obligent-elles pas de reculer! Les débuts de la société civilisée ont partout été lents; c'est seulement quand le progrès a acquis un notable développement que le mouvement s'accélère. Ce principe, qui ressort de l'étude de l'histoire, conduit à supposer que notre espèce a végété sur le globe des myriades de siècles avant d'arriver à cette raison supérieure, à cette conscience, cette possession d'elle-même

qui l'a si fort élevée au-dessus de la brute. Elle a eu d'abord pour instituteur exclusif la nature, dont elle copia les procédés pour satisfaire ses besoins. Douée à un haut degré de la faculté d'imitation, déjà si prononcée chez le singe, dotée de la mémoire, qui demeure limitée et imparfaite chez les animaux même les plus intelligens, possédant le langage articulé, à l'aide duquel elle communique ses idées, les développe et les coordonne, elle s'est chaque jour séparée davantage des autres créatures, sur lesquelles elle l'emportait dès l'origine; mais ce perfectionnement semble avoir été plus marqué chez certaines races, peut-être chez les dernières qui soient sorties de la main du Tout-Puissant. D'autres se sont arrêtées plus bas; elles n'ont pas pu sortir d'une constitution sociale rudimentaire, et leur organisation les a condamnées à une infériorité qui est devenue pour elles une cause de destruction, fait analogue à celui qui nous montre les animaux domestiques se propageant sur tout le globe, et les bêtes féroces disparaissant peu à peu. Comment les diverses races d'hommes que rattache une puissante unité de type, les nombreux genres d'animaux qui se distinguent par des caractères bien plus tranchés, se sont-ils formés? Les uns ont supposé des créations successives, d'autres des transformations lentes; les uns ont admis avec l'Écriture sainte un couple primordial, les autres des souches différentes. Je ne saurais aborder ici ce redoutable problème, sur lequel l'hypothèse de Darwin a de nouveau appelé les méditations. Qu'il me suffise de dire en finissant que, si l'homme est la dernière œuvre de Dieu comme elle en est la plus parfaite, son origine n'est pourtant pas aussi récente que le silence des témoignages pourrait le faire supposer. Son enfance s'est prolongée pendant une période d'une prodigieuse étendue et qui n'est point encore achevée sur quelques points du globe. Son apparition est antérieure à l'âge historique; il a assisté aux révolutions climatologiques et géologiques qui ont précédé l'état actuel des continens. C'est donc à une époque où la terre présentait des conditions différentes de celles qui s'observent aujourd'hui que remonte la naissance de l'homme, et le mystère de cette naissance tient précisément à l'ignorance où nous nous trouvons des effets qui se produisaient alors au sein de la nature et des élémens où puisait la vie.

Alfred Maury.

LES ALGUES

ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Dans une précédente étude de physiologie botanique (1), il a été question du chêne pris comme type des grands végétaux et particulièrement choisi comme représentant des plantes *phanérogames* (2). Ce sont les *cryptogames* qui nous occuperont ici, et parmi elles, les algues, qui peuvent donner une exacte idée de la classe entière dont elles font partie.

A eux deux, on le sait, ces vastes embranchemens constituent le règne végétal; bien plus, ils font série, et démontrent le plan d'unité qui préside à l'économie de la création tout entière. Indépendamment de la loi d'évolution inhérente à chaque créature, il est facile en effet de reconnaître que la vie repose sur un principe général de perfectibilité qui, partant d'un organisme essentiellement simple, va se compliquant toujours davantage, suivant la marche d'une progression continue. Ainsi dans le règne minéral pas d'organisation propre, rien que l'ébauche mathématique que nous offre la cristallisation. Dans les deux règnes supérieurs commence d'une manière distincte l'évolution vivante. Là se montre l'*organe*, dont l'élément primordial est la cellule, et dès lors se manifeste un remarquable parallélisme entre la structure et la fonction, qui, marchant de pair, s'élèvent de degré en degré sur l'échelle de la vie. Les algues, les champignons et les lichens, par exemple, formés de cellules d'une seule espèce, n'ayant ni tiges, ni feuilles, ni racines, sont les plantes les plus inférieures.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1866.

(2) Rappelons ici que le règne végétal se divise en deux embranchemens, l'un, comprenant les *phanérogames* ou plantes à floraison et fructification visibles (chêne, lilas, giroflée, etc.); l'autre, renfermant les *cryptogames* ou végétaux à floraison et fructification invisibles ou peu distinctes (algues, champignons, mousses, etc.).

Après elles viennent les hépathiques et les mousses pourvues de tiges et de feuilles, et dont le rôle est plus important, puis enfin les fougères, les lycopodiacées et les équisétacées. Celles-ci, munies de tiges, de feuilles et de racines, forment comme un anneau de transition et rattachent les cryptogames à l'embranchement supérieur. C'est ainsi que tout le long de la série végétale on voit la fonction croître avec l'organe et se manifester dans chaque espèce une force ascensionnelle qui, des premiers-nés de la création, s'élève jusqu'aux individualités les plus brillantes du règne tout entier.

Ne quittons point les origines. Au seuil même de l'existence, à ce point d'intersection d'où s'élancent en rayons divergens les trois règnes de la nature, nous apparaissent des êtres extraordinaires. La vie élémentaire semble hésiter, osciller à son début. On voit sur certains liquides en fermentation apparaître des pellicules gélatineuses qui se forment spontanément, augmentent de volume, et finissent par donner naissance à des myriades de cryptogames et d'infusoires microscopiques. Cette membrane proligère est à volonté une matière minérale sans cristallisation ou une matière végétale et animale sans organisation. De récentes découvertes (1) démontrent que, dans la cristallisation de certains corps, il se présente non pas seulement un simple accroissement, mais bien une succession de formes et comme un état embryonnaire qui, dans ces corps bruts, affecte une disposition utriculaire exactement analogue à celle des tissus organiques. Ces phénomènes divers établissent un trait d'union qui relie les minéraux aux végétaux les plus inférieurs. On sait enfin quelles affinités rattachent l'un à l'autre les deux règnes supérieurs. Les trois règnes sont donc soudés par la base. La cellule paraît être l'organe essentiellement primordial de la vie, et c'est dans cet infime globule que la philosophie des sciences doit venir étudier le problème des origines.

Un autre caractère remarquable de la vie élémentaire, c'est une énergie extrême et comme un insatiable besoin de dépenser la surabondance de forces dont paraissent remplis tous les premier-nés de la création. Quelle fièvre dans les volvox, les vibrions, les rotifères et tous ces infusoires qui, dans une goutte d'eau, poursuivent jusqu'à extinction de toute force leur fourmillement désordonné. Ces infusoires semblent nous éloigner de notre sujet, ils nous y ramènent au contraire. Cette énergie vitale qu'ils manifestent, la plante la possède aussi en de certaines circonstances, et à tel point que, franchissant la ligne de démarcation qui la sépare des animaux, elle leur emprunte un attribut spécial, la motilité ou faculté de se mouvoir.

(1) Celles de M. Charles Brame de Tours.

Toutefois ces analogies ne sont que transitoires. A mesure que les règnes s'éloignent de leur origine et avancent chacun dans la voie qui lui a été assignée, ils s'accentuent et de plus en plus se caractérisent. Si la zoospore des algues ressemble d'une façon incontestable au plus vivant des infusoires, la renoncule et la pâquerette sont tout à fait en dehors de rapprochemens semblables. Un abîme les sépare du règne supérieur. Elles se sont isolées dans la série végétale, où elles occupent une position très élevée, de même que les successeurs de l'infusoire se sont d'autant plus éloignés de l'origine commune qu'ils sont montés eux aussi et qu'ils se sont perfectionnés en avançant dans le courant de leur évolution normale.

I.

Les végétaux cryptogames sont pour la plupart d'une petitesse microscopique; aussi n'est-ce que depuis le milieu du XVIIIe siècle environ que l'on s'est occupé, et encore d'une façon peu suivie, de l'étude de ce vaste et merveilleux embranchement. Merveilleux en effet, si l'on considère qu'en lui se manifeste tout particulièrement ce procédé remarquable de la nature par lequel elle réalise les plus grandes choses au moyen d'élémens infiniment petits. Là, c'est l'atome qui fait la montagne, puisque de l'amoncellement de carapaces calcaires d'infusoires se composent les plus vastes assises de l'ossature terrestre; ici, ce sont des cryptogames à peine perceptibles qui constituent des terrains immenses et servent, pour ainsi dire, de base au règne végétal tout entier. Ce sont elles en effet qui, des roches qu'elles désagrégent, qu'elles pulvérisent sans relâche et de l'accumulation incalculable de leurs propres cadavres, forment en grande partie cet humus ou terre végétale d'où provient toute nourriture, d'où émane toute vie. Toutefois c'est de proche en proche et avec une lenteur pleine de majesté que s'accomplit ce travail curieux de préparation. Le sol improvisé par les cryptogames les plus simples ne peut nourrir que d'autres cryptogames un peu plus complexes. Celles-ci, disparaissant à leur tour, sont remplacées par une série supérieure, et ainsi se poursuit une gradation qui des algues passe aux lichens, puis aux mousses, puis aux fougères et enfin aux phanérogames, lorsque le terrain a reçu tous les élémens nécessaires à sa fécondité.

Cette importante mission de préparer l'avenir ne pouvait être départie aux cryptogames qu'à la double condition de parcourir le plus rapidement possible les phases de leur existence et de se multiplier à l'infini; aussi, pour beaucoup d'entre elles, dit M. Payer, leur historien spécial, les heures sont des saisons et les jours des années. On connaît la rapidité proverbiale avec laquelle croissent

les champignons, les ingénieux calculs d'où il résulte qu'un tissu peut, en une minute, augmenter de soixante millions de cellules et conséquemment de trois à quatre milliards par heure. D'autre part, les spores ou semences sont innombrables chez la plupart des cryptogames, et d'une si prodigieuse ténuité qu'elles forment comme une impalpable poussière; elles sont renfermées par milliers dans des utricules si menues qu'il en faudrait des centaines pour égaler en grosseur une petite tête d'épingle.

Des navigateurs, il y a quelques années, ont traversé une étendue d'eau d'une surface de plusieurs milliers de kilomètres carrés qui, jusqu'à une profondeur assez considérable, était entièrement colorée en rouge écarlate. Recherches faites, il a été reconnu que cette coloration extraordinaire provenait de la présence d'une algue marine microscopique, mais d'une telle petitesse qu'il aurait fallu quarante mille de ces plantes juxtaposées pour couvrir la surface d'un seul millimètre carré. Que l'on imagine d'après cela l'inconcevable rapidité avec laquelle devait se multiplier cette algue colorante pour modifier sur une aussi vaste étendue la teinte habituelle des eaux de la mer (1).

C'est donc grâce à cette prodigieuse puissance de reproduction qu'une base primitive a été donnée, qu'un terrain a été créé aux végétaux supérieurs par ces minimes cryptogames dont l'importance est d'autant plus extraordinaire, qu'elle paraît être hors de toute proportion avec les élémens qui la constituent. Ils sont en effet fort redoutables, ces petits fondateurs d'assises végétales. Emportés par l'irrésistible courant qui les fait créateurs, ils arrivent bien vite à dévorer ceux-là mêmes auxquels ils ont rendu l'existence possible. Les plus grands arbres des forêts sont, à mesure qu'ils vieillissent, envahis de toutes parts par ces lichens, ces champignons et ces mousses dont les débris ont nourri leurs racines. Ils finissent toujours par succomber à ces atteintes multipliées; quelques années suffisent pour faire tomber en poussière leurs troncs désorganisés, et c'est un spectacle saisissant de voir ces cadavres gigantesques rejetés au tourbillon de la vie universelle par ces infimes, mais infatigables transformateurs. Tout le monde connaît le *merulius destruens*, qui, sous le nom de champignon de cave, s'étend en minces membranes à la surface des poutres humides, qu'il désagrége et finit par effriter complétement. Il est un autre champignon tout aussi redoutable qui, vers la fin du siècle dernier, détruisit entièrement, malgré tous les efforts, un de nos plus beaux bâtimens de guerre, le *Foudroyant*, à peine sorti des chantiers. Même sort ar-

(1) On sait que la Mer-Rouge doit son nom à la présence d'innombrables petites algues (*trichodesmie* d'Ehrenberg), qui, particulièrement accumulées parfois dans certains golfes, donnent aux eaux la coloration du sang.

riva peu de temps après au navire anglais la *Reine-Charlotte*. Il est inutile d'insister sur l'action délétère qu'exercent les moisissures sur tous les objets qu'elles envahissent; les plus solides édifices tombent en ruines quand on ne les défend pas contre ces invisibles ennemis, et l'on peut dire sans exagération que, si dans la nature tout commence par les cryptogames, c'est aussi par elles que tout finit.

Quelque énergie que manifeste la vie végétale dans le monde océanique, elle y est toutefois moins largement représentée que sur les continens; mais, par une sorte de compensation, l'on trouve à côté d'elle un mode d'existence tout spécial représenté par la grande famille des polypiers. Cette flore d'un autre genre, animée, complexe, rapprochant des élémens divers et confondant toutes les classifications, nous offre l'étrange spectacle d'animaux vivant dans des plantes (éponge) et de minéraux croissant dans des animaux (corail).

La flore marine proprement dite appartient presque exclusivement aux algues, dont on connaît aujourd'hui plus de deux mille espèces (1). Cette classe végétale, essentiellement aquatique, comme le sont tous les groupes inférieurs de chaque embranchement, se compose d'une multitude de plantes diverses qui croissent dans les marais, les lacs, les ruisseaux, les fleuves, les mers et jusque dans les sources thermales (2). Les algues n'ont ni axe bien déterminé, ni feuilles véritables. Les unes se présentent sous la forme de simples filamens allongés, tandis que d'autres, élargies et plus ou moins étalées en membranes lobées ou découpées, se resserrent à leur partie inférieure, forment une espèce de tige et se terminent par une patte à griffes ou un simple empâtement au moyen duquel elles se cramponnent soit aux aspérités du rivage, soit aux corps solides qu'elles rencontrent dans les eaux. Ces expansions supérieures plus ou moins foliacées et qu'on appelle *thalles* ou *frondes* constituent à elles seules presque toute la plante. Du reste, plus rien du tissu végétal dans cette substance étrange dont se composent les algues. Tantôt on dirait du parchemin ou du caoutchouc, tantôt des ramifications cornées ou de véritables membranes animales plus ou moins cartilagineuses qu'on aurait découpées en lobes, en lanières ou en feuilles. Ballons transparens, étoffes gaufrées, gelées tremblantes, rubans de corne, baudriers de peau tannée, éventails de papier vert, les formes les plus disparates se retrouvent dans ce monde bizarre en même temps que des tissus de toute nature,

(1) Dans les eaux de l'Angleterre seulement, on compte 105 genres et 370 espèces.

(2) Elles étendent bien plus loin encore leurs conquêtes et parfois leurs ravages. Il y a toute une catégorie d'algues parasites que les physiologistes rencontrent de toutes parts, sur des insectes, des vers, des limaces, des grenouilles, des salamandres, des poissons, dans les tissus internes des ruminans, dans les yeux de l'homme enfin, sur sa langue, dans sa gorge, et jusque dans ses intestins (Robin, Gruby, etc).

lisses ou verruqueux, visqueux ou velus, couverts d'une poussière saline ou bien d'une efflorescence sucrée, quelquefois même d'un dépôt crétacé. Diverses aussi sont les couleurs : il y a des algues noires ou olivâtres, jaunes, vertes, roses ou carminées. On peut les diviser en trois sections, les brunes, les vertes et les rouges. Les premières sont les plus nombreuses et les plus basses, les rouges croissent à une faible profondeur, tandis que les vertes se trouvent généralement à la superficie des eaux. Une particularité des algues, intéressante surtout pour les collectionneurs, c'est qu'elles ne se décolorent pas en se desséchant. Un herbier d'algues marines est un véritable *album* où les plus admirables couleurs se combinent aux formes les plus gracieuses et les plus originales. Ce sont des taffetas de toutes nuances, de longues et soyeuses chevelures, ou bien d'élégantes ramifications, tantôt sombres comme la noire silhouette d'un arbre, tantôt lamées d'argent ou saupoudrées d'une pâle poussière d'or.

La structure intérieure de ces végétaux est entièrement utriculaire. Pas de vaisseaux, pas de fibres et par suite nulle circulation, rien que l'agglomération, la multiplication par lui-même, du premier élément végétal, la cellule. Cette absence d'organes circulatoires laisse les algues dans cette *dissociation* des parties qui caractérise toutes les créatures imparfaites. Aucune solidarité ne relie entre eux les fragmens même les plus rapprochés de la plante. L'absorption des liquides ne se faisant que par le contact immédiat, on voit souvent telle partie d'une algue se dessécher parce qu'elle a été soulevée au-dessus de l'eau, tandis que la partie contiguë prospère comme par le passé parce que l'eau l'humecte encore. C'est donc ici qu'on peut observer dans toute sa rigueur et toute sa netteté le phénomène dont il a été question dans notre précédente étude, c'est-à-dire cette indépendance réciproque dans laquelle vivent les différens organes d'un même végétal. On peut dire que dans l'algue il n'est pas une cellule qui ne vive d'une vie entièrement distincte, et l'on ne doit voir dans l'espèce de tige des longues laminaires qu'une sorte de ligne d'attache que tel autre lien pourrait remplacer et à laquelle tiennent d'une façon toute mécanique les expansions des frondes énormes qui caractérisent cette espèce. Il en est de même pour les racines : elles servent non point encore à absorber et à nourrir, comme dans les végétaux supérieurs, mais simplement à maintenir et à fixer; aussi peu leur importe que le terrain soit calcaire, schisteux ou granitique, il n'est pas question ici de fertilité; assez de solidité pour résister aux flots, tout est là.

Par suite des formules indécises qu'affectent les règnes à leur point de départ, nous voyons les algues tantôt se rapprocher des végétaux supérieurs par certaines fonctions communes, et tantôt

emprunter à certains animaux diverses propriétés particulières. C'est ainsi qu'on trouve généralement chez elles la double respiration des phanérogames, et chez quelques-unes, appelées corallines, la singulière faculté de s'encroûter et même de s'imprégner de carbonate de chaux au point de devenir dures et cassantes comme de véritables concrétions pierreuses. Cette particularité, si fréquente chez les animaux rayonnés, a souvent été la cause d'une confusion complète entre les corallines et les polypiers. Un dernier point de ressemblance de quelques algues avec les animaux, c'est leur décomposition rapide, dont les émanations nauséabondes rappellent celle des matières animales en putréfaction.

L'élément reproducteur des cryptogames s'appelle une *spore*. Il n'est pas sans offrir quelque analogie avec la graine des phanérogames; mais il s'en distingue en ce qu'il peut donner naissance à des individus entièrement dissemblables de ceux qui les ont produits; aussi les botanistes se sont-ils maintes fois mépris dans la classification de ces générations d'aspects variés (1). Indépendamment de ces bizarreries, les algues présentent des modes de reproduction fort divers. On peut même dire que chaque famille se distingue par quelque particularité spéciale; toutefois il existe un phénomène général non-seulement chez les algues, mais encore chez la plupart des cryptogames, et qui mérite une attention particulière : c'est la faculté de se mouvoir qui caractérise leurs spores.

La raison de ces mouvemens est demeurée jusqu'ici inconnue. Faut-il, avec les représentans d'une école qui n'admet dans la nature que des causes et que des effets nécessaires, y voir le résultat d'actions purement dynamiques, ou bien, avec les partisans d'un système opposé, y reconnaître les manifestations d'une vie qui, sur le seuil d'un règne et comme emportée par sa jeune énergie, dépasse le but, puis hésite, recule et finit par reprendre sa place naturelle dans l'échelle des êtres?

Remettons à plus tard la réponse, car elle est difficile et d'autant plus ardue que le problème, déjà suffisamment obscur, se complique encore dans une certaine famille d'algues auxquelles on a donné le nom d'*oscillaires*. Nous avons vu que la faculté de se mouvoir, essentiellement transitoire chez les autres familles, ne se manifeste que par les évolutions de la spore. Il en est tout autrement chez les

(1) Un fait remarquable passé à l'état de loi et qui domine tous les phénomènes de germination chez les cryptogames, c'est qu'une espèce quelconque présente dans sa jeunesse les caractères de l'espèce inférieure. Toute mousse qui germe, par exemple, ressemble à une conferve, et la fougère naissante rappelle l'hépatique adulte. Sans chercher à exagérer l'importance de ce fait biologique, l'on ne peut s'empêcher d'y voir un argument de plus en faveur de la doctrine de l'enchaînement des êtres et de la solidarité ou connexion des séries.

oscillaires. Elles s'agitent tout le temps que dure leur existence. Tantôt isolées et tantôt retenues comme en faisceau, ces curieuses petites plantes, qui ne sont qu'un simple tube, agitent perpétuellement leur extrémité libre, les unes en oscillant de part et d'autre de la verticale, les autres en se contournant en hélice pour se redresser ensuite et de nouveau reformer leur spirale. La lumière exerce une influence incontestable sur les oscillaires. Le naturaliste Corti, ayant un jour enfermé dans un vase à parois de verre un nombre considérable de ces filamens singuliers, entoura le tout d'un couvercle opaque percé d'une seule petite ouverture. Peu de temps après, il souleva le couvercle et vit avec étonnement que les oscillaires, par un mouvement lent, mais continu de reptation, s'étaient toutes agglomérées sur les points de la paroi du vase qu'éclairait le rayon lumineux. A diverses reprises le vase fut retourné, et chaque fois, au bout de quelques jours, les oscillaires se trouvèrent obstinément réunies en face de l'orifice par où pénétrait la lumière.

On le voit donc, le problème subsiste, obscur, mystérieux, insoluble peut-être. L'algue, au jour de la reproduction, paraît empiéter sur un domaine où elle ne peut se maintenir. Cette oscillation d'une vie qui, après s'être en apparence fourvoyée, rentre dans la voie normale, sera mise en lumière par l'étude rapide que nous allons faire des principaux types de la famille.

L'expression la plus simple de l'individualité végétale est la petite algue (de la famille des nostochinées) qu'on a successivement désignée par les noms divers de *chaos primordial*, de *matière verte de Priestley* et enfin de *protococcus*. Tout le monde la connaît au moins de vue. C'est elle qui, à la base des constructions nouvelles, colore les pierres calcaires où monte l'humidité du sol. Elle y forme des couches d'une sorte de mucosité quelquefois rouge, mais généralement d'un vert jaunâtre et couverte de granulations microscopiques d'un vert plus intense; elle ne consiste qu'en une seule cellule, petite sphère creuse et transparente dont l'intérieur est rempli de matière colorante. C'est à cet unique élément que se borne ce végétal extraordinaire, c'est en lui que sont contenues toutes ses facultés de procréation; aussi le mode de reproduction du protococcus est-il de la plus remarquable simplicité. A une certaine époque de l'année, l'on s'aperçoit que chacune des cellules en renferme plusieurs autres qui se développent dans son sein, grossissent, se pressent, finissent par faire éclater l'utricule-mère, puis s'échappent alors, constituent autant de protococcus nouveaux et se comportent exactement comme celle qui leur a donné l'existence. On ne saurait imaginer un mode de génération plus élémentaire. Sphérique à sa naissance comme l'était sa mère, le protococcus conserve cette forme, la reproduit en se multipliant spontanément

et donne par sa fécondité une juste idée des ressources de l'inépuisable nature. Ce phénomène nous fait donc remonter aux premières pages de l'histoire végétale, et l'on peut, ainsi qu'on l'a dit, en contemplant le contenu d'un vase d'eau verdie aux rayons du soleil, assister en réalité aux premières scènes de la création.

A cette même famille appartient une algue extraordinaire, si étrange même que les anciens la regardaient comme une production merveilleuse et s'évertuaient à lui trouver des noms bizarres ou grotesques (1). Cette algue, qu'on appelle *nostoc*, se trouve, par les jours humides d'automne, dans les allées des jardins, le long des routes gazonnées et particulièrement sur le chaperon des murs recouverts de terre, où elle forme de petites masses gélatineuses qui n'offrent au premier abord aucune apparence d'organisation. Les premiers rayons de soleil la sèchent et la dissipent en quelque sorte, mais elle se reconstitue pendant les froides heures de la nuit. Vue au microscope, cette plante amorphe présente, au milieu d'une masse transparente, d'innombrables chapelets de granules verdâtres. Ces chapelets, à formes serpentines, se composent d'une série d'articles globuleux, quelquefois interrompus par une granulation plus grosse. Ici se renouvelle le phénomène curieux de la motilité. Ces chapelets de globules gélatineux et si parfaitement inertes en apparence sont animés à certaines époques de l'année d'un mouvement de reptation que paraît provoquer l'influence pour ainsi dire attractive des rayons lumineux; mais voici que se manifestent au bout de quelques jours les curieuses particularités de la reproduction. Les chapelets s'immobilisent, se revêtent d'une mince membrane et s'élargissent par le dédoublement des globules verts en une sorte de sac transparent. Les rangées de granulations, d'abord à peu près parallèles, finissent par former un amas d'apparence confuse; cette confusion dure peu et le nouveau chapelet commence à vivre d'une vie indépendante à côté de celui dont il est issu par dédoublement. Les espèces de nostoc sont nombreuses, et chacune d'elles se distingue par des particularités spéciales. Il en est chez lesquelles le dédoublement se complique d'un nouveau mode de reproduction. Ici, ce n'est plus latéralement que la multiplication s'opère, c'est à chacune des extrémités du chapelet, dont le dernier article se modifie graduellement. Il grossit, s'allonge, prend une forme elliptique, fonce en couleur et se transforme en sporange, c'est-à-dire en une sorte de poche membraneuse. A ce moment, le nostoc n'est pas sans analogie avec une sorte de chenille dont le corps flasque et gélatineux se terminerait de part et d'autre par une longue tête noirâtre. Chacune de ces têtes est creuse et con-

(1) Fleur du ciel, esprit radical, archée céleste, crachat de la lune, vitriol végétal, etc.

tient une spore. Celle-ci perce la membrane qui l'enveloppe, s'allonge comme la tigelle d'une plante phanérogame, s'articule tout en s'allongeant, et finit par former un nouveau filament aux deux extrémités duquel recommence le même étrange phénomène.

S'il fallait choisir dans ce monde des algues, où abondent les curiosités de toute sorte, on serait tenté de déclarer remarquable entre toutes la tribu des confervacées. Là se multiplient à tel point les confusions entre les règnes, qu'après avoir comparé les classifications les plus patiemment étudiées, l'on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles sont arbitraires, que l'accord est impossible, et qu'en définitive il reste une foule d'individus et même de sections importantes dont la place exacte est absolument incertaine. Une ancienne division, entre autres celle des arthrodiées, a été considérée comme formant décidément passage entre les plantes et les animaux. Les arthrodiées en effet (du grec *arthron*, articulation) comprennent des êtres filamenteux essentiellement articulés, dont les tubes sont remplis de granulations colorées. Parmi les différens groupes se distinguent les oscillaires citées plus haut, et les conjuguées ou zoocarpées. Toutes ces créatures bizarres sont douées de mouvemens, elles nagent, elles rampent, et beaucoup d'entre elles paraissent être de véritables animaux, ou tout au moins, — chose bien plus extraordinaire encore, — semblent osciller entre deux manières d'être et passer alternativement de l'animalité à un état purement végétatif; mais ce que ces végétaux offrent de véritablement insolite, c'est le mode de fécondation qui les caractérise. A certaines époques, on voit les conjuguées rapprocher leurs filamens et les unir au moyen d'appendices latéraux, qui, par une sorte d'accouplement, se soudent bout à bout, et forment un canal à travers lequel les granulations de l'un des filamens se mêlent aux globules de l'autre. De ce mélange naît une spore, et cette spore forme une plante qui, par suite de son développement normal, parcourra de nouveau les phases de cette étrange vie alternante dont on ne saurait limiter les contours ni graduer les métamorphoses.

Montons dans la série; nous y trouverons les mêmes phénomènes dans leur généralité, mais rendus complexes et pour ainsi dire ingénieusement nuancés. Voici les fucacées, les algues les plus abondantes et les plus vulgaires, surtout si nous choisissons parmi elles le fucus vésiculeux, dont nos côtes sont couvertes aussi bien dans le nord et l'ouest que le long des plages de la Méditerranée. Ses tiges ou plutôt ses frondes sont plates, bifurquées, çà et là gonflées par des vésicules ovales remplies d'air, probablement destinées à les soutenir à la surface des eaux; aussi faut-il bien se garder de confondre ces curieux appareils natatoires avec d'autres

excroissances tuberculeuses qui terminent les bifurcations du fucus. Celles-ci, appelées conceptacles, sont de petites cavités sphériques contenant deux sortes de loges ou de nids soyeusement feutrés qu renferment les uns des *anthéridies* ou petits sachets de corpuscules fécondateurs, les autres des *sporanges* remplies de granulations plus grosses et propres à être fécondées. Ces deux sortes d'organes, expulsés des conceptacles à l'époque de la fécondation, viennent former à la surface du végétal de petits mamelons visqueux, de couleur orangée, s'ils sont composés d'anthéridies, et de couleur olivâtre, s'ils proviennent au contraire d'une agglomération de sporanges.

Rien n'est plus facile alors que de détacher ces deux sortes de mamelons et de les déposer dans quelques gouttes d'eau de mer ensemble ou séparément. Dans ce dernier cas, les anthéridies émettent leurs corpuscules appelés *anthérozoïdes*, qui, à peine mis en liberté, s'agitent avec une extrême vivacité. Le troisième jour, toute vie a cessé, et ces germes se décomposent. Les sporanges qui de leur côté sont demeurées seules arrivent en peu de temps au même état de décrépitude, et la décomposition des spores qu'elles renferment se manifeste sans aucune trace de germination.

Les choses se passent tout autrement quand anthérozoïdes et zoospores sont réunis dans la même goutte d'eau. La fécondation peut alors s'opérer d'une façon normale, surtout si l'on a pris le soin de déposer dans le liquide où flottent les spores un nombre suffisant d'anthérozoïdes. On voit ces derniers s'agiter d'abord dans la plus inexprimable confusion. Pendant quelques instans, ils nagent sans but déterminé, entremêlant leurs cils (ils en ont un à chaque extrémité du corps) et promenant comme au hasard dans la transparence de l'eau les transparences hyalines de leur corps ponctué d'une tache orangée; puis tout à coup, rencontrant une spore, ils l'entourent, la pressent, s'attachent à elle, se multiplient à sa surface en telle quantité qu'elle en est comme recouverte, et alors, chose vraiment étonnante, lui communiquent au moyen de leurs cils vibratiles, on le pense du moins, un mouvement de rotation dont la rapidité paraît tout à fait inexplicable, lorsqu'on songe à l'énorme disproportion qui existe entre les spores et les anthérozoïdes (1). Les spores tournent cependant, et c'est vraiment un spectacle curieux entre tous que présentent toutes ces grosses boules jaunâtres, entraînées par on ne sait quelle force et toutes hérissées de ces étranges petits corpuscules qui, presque perdus à leur surface, ne s'y manifestent que par l'agitation de leurs cils frémissans et soyeux.

(1) M. Thuret ne craint pas d'affirmer que les spores sont en moyenne cinquante mille fois plus grosses que les anthérozoïdes.

Dès le lendemain déjà, les spores sont revêtues d'une membrane caractéristique indiquant que la fécondation a eu lieu. Sur cette membrane apparaît bientôt une première cloison qui divise la spore en deux sections contiguës; enfin une légère protubérance se manifeste sur un point de la circonférence. Le développement de la jeune fucacée marche dès lors avec rapidité. Les cloisons se multiplient, la protubérance augmente et s'allonge en une sorte de radicule transparente. Quelques semaines plus tard, cette radicule s' s divisée en crampons qu'elle attache au premier corps venu, feuille, paille ou bois mort qui flotte. La spore s'est transformée; toute vie animale a disparu, et nous n'avons plus sous les yeux qu'une plante qui, oubliant son étrange tentative d'émancipation, se met paisiblement à germer.

Il faut se borner à ces quelques exemples, non point que le sujet soit épuisé, car il n'est pas de famille d'algues qui ne se distingue de ses voisines, même les plus immédiates, par des nuances intéressantes; mais il faut reconnaître aussi qu'une semblable étude de détails n'ajouterait rien de caractéristique à l'histoire des types précédemment énumérés. De cette histoire, qu'il est temps de résumer, il ressort clairement que la fécondation des algues, dont les unes sont unisexuées tandis que les autres sont hermaphrodites, s'effectue au moyen de deux organes distincts, — les spores, appelées aussi zoospores, et les anthérozoïdes (1).

Les zoospores, qui tantôt se distinguent à peine de la matière organique de la plante et tantôt sont isolées et contenues dans des sporanges, se reproduisent souvent par scission ou multiplication de cellules et sans fécondation apparente. Plus grosses que les anthérozoïdes, elles ressemblent souvent à des infusoires et sont constituées par une simple membrane, au travers de laquelle on aperçoit des cellules aqueuses et des granules solides diversement répartis. C'est cette membrane qui, un peu plus dilatée d'un côté, y forme cette partie conique appelée bec ou rostre que surmontent le plus souvent un ou plusieurs cils vibratiles. Comme tous les tissus naissans, les zoospores se trouvent dans un état de mollesse et presque de liquidité visqueuse qui explique les déformations de toute sorte qu'elles subissent impunément, en même temps que la faculté singulière qu'elles ont de se souder parfois les unes aux autres de manière à ne plus former qu'un seul organe.

Les anthérozoïdes, dont la petitesse est extrême, puisqu'ils ne

(1) Les *anthérozoïdes*, enfermés dans un sachet appelé anthéridie, rappellent par leur faculté fécondatrice le pollen des phanérogames que contiennent les anthères, et les spores, souvent contenues aussi dans une poche membraneuse appelée sporange ou sporidie, ne sont pas sans analogie avec les ovules enfermés dans l'ovaire, et qui, après leur fécondation par le pollen, prennent le nom de graines ou de semences.

mesurent environ qu'un centième de millimètre dans leur plus grande longueur, sont allongés et de forme cylindrique. Ils sont d'une structure moins compliquée que celle des zoospores : beaucoup ne présentent qu'une petite vésicule transparente, tandis que d'autres, plus simples encore et privés même d'une membrane enveloppante, forment une masse uniforme où les plus forts grossissemens ne révèlent aucune trace d'organisation. Généralement leur extrémité postérieure, vaguement colorée d'une teinte orangée, se renfle en s'aplatissant un peu, tandis que l'extrémité antérieure s'atténue comme chez les zoospores en une sorte de rostre hyalin. Au bout de ce rostre s'agitent, semblables aux antennes des coléoptères, deux longs cils d'une si extrême ténuité qu'ils ne deviennent visibles que lorsqu'on plonge les corpuscules dans une solution iodée. A peine les anthérozoïdes sont-ils sortis de leur cellule-mère, où ils remuaient confusément, qu'ils recommencent à s'agiter dans l'eau, d'abord avec une certaine lenteur, puis avec des mouvemens qui s'accélèrent et deviennent bientôt tout à fait caractéristiques. Les plus faibles se bornent à une sorte d'oscillation qui ressemble à un tâtonnement, les autres tournent rapidement sur eux-mêmes, mais le plus souvent ils décrivent une courbe par un mouvement de progression saccadée et comme par une série de sauts qu'influence incontestablement la lumière.

Cette faculté de locomotion, propre aux zoospores comme aux anthérozoïdes et entièrement indépendante de toute cause motrice extérieure, est inexplicable par les lois physiques ordinaires, y compris le phénomène connu en micrographie sous le nom de mouvement brownien (1). Elle se rapproche tellement de celle des animaux inférieurs que, si l'on ne connaissait parfaitement l'origine de ces singulières semences mouvantes, ainsi que leur destination définitive, on les confondrait avec les véritables animalcules infusoires. Les auteurs les moins enclins à adopter les conclusions du vitalisme dogmatique s'abstiennent de formuler un avis motivé; ils se demandent si la motilité des zoospores et des anthérozoïdes est autre chose qu'un « état en quelque sorte convulsif et désordonné de la matière organisée, » ou bien si elle est le produit d'une faculté instinctive qui la régularise et la modifie suivant les circonstances. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la fougue de ces ani-

(1) La plupart des corps solides organiques et inorganiques suffisamment divisés et tenus en suspension dans un liquide sont immédiatement animés d'un mouvement singulier qu'on appelle *brownien*, du nom du botaniste Brown, qui, le premier, observa ce phénomène. Ainsi une gouttelette d'eau colorée par le contact d'un fragment de gomme-gutte ou de carmin devient sous l'objectif du microscope une sorte de lac où titubent sur eux-mêmes des myriades de corpuscules. Ils se meuvent irrégulièrement en tous sens autour d'un point central, comme s'ils étaient suspendus à l'extrémité d'un fil.

malcules, l'adresse avec laquelle ils franchissent ou contournent un obstacle, l'obstination presque passionnée qu'ils mettent à répéter un premier essai infructueux, sont autant de raisons qui militent en faveur de la vie réelle dont ils paraissent momentanément animés. Le naturaliste F. Cohn les a vus, après douze heures d'efforts incroyables faits pour s'échapper de leur cellule-mère, s'agiter encore tumultueusement dans leur prison, dont une mince pellicule fermait l'ouverture, puis enfin mourir de lassitude et se transformer en petites vésicules jaunâtres.

D'un bout à l'autre du champ de vision du microscope, on les voit se mouvoir avec une singulière complexité d'allures, tourner sur eux-mêmes, s'élancer, puis revenir, se heurter les uns les autres, entremêler parfois leurs cils natatoires et s'agiter alors avec une visible impatience, cherchant à se dégager au plus vite. Cette impatience du reste n'a rien qui puisse étonner, quand on a quelque notion de leur *caractère*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte. Zoospores et anthérozoïdes sont tenaces et d'humeur violente, comme les volvox, comme les vibrions nerveux et généralement tous les infusoires leurs frères.

Le rôle des anthérozoïdes dans l'acte de reproduction des cryptogames est aujourd'hui hors de toute contestation. Ils sont les organes fécondateurs, et l'œuvre de vie qu'ils accomplissent est sans aucun doute en connexion intime avec les mouvemens caractéristiques dont ils sont doués (1).

Ce mince filament qui constitue le plus élémentaire des végétaux et dont nous avons vu s'échapper une spore, cette spore qui s'entoure d'une couronne de cils, nage, *folâtre* dans l'eau, suivant l'expression de l'un de ses historiens, puis, fatiguée, s'arrête, déchoit, perd sa couronne désormais inutile, et se met à germer : c'est là l'histoire de l'algue. Telle qu'elle est, simple et grande, elle résume les plus obscurs problèmes de la biologie. Origines communes, règnes confondus, unité de la vie universelle, tout cela s'y trouve contenu, et les évolutions de la dernière des fucacées qui, partie d'une plante, revient à la plante après l'essai d'une existence supérieure, constituent à coup sûr l'un des plus beaux chapitres de la physiologie végétale.

(1) C'est en 1793 que Girod-Chantrans signala pour la première fois, et sans y rien comprendre, une sorte de mouvement spontané dans la matière granuleuse de certaines algues. En 1817, Bory de Saint-Vincent découvrit d'une manière certaine la faculté locomotile de ces granulations. Ses observations furent confirmées par Gaillon à Paris et par Agardh à Stockholm. Les études plus récentes de MM. Derbès et Solier, surtout de MM. Thuret, Pringsheim, Unger, Tulasne, etc., ont jeté le plus grand jour sur ce remarquable chapitre de la physiologie végétale (Moquin-Tandon).

II.

On comprend combien doit être difficile la classification rigoureuse d'une famille à contours indécis telle que celle des algues; aussi la partagea-t-on d'abord d'une façon tout à fait élémentaire en deux groupes, d'après la nature du milieu dans lequel elles végètent, c'est-à-dire les algues d'eau douce comprenant les ulves et les conferves et les algues marines comprenant les fucus. Une classification plus généralement adoptée partage les algues en cinq tribus (1) d'après les formes générales qu'elles affectent. La nature du sol, on sait, est parfaitement indifférente au développement des algues. eur élément unique, c'est l'eau; le corps quelconque auquel elles s'attachent n'est pour elles qu'un simple support, et depuis la mare où elles croupissent jusqu'aux océans dont leurs frondes gigantesques couvrent la surface, elles forment comme une corporation de végétaux, les plus indépendans du règne, qui nagent ou flottent et emportent partout avec eux, lorsqu'ils sont arrachés du lieu de leur naissance, leurs élémens de vie et leurs moyens de reproduction. Toutefois cette indépendance d'allures cesse dès qu'il s'agit du niveau de profondeur qu'affectionne chaque famille d'algue. A chacune semble appartenir une zone au-delà de laquelle elle ne saurait végéter (2), et l'on comprend bien qu'il en soit ainsi, lorsqu'on songe aux milieux si différens que doivent créer dans une masse d'eau considérable les courans, les degrés de profondeur et de densité, les quantités relatives de lumière et de chaleur, peut-être aussi la salure des mers, mais par-dessus tout la zone climatérique qu'occupent les divers océans. Un curieux fait de géographie botanique dont on ne saurait non plus méconnaître l'importance, c'est la relation intime et bien constatée qui existe entre la dimension des algues et la grandeur des mers qu'elles habitent. Ainsi dans

(1) 1re tribu. — *Nostochinées.* Algues formées de cellules ou de filamens contenus dans une masse gélatineuse (*Protococcus, Nostocs*, etc.). — 2e tribu. — *Confervacées.* Tubes simples, spores contenues dans l'intérieur des tubes (*Oscillaires, Sphæroplea, Ectocarpes*, etc.). — 3e tribu. — *Ulvacées.* Expansions membraneuses ou tubuliformes, spores répandues dans la masse (*Ulves, Caulerpes*, etc.). — 4e tribu. — *Floridées.* Frondes très variées, ordinairement de couleur purpurine (*Rhodomela, Chondria*, etc.). — 5e tribu. — *Fucacées.* Algues de couleur vert olivâtre, à corps reproducteurs contenus dans des conceptacles concaves (*Fucus, Sargasses*, etc.).

(2) Il y a des algues qui vivent sous les eaux à une profondeur considérable. MM. de Humboldt et Bonpland, dans les parages des Canaries, ont retiré le *Caulerpa vitifolia* d'une profondeur de 66 mètres, et c'est à 200 mètres que M. Bory de Saint-Vincent a trouvé, près de l'Ile de France, une touffe enracinée de la sargasse turbinée. — Que sont encore ces différens niveaux comparés à celui que nous indique M. Ch. Müller, lorsqu'il affirme qu'on trouve des algues à une profondeur de 4,000 mètres, sous la pression formidable de 375 atmosphères!

la Méditerranée rien que des ulves, des caulerpes et des céramies, dans l'Océan-Atlantique des sargasses, dans l'Océan-Arctique de longues laminaires, dans l'Océan-Antarctique enfin, le plus vaste du globe, les algues les plus grandes, celles qu'on a comparées à des arbres marins, les laminaires buccinaris et les gigantesques *Durvillea*.

Parmi les stations les plus remarquables de la flore marine, les navigateurs en citent quelques-unes dont l'importance est hors de toute proportion avec celles qu'on rencontre dans diverses mers en quantités plus ou moins considérables. Ces bancs de fucacées s'étendent à la surface des eaux comme de véritables prairies, sur le gazon desquelles on serait tenté de s'aventurer, tant elles paraissent épaisses et solidement enlacées. Ces colossales agglomérations d'algues ont reçu des noms particuliers. Tous les navigateurs connaissent, entre autres, *la mer des sargasses*, d'une superficie à peu près égale à six fois celle de la France et située entre les Açores, les Canaries et les îles du Cap-Vert. Cristophe Colomb, engagé dans cette mer étrange, qui entravait la marche de ses navires, eût rétrogradé, s'il eût écouté les plaintes de son équipage, qu'épouvantait la vue de ce phénomène inconnu. Une autre agglomération d'algues à peu près aussi considérable s'étend dans l'Océan-Pacifique, non loin des côtes de la Californie. Ces fucus arrivent là de toutes parts. Arrachés à tous les rivages, entraînés par les courans marins ou l'agitation des vagues, ils forment comme d'énormes banquises végétales qui flottent longtemps à la surface des mers, emportent d'un hémisphère à l'autre des myriades d'animaux de toute sorte et finissent par se réunir dans les régions les plus calmes des océans, où ils forment des centres de vie et de reproduction bien autrement vastes et féconds que les plus immenses forêts de la terre (1).

Ce n'est pas seulement à la surface des mers que l'on retrouve des algues à peu près sous toutes les latitudes. La flore sous-marine est presque entièrement composée par les représentans de cette riche et grande famille, qui, depuis les petites ectocarpées qui tapissent les bas-fonds, jusqu'aux gigantesques fucus porte-poires, longs de plusieurs centaines de mètres, peuplent les marais, les lacs, les fleuves et les océans. Il n'est guère de rivages où ne se rencontrent quelques-uns des types les plus remarquables de cette belle série végétale; mais c'est particulièrement sur les côtes de l'Océan-Pacifique que le plongeur peut contempler dans toute sa magnificence cette étrange flore, qui ne le cède en richesse à aucun

(1) Il résulterait d'observations récentes que la part des courans océaniques serait à peu près nulle dans la formation des prairies de sargasses, par la raison qu'elles croîtraient sur place et constitueraient de véritables stations végétales.

des paysages des zones tropicales. Formes, couleurs, ondulations bizarres, tout étonne dans ce monde sans pareil. Il y a là d'immenses prairies que forment des myriades de petites conferves feutrées comme un tapis de velours. Nuancées de tous les tons verts imaginables, rehaussées çà et là par l'ample feuillage de la laitue de mer, elles se teintent des chatoyans reflets de la rose marine ou des lueurs écarlates que jettent les flottantes iridées; puis viennent les grands thalassiophytes avec leurs éventails de feuilles rouges, vertes ou jaunes, — au-dessus les souples rubans des laminaires, — plus haut encore les fières alariées, dont la tige garnie d'une collerette brodée de franges se termine par une feuille unique, énorme, longue de 15 mètres; enfin du milieu des basses herbes, des buissons et des hautes futaies, s'élève, comme le palmier dans la forêt, le superbe néréocyste, dont l'immense tige d'abord filiforme se renfle graduellement en massue, puis se couronne d'un véritable panache de feuilles rubanées, sorte de lanières flottantes dont on ne saurait se lasser d'admirer les molles et gracieuses ondulations.

C'est en effet par ses mouvemens lents et doux que toute cette forêt sous-marine émerveille le regard. Il est facile de comprendre l'effet que doivent produire à la moindre agitation des vagues toutes ces plantes longues et souples, aux courbes toujours fuyantes et à la chevelure toujours étalée; mais ce qu'il serait difficile de décrire, ce sont les teintes fugitives qui courent sur ce tableau mouvant, alors que les rayons du soleil se brisant dans les flots en ravivent les couleurs diverses, que mélange et qu'harmonise à l'œil l'estompe glauque des eaux profondes. Que serait-ce si l'on pouvait en même temps dépeindre toutes les créatures vivantes qui animent ces brillans paysages sous-marins, montrer entre mille autres les crabes voyageant au milieu des ulves vertes, les troupeaux de chiens de mer ou les colonnes de harengs argentés se glissant au milieu des grands madrépores, la brillante anémone de mer fleurissant sur des massifs de méandrines, ou la cloche bleuâtre de quelque méduse endormie laissant traîner ses tentacules parmi les longs rubans des laminaires!

Les algues jouent dans l'économie de la nature un rôle dont l'importance est de premier ordre. Elles sont non-seulement la première manifestation du principe organique, mais encore les véritables assises du règne végétal. Simples ébauches d'organisation, elles nous apparaissent comme une sorte d'introduction à la vie. En remontant en imagination jusqu'à cette première et lointaine phase du monde où la croûte terrestre à peine refroidie fut recouverte par les eaux qui flottaient dans l'atmosphère, nous trouvons déjà dans ces eaux encore tièdes le protococcus primordial, dont les

simples globules verts se préparaient à recouvrir la terre entière. Ce fut là un moment solennel à coup sûr, alors que la vie végétale, que tout un règne en réalité s'apprêtait à sortir d'une microscopique cellule. Cette cellule, qui à son origine vécut seule, forma d'abord par juxtaposition des filamens tubulaires, et plus tard, se multipliant par elle-même, donna lieu à des agglomérations immenses, à des amas incalculables de fucus qui flottèrent bientôt sur la surface de l'océan universel. Puis la terre apparut, et déjà ses sommets portés à la lumière étaient recouverts de limon, c'est-à-dire d'une couche première d'humus provenant de la décomposition des algues immenses qui remplissaient la mer. Et ce ne furent pas seulement les algues d'eau salée qui commencèrent cette œuvre de procréation, ce furent aussi les algues d'eau douce qui, envahissant d'abord les marécages, puis les lacs et plus tard les eaux courantes, jetèrent partout le fondement de cette terre végétale sur laquelle se développèrent successivement les cryptogames d'ordre supérieur et tout l'embranchement des phanérogames. Aujourd'hui encore les algues continuent à couvrir le fond des mers et des lacs de féconds détritus qu'utiliseront ultérieurement des générations successives de végétaux. Indépendamment de ce rôle, dont le bénéfice entier revient à l'économie générale du globe, elles ne laissent pas d'avoir une utilité pratique et immédiate pour les âges contemporains. On ne connaît pas d'algues vénéneuses (1), et parmi les espèces marines il en est plusieurs qui fournissent à l'homme, les unes d'abondantes ressources alimentaires, les autres des substances que l'industrie utilise sur une vaste échelle. Les fucus en particulier se prêtent à des usages fort divers, parmi lesquels figure en première ligne la production de la soude et de l'iode. Les élégantes céramies, improprement appelées mousse de Corse, passent depuis des siècles pour un des meilleurs vermifuges, et ce sont encore certaines espèces d'algues qui fournissent aux salanganes la matière gélatineuse dont se composent leurs nids, si recherchés en Chine comme objet d'alimentation. Les conferves, loin d'ajouter à la fétidité des marais qu'elles remplissent, non-seulement dégagent de l'oxygène et conséquemment assainissent l'atmosphère, mais encore exhaussent rapidement les fonds vaseux et concourent ainsi à leur desséchement. C'est particulièrement au sein des grandes mers qu'il faut étudier les algues, si l'on veut se faire une idée de leur importance en même temps que de la puissance de leurs agglomérations. Par masses énormes et semblables à des îles flottantes, elles voyagent, tantôt à l'aventure, tantôt pous-

(1) Une restriction importante, paraît-il, est à faire ici. Il résulterait des observations toutes récentes de savans autorisés que les spores des algues à l'époque de la fécondation peuvent occasionner des fièvres paludéennes.

sées par les courans océaniques, emportant dans leur gangue succulente et féconde d'innombrables myriades d'œufs, de larves et d'animalcules qui, dans ce foyer de fermentation et de vie inépuisable naissent, vivent et se multiplient sans limite (1).

Il est temps de conclure. Les algues servent de base à la série végétale. Situées aux confins des deux règnes organiques, elles sont la manifestation de phénomènes variables et comme l'essai d'une vie encore inexpérimentée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les débuts de la vie sont partout analogues. De même que la série animale, la série végétale commence par des métamorphoses. L'algue, qui vit à l'état de plante, naît et s'agite comme un animalcule : aussi le caractère essentiel des végétaux de cette famille est-il l'indécision, c'est-à-dire l'inconstance et la variabilité des formes. Il en est qui semblent vraiment se jouer de toutes les classifications. Couleurs, dimensions, modes de ramification, tout varie, tout échappe aux observateurs, à tel point que l'un d'eux, Bory de Saint-Vincent, eut un jour le désir de reprendre sérieusement l'ancienne idée d'un règne intermédiaire dans lequel seraient classés tous les êtres mal définis et de nature équivoque. De son côté, Agardh se plaignait amèrement de *l'état chaotique* de l'algologie, tandis que d'autres cryptogamistes croyaient pouvoir échapper à l'obsession de tant d'incertitudes en inventant des termes étranges et en nous parlant d'animalcules *végétalisés* par la lumière.

De l'histoire de l'algue découle, on le comprend, un enseignement profond. On sait après quels tâtonnemens elle arrive à suivre la voie que lui assigne la nature, et combien ces hésitations remarquables sont favorables à l'hypothèse de la communauté des origines. Or se peut-il qu'on trouve dans le domaine entier de l'histoire naturelle un fait plus profondément philosophique que cette source commune d'où émanent les trois grandes formules de l'être : le minéral, le végétal, l'animal? La conformité des règnes à leur point de départ, l'on pourrait presque dire leur identité, s'étend à l'ensemble de la création. Un puissant lien d'unité rattache les uns aux autres tous les groupes divers du royaume de vie. A défaut de la réalité concrète, la théorie du moins les rend solidaires. Un large souffle de fraternité emplit l'espace de la terre aux étoiles, et c'est avec une satisfaction profonde que le philosophe unitaire peut, au-dessus des morcellemens de l'analyse qui divise et dessèche, rétablir la grande synthèse qui rapproche et vivifie.

ED. GRIMARD.

(1) C'est de là que sortent en quantités incalculables ces petits êtres gélatineux qui, à certaines heures de nuit, en pleine mer, rendent lumineuses des surfaces immenses et argentent les vagues de lueurs phosphorescentes.

MISS MARY

RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE.

I.

Dans la partie nord-nord-ouest du Michigan, aux États-Unis, entre le 46e et le 48e degré de latitude et les 84e et 92e degrés de longitude, se trouve un vaste territoire, appelé haute péninsule du Michigan, désigné sur les cartes par le nom de « région de cuivre. » Cette contrée, excessivement riche en mines d'argent, de fer et de cuivre natifs, est bornée au nord par le Lac-Supérieur sur une étendue de 600 kilomètres et au sud par le lac Michigan. Il y a une vingtaine d'années, cette immense langue de terre était encore territoire indien. Les Chippeways, les Menomonies, les Ottawas et les Winnebagos y vivaient en plus ou moins bonne intelligence, et leurs canots d'écorce sillonnaient seuls les eaux limpides du Lac-Supérieur.

A cette époque, les rares voyageurs qui se risquaient au milieu des forêts vierges de cette partie des États-Unis n'avaient d'autre but que le commerce des fourrures, bien qu'ils eussent déjà connaissance des gisemens de cuivre par les récits des anciens missionnaires français et les explorations du général Cass et du major Long en 1819 et 1823. Ce fut seulement en 1841, après l'exploration de Douglas Houghton, que les tribus indiennes furent refoulées dans les forêts de l'intérieur, et que le fort Wilkins fut élevé au fond de la baie de Copper-Harbour, à la pointe de Keweenaw. Une petite garnison de l'armée fédérale fut chargée de veiller à la sûreté des nouveaux exploitans et de faire respecter les traités passés entre le cabinet de Washington et les Indiens. Ces conventions stipulaient que

les Peaux-Rouges recevraient par annuités certaines sommes d'argent pour abandonner leurs territoires et s'enfoncer à l'ouest sur le Haut-Mississipi dans le pays des Sioux.

Les annuités furent-elles exactement et loyalement payées, et les Indiens quittèrent-ils tous la partie nord du Michigan? Quoi qu'il en soit, des compagnies s'étaient déjà formées, des permis provisoires pour l'exploitation métallurgique avaient été accordés par le gouvernement de Washington, des terres vendues, des mines concédées, quand la législature de l'état de Michigan, qui s'était jusque-là montrée fort indifférente aux richesses qu'elle possédait, réclama comme siennes les terres et les mines de la pointe Keweenaw. Il en résulta que certains acquéreurs, après avoir payé leurs lots au gouvernement fédéral, se virent forcés de payer une seconde fois à l'état de Michigan. Réclamation de la part de l'acheteur au cabinet de Washington ou plutôt aux compagnies, réclamation du cabinet et des compagnies à la législation de Michigan, réclamation de celle-ci, qui continuait à vendre ce qui était déjà vendu et payé plusieurs fois. A Washington et à Lansing, capitale du Michigan, il y eut des procès interminables et sur le terrain même des coups de carabine et de couteau. La réclame américaine, la première du monde, sut fort bien en tirer parti. On battit la grosse caisse, on embaucha la trompette, et la *fièvre du cuivre* s'empara de New-York, de Boston, de Londres et même de Paris. Les spéculateurs s'arrachèrent les actions du Lac-Supérieur, bien plus pour servir de base à leurs opérations de bourse que par confiance dans l'entreprise.

« Depuis un temps immémorial, disait en 1854 une feuille américaine, les Indiens peaux-rouges se sont livrés à l'exploitation du cuivre que le Lac-Supérieur roule sur ses rivages en guise de galets. En 1772, le voyageur Henry, négociant anglais, ayant fait plus sieurs voyages au Lac-Supérieur, trouva sur les bords de la rivière Ontonagon un bloc énorme de cuivre pesant plusieurs mille livres. Cette même masse, connue sous le nom de « rocher de cuivre, » *copper-rock*, vient d'être retrouvée par M. Cranston, directeur des mines d'Ontonagon, qui l'a vendue au gouvernement de la guerre à Washington, où elle a été transportée. On peut donc désormais s'assurer *de visu* que le Lac-Supérieur est l'Eldorado du cuivre. La majeure partie des gisemens métallifères est à peine exploitée. Beaucoup de propriétaires et de compagnies possédant de vastes étendues de terrains où l'existence des filons est reconnue, mais n'ayant pas le moyen de les exploiter, cherchent à les vendre. Il n'est pas possible d'assigner une limite aux richesses que l'avenir réserve aux acquéreurs. »

C'est après avoir lu cette réclame que M. Richard Sewell, ban-

quier de New-York, qui jusque-là avait douté de l'existence du cuivre au Lac-Supérieur, jeta son journal et se leva de table comme si un ressort se fût détendu dans ses jambes. — Où allez-vous donc, mon père? lui demanda une jeune personne merveilleusement jolie, assise en face de lui.

— A Washington, répondit-il en prenant son chapeau de paille, qu'il avait, dès le commencement du déjeuner, posé sur la table, entre une patate bouillie et des épis de maïs cuits à l'eau.

— Et qu'allez-vous faire à Washington?

— Je vais voir le rocher de cuivre.

— Qu'est-ce que le rocher de cuivre?

— Prenez et lisez, répondit M. Sewell en lui tendant le journal; à mon retour, vous me ferez part de vos réflexions.

Et M. Sewell se dirigea vers la porte de la salle à manger; mais, avant qu'il n'eût tourné le bouton, sa fille, qui avait eu le temps de lire l'article, l'arrêta court en lui disant avec un sourire légèrement moqueur. — C'est un *hum bug!* (un puff).

— Qui sait? répondit-il, je veux voir moi-même, *de visu,* comme dit l'auteur de cet article, si le rocher de Washington est véritablement en cuivre, après quoi j'achète des terrains et je triple ma fortune. Vous pensez bien, Mary, que cela vaut la peine de se déranger.

— Mais s'il existe réellement, ce rocher, qui vous dit qu'il provienne de la rivière Ontonagon?

— Et d'où proviendrait-il? demanda M. Sewell d'un air inquiet en revenant vers sa fille.

— De chez quelque fondeur.

— Oh! je me connais un peu en métallurgie, je ne m'y tromperai pas.

— Mais vous ne serez jamais revenu pour le dîner que vous donnez demain?

— C'est juste. Je l'oubliais. J'écrirai à M. Cranston pour avoir des renseignemens sur les mines.

— L'auteur de la réclame?

— Ah! s'écria Sewell, mieux que cela! je vais aller trouver M. de Montaret.

— Qu'est-ce que c'est encore que M. de Montaret? demanda miss Mary Sewell en ouvrant de grands yeux.

— C'est un Français, un jeune ingénieur débarqué à New-York depuis trois jours. On le dit envoyé de Paris par une compagnie française; c'est son état de savoir s'il existe ou s'il n'existe pas de cuivre au Lac-Supérieur; mais c'est assez bavardé. Occupez-vous du dîner de demain.

— Les ordres sont déjà donnés.

— Miss Arabella Williams a-t-elle répondu à mon invitation?

— Pas encore.

— Il faudrait pourtant le savoir; c'est en partie pour elle que je réunis quelques amis. Envoyez donc Télémaque chez elle.

— Si j'y allais moi-même?

— Ce serait plus poli vis-à-vis d'une célébrité dont les États-Unis sont fiers. Allez donc chez elle, et n'y restez pas trop longtemps.

Et, craignant que sa fille n'émît encore quelque doute sur le rocher de cuivre, Richard Sewell s'élança vers la porte et se précipita hors de sa maison.

Cette maison était située dans la cinquième avenue, le quartier aristocratique de New-York. Comme toutes les habitations qui bordent cette large avenue plantée d'arbres, elle était d'un goût douteux et d'un aspect lourd, mais assez imposant. Les ornemens massifs, le perron et le péristyle dorique, les grandes fenêtres sans encadremens et constamment fermées, les hautes murailles de grès rouge, rappelaient l'architecture des temples égyptiens.

Ayant gagné *Broadway*, M. Sewell sauta dans un omnibus qui le déposa à la Batterie, grande esplanade qui forme la pointe de la presqu'île sur laquelle est bâti New-York. Ce n'est pas par mesure d'économie qu'il avait pris ce véhicule, c'est parce que ce genre de locomotion est encore le plus prompt dans *Broadway*.

M. Sewell était un homme de cinquante ans, un peu voûté, large d'épaules, avec l'encolure courte des apoplectiques. Il avait l'œil petit, mais plein d'éclairs sous un berceau d'épais sourcils blonds. Ses cheveux, séparés derrière la tête et ramenés sur les oreilles, et sa barbe, dont il gardait au menton un échantillon sous forme de bouquet, étaient encore d'un jaune vif tirant sur le roux. Petit-fils d'un avocat d'Édimbourg venu aux États-Unis pour chercher fortune au milieu du siècle dernier, il avait la finesse, la circonspection et l'amour du gain de ses ancêtres paternels. Industrieux, persévérant, très enthousiaste en affaires, Richard Sewell avait eu selon les uns un rare bonheur, selon les autres une médiocre probité. Quoi qu'il en soit, le 6 juillet 1854, jour où nous faisons connaissance avec lui, il disait à qui voulait l'entendre qu'il jouissait de plus de cent mille dollars de revenu.

Après avoir percé à coups de coude la foule d'émigrans allemands et irlandais nouvellement débarqués et jetés pêle-mêle avec leurs ballots au *Castel-Garden*, M. Sewell prit à gauche dans *Greenwich street* et entra dans un hôtel où il savait que l'ingénieur français était descendu. Au comptoir, il lui fut répondu que le *french gent-*

leman était dans un *bar-room* du côté de la Batterie (1). M. Sewell rebroussa chemin sans dire merci au maître de l'auberge, ce n'est pas l'usage, chercha le *bar-room* et le trouva.

Il sortait par la porte une telle colonne de fumée de tabac que notre *Yankee*, qui n'était pourtant pas bien délicat, se demanda un instant s'il s'enfoncerait dans cet antre; mais il avait trop besoin des lumières de l'ingénieur pour reculer. Il descendit les cinq ou six marches en contre-bas du trottoir, pénétra dans l'intérieur, et, coupant le brouillard d'une main, de l'autre il se fit un porte-voix pour héler le Français.

— M. Montaret! cria-t-il à pleins poumons.

Il n'était pas besoin de crier si fort, car les trente ou quarante individus qui encombraient cette chambre basse et sombre ne menaient pas grand bruit. Ils buvaient, mangeaient ou fumaient sans mot dire, et le silence de ce bouge n'était troublé que par le tic tac d'une horloge, le choc cristallin d'un verre, le bruit de la bière versée dans les pots, ou la sifflante expectoration de quelque mâcheur de tabac.

A une table près de la porte, en face d'un verre d'ale et d'une tranche de langue fumée, se tenait un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une belle figure pâle, encadrée de cheveux châtains et éclairée de grands yeux noirs et brillans. Il était vêtu d'un paletot de velours gris boutonné par-dessus une chemise de laine rouge sur laquelle flottaient les bouts d'une cravate noire. Une ceinture de cuir qui retenait un marteau de géologue dans sa gaîne, un pantalon de velours semblable au paletot et des bottes montant jusqu'aux genoux, un chapeau gris à calotte ronde et à petits bords, tel est encore le costume classique des mineurs.

— Monsieur Montaret, s'il vous plaît? cria de nouveau M. Sewell.

— C'est moi, monsieur, répondit en anglais le jeune homme à la chemise rouge.

— Ah! oui, vraiment, c'est vous? dit Sewell, nullement préoccupé de la tenue de voyage de l'ingénieur, mais très attentif à pénétrer l'expression de sa physionomie.

Il se fit un moment de silence. Montaret, ennuyé de l'examen dont il était l'objet et d'ailleurs peu patient de sa nature, lui dit d'un ton goguenard : — Offrirai-je un verre de whisky à monsieur pour lui délier la langue?

— Non, merci, répondit tranquillement Sewell. Vous êtes bien M. de Montaret?

— Oui, parbleu! après?

(1) Le *bar-room* n'est autre chose qu'un cabaret-taverne où l'on débite de l'ale et du whisky.

— Le gentleman français? l'ingénieur des mines envoyé par la compagnie française?

— Gentleman, oui; Français, oui; ingénieur des mines, oui; mais pas envoyé du tout par une compagnie.

— N'importe; M. de Montaret, je désire vous demander un renseignement.

— Parlez, monsieur.

— Vous arrivez de Washington, m'a-t-on dit?

— Oui, monsieur.

— Vous y avez sans doute vu le fameux rocher de cuivre acheté par le département de la guerre?

— Certainement.

— Eh bien?

— Eh bien, quoi?

— Est-il réellement en cuivre natif?

— Parfaitement.

— Et vient-il de la rivière Ontonagon?

— Ça, je n'en sais rien; mais dans un mois ou six semaines je pourrai vous le dire. Dans trois jours, je pars pour le Lac-Supérieur.

— Ah! fit Sewell en se grattant la barbe, vous croyez à la présence du cuivre dans ces parages?

— Mais sans doute.

— Et vous dites que vous n'êtes pas envoyé par une compagnie française?

— Non, vraiment.

— Alors vous voyagez pour... voyager? dit Sewell d'un air incrédule.

— Oui, mon cher monsieur, je voyage pour l'art, par amour de la science et pour le plaisir de voyager, comme vous dites fort bien.

En parlant ainsi, Montaret se leva et se disposait à aller solder sa dépense au comptoir, quand Sewell l'arrêtant : — Permettez-moi, dit-il, de vous offrir ce déjeuner.

— Merci, monsieur, répondit le mineur d'un ton bref, je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

Le *Yankee*, blessé du peu de succès de ses avances, pinça les lèvres, le laissa payer et s'en fut l'attendre sur le trottoir. Quand Montaret passa devant lui, il le retint par le bras et lui dit d'un ton décidé : — Puisqu'il n'y a personne pour me présenter à vous, je me vois forcé de me présenter moi-même; c'est excentrique, mais vous m'excuserez. Je me nomme Richard Sewell. Vous pouvez me rendre un grand service sans grands efforts, et je peux vous faire riche à bon marché, cela dépend de vous. Ne répondez pas sur-le-champ; informez-vous, je suis bien connu sur la place de New-York et sur celle de Boston. Venez demain chez moi à six heures

du soir, cinquième avenue, la troisième maison de grès rouge avec un portique, à côté de Central-Park. Je vous attendrai pour dîner.

M. Sewell s'empara de la main de Montaret, qu'il secoua fortement à la mode américaine, ce qui équivaut à un coup de chapeau en France, lui tourna le dos brusquement, et à grandes enjambées remonta *Wall-Street* pour se rendre à la Bourse.

II.

Montaret le regarda s'éloigner, revint vers la Batterie, alluma un cigare et alla du côté des quais regarder l'arrivée ou le départ des nombreux *steamboats* pour Brooklyn, Hoboken, Jersey-City, Staten-Island, etc. Au milieu du va-et-vient continu de la population de New-York, il est difficile de rester indifférent. L'immense mouvement d'une immense population a quelque chose de magnétique et de contagieux. Henri de Montaret, qui était à New-York en passant, se dirigea vers le premier *ferry-boat* qui chauffait pour aller n'importe où.

Comme il suivait un de ces longs embarcadères de planches sur pilotis qui donnent accès de plain-pied sur les bateaux à vapeur à fleur de quai, une voiture lancée au grand trot arriva derrière lui. Soit qu'il n'eût pas entendu le piétinement des chevaux sur la jetée, soit qu'il n'eût pas eu le temps de se garer, le timon de la voiture le heurta rudement à l'épaule et faillit le faire tomber dans l'Hudson, sous les roues du bateau à vapeur qui commençaient à se mouvoir. Il se rattrapa à un pieu, et dans un premier mouvement d'irritation se jeta à la bride des chevaux en jurant contre le cocher; mais, au lieu du butor qu'il s'attendait à châtier, il vit une belle jeune fille dont les boucles blondes s'échappaient d'un toquet de paille. Vêtue d'une jupe de mousseline blanche et d'une veste de drap blanc, le fouet en main, elle conduisait seule son léger phaéton et poussait son attelage de poneys au milieu des piétons, sans crainte de les écraser, tant elle était sûre de son coup d'œil et de sa dextérité.

Cette gracieuse apparition fit tomber la colère de Montaret. Frais débarqué aux États-Unis, il ignorait encore de quelle liberté jouissent toutes les *misses* américaines; il n'avait encore vu que Washington et New-York, où, dans l'intérieur de la ville, les jeunes filles montrent plus de réserve qu'à la campagne, mais où quelques exemples d'excentricité n'autorisent personne à manquer de respect à une personne d'apparence distinguée. Cela, disons-le en passant, est à la louange du pays. Henri, — et que ceci soit dit au blâme du nôtre, — crut trop facilement à une imitation du quartier

Bréda, et instinctivement apostropha la jeune *miss* en français par quelques mots légers qu'il put supposer avoir été compris, car elle lui répondit dans la même langue et sans accent :

— Est-ce ma faute, si vous êtes sourd?

— Oh! oh! s'écria Montaret saisissant aux cheveux l'aventure, on peut s'expliquer avec vous?

— Certainement, reprit-elle avec assurance, lâchez d'abord la bride de mes poneys et laissez-moi passer : le *ferry-boat* va partir.

— Très bien, répondit-il en suivant le phaéton sur le bateau, où il s'attendait à voir la jeune miss mettre pied à terre; mais le bateau se mit en marche, et elle resta sur son siége, guides et fouet en main.

— Vous ne descendez pas? lui demanda-t-il en s'approchant du marchepied.

— Non, monsieur, répondit-elle; qui tiendrait mes chevaux?

— Moi, si ce n'est pas pour longtemps, et si vous voulez m'en savoir gré.

La jeune Américaine rougit et donna un coup de fouet à l'un de ses chevaux, qui bondit bruyamment sur le plancher du *ferry-boat* sans qu'elle s'en émût.

— Il n'y a qu'un Français, dit-elle, pour parler avec tant de hardiesse à une femme qui est seule, et à laquelle il n'a pas été présenté.

— Présenté?... Vous n'êtes donc pas Française, qu'il faille tant de formalités?

— Non, monsieur, répondit-elle avec dédain, je suis Américaine.

— Tant pis! reprit Montaret en riant; mais j'apprendrai les usages du pays.

— Oui, vous avez besoin de quelques leçons de clairvoyance et de savoir-vivre. Vous n'avez pourtant la tournure ni d'un *squatter* des forêts, ni d'un trappeur des prairies, malgré votre costume.

— Ni squatter, ni trappeur, mais mineur, mademoiselle, ce qui ne m'empêche pas d'avoir un habit noir et une cravate blanche dont je n'ai pas encore fait l'exhibition à New-York.

— Un mineur? Dans votre pays, est-ce un gentleman?

— Tout ce qu'il y a de plus gentleman, mademoiselle, à preuve l'habit noir.

— Vraiment! reprit-elle en riant, et comment vous appelez-vous, monsieur le gentleman?

— Henri de Montaret, et vous?

— Henri de Montaret! Vous êtes l'ingénieur français à qui mon père veut demander des renseignemens sur le rocher de cuivre?

— Quoi! vous seriez la fille de ce gros monsieur qui tout à l'heure...

— Je suis Mary Sewell, fille unique de Richard Sewell le banquier.

— Ah diable! s'écria Montaret, honteux d'avoir fait fausse route, mille pardons, mademoiselle, de vous avoir parlé avec si peu de cérémonie; mais en vous voyant si pimpante, seule, conduisant vous-même,... enfin soyez indulgente pour un étranger.

— Je vous pardonne; mais n'y revenez plus.

— C'est-à-dire que je dois m'éloigner et ne plus vous adresser la parole? Le châtiment serait bien dur!

— Non, restez.

Il se fit un moment de silence. Mary le rompit la première.

— Ainsi vous avez parlé à mon père?

— Oui, mademoiselle. Et même, à moins que vous ne me le défendiez, je dois dîner demain chez vous.

— Ah! fit Mary; puis après une pause et avec un sourire : — alors vous mettrez votre habit noir?

— Je n'aurai garde d'y manquer.

— Et votre cravate blanche?

— Et ma cravate blanche.

Peu à peu la conversation devint plus intime. Montaret, plus flatté que scandalisé des questions ingénument indiscrètes de la jeune fille, la mit de bonne grâce au courant de tout ce qui le concernait.

— Je suis fils, dit-il, d'un pauvre gentilhomme de la Touraine, Michel de Montaret, ancien capitaine de cavalerie, qui s'est gêné fort longtemps pour me faire donner une éducation passable. A vingt-trois ans, je suis sorti premier de l'École polytechnique. Mon brave père, militaire dans l'âme, voulait naturellement me faire entrer dans l'artillerie ou le génie; j'ai préféré l'école des mines, d'où je suis sorti ingénieur il y a deux ans.

— Alors c'est votre gouvernement qui vous envoie étudier notre pays?

— Pardon, j'y suis venu pour affaires de famille. Tout comme un autre, j'ai un *oncle d'Amérique*, un frère de mon père, un ecclésiastique, un missionnaire, parti il y a déjà une vingtaine d'années pour convertir les Indiens peaux-rouges.

— Et où est-il, votre oncle?

— Chez les Chippeways, je ne sais trop où. Dans sa dernière lettre, qui me mande auprès de lui, il n'oublie qu'une chose, c'est de me donner son adresse.

— Mais la lettre devait porter le timbre de la poste?

— Oh! elle a tant couru qu'elle portait beaucoup de timbres : Paris, Brest, Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Buffalo, Cleveland, Détroit et Saut-Sainte-Marie.

— Alors il est à Saut-Sainte-Marie, où il y a encore des Indiens Chippeways.

— C'est ce que je saurai quand je l'aurai rejoint.

— Et que vous veut-il?

— Ah! vous êtes bien curieuse, miss Sewell!

— C'est vrai; mais alors, si vous êtes ingénieur de votre gouvernement, vous n'êtes pas libre?

— Parfaitement libre. J'ai demandé et obtenu un congé, qui m'a été aisément accordé quand on a su le but de mon voyage.

— Quel but?

— Celui d'obéir à un parent qui peut avoir besoin de moi.

— Monsieur Montaret, vous vous moquez! vous êtes envoyé par votre gouvernement pour connaître nos richesses minéralogiques et pour vous en emparer peut-être; mais ce qui est aux États-Unis restera aux États-Unis, et vos compagnies françaises ne sont pas assez riches pour lutter avec les nôtres.

— Oh! oh! miss Sewell, vous parlez comme un homme d'affaires! Alors vous pourrez me dire ce que me veut monsieur votre père, et quel service il attend de moi.

— Je n'en sais rien; il vous le dira lui-même, puisque vous venez demain... à moins que vous n'ayez peur d'une femme qui entend les affaires.

Elle accompagna ces paroles d'un sourire dont le charme tout féminin rassura Montaret, et lui fit vivement désirer d'entrer en relations avec la famille Sewell.

Mary Sewell avait vingt ans, mais sa personne était si souple, son teint si uni, et l'ensemble de ses manières si enfantin, si vif, que par momens on l'eût crue plus jeune de quelques années. Elle était jolie dans toute l'acception du mot, frêle en apparence, douée au fond d'une vitalité énergique; un teint de rose avec les plans du visage très beaux et très fermes, l'œil d'un bleu sombre presque noir, tour à tour curieusement naïf et pénétrant avec insistance.

Il y avait comme de l'adolescence dans ses magnifiques cheveux blond-cendré, naturellement frisés au cou et aux tempes. Il y avait aussi une sorte de virilité dans ses sourcils bruns nettement dessinés, enfin je ne sais quoi d'étrange, comme si deux natures très opposées avaient trouvé moyen de s'harmoniser en elle et de lui donner une double puissance de séduction et de persuasion. Ses nombreux admirateurs l'avaient surnommée, à cause du lieu de sa naissance, la belle de la Floride (*Florida belle*).

En la regardant, Montaret se sentit à la fois ravi et ébloui.

On approchait de la rive.

— Connaissez-vous Staten-Island? demanda miss Sewell à l'in-

génieur; c'est une île délicieuse semée de maisons de campagne, de cottages entourés de jardins ou perdus dans la verdure des érables et des grands chênes. Nous voici arrivés. Montez près de moi, je vais rendre une visite qui ne sera pas longue, après quoi je vous ramènerai à New-York.

Montaret était trop fasciné pour faire aucune réflexion sur l'étrangeté de la proposition. D'un bond il fut près de miss Sewell; celle-ci fouetta ses poneys impatiens, qui franchirent la jetée et les emportèrent à travers les chemins sablés de l'île. Mary conduisait avec une adresse incomparable. Assis à ses côtés, Montaret eût souhaité que cette course à travers bois ne finît jamais.

— Ne pouvez-vous remettre votre visite à un autre jour? dit-il tout à coup.

— Non, je suis chargée par mon père de renouveler une invitation à dîner à la célèbre Williams.

— Quelle est cette célébrité?

— Comment! vous n'avez jamais entendu parler en France de la Williams, la cantatrice hispano-américaine?

— Jamais. Il est vrai que je m'occupe peu de musique, répondit Henri, qui se doutait bien que c'était une de ces réputations facilement acquises en Amérique et souvent ailleurs à coups de grosse caisse et de réclames.

— Vous dînerez demain avec elle, reprit miss Mary, et je vous préviens que vous verrez la plus belle personne des États-Unis.

On s'arrêta devant la grille d'un cottage tout encadré de pampres, de clématites et de jasmins, et dont l'extérieur annonçait l'opulence. Le groom étant accouru, Mary lui dit d'aller s'informer si miss Arabella Williams pouvait la recevoir. Pendant qu'elle attendait la réponse, Henri lui demanda si elle la connaissait beaucoup.

— Je l'ai vue souvent au concert, et je me suis trouvée deux fois en soirée avec elle; mais pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce qu'il me paraît singulier qu'une jeune fille telle que vous soit liée avec une femme de théâtre et lui rende des visites.

— Est-ce que cela ne se fait pas en France?

— Rarement. Ces dames d'opéra n'ont pas toutes une réputation...

— Oh! celle-ci est une fille honnête, qui vit avec sa mère, sa tante et une petite cousine.

Le groom revint dire à miss Sewell que miss Williams l'attendait. Au même instant, la chanteuse parut sur le perron du cottage et s'avança pour la recevoir.

— Attendez-moi ici, dit Mary à Henri, et elle sauta à terre sans lui donner le temps de lui offrir la main.

III.

Arabella Williams était une grande et robuste fille de vingt-cinq ans, dans tout l'éclat d'une beauté de premier ordre. Mary ne l'avait pas surfaite. Son profil grec, sa peau d'un blanc mat, sa luxuriante chevelure noire, la régularité de ses traits, la splendeur de ses formes, devaient être pour beaucoup dans la réputation que ses admirateurs lui avaient faite. Henri admira cette belle statue, qui ne lui parut pas animée d'une intelligence supérieure.

Arabella, qui avait vu beaucoup de monde dans ses tournées d'artiste et qui savait fort bien distinguer un homme comme il faut d'un cocher, ne se méprit pas au costume de voyage d'Henri. Après quelques mots de politesse banale pour remercier miss Sewell de l'honneur qu'elle lui faisait en venant la voir, elle l'interrogea du regard à propos d'Henri, qui avait mis pied à terre.

— Monsieur Henri de Montaret, dit Mary en le lui présentant, gentilhomme et ingénieur français envoyé par son gouvernement.

Arabella lui accorda un regard et un sourire bienveillans, et avec le geste d'une reine de théâtre l'invita à passer au salon. Quelques personnes y étaient réunies : Mme Williams, mère de la chanteuse, Mme Burdon, sa tante, avec miss Ketty Burdon, âgée de dix ans, Mme Green, femme d'un architecte de New-York, grosse dame qui en voyant entrer Mary s'élança au-devant d'elle en criant : — Ah! mis Sewell, quel bonheur! quel plaisir! comme il y a longtemps qu'on ne vous a vue! Et votre santé, Mary, toujours bonne? Oh! vraiment, vous embellissez tous les jours. Comme vous avez de jolies couleurs! regardez donc, ma chère Arabella, ce sont des roses!

Arabella coupa court à ce flux de paroles en présentant Montaret à sa famille et à ses amis. Amplifiant sur les titres que lui avait donnés Mary, elle le qualifia de comte.

Henri, surpris d'abord de cette présentation, comprit bientôt que miss Williams s'amusait à mystifier son monde, et avec l'insouciance du voyageur il la laissa faire.

Mary, ayant renouvelé à Arabella et à sa mère l'invitation à dîner pour le lendemain, allait se retirer, quand la petite Ketty vint annoncer que le lunch était servi. Un monsieur brun, qui se tenait dans un coin, s'empara du bras de miss Sewell, et bon gré mal gré l'entraîna dans la salle à manger. Henri offrit son bras à la cantatrice et les suivit.

Le personnage qui avait conduit Mary se nommait Antonio Fayal. Floridien d'origine espagnole, il avait servi dans l'armée fédérale en qualité de capitaine et avait été contraint de donner sa démission pour des raisons que nous dirons plus tard. Après avoir fait

une assez belle fortune, il l'avait mangée, on ne sait trop comment. De mauvaises langues accusaient Arabella de ne pas être étrangère à sa ruine. Pour le moment, il se disait propriétaire de terrains dans le nord de l'état de Michigan, d'où il arrivait. C'était un homme de trente-cinq ans, d'une assez belle figure, bilieuse, fatiguée, impertinente, tenant le milieu entre celle de l'oiseau de proie et de satyre, et qui tout d'abord fut antipathique à Montaret.

Mary, se trouvant placée à côté d'Henri, lui demanda à voix basse : — Comment trouvez-vous notre célébrité? n'est-ce pas qu'elle est jolie?

— Jolie n'est pas le mot, répondit-il sur le même ton; elle est splendide; c'est la Vénus de Milo avec des bras, et quels bras!

Arabella, qui avait fort bien entendu le compliment, adressa à Henri un sourire et un regard qui parurent sans doute trop aimables à Antonio Fayal. Il se rapprocha d'elle d'un air de jalousie qui n'échappa point à Henri.

Un instant après, Montaret éprouva quelque chose d'analogue en voyant miss Sewell ôter sa casaque et se montrer épaules et bras nus. Elle se découvrit ainsi de l'air le plus naturel du monde. C'est l'usage du pays, et elle eût pu agir de même en public, à la promenade en plein soleil, sans étonner ni scandaliser personne. Henri n'en fut pas moins choqué de voir le regard de vautour du Floridien Fayal établir mentalement une comparaison entre les formes délicates et charmantes de Mary et la beauté plastique moins chaste d'Arabella. Puis, faisant un retour sur lui-même, il dut reconnaître que la pudeur des femmes est une affaire de convention, puisque les Parisiennes montrent parfaitement au bal ou à l'Opéra ce qu'elles croiraient indécent de montrer aux Tuileries ou au bois de Boulogne.

On parla de théâtre et de pâtisserie, de coton et de théologie; mais comme parmi les personnes présentes cinq étaient de l'église épiscopale, trois baptistes, deux unitairiennes et une autre universaliste, on ne put s'entendre sur la religion.

Mary, lasse de ce bavardage, dit à Arabella : — Je crains que nous n'ayons de l'orage, nous allons partir. — Et s'adressant à Henri : — Monsieur de Montaret, auriez-vous la complaisance de m'aller chercher ma casaque?

Henri courut dans le salon.

— Ces Français sont aimables et bien élevés, observa la cantatrice, n'est-il pas vrai, miss Mary?

— Je ne connais, en fait de Français, que M. de Montaret, et il est fort obligeant.

— Il est probablement très riche?

— Je l'ignore, miss Williams, répondit Mary d'un ton bref.

Henri revint avec le vêtement de miss Sewell, et l'aida à le passer avec un empressement qui fut remarqué de la chanteuse.

La cantatrice les accompagna jusqu'à leur voiture, leur dit à revoir, et resta sur le chemin à regarder fuir dans la poussière le phaéton qui emportait côte à côte le mineur et la fille du banquier.

Sa mère la tira de sa rêverie en lui disant : — Ils sont charmans, ces deux amoureux, n'est-ce pas?

— Il faudrait savoir ce qu'est ce M. de Montaret, répondit sèchement Arabella.

IV.

Ainsi qu'elle l'avait promis, miss Sewell fit faire à Henri le tour de Staten-Island. Ils parlèrent d'abord des personnes qu'ils venaient de voir. Mary, dans l'intention d'éprouver Henri, vanta la beauté d'Arabella. C'était donner naïvement à Montaret l'occasion de lui faire comprendre qu'il préférait la sienne. Le tête-à-tête avec cette charmante fille, l'enivrement de la course à travers un pays riant, la jeunesse qui commençait à bouillonner dans le sein d'un homme jusque-là très pur, et dont la vie, absorbée par le travail, avait été forcément chaste, c'en était bien assez pour qu'Henri perdît un peu la tête et ne se demandât pas trop où l'entraîneraient les paroles tendres qui se pressaient sur ses lèvres.

Miss Sewell ne répondait rien, elle écoutait Henri avec surprise. Jamais aucun homme n'avait osé ou su lui tenir un langage aussi délicatement persuasif. Elle était toute fière et comme enivrée, quand un coup de tonnerre vint la rappeler à elle-même.

Le soleil s'était couché. L'orage, en montant rapidement dans le ciel, avait fait la nuit en un instant. L'Hudson, tout à l'heure semblable à un fleuve de pourpre, était devenu un fleuve de plomb où se reflétaient en serpens de feu les lumières lointaines de New-York.

— Il faut nous hâter avant que l'orage n'éclate, dit Mary en lançant son attelage sur une pente rapide et caillouteuse.

— Ne craignez-vous pas que vos chevaux ne s'abattent?

— Je ne crains rien.

— Pourtant le tonnerre les effraie, et si vos mains délicates n'avaient pas la force de les retenir...

— Craignez-vous quelque chose pour vous? En ce cas, descendez.

— Pour moi, non certes, mais pour vous...

— Bah! dit miss Sewell en faisant siffler son fouet aux oreilles du plus fringant de ses poneys, j'ai mon tombeau tout prêt à Greenwood.

Elle achevait à peine sa phrase lorsqu'un coup de tonnerre éclatant, accompagné d'une gerbe de feu, épouvanta les chevaux. L'un se jeta de côté en entraînant la voiture, l'autre se cabra. Montaret s'empara des guides, arracha le fouet des mains de sa compagne, et, avec force et adresse, fit prendre à l'attelage une allure plus régulière.

— Rendez-moi mes guides, lui dit miss Sewell avec un peu de dépit, je vois bien que vous savez conduire.

— Permettez-moi de les garder.

— Non, donnez! — Et dans son impatience elle lui saisit les mains en criant : — Obéissez donc!

— Comme vous voudrez, — répondit Montaret un peu blessé des manières impérieuses de la jeune Américaine; puis, se croisant les bras: Vous avez, dit-il, une manière d'apprécier le dévouement qui n'appartient qu'à vous.

Miss Sewell ne répondit rien; elle lança ses chevaux au galop au milieu du tonnerre et des éclairs et sous une pluie diluvienne.

Henri, qui ne prévoyait que trop ce qui allait arriver, avait arcbouté ses pieds contre le tablier et passé, sans qu'elle s'en aperçût, un bras derrière Mary, tout prêt à la préserver en cas d'accident.

Les chevaux n'avaient pas fait cent pas qu'ils s'abattirent; un craquement se fit entendre, la voiture éprouva un choc violent et versa. Montaret, qui avait retenu miss Sewell prête à être lancée par-dessus les chevaux, s'empara d'elle, et d'un bond, au hasard, sauta à terre.

— Sans vous j'étais tuée, s'écria-t-elle, et, lui serrant la main comme l'eût fait un garçon, elle ajouta : Pardonnez-moi de vous avoir raillé.

Henri voulut porter à ses lèvres cette petite main, qui lui fut vivement retirée.

— Veillez donc à mes chevaux, reprit-elle.

Montaret y courut; les pauvres bêtes se débattaient dans leurs traits.

— Est-ce qu'il y a un accident? demanda un passant avec un accent irlandais très prononcé.

— Une voiture versée, répondit Henri; aidez-moi à la relever, je vous prie.

— Oh! je n'ai pas le temps, le dernier *ferry-boat* pour New-York va partir.

Et l'Irlandais s'éloigna. Montaret le rappela pour chercher à le convaincre. Le sifflet du bateau lui répondit seul. Il n'y avait plus de moyen de retour pour cette nuit.

— Je ne peux pourtant pas vous faire traverser l'Hudson à la nage, dit Montaret à sa compagne.

— Je ne le veux pas non plus.

— Alors que faire? Allons chez Mme Williams.

— Vous auriez envie de revoir Arabella?

— Moi? s'écria Henri tout en s'occupant de remédier au désastre. Vous m'avouerez, miss Sewell, que le moment serait mal choisi pour penser à elle... Voilà les chevaux sur pied, mais autant que j'en puis juger dans l'obscurité, le timon est cassé et peut-être aussi une des roues. Voyons, il doit y avoir quelque auberge par ici?... Comment, personne? pas une lanterne?... C'est un désert que votre Amérique!...

Et Henri se mit à appeler en anglais, en français et en allemand. Enfin une lumière scintilla à travers le feuillage.

— Eh! par ici la lanterne, cria le mineur.

— Ah çà! pourquoi tant de tapage quand on dort? lui demanda en allemand un gros homme qui déboucha de derrière une haie. Henri savait peu cette langue, mais miss Sewell la parlait aussi bien que le français. Elle expliqua sa mésaventure et pria le bonhomme de la conduire dans quelque auberge.

L'Allemand était propriétaire d'une de ces brasseries que l'on s'étonne de trouver isolées dans les environs de New-York, mais qui, le dimanche, sont fréquentées par les ouvriers et les petits commerçans. Il offrit l'hospitalité en attendant que l'orage fût passé. La voiture fut laissée sur la voie, et on mit les chevaux à l'abri sous un hangar qui devenait salle de danse les jours de fête.

Arrivée dans la brasserie, Mary, dont les vêtemens étaient trempés, demanda au brasseur d'allumer un peu de feu. Celui-ci avait envie de dormir et ne se montrait pas fort empressé; pourtant, quand miss Sewell lui parla de dollars, il se réveilla complétement et alla au-devant des désirs de ses hôtes. Il apporta de l'ale, du jambon et des gâteaux assez poudreux.

La jeune Américaine, voulant retourner à New-York, promit dix dollars pour un bateau, et, comme l'Allemand disait que pour vingt elle n'en trouverait pas à cette heure et par ce mauvais temps, elle lui en offrit le double. L'Allemand l'assura que pour ce prix-là il en construirait un lui-même plutôt que de n'en pas trouver et sortit en disant à Montaret : — Puisque vous êtes le serviteur de la jeune miss, vous veillerez à vos chevaux, cela ne me regarde plus.

— Au fait, observa Henri, ce que j'ai de mieux à faire est de passer pour votre valet.

— Pourquoi? demanda Mary en s'asseyant devant une petite table et en grignotant un morceau de nougat comme si elle n'eût pas mangé de la journée.

— Vous ne craignez pas que, si l'on apprend l'aventure, votre père...

— Mon père me blâmera peut-être d'avoir cassé ma voiture, mais c'est là tout.

— Et votre réputation?

— Comment, ma réputation? Ne suis-je pas, comme toutes les jeunes filles des États-Unis, libre d'aller, de venir et de courir avec qui bon me semble? Personne n'a rien à y voir, cela me regarde seule. N'êtes-vous pas un *gentleman*, un honnête homme d'ailleurs? Ai-je à craindre quoi que ce soit en votre compagnie?

— Rien, miss Sewell, je vous le jure; je vous aime trop pour ne pas vous respecter.

— Vous m'aimez déjà? dit-elle en le regardant de ses grands yeux étonnés.

— En doutez-vous?

Elle partit d'un éclat de rire et répondit : — J'en doute tout à fait, vous ne me connaissez seulement pas.

— Je crois que si; je vous ai étudiée toute la journée.

— Vous êtes beaucoup plus avancé que moi, car je ne me connais pas moi-même, et quant à m'avoir si bien étudiée, vous avez tort de me le dire. On admire ce qu'on aime, on n'en cherche pas la raison, le pourquoi, le comment. Aimeriez-vous à la manière de mes compatriotes, en mettant dans la balance la jeune fille d'un côté avec ses qualités, et de l'autre ses défauts avec ses dollars? Moi, je ne veux pas être prise pour ma richesse. D'abord ce serait un faux calcul, car je n'ai à moi qu'un mince héritage venant de ma mère. Tous les millions sont à mon père, et je n'aurai en dot que le cadeau qu'il voudra bien me faire, rien peut-être, si le fiancé que j'aurai choisi lui déplaît.

— Les dollars me touchent peu. Si j'avais le bonheur de plaire à une personne comme vous...

— Que feriez-vous?

Montaret ne sut que répondre. — M'épouseriez-vous? reprit Mary.

— Pourquoi pas?

— Ah! vous voilà bien, vous autres Français! On se voit une heure, on se dit trois paroles en l'air : il fait beau, il pleut, bonjour, bonsoir; le jeune homme fait demander aux parens la main de leur fille. Consentement, cérémonies, noces, et on se parle pour la première fois le lendemain du mariage. N'est-ce pas ainsi que cela se passe chez vous?

— Oui, souvent.

— Eh bien! ici ce n'est pas cela. Supposons que vous me plaisiez et que je vous accepte pour mon fiancé, nous prendrons un an ou deux pour nous connaître.

— Un an ou deux? s'écria Montaret, mais c'est l'éternité!

— Que diriez-vous donc, si je vous remettais à dix ans?

— Je comprendrais que c'est un refus.

— Oui, vous avez la précipitation et la méfiance de votre race!

— Ma race vous est antipathique?

— Hélas! oui et non, puisque c'est un peu la mienne.

— En vérité? Au fait, vous parlez le français si parfaitement...

— Ma mère était presque Française, du moins elle était fille d'un planteur du sud qui était venu de France après votre grande révolution. Voilà pourquoi je ne suis pas une véritable Américaine, et parfois j'en suis humiliée. D'autres fois, il est vrai, j'en suis un peu vaine. Il me semble que j'ai quelque chose de plus vivant en moi que l'élément américain; mais j'ai tort : il faut être de son pays, et quand on en admire les lois et les idées, il est pénible de sentir en soi plus d'enthousiasme et de sensibilité que n'en comportent les usages de la société dont on fait partie.

Henri allait dire à Mary qu'elle devait à cette nuance du caractère français le charme dont il s'était senti pénétré. Elle l'interrompit dès les premiers mots et changea brusquement de conversation. Comme elle affectait de parler d'Arabella, Henri l'interrogea sur les antécédens de cette personne problématique. Il apprit qu'elle était fille d'un consul américain qui avait épousé par amour une belle Espagnole, et qui, à tort ou à raison, avait toujours cru à la vertu de sa femme. Arabella avait reçu une bonne éducation, et après la mort de son père, qui ne lui laissait aucune fortune, elle avait songé à tirer parti de sa belle voix et du prestige de sa beauté. Elle avait d'abord chanté à l'église de *Grace-Church*, et s'était montrée si régulière dans ses mœurs qu'elle avait conservé de bonnes relations avec les personnes les plus sévères. Ensuite elle avait abordé le théâtre et on l'avait vue très entourée et très courtisée; mais ses amis la défendaient, et Mary Sewell croyait très fermement qu'elle était calomniée. Elle la voyait donc, mettant une sorte de courage à la soutenir contre ses détracteurs. Elle n'en parlait cependant à Montaret qu'avec une certaine amertume. Forcée par sa généreuse conviction à vanter la vertu de la cantatrice, elle s'en dédommagea en déclarant qu'elle était positive, froide de cœur et même avare. — A propos, ajouta-t-elle, elle était bien prévenante pour vous au *lunch?*

— En prendriez-vous de l'ombrage? aurais-je ce bonheur?

— Si je vous aimais, je serais très jalouse, je vous en préviens. ai le caractère très mal fait, et vous auriez tort de vous éprendre de moi.

— Pourquoi? seriez-vous déjà engagée, miss Sewell?

— Cela, non! je vous le jure, répondit-elle vivement; mais vous-même, êtes-vous libre?

— Si je ne l'étais pas, serais-je ici près de vous?

— Je ne sais si je dois vous croire, vous n'êtes pas franc.

— Moi? c'est au contraire mon plus grand défaut; je dis tout ce que je pense.

— Pourquoi, lorsque je vous ai demandé quel était le but de votre voyage en Amérique, m'avez-vous répondu évasivement? Vous n'aviez pas encore confiance en moi ce matin, je le comprends; mais ce soir?

— Ce soir je vous dirai ce que je vous ai dit ce matin.

— Que je suis bien curieuse, je sais cela.

— Et que je n'ai pas d'autre but que d'aller voir mon oncle.

— Vous me cachez un grand secret.

— Et si cela était, quel intérêt auriez-vous à le connaître?

— Tenez, je serai plus franche que vous. Mon père est tenté d'engager une partie de sa fortune dans les mines du Lac-Supérieur. S'il le fait, il sera de son intérêt que ces mines prospèrent. Si vous venez au nom de votre gouvernement ou d'une compagnie en découvrir et en exploiter de nouvelles, vous lui faites concurrence, comprenez-vous?

— Fort bien. Alors supposons que je sois chargé en effet d'explorations au Lac-Supérieur, je dois manquer à mon devoir pour plaire à M. Sewell?

— Sans manquer à votre devoir, vous pouvez tenir mon père au courant de vos travaux et par là lui faciliter le moyen d'entrer en accommodemens avec la compagnie française. Vous comprenez qu'il saura vous en récompenser.

— Je ne veux rien. Tant pis pour M. Sewell si le rapport que j'ai à faire à l'école des mines sur les terrains du Lac-Supérieur ébrèche un peu ses millions. Quant à une concurrence de la part d'une compagnie française, il n'a rien à redouter jusqu'à présent.

— Quand il s'en présentera une, me le direz-vous? reprit-elle en s'accoudant sur la table et en le regardant comme si elle eût voulu faire l'épreuve de son ascendant sur lui.

— Miss Sewell, répondit Henri, je ne suis pas un enfant pour que même les plus beaux yeux du monde me rendent capable de trahir des intérêts qui me seraient confiés, et je suis aussi peiné que surpris de la proposition que vous venez de me faire. Faut-il donc que j'attribue à des motifs d'intérêt les heures délicieuses que vous avez daigné me faire passer auprès de vous?

Le reproche fait à Mary n'était mérité que jusqu'à un certain point. En cédant à l'attrait qui l'avait entraînée vers Henri, elle avait cru se justifier à ses propres yeux en se disant qu'elle entrait dans les vues de son père, et qu'il lui saurait gré d'y avoir songé. La fierté d'Henri lui sembla une ingratitude. Elle sentit des larmes

rouler dans ses yeux, détourna la tête pour les cacher, et se tut.

Un instant après, le brasseur revint annoncer qu'il avait trouvé une barque, mais qu'il faudrait laisser les chevaux chez lui; il promettait de s'en charger jusqu'à ce que miss Sewell les envoyât chercher le lendemain.

On s'embarqua. Durant la traversée, Henri et Mary, mécontens l'un de l'autre et peut-être d'eux-mêmes, ne se dirent pas un mot. Une heure après, on abordait à la Batterie. Il était deux heures du matin, et la ville était déserte. Les bateliers payés et congédiés, Mary, se tournant vers Henri, le salua froidement et lui dit adieu.

— Vous me permettrez bien, lui dit-il, de vous accompagner jusqu'à votre porte?

— Sans l'heure avancée de la nuit, répondit-elle, je n'accepterais pas vos services.

Elle prit son bras, et il la reconduisit sans échanger une parole avec elle. Pourtant, lorsqu'elle fut arrivée devant sa maison, elle lui tendit la main en disant : — Vous êtes fier et loyal, et moi je suis une enfant sotte et curieuse, meilleure cependant que vous ne croyez; adieu donc, dormez bien et à demain.

V.

En revenant à son hôtel, Montaret se demanda s'il se rendrait à l'invitation du banquier. Mary lui ayant fait part de ses propositions, il jugeait inutile d'avoir à les refuser de nouveau. Nécessairement elle informerait son père du peu de succès de sa négociation. Malgré son vif désir de la revoir, il résolut donc de s'abstenir et de partir dès le lendemain à la recherche de son oncle.

Après beaucoup de peine pour se faire ouvrir les portes de l'hôtel, il gagna sa chambre; mais il eut beau chercher le sommeil, le sommeil ne vint pas. L'image de Mary Sewell était restée fixée dans sa pensée. Il croyait la voir se promener par la chambre avec sa robe blanche et ses boucles blondes; il lui semblait entendre le son de sa voix. Il se sentait emporté avec elle dans une course folle à travers l'espace. Au jour, comme il commençait à prendre un peu de repos, il fut réveillé par un nègre de six pieds de haut, du plus beau noir, crépu comme un mouton, lippu comme un hippopotame et bâti comme l'Hercule Farnèse. Croyant avoir affaire à un domestique de l'hôtel, Henri le pria de le laisser dormir et se retourna de l'autre côté.

Deux heures après, en s'éveillant, il retrouva le nègre debout et immobile au milieu de la chambre. — C'est encore vous? lui demanda-t-il en anglais, que voulez-vous donc?

— Moi attendre *Massa*, plus dormir, répondit le nègre en fran-

çais-négro de la Nouvelle-Orléans. Le large sourire qui épanouissait sa bouche témoignait du plaisir qu'il éprouvait à parler ce patois de comédie mêlé à des locutions *sui generis* souvent intraduisibles. Nous essaierons pourtant de le traduire tant soit peu pour abréger, car le pauvre Télémaque était pour ses maîtres anglais une sorte de muet prolixe qui parlait beaucoup sans rien dire.

— Et vous êtes resté là? lui dit l'ingénieur. Vous êtes patient!

— Télémaque très patient, *Massa*. Et puis, tant de jolies choses ici! Oh! moi, pas m'ennuyer du tout.

Montaret jeta un coup d'œil dans la chambre et vit sa malle vide et ses habits pendus au portemanteau, son linge rangé avec ordre dans l'armoire entr'ouverte, ses rasoirs et objets de toilette alignés sur la table avec ses livres, ses cartes et ses armes.

— Pour perdre ainsi votre temps, reprit Henri, vous n'avez pas grand'chose à faire dans l'hôtel?

— Oh! moi pas de l'hôtel, *Massa!* Télémaque venir de la part de miss savoir des nouvelles de *Massa*.

— Et quelle est cette miss?

— Miss Mary Sewell.

— Fort bien. Vous remercierez votre maîtresse de ma part. Je ne peux pas me rendre à son invitation.

— Miss Mary bien contrariée, car elle dire à moi d'attendre *Massa* pour le conduire.

En parlant ainsi Télémaque, qui, pour se faire comprendre, avait pris l'habitude de se traduire lui-même par une pantomime expressive, essaya de rendre d'une manière touchante le regard mélancolique et le sourire amer qu'il attribuait à miss Sewell. Henri ne put réprimer un éclat de rire; mais par une réaction ou plutôt par une liaison d'idées dont il ne se rendit pas bien compte, il s'écria : — Donne-moi mon habit, et partons!

Une demi-heure après, Henri était chez M. Sewell.

Le banquier se précipita au-devant de lui, et lui prenant les deux mains : — Comment vous remercier, dit-il, des soins que vous avez eus hier pour ma fille? Je suis votre obligé, monsieur. Si vous voulez prendre la peine de vous rendre au salon, ma fille vous attend.

Autour de Mary étaient réunies cinq ou six femmes, parmi lesquelles Henri reconnut miss Williams et sa mère, qui ne la quittait jamais, et la grosse dame Green. Une dizaine d'hommes, qui, sauf M. Antonio Fayal, étaient tous inconnus à Montaret, se tenaient en bloc au milieu de la chambre. Ils étaient tous habillés de même : habit noir, gilet de satin noir, pantalon noir; pas de bijoux, et le col de chemise haut et roide. Chez nous, ils eussent représenté une réunion se disposant à suivre un enterrement.

L'habit de Montaret n'avait rien de remarquable, mais il le portait avec aisance et distinction. En le voyant entrer, Mary trouva tous les autres hommes solennels et guindés.

M. Sewell présenta l'ingénieur à ses invités et réciproquement. C'était d'abord M. Doyle, un *gentleman* blond, pâle et maigre. Mis avec plus de recherche que les autres, il semblait fort préoccupé de ne pas casser le col splendidement empesé de sa chemise, ce qui le forçait à se mouvoir tout d'une pièce. Venaient ensuite M. Bloom, l'homme d'affaires de M. Sewell; M. Austin, rédacteur d'un journal; M. Green, l'architecte, l'heureux époux de la grosse dame; M. Milly, un marchand de quincaillerie en gros, et M. Leblanc, un Franc-Comtois, tous les deux propriétaires de terrains dans la presqu'île du Michigan, au fond de la baie de Keweenaw; M. Palmer, avocat à Cleveland, puis un juif anglais, un commerçant hollandais et huit ou dix *Yankees*.

M. Sewell, en réunissant des hommes distingués tels que Montaret, Palmer, le fashionable Doyle, le journaliste Austin, avec des gens assez vulgaires tels que Leblanc et Milly, avait un autre but que de fêter la célèbre Arabella, dont on le disait secrètement épris. Convaincu par le peu de mots que l'ingénieur français lui avait dits la veille et par quelques renseignemens recueillis depuis sur la présence du cuivre au Lac-Supérieur, il avait un projet dont, après le dîner, quand les femmes furent passées au salon, il s'expliqua en ces termes :

— Messieurs, plusieurs d'entre vous ont des terrains métallifères et pas de première mise de fonds pour les exploiter. Je vous propose de créer une société par actions qui nous permettra de partager les bénéfices. Je me constituerai gérant de cette société, et vous serez membres du conseil d'administration. Qu'en pensez-vous, M. Doyle? Voulez-vous souscrire et me seconder?

— J'ai déjà deux cents actions des mines de cuivre de Minesota, répondit le *gentleman* d'un ton sec, et je crois votre affaire mauvaise.

Parmi les personnes présentes, quelques-unes furent d'avis de former une compagnie. Quelques autres, comme Leblanc et Milly, proposèrent de vendre leurs terrains.

Sewell les acheta séance tenante. — Et vous, M. Fayal, dit-il au Floridien, voulez-vous aussi vous défaire de vos propriétés?

— Je ne suis malheureusement pas propriétaire tout seul.

— Vous auriez dû me dire cela hier; j'aurais prié votre associé de venir traiter cette affaire.

— Il demeure un peu loin. C'est un chef Chippeway qui s'appelle Nagheko, comme qui dirait « jambes torses. »

— Mais il n'y a plus d'Indiens propriétaires, observa Doyle; l'U-

nion leur a acheté leurs terrains et les a repoussés dans l'ouest, au-delà du Mississipi.

— Vous vous trompez, dit Fayal. Il y a encore des Indiens au Lac-Supérieur, et beaucoup, j'en sais quelque chose.

— Vendez donc! dit Leblanc en lui poussant le coude à la dérobée, vous dédommagerez l'Indien à bon marché.

— M. Sewell, répondit le Floridien, ne voudra pas acheter mes terrains.

— Et pourquoi, monsieur? demanda Sewell.

— J'en demande trop cher, et je veux être payé comptant.

— Voyons votre prix.

— Vingt lots que j'ai achetés cent dollars le lot, total deux mille dollars. Je ne les lâcherai pas à moins de cent mille.

— Et pourquoi cette somme exorbitante?

— Parce que mes terrains de la baie de Keweenaw ne recèlent pas seulement du cuivre, ils contiennent aussi de l'argent.

— De l'argent? s'écria-t-on de toutes parts.

— Oui, messieurs, et la preuve, la voici, répondit Fayal en tirant un échantillon de sa poche.

M. Sewell prit la pépite, la tourna et la retourna avec un air de doute, et la fit passer à Montaret en lui demandant son avis.

Le mineur français l'examina et déclara que c'était bien de l'argent natif.

Le Floridien assura qu'il en avait trouvé en trois endroits différens sur une superficie de quatre-vingts acres.

Sewell marchanda et finit par acheter au prix de dix mille dollars; ce fut pour tout le monde une preuve suffisante de la présence de l'argent à la baie de Keweenaw. Sewell n'en était pourtant pas absolument convaincu, mais il voyait là une spéculation de bourse dont il comptait tirer de gros bénéfices avec le concours de M. Austin pour les réclames.

En passant au salon, où le piano préludait par des accords au bal que la célèbre Arabella avait promis d'ouvrir avec le maître de la maison, Milly dit tout bas à Fayal :

— Vous me devez bien quelque chose pour n'avoir pas découvert que vous aviez acheté cet échantillon d'argent natif à Détroit.

— Je vous donnerai cent dollars, Milly, et, si vous n'êtes pas content, trois coups de couteau par-dessus le marché.

— Je me tiens pour satisfait, répondit Milly en s'éloignant vivement du Floridien.

Les groupes se formèrent, et Henri eut l'honneur d'être choisi par Arabella pour lui faire vis-à-vis avec miss Sewell.

C'était la première fois que Montaret assistait à un bal améri-

cain, aussi fut-il fort surpris d'entendre d'abord annoncer à haute voix les figures par les musiciens. Il se trouva ensuite très décontenancé en s'apercevant qu'il ignorait complétement les quadrilles; mais grâce à Mary et à Arabella, qui y mirent une grande indulgence, il s'en tira à l'honneur de son pays. Une fois lancé, il ne s'arrêta plus, et fit sauter toutes les femmes auxquelles Mary le présenta.

Entre deux valses, comme il passait devant Arabella, qu'il avait déjà fait danser, ce dont elle s'acquittait avec plus de verve que de grâce, elle se leva et lui prit le bras sans façon en lui disant :

— Faisons un tour dans le bal, le voulez-vous?

Miss Sewell était entraînée en ce moment dans un tourbillon; en passant près d'eux, elle lança à miss Williams un regard de haine et de défi. Celle-ci lui répondit par un sourire dédaigneux et emmena Montaret dans les autres pièces, moins encombrées de monde.

— Ce bal est charmant, dit-elle pour dire quelque chose.

— Oui, mademoiselle, répondit Henri d'un air grave.

— Ces Sewell sont fort riches, reprit Arabella.

— Je l'ignore! repartit l'ingénieur.

— Vous ne connaissez donc pas miss Sewell depuis longtemps?

— Je la connais depuis hier.

— Vous aviez une lettre de recommandation pour son père?

— J'en avais deux, répondit Henri, qui ne jugea pas convenable de lui raconter comment il avait fait connaissance avec Mary.

— Vous avez dû être mouillés hier en revenant?

— Non, nous sommes arrivés à temps.

Pour changer de conversation, Henri demanda à miss Williams si elle avait beaucoup voyagé?

— En Amérique, oui, répondit-elle; mais je veux aller en Europe, voir Paris, Londres, Vienne et Saint-Pétersbourg. A vingt-cinq ans, une cantatrice aurait tort de prendre sa retraite, à moins qu'elle ne tombe sur un jaloux qui lui interdise les planches.

— Vous allez vous marier?

— Moi? quelle idée! non pas, que je sache, à moins que je ne trouve quelqu'un qui me plaise beaucoup.

— Vous avez le droit d'être difficile.

Arabella rougit et regarda Montaret pour l'engager à parler davantage, mais il n'ajouta rien.

Miss Williams rompit le silence en disant :

— Vous ne m'avez jamais entendue chanter?

— Je suis en Amérique depuis si peu de temps!

— Vous avez entendu parler de moi au moins?

— Oh! certainement, répondit effrontément Henri.

— Et que vous disait-on de moi?

— Que vous aviez beaucoup de talent.

— Venez donc demain à l'opéra, vous en jugerez.

— Je ne manquerai pas d'aller vous applaudir.

— Ah! voici miss Sewell qui vous cherche. Serait-elle jalouse? Je vous laisse. A demain.

Arabella quitta Henri et se dirigea vers Fayal, qui la suivait depuis longtemps.

Mary s'approcha de Montaret et lui demanda d'une voix brève :

— Que vous disait miss Williams?

— Elle me disait que votre bal était très beau, et me demandait si je l'avais entendue chanter.

— Et puis?

— Et comme je lui répondais que je n'avais pas eu ce plaisir, elle m'a engagé à aller la voir.

— Où ça? chez elle?

— Mais non, sur le théâtre, de ma stalle, pour mon argent.

— C'est une espèce de rendez-vous. Vous vous attirerez une affaire de la part de quelque jaloux.

— Et pourquoi?

— Il me semble qu'en lui donnant si longtemps le bras en public, vous avez dû vous faire remarquer! Allons, venez me faire danser et ne me quittez plus.

— Vous m'invitez à danser toute la nuit avec vous seule? demanda Henri stupéfait.

— Oui.

— J'en suis bien heureux, mais permettez-moi de vous dire que ceci me paraît compromettant pour vous!

— Eh bien!... dit Mary après un moment d'hésitation; on en pensera ce qu'on voudra.

En passant devant miss Williams, Mary la regarda d'un air de triomphe et affecta de s'appuyer davantage sur son cavalier.

VI.

Sewell, propriétaire de la plus grande partie des terrains de la baie de Keweenaw, voulait, avant de spéculer sur la réputation qu'il comptait donner à leur richesse, savoir s'ils ne valaient pas la peine d'être exploités sérieusement par lui-même. Montaret pouvait mieux que tout autre s'en assurer. Comprenant bien que ce jeune homme était insensible aux offres d'argent, s'étant aperçu d'ailleurs pendant le bal de l'attitude de sa fille et de son influence sur lui, il le pria plusieurs fois de revenir dîner, lui fit mille avances, et, le voyant porté par caractère à la confiance, il chercha à gagner son amitié. Alors il lui demanda comme un service d'analyser ses ter-

rains quand il ferait sa tournée sur la côte méridionale du Lac-Supérieur. Henri le lui promit, mais en se réservant de ne s'en occuper qu'après avoir retrouvé son oncle le missionnaire.

C'était un grand pas de fait pour Sewell. Avec les lumières d'un ingénieur des mines, il ne doutait plus du succès. Il ne parlait de lui qu'en l'appelant « son cher ami, son mineur. » Une amitié si prompte donnait à penser à bien des gens, qui virent déjà dans Montaret l'heureux époux de miss Sewell. La chanteuse s'en alarma.

Soudainement éprise de la beauté, de la noblesse et de la distinction d'Henri, elle avait pensé, pour la première fois de sa vie, au mariage. Elle avait amassé par son talent et sa réputation une assez belle fortune pour avoir le droit de l'offrir à l'homme qui lui plairait. Cet homme, elle venait de le rencontrer, et elle ne douta pas un instant qu'il ne répondît à ses avances. Elle était belle, jeune, célèbre dans son pays et riche pour deux, car elle avait eu le soin de s'informer auprès du consul français de la situation pécuniaire de l'ingénieur, laquelle n'était pas des plus brillantes. Elle voulut connaître les véritables intentions du banquier, et, profitant de la première visite qu'elle lui rendit, elle l'interrogea à ce sujet.

Demander à un Yankee de répondre sans détour est puéril. Sewell sourit malicieusement et se contenta de dire : — Je ne pense pas que ma fille se soit engagée avec lui. En tout cas, ce serait un choix comme un autre.

D'après cette réponse évasive, Arabella comprit qu'il était temps de brusquer les choses et de se prononcer. Elle écrivit à Montaret :

« Vous ne sauriez croire, monsieur, combien vous m'avez fait de mal par votre indifférence. Comment n'êtes-vous pas venu hier soir me saluer dans les coulisses après m'avoir entendue? Vous étiez pourtant seul, et personne ne vous empêchait de venir. J'avais chanté pour vous, sachez-le; mais il faut que j'aie bien peu de talent ou que je vous déplaise, pour que vous me montriez si peu de courtoisie. J'en suis blessée dans mon orgueil et dans mon amour-propre.

« Vous êtes pourtant un homme bien élevé, et je ne comprends pas votre oubli. Laissez-moi attribuer ce manque d'égards à la timidité, et venez ce soir à quatre heures à Staten-Island pour me présenter les excuses que, comme femme et comme artiste, j'ai le droit de réclamer de vous. « ARABELLA WILLIAMS. »

Henri avait été en effet à l'opéra. Il avait trouvé dans Arabella une médiocre musicienne et une détestable actrice. L'aplomb de son jeu et le mauvais aloi de son succès lui avaient tellement déplu qu'il ne s'était pas senti le courage d'aller la complimenter.

Le groom chargé de lui porter la lettre de miss William ne

l'ayant pas trouvé, la laissa à l'hôtel; mais Télémaque, qui, tous les matins, venait prendre les ordres et faire le service de Montaret, mit la lettre dans sa poche et l'oublia. Le lendemain, il la confondit avec celles que recevait miss Sewell, et, ne sachant pas lire, il la lui remit sans malice.

Mary l'ouvrit sans remarquer d'abord qu'elle ne lui était pas adressée. Quand elle s'en aperçut, elle avait tout lu, tout compris. Elle triompha de l'humiliation de la chanteuse, et pourtant elle ressentit une vive colère contre elle. Dans la journée, comme elle passait en *dog-cart* dans *Central-Parc*, elle rencontra sa rivale, qui la salua. Mary ne daigna pas la regarder et se contenta de laisser tomber à ses pieds la lettre sur papier rose que la chanteuse avait écrite à Montaret.

Arabella, indignée d'avoir été *coupée*, on appelle ainsi le salut non rendu, ce qui est la plus grave des insultes, faillit s'évanouir en reconnaissant sa lettre; elle la ramassa et rebroussa chemin en jurant de se venger.

Mary, de retour à la maison, avait pris la résolution d'éloigner au plus tôt Montaret de la cantatrice et de le suivre au Lac-Supérieur. Afin de ne pas perdre de temps, elle ouvrit ses armoires, bouleversa ses robes, en choisit quelques-unes, fouilla dans son linge, en répandit une partie sur les nattes qui couvraient le sol en mosaïque et jeta le tout pêle-mêle dans une malle de voyage, — un vrai monument de cinq pieds de haut sur huit de large. Après y avoir empilé mille objets de toute sorte, elle ferma le couvercle et respira. L'exercice qu'elle venait de prendre depuis une heure avait apaisé sa colère.

Elle descendit au salon et y trouva son père et Montaret. Ils étaient assis devant la table couverte d'un mètre de cailloux qu'ils venaient de rapporter d'une excursion géologique.

— Arrivez donc, ma fille, lui cria Sewell, venez voir nos richesses et prendre en même temps une leçon. La minéralogie est une science que tout homme libre devrait apprendre en naissant!

— Quel enthousiasme! dit Mary; puis, s'adressant à l'ingénieur : — Où donc avez-vous passé la journée entière, monsieur le minéralogiste?

— Sur les bords de l'Hudson, miss Mary, et j'ai bien regretté que vous ne fussiez pas avec nous.

— Si *on* m'avait fait l'honneur de m'inviter, dit-elle en regardant son père, vous auriez peut-être eu le plaisir de ma compagnie.

— Ce sont des promenades trop pénibles pour des femmes, répondit Sewell; puis, parlant à l'ingénieur et lui montrant un fragment de roche : — Voyons, mon cher Montaret, mon cher ami, vous disiez que ceci est du trapp?

— Oui, M. Sewell, une roche basaltique ou trappéenne, participant du nouveau grès rouge, lequel lui donne cette couleur violacée. C'est dans les grès qui sont au contact de cette roche que se trouve le cuivre natif.

— Ainsi nous pourrions trouver du cuivre le long de l'Hudson? C'est magnifique, cette science-là! Voyez donc un peu comme ce serait avantageux! si près de New-York!... Si j'achetais les terrains où nous avons trouvé ces échantillons? qu'en pensez-vous?

— Je ne vous le conseille pas, M. Sewell, parce que le nouveau grès rouge de cette partie des États-Unis ne renferme que de faibles parcelles de cuivre. Si vous voulez tailler en plein drap, c'est au Lac-Supérieur qu'il vous faut aller.

— Oui, s'écria Mary, profitant de la circonstance; c'est au Lac-Supérieur qu'il faut aller. M. de Montaret doit s'y rendre, et nous le retenons ici; l'amitié que nous lui portons nous rend indiscrets. Mon cher père, si vous voulez m'en croire, partez avec lui, votre présence doit être nécessaire à Keweenaw-bay. Vous ne savez même pas ce que vous avez acheté!

— Vous avez raison, Mary, je dois y aller.

Montaret ne vit pas sans émotion approcher le moment où il lui faudrait quitter Mary. Il ne savait pas combien de temps ses affaires le retiendraient loin d'elle. Il était chagriné de l'entendre lui rappeler son devoir, et il regrettait presque de l'avoir connue; mais quand d'un air enjoué, et comme si cette idée lui venait subitement, elle proposa à son père de l'accompagner, il ne sut cacher sa joie.

— Oui, oui, miss Mary, s'écria-t-il, venez avec nous!

— Impossible, dit Sewell. C'est un pays où les moyens de communication sont fort difficiles. Ce serait une course géologique trop longue et trop pénible pour vous, Mary. Il serait déraisonnable d'insister.

— N'en parlons plus, dit-elle d'un air insouciant. Le front de l'ingénieur se rembrunit.

Télémaque vint annoncer que le dîner était servi. A table, miss Sewell ramena la conversation sur le voyage et manifesta de nouveau le désir d'en être. Elle croyait bien que son père finirait par céder; mais il fut inexorable.

— Écoutez, Mary, dit-il pour en finir, tout ce que je peux vous accorder, c'est de vous emmener jusqu'à Pittsburg, chez la mère de Bloom, mon homme d'affaires: vous m'attendrez là. Je vous reprendrai à mon retour, car j'aurai bientôt fait là-bas.

— Mme Bloom est bien ennuyeuse! dit Mary en faisant la moue. Puisque vous me permettez de quitter New-York, conduisez-moi jusqu'à Cleveland : on dit la ville si jolie et le lac Erié si beau!

— Mais où irez-vous à Cleveland?

— J'irai chez Mme Palmer, mon amie de pension.

— Cela n'est pas impossible, répondit Sewell.

En sortant de table, Mary dit tout bas à Henri.

— J'ai déjà obtenu de faire la moitié du voyage avec vous. En êtes-vous fâché ?

— Ah! chère Mary, je voudrais que Cleveland fût au bout du monde!

VII.

Le lendemain matin dès cinq heures, M. Sewell, Montaret et Mary, suivis de Télémaque et d'un autre domestique, tous deux chargés des bagages, partaient par le *Central railway.*

Ce fut un supplice pour Henri de passer vingt-six heures en wagon auprès de Mary sans pouvoir échanger avec elle un mot ou un regard qui n'eût le public pour témoin. Dans ce pays de l'égalité des conditions, il n'y a nulle part de places réservées, et c'est en vain que M. Sewell, qui du reste n'en eut pas seulement la pensée, eût offert un million pour voyager avec sa famille dans un compartiment particulier. Cette liberté égale pour tous semble être au premier chef attentatoire à la liberté de chacun, du moins nous en jugeons ainsi d'après nos idées et nos habitudes; mais les Américains ne paraissent pas en souffrir. Ils suppriment forcément le décorum dont nous sommes si jaloux, et chacun agit plus ou moins en public comme si le public n'existait pas. Henri eût pu, sans scandaliser et même sans faire sourire personne, faire à Mary une cour assidue; mais, outre qu'il ne s'y sentait pas autorisé par M. Sewell, une pudeur toute française lui imposait une excessive réserve.

Mary ne comprit pas la délicatesse de cette réserve. Il faut bien le dire, miss Sewell n'appréciait pas toujours le côté exquis de l'amour qu'elle était pourtant flattée d'inspirer. C'était pour elle un apprentissage à faire que de recevoir l'hommage d'un Français; elle trouva Henri trop silencieux, et son amour prit les allures du doute et de l'impatience.

Lorsque nos voyageurs descendirent à Cleveland après un parcours de cent cinquante lieues, miss Sewell avait plus d'une fois demandé à son père durant le trajet la permission de le suivre plus loin. Il n'avait pas même répondu, et Henri n'avait point osé aider Mary à insister. A peine arrivé, le banquier se mit en quête d'un *steamboat* et laissa sa fille dans la gare sous la protection de l'ingénieur.

Jusqu'à ce moment, tous deux avaient cédé, sans bien s'en rendre compte, à une sympathie réciproque très vive, mais très mal définie. Il ne pouvait entrer dans la pensée de Montaret d'aspirer si

vite à la main d'une personne qu'il connaissait si peu, et, bien que pour l'y encourager Mary l'eût trompé en lui disant qu'elle ne comptait pas sur la fortune de son père, il n'avait pas pris cet avertissement pour une avance sérieuse. De son côté, Mary, entraînée vers lui par un sentiment qu'elle n'avait guère songé à combattre, ne prévoyait nullement que le moment fût venu de le lui exprimer sans réserve. Elle avait compté sur la suite du voyage pour s'assurer d'elle-même et de lui. En voyant échouer son espoir, et tout animée du dépit qu'elle avait amassé en route contre les obstacles, elle éprouva cette sorte d'ivresse qui résulte des situations désespérées, et elle trouva précisément Montaret dans une situation analogue, très ému, très effrayé de l'idée qu'il allait la quitter pour longtemps, pour toujours peut-être, sans avoir pu lui dire adieu, au milieu d'une caravane de voyageurs et sous les yeux d'un père parfaitement indifférent aux affaires de cœur.

Il regarda autour de lui avec un sentiment de détresse morale. Pas un banc pour s'asseoir à l'écart avec sa compagne, pas un coin ombragé pour reposer les yeux et le cerveau de la fatigue du voyage et de l'éclat du jour; cinq ou six voies ferrées qui se croisaient dans tous les sens, des files de wagons, des lignes télégraphiques tout autour de soi, des maisons, des rues de faubourgs encombrées de troupeaux de porcs et de moutons qui arrivaient pour être transportés par la vapeur sur un autre point, de la poussière, du bruit, de la fumée, c'était là un sanctuaire peu propice à l'effusion de deux âmes impatientes de se livrer.

Mary en prit son parti avec la vaillance un peu brutale du tempérament de sa nation, et, saisissant le bras d'Henri, elle se mit à marcher d'un pas ferme et rapide le long des rails.

— Ce n'était pas beaucoup la peine de venir jusqu'ici pour y rester, dit-elle. C'est la première fois que mon père refuse de céder à mes désirs. Je ne comprends pas cela, moi! Et vous, y comprenez-vous quelque chose?

— Vous aviez donc réellement le désir de ne pas me quitter si tôt? répondit Montaret en serrant contre sa poitrine le bras de miss Sewell, comme s'il eût cru pouvoir ainsi l'empêcher d'être séparée de lui.

— Et vous, reprit-elle, trouvez-vous que le reste du voyage sera bien amusant pour vous?

— Non certes! mais que faire?

— C'est bien simple, restez ici.

— Pourquoi augmenter mes regrets en me parlant de l'impossible?

— Ah! oui, vos affaires, vos pierres, votre oncle! Mon Dieu, que tout cela est absurde!

— C'est la vie qui est absurde, chère miss Sewell. On y fait toujours le contraire de ce qui serait le bonheur!

— Votre bonheur serait donc de vivre près de moi?

— En doutez-vous?

Ils parlèrent ainsi dix minutes sans trop savoir ce qu'ils disaient et sans vouloir s'en rendre compte. Tous deux étaient sincères et comme grisés par la rapidité des instans qui leur étaient comptés.

Tout à coup Henri sentit à son doigt un anneau que Mary venait de lui donner, et il n'eût su dire quelle suite d'idées exprimées en toute hâte avait amené le don d'un tel gage et la joie qu'il éprouvait de le recevoir.

— C'est une bague de ma mère, disait-elle; ne pensez pas mal de moi pour vous l'avoir confiée.

Il baisait la bague avec ferveur, et quand elle ajouta : « Vous voilà mon fiancé, je serai heureuse à présent que j'ai votre parole, » il ne s'étonna pas trop et s'écria hors de lui : « Vous m'aimez donc? »

En ce moment, il oublia où il était et les regards des oisifs qui l'entouraient. Il attira Mary toute tremblante contre son cœur et ses lèvres effleuraient celles de la jeune fille, lorsqu'un ronflement formidable et un coup de sifflet le firent tressaillir. Une locomotive arrivait à pleine vapeur. Henri et miss Sewell n'eurent que le temps de se jeter de côté, et la locomotive passa sans les atteindre.

Ils rentrèrent sous la gare, où M. Sewell revenait muni de ses places sur un *steamer* qui partait dans deux heures. Il donna l'ordre de transporter ses effets à bord, après quoi s'adressant à Mary :

— Vous savez où demeure Mme Palmer?

— Oui, mon père, ne vous inquiétez pas de moi, je vais vous accompagner jusqu'au bateau.

— Ne prenez pas cette peine, reprit le banquier, qui craignait, non sans quelque raison, que sa fille ne voulût plus quitter le bord après y avoir posé le pied. C'est moi qui vais vous conduire chez Mme Palmer.

Mary tendit la main à son fiancé, la lui serra convulsivement et se retourna brusquement pour cacher ses larmes.

Henri la suivit de l'œil jusqu'à l'angle d'une longue avenue plantée d'arbres où elle disparut.

— La reverrai-je jamais? se dit-il en se laissant tomber sur un banc.

VIII.

En quittant Cleveland et en se trouvant sur le *steamer*, Henri de Montaret se sentit brisé comme un homme qui tombe du haut

d'une montagne. Avait-il rêvé ce qui venait de se passer? était-il fiancé avec Mary? Pourquoi ce souvenir si récent et si émouvant lui laissait-il plus d'effroi que d'orgueil, plus de tristesse que d'espérance? C'est que Montaret, tout homme de science et d'observation que l'avaient fait ses études, était un vrai Français, c'est-à-dire un tempérament d'artiste et de poète. Le goût, cette chose suprême et indispensable à une telle organisation, était blessé et comme attristé en lui par l'impétuosité d'expansion de miss Sewell, et plus encore peut-être par la situation qui l'avait provoquée. Montaret avait d'autant plus rêvé l'amour qu'il l'avait moins éprouvé jusqu'à ce moment, et naturellement son imagination l'avait placé dans un cadre plus suave qu'une gare de chemin de fer et ses accessoires.

— Quoi! se disait-il, j'aurai donc toujours ce spectacle sous les yeux? Je ne pourrai jamais penser à nos fiançailles, au premier baiser, à la première ivresse sérieuse de ma vie, sans revoir ce lieu bruyant, cette scène enfumée? J'aurais cru que le premier élan de l'amour était une idylle, qu'aucune prairie n'était assez fleurie pour la parfumer, aucune eau courante assez pure pour la refléter, aucun chant de rossignol, aucun murmure de forêt assez harmonieux pour la célébrer, et pour moi ce n'a été qu'une sorte de cauchemar sous les roues d'une locomotive! Et Mary elle-même, rentre-t-elle d'une manière quelconque dans mon idéal? Certes je ne pouvais aspirer à une femme plus belle, plus confiante et plus sincère; cependant n'y a-t-il pas excès de volonté dans cette nature généreuse? Une femme est-elle complète quand elle ignore les hésitations de la modestie et les angoisses de la pudeur? Et puis quel sera l'avenir? Si son père, qu'elle n'a pas cru devoir consulter, s'oppose à notre union, aura-t-elle le courage de persister? Oui, probablement; la législation américaine l'y autorise; mais moi, Français, n'aurai-je pas blessé ma propre conscience en méconnaissant cette chose si juste à mes yeux, le droit paternel?

Pour apaiser ses scrupules, Henri se mit à étudier le caractère de M. Sewell et à guetter le moment où il pourrait lui faire des aveux. Ce moment ne vint pas durant les dix jours qu'ils passèrent ensemble sur ces immenses lacs de l'Amérique du Nord. M. Sewell n'avait nullement la pensée de l'encourager, et peut-être même ne supposait-il pas qu'un homme sans fortune pût aspirer à la main de sa fille. Il ne s'inquiétait pas autrement de la possibilité d'une inclination réciproque. Il était de ces hommes qui brisent un sentiment avec aussi peu de remords que s'il s'agissait de faire sauter un rocher placé en travers de leur chemin. Henri l'observait avec stupeur; c'était une machine à spéculations, où ce qui constitue l'être moral n'avait plus de place pour fonctionner. En dehors des

affaires, il ne savait rien; dans la nature, il ne voyait que des métaux. Il ne s'inquiétait point des lois de la vie. Savait-il comment poussent les arbres et comment coulent les fleuves? On pouvait en douter à son indifférence brutale et à son ignorance hautaine. Il était impossible de causer avec lui, il ne croyait à rien qu'au fait palpable. Il avait un profond mépris pour tout ce qui n'était pas son unique idéal, le jeu de l'argent. On eût pu le croire désintéressé, car il ne jouissait de rien : il voyageait comme le dernier petit commerçant des États-Unis, portait des habits râpés et des souliers percés. Il ne se permettait aucun plaisir, aucune distraction; peut-être n'avait-il pas plus de vices que de vertus, peut-être n'aimait-il pas l'argent pour lui-même.

Henri, en l'examinant, se demandait aussi jusqu'à quel point Mary ne tenait pas de son père. Il se rappelait le premier entretien sérieux qu'il avait eu avec elle dans la brasserie de Staten-Island. Elle s'était montrée là rompue aux indélicatesses du genre d'affaires qui absorbait la vie de M. Sewell. Élevée par lui, peut-être n'avait-elle pas la notion bien saine du bien et du mal? Cette fièvre n'était-elle pas dans son sang, et si elle parvenait à s'en préserver, ne la communiquerait-elle pas à ses enfans comme un héritage organique et fatal? Quel serait le rôle d'Henri au milieu d'une telle famille? n'était-ce pas se condamner à vivre incompris et bafoué?

Les jours de la traversée des lacs se succédèrent dans la contemplation d'un rivage plat et monotone et sous le poids d'une conversation aride, sans que Montaret pût trouver l'occasion et le courage d'ouvrir son cœur à ce chercheur de cuivre. Le *steamer* n'allait pas plus loin que les rapides de Saut-Sainte-Marie. A cette époque, l'écluse qui relie aujourd'hui le Lac-Supérieur au lac Huron n'était pas terminée, un chemin de fer faisait bien le service entre les deux lacs; mais, l'un des bateaux qui desservaient le Lac-Supérieur n'étant pas arrivé, nos voyageurs durent attendre dans la bourgade de Saut-Sainte-Marie.

Montaret, préoccupé de retrouver son oncle, alla aux informations; mais il eut beau parler d'un missionnaire français et nommer le père Athanase, il ne put obtenir aucun renseignement. Quant aux Indiens Chippeways, il lui fut dit que quelques familles de cette tribu, dont les individus étaient appelés *Sauteurs* parce qu'ils habitaient le Saut-Sainte-Marie, avaient leurs wigwams auprès des rapides. Il y courut, désireux de voir de près des Indiens, car jusque-là il n'avait vu, en fait de peaux-rouges, que deux hommes au teint hâlé, vêtus de chemises jaunes et coiffés de mauvais chapeaux de paille, sur le quai de Port-aux-Barques.

Un nouveau désappointement l'attendait au village des Sauteurs. Il ne vit d'abord que des huttes de terre et des haillons étendus

sur des ficelles, quelques canots d'écorce couchés sur le flanc au milieu des roches, deux femmes et trois enfans déguenillés qui faisaient sécher des poissons au soleil.

— Où sont les Indiens? leur demanda-t-il en anglais.

On le regarda d'un air hébété sans lui répondre, et l'on courut se cacher dans les huttes. Enfin il aperçut un homme coiffé d'une mauvaise casquette de drap bleu et vêtu d'une vieille veste de marin, assis sur une racine au bord des rapides.

— Y a-t-il réellement des Indiens par ici? lui dit-il.

— Oui, les Pawoitigoveneiwaks.

— C'est le nom de votre tribu?

— Je ne suis pas d'ici, moi, répondit-il en mauvais français,

— Ah! vous êtes Canadien, puisque vous parlez la langue de la mère-patrie?

— Je parle le yankee aussi et l'indien, je suis Chippeway.

Montaret fut sur le point de lui demander pourquoi, étant sauvage, il n'avait ni plumes, ni casse-tête; mais la peau tannée, les narines larges, les pommettes saillantes de cet homme, sa machoire accentuée, une certaine expression farouche, lui prouvèrent qu'il disait la vérité.

— Alors, si vous êtes un Chippeway, vous pouvez me donner un renseignement.

— Cela dépend de ce que je sais.

— Avez-vous entendu parler du père Athanase?

— Le missionnaire? dit l'Indien en le regardant en dessous. Il n'est pas ici.

— Ah! vous le connaissez donc? dit Montaret en lui donnant un dollar pour l'engager à parler.

L'Indien prit l'argent, et ses yeux brillèrent de plaisir; mais ce ne fut qu'à force de questions qu'Henri finit par savoir que son oncle était dans la tribu des Menomonies, à plus de cent cinquante lieues au couchant. Montaret remercia le Chippeway, et continua sa promenade au bord de l'eau.

Il vit bientôt venir à lui un canot d'écorce bondissant sur les rapides et monté par deux hommes et une jeune fille. Ils abordèrent au lieu même d'où Montaret les regardait. L'un de ces hommes était un batelier canadien dont la mise n'avait rien de caractéristique, l'autre un vieux *gentleman* dont la longue redingote boutonnée jusqu'au menton et le chapeau noir à haute forme contrastaient singulièrement avec la nature sauvage qui l'environnait. La jeune fille était enveloppée de la tête aux pieds dans une grande couverture de laine brune d'où s'échappait une longue tresse de cheveux noirs. La régularité de ses traits, le ton mat de sa peau un peu bistrée, ses grands yeux à la fois doux et sombres, une certaine di-

gnité dans tout son maintien, enfin on ne sait quoi d'étrange, éveillèrent la curiosité de Montaret. — Pardon, monsieur, dit le vieillard dès qu'il eut mis pied à terre, pourriez-vous me dire si le *steamer* qui dessert le Lac-Supérieur n'est pas parti?

— Il n'est pas arrivé, répondit Henri.

— Ah! tant mieux, j'avais peur d'être en retard.

Et, tendant la main à la jeune fille, il l'aida à sauter de la pirogue sur la grève; puis il paya le batelier, qui le remercia en le qualifiant de docteur.

Comme ces deux personnages se dirigeaient vers la bourgade, Henri, qui avait à suivre le même chemin, lia conversation avec eux. Après quelques paroles échangées, il trouva dans ce vieillard une politesse et une distinction rares, et il put sans indiscrétion savoir qu'il avait effectivement affaire à un médecin occupé par goût des diverses branches de l'histoire naturelle. Comme il ne semblait étranger à aucune, Henri lui demanda où il trouvait le temps de faire toutes ces choses en exerçant la médecine. — Que voulez-vous? répondit le docteur, quand on vit au désert, au milieu des forêts, il faut savoir un peu de tout. J'ai d'assez bonnes collections que je vous montrerai, si vous poussez jamais jusqu'au lac des Castors, car je vois à votre marteau que vous êtes aussi un explorateur scientifique.

Montaret ayant dit sa profession : — Moi, reprit le vieillard, je suis citoyen des États-Unis, *Yankee*, comme les Indiens qualifient tous ceux qui parlent l'anglais; mon nom vous dira mon origine suédoise : je m'appelle Karl Berghenius.

A son tour, Montaret se nomma. — Seriez-vous parent du père Athanase le missionnaire? s'écria le *Yankee*.

— Je suis son neveu.

— Ah! vraiment! un digne homme, monsieur, que votre oncle, un peu original pour un prêtre catholique; mais si tous les ministres du culte romain étaient comme lui, ce serait peut-être mieux.

— Pourriez-vous me dire où il est au juste?

— En ce moment, il doit être à la mission, sur la rive du lac des Castors, à une dizaine de lieues de la côte, au milieu d'un océan de verdure. On y est en bon air l'été et au-dessus des brouillards l'automne; l'hiver y est un peu rude, il est vrai, mais nous ne craignons pas la neige.

— Vous me rendriez un grand service en me traçant l'itinéraire que je dois suivre.

— Je vous conduirai moi-même à la mission.

— Vous êtes très lié avec mon oncle?

— Comment, si nous sommes liés? nous sommes amis intimes.

— Vous êtes pourtant protestant?

— Moi? je ne suis qu'un amant de la nature et son très humble serviteur, car je la contrarie aussi peu que possible dans le traitement de mes malades.

— Votre clientèle est assez étendue, si, de la rivière aux Castors, où vous demeurez, vous venez jusqu'ici?

— J'ai des malades plus loin encore, puisque je viens de soigner au Canada un ami qui se mourait d'anémie. Je lui ai prescrit, pour tout traitement, de s'enivrer d'abord une fois par semaine, puis ensuite une fois par mois, moyennant quoi j'espère le tirer de là.

— Avez-vous déjà guéri quelque malade par cette médication?

— Dans ce pays-ci, où l'on vit d'eau glacée, où l'on ne respire que des brouillards, où il gèle pendant six mois de l'année, il faut, selon moi, des toniques pour réagir contre le climat.

— Et mademoiselle s'accommode-t-elle aussi bien que vous de ce climat rigoureux? demanda l'ingénieur à la jeune fille, qui n'avait pas encore dit un seul mot.

— J'y suis habituée, répondit-elle en français avec un accent guttural, et d'ailleurs là où est mon père, je suis bien.

Montaret ne pouvait s'expliquer la parenté de ces deux personnages, dont les types contrastaient d'une manière frappante. Outre que la jeune fille avait la chevelure et les yeux noirs, elle était petite et d'apparence frêle. Sa main était remarquablement fine, et les plans un peu carrés de sa figure semblaient être disposés en sens inverse de ceux de la face en lame de couteau du docteur, qui était grand, avait les extrémités fortes et larges, les yeux bleus et les sourcils encore blonds.

Henri pensa que le docteur avait épousé une Indienne, et il se crut certain du fait quand la jeune fille se fut débarrassée de l'enveloppe de laine qui gênait sa marche, et montra sa robe de peau de daim ornée de broderies sur la poitrine et aux poignets, une peau de serpent à sonnettes enjolivée de dessins rouges et bleus qui lui serrait la taille, des rangs de colliers de wampum, des anneaux d'oreilles, des bracelets, un diadème de plaques d'orfèvrerie et de petites plumes, mise des plus excentriques pour la fille d'un docteur.

Chemin faisant, Montaret demanda à celui-ci si son habitation était éloignée de la baie de Keweenaw.

— A une dizaine de lieues, répondit Berghenius.

— Puisque vous connaissez cette localité, vous pourrez peut-être me renseigner au sujet des richesses que renferme le sol. On prétend qu'il y a des filons de cuivre à ciel ouvert, qui auraient été exploités anciennement par les Indiens.

— Cela n'est pas. La presqu'île est, dit-on, fort riche en mé-

tal, mais sauf la mine de Cliff dans le nord et celle de Minosota dans l'ouest, le reste ne se compose que de sables et de granit.

Montaret partit d'un éclat de rire, et, comme le docteur lui en demandait la cause, il lui parla de l'acquisition faite par Sewell.

— On l'a indignement trompé, s'écria le docteur. Il eût mieux fait d'être un des actionnaires des mines de Cliff ou de celles d'Ontonagon que de chercher à leur faire concurrence.

Quand nos voyageurs entrèrent au *boarding-house* de Saut-Sainte-Marie, Télémaque vint, d'un air empressé, dire à Montaret que le *vapeur* était arrivé et qu'il avait retenu les deux seules cabines disponibles pour lui et M. Sewell. Un instant après, tout en se promenant devant l'auberge, Montaret apprit à M. Sewell que les prétendus gisemens de Keweenaw-bay dont il était possesseur n'avaient jamais existé.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez, mon cher Montaret? dit le banquier, qui pensa aussitôt, avec une méfiance digne de son caractère, que sa présence sur les terrains cuprifères gênait les opérations et les recherches de l'ingénieur français.

— Très sûr, M. Sewell, et, si vous voulez de plus amples renseignemens, voici le docteur Berghenius qui vous en donnera.

Présentation faite, le docteur répéta à Sewell ce que lui avait dit Montaret.

— C'est fâcheux, si cela est, dit le banquier avec un sourire d'incrédulité, mais je veux m'assurer de la vérité par moi-même.

— A votre aise, monsieur! vous ferez un voyage inutile, dit le docteur en le saluant froidement et en lui tournant le dos.

— Ce gentleman est de vos amis? demanda le banquier soupçonneux à Montaret.

— Je le connais depuis une heure.

— Est-ce qu'il va de votre côté?

— Oui, mais il s'arrête en route avec moi.

— Comment, avec vous! Est-ce que vous ne venez pas à la baie de Keweenaw?

— M. Sewell, je vous ai dit que j'irais vous retrouver et vous donner mon opinion sur vos terrains. Vous m'avez si bien reçu, que je serais un ingrat de ne pas chercher à vous rendre service, mais je vous ai dit aussi que j'avais un oncle...

— Bah! vous n'avez pas d'oncle, c'est un prétexte.

— Je dis toujours la vérité, monsieur, et je n'aime pas que l'on en doute. Le docteur sait où est le père Athanase, il veut bien me conduire vers lui, je désire profiter de l'occasion. Quand je l'aurai vu, je me rendrai près de vous, et je me mettrai à votre disposition.

Sewell, peu habitué à s'entendre parler de la sorte, resta un peu abasourdi et baissa le ton.

— C'est fort bien, M. Henri, dit-il, il est trop juste que vous fassiez vos affaires avant de songer aux miennes. J'irai quand même à Keweenaw-bay et je vous y attendrai; mais comme vous pouvez en avoir pour quelque temps avec votre oncle et que je vais m'ennuyer tout seul, habitué comme je le suis à votre compagnie, je vais faire venir ma fille.

En parlant ainsi, Sewell eut bien soin d'examiner la physionomie de Montaret. Il comprenait que sans cette séduisante auxiliaire il ne ferait jamais rien de l'ingénieur.

— Vous allez la faire voyager seule? demanda Henri avec un peu d'inquiétude. Est-ce convenable?

— Cela n'aurait rien d'inconvenant, répondit le banquier, mais je prierai M. et Mme Palmer d'accompagner ma fille.

— Ce sera mieux ainsi, répondit Montaret satisfait de cet arrangement et ravi de l'espérance qui lui était rendue.

— Dans combien de jours pensez-vous être libre, monsieur Henri?

— Donnez-moi une huitaine de jours.

— Bien, je compte sur vous le 20 août. D'ici là je prendrai possession de mes terres, je les explorerai, mais je n'entreprendrai rien sans vous.

Le lendemain, le bateau qui faisait le service du Lac-Supérieur quittait la rive en emportant Montaret, Sewell, le docteur, sa fille et Télémaque. Montaret pria le docteur d'accepter pour sa fille la cabine qui avait été réservée pour lui.

Berghenius refusa, Henri insista; c'était à qui ne céderait pas, quand le docteur accepta tout à coup avec émotion en voyant le Chippeway qu'Henri avait rencontré au bord des rapides.

— Est-ce que vous avez quelque chose à craindre de la part de cet homme, lui demanda Montaret frappé du regard inquiet qu'il jetait sur l'Indien.

— Sa figure rapellerait à ma petite Indienne de douloureux souvenirs.

— Elle n'est donc pas votre fille?

— Nullement, c'est une orpheline de la tribu des Sioux. Je vous conterai cela.

— Contez tout de suite, docteur.

— Tout à l'heure, laissez-moi d'abord l'installer dans la cabine.

Quand Berghenius se fut éloigné, Télémaque s'approcha de l'ingénieur, et d'un ton piteux lui demanda s'il était vrai qu'il dût quitter M. Sewell.

— Je vais le quitter momentanément.

Ce furent alors des lamentations de la part du pauvre nègre : à toute force, il voulut suivre *massa* Henri, qu'il avait pris en affec-

tion parce qu'il lui parlait français, et paraissait voir en lui autre chose qu'une bête de somme, et avec l'autorisation de M. Sewell Montaret permit à Télémaque de l'accompagner dans son excursion au lac des Castors.

A l'heure du souper, quand tous les passagers furent réunis dans la salle à manger, Montaret fut très surpris de se trouver à table en face du Floridien Fayal et de M. Milly. Ils le saluèrent comme une vieille connaissance et lièrent bientôt conversation avec M. Sewell. Ils lui apprirent qu'ils avaient converti l'argent reçu de lui pour l'achat de leurs terrains en une pacotille consistant en vieux habits, vieilles chaussures, fusils rouillés qui devaient éclater à la première décharge, colliers de verre et couvertures de laine pour messieurs les sauvages; mais leur meilleure denrée, c'étaient plusieurs barils de whisky. Leur but était de faire une tournée parmi les tribus indiennes le long des côtes du Lac-Supérieur et de s'y livrer au trafic des fourrures.

De son côté, Sewell leur annonça qu'il allait explorer les terrains que ces messieurs lui avaient vendus. Fayal soutint avec impudence le regard scrutateur dont le banquier accompagna cette déclaration; mais M. Milly devint pâle.

IX.

Dans la soirée, après que le docteur eut enfermé sa fille adoptive dans sa cabine, d'où elle n'était pas sortie de la journée, il vint fumer un cigare sur le pont avec Montaret.

Questionné de nouveau sur le compte de la jeune Indienne, le docteur répondit : — Je vous raconterai son histoire avec d'autant plus de plaisir qu'elle vous fera connaître votre oncle le missionnaire. Il y joue un rôle important, et elle cimenta notre amitié naissante.

Naïssa, c'est-à-dire l'oiseau en indien, est fille de Sagitto, *celui qui effraie les hommes*, grand chef des Sioux et de la belle Eniskine, la pierre de cristal. A l'âge de huit ans, elle a été enlevée avec sa mère dans une surprise nocturne par une tribu Chippeway conduite par cet Indien qui fait semblant de dormir là-bas.

— Qui? mon homme des rapides de Saut-Sainte-Marie?

— Oui, Nagheko, mais plus connu sous le nom de Jambes-torses.

— J'avais déjà entendu parler de cet homme par M. Fayal.

— Un autre coquin, répondit le docteur. Je continue. Jambes-torses, poursuivi par Sagitto, s'était réfugié dans le fort Wilkins avec Eniskine, dont il voulait faire sa femme, et la petite fille. Le chef sioux, à la tête de ses guerriers, vint réclamer son bien; le

commandant du fort, qui s'entendait en dessous main avec le Chippeway, fit semblant d'acquiescer à la demande du Sioux, tança vertement Jambes-torses qui riait sous cape, le menaça même de mort et le chassa lui et sa bande. La femme et l'enfant furent rendues à qui de droit; mais avant qu'elles ne fussent sorties du fort, le commandant, prétendant vouloir faire pacte d'amitié avec Sagitto et ses chefs, fit venir du whisky et leur donna un repas. Les Indiens ne savent jamais refuser l'*eau de feu*. Les Sioux burent jusqu'à ce qu'ils fussent ivres-morts. La nuit venue, le commandant ouvrit les portes du fort à Jambes-torses et à ses Chippeways, et leur livra ses ennemis sans défense. Sagitto et les siens furent tous égorgés et scalpés, cela va sans dire, après quoi la belle Eniskine et la petite Naïssa furent emmenées dans la hutte de Jambes-torses.

Sachez tout de suite que, pour cette belle action, qui s'ébruita et fit crier quelques officiers, le commandant du fort fut obligé de donner sa démission. Ce commandant n'était autre qu'Antonio Fayal.

Nagheko, maître d'Eniskine, pensa d'abord qu'elle oublierait son premier mari. Il n'en fut rien; trois mois plus tard, elle essaya de se sauver avec sa fille; il les rejoignit à vingt lieues du fort Wilkins. La mère se défendit vaillamment, l'enfant intrépide essaya aussi de défendre sa mère. Avec l'exaspération de la brute, Nagheko tua Eniskine et courut après l'enfant, qui appelait au secours. Il la saisit par les cheveux et brandissait déjà son arme sur sa tête, quand, attirés par les cris, votre oncle le missionnaire et moi, nous arrivâmes à temps. Le père Athanase, qui n'est ni faible ni lâche, sauta sur l'Indien et le renversa sur le dos, tandis que je prenais la petite fille sous ma protection.

— Si je logeais une balle dans la tête de cette brute, dit-il en se retournant vers moi, croyez-vous qu'il y aurait grand mal?

Ce n'était pas bien chrétien, vous en conviendrez, M. Montaret; mais l'indignation l'emportait en lui sur les sentimens religieux. J'obtins pourtant qu'il laissât la vie à cet Indien, qui pouvait se repentir, car au fond les sauvages ne sont pas si méchans qu'on veut bien le dire.

Le missionnaire s'adressa alors à Jambes-torses: — Je te laisserai la vie, lui dit-il, à la condition que cette petite n'entendra jamais parler de toi.

— Je vous donne l'enfant, répondit l'Indien, et je jure que je ne m'occuperai jamais d'elle.

— Si tu manquais à ta parole, la justice divine saurait bien te frapper là où tu serais. Tu aurais beau te cacher au plus profond de la terre, elle t'y atteindrait. Lève-toi et va-t'en!

Jambes-torses ne se fit pas répéter la chose et disparut. Nous

relevâmes Naïssa, qui gémissait sur le cadavre de sa mère, et nous gagnâmes nos habitations.

Chemin faisant, votre oncle me dit : — Je ne peux pourtant pas me charger de cette petite sauvage, je ne saurais élever un enfant; je veux bien faire d'elle une chrétienne, mais c'est tout. Je ne suis pas souvent à la maison, et d'ailleurs dans trois ou quatre ans d'ici cela va devenir une grande fille. Vous qui êtes marié, prenez soin de cette petite Peau-Rouge.

En effet à cette époque ma femme vivait encore, et comme nous n'avions pas d'enfans, nous adoptâmes Naïssa. Votre oncle s'empressa de la baptiser sous le nom chrétien de Denise. Ma femme lui apprit l'anglais, et je la perfectionnai dans la langue française, que parlent beaucoup d'Indiens de cette partie des États-Unis. Lorsque cinq ans plus tard je devins veuf, je m'attachai d'autant plus à cette petite, qui est aimante et douce, et qui a reporté sur moi l'affection qu'elle avait pour sa mère adoptive.

— Et Jambes-torses, demanda Montaret, a-t-il tenu sa promesse?

— Oui, car voilà la première fois que je le rencontre depuis dix ans; mais si j'avais su qu'il fût à bord avec Fayal j'eusse attendu un autre bateau.

Montaret et Berghenius s'entretinrent encore quelques instans et se souhaitèrent le bonsoir. Le docteur regagna la cabine, et Henri, avisant un coin obscur, se roula dans sa couverture de voyage, s'étendit sur le pont et s'endormit.

Il fut réveillé une heure après par la conversation de trois hommes qui ne le voyaient pas. — Je vous assure, Milly, disait le Floridien adossé contre le bastingage et tout en fumant une cigarette, que le Français ne va pas à la baie de Keweenaw.

— C'est possible, répondit l'autre; mais M. Sewell y va, il nous l'a dit lui-même.

— Vous avez donc bien peur que Sewell ne s'aperçoive que vos terres ne sont que des marais?...

— Si elles étaient seulement marais...

— Elles n'existent donc pas?

— Eh non! parbleu!

Antonio éclata de rire en disant : — Ce tour vaut le mien, vrai! Voilà un bon tour, ce que nous appelons un véritable *Yankee-trick*. Je ne vous croyais pas si fort. Milly, vous grandissez dans mon estime.

— C'est flatteur! répondit Milly; mais voyons, convenons de nos faits.

— Eh bien! allons à Ontonagon; nous laisserons le banquier débarquer avec Nagheko, qui lui montrera n'importe quels terrains comme étant les vôtres. Entends-tu, Jambes-torses?

— J'entends bien, dit l'Indien d'un ton nasillard, mais à la condition que M. Milly me donnera cinquante dollars.

Milly ne répondit pas, Nagheko le traita d'avare, et alla chercher un coin pour dormir.

— Vous n'avez pas sommeil? demanda Milly à Fayal.

— Non, ma foi! repondit celui-ci en roulant une nouvelle cigarette.

— Dites donc, Antonio, reprit Milly, pourquoi n'avez-vous pas proposé à miss Williams de faire avec nous la promenade des lacs?

— Peuh! fit le Floridien.

— Vous faites le dédaigneux? Elle a pourtant amassé une belle fortune, et c'est un excellent parti.

— Elle peut être riche, je sais ce qu'il m'en coûte.

— Est-ce que vous avez rompu avec elle?

— N'ayant plus d'argent, j'ai reçu mon congé, et vous pouvez vous mettre sur les rangs, si le cœur vous en dit. Ce n'est pas moi qui vous en empêcherai; mais prenez garde que l'ingénieur ne vous coupe l'herbe sous le pied.

— Comment! vous croyez qu'il lui en conte?

— Rappelez-vous le bal chez Sewell; avez-vous remarqué leur promenade bras dessus, bras dessous, leurs doux épanchemens? était-ce assez clair? J'ai voulu faire une observation à la demoiselle; elle m'a envoyé promener, et le lendemain j'ai trouvé sa porte fermée.

— Mais ce *gentleman* s'est promené aussi avec miss Sewell, et j'ai remarqué qu'il ne l'a pas quittée de la soirée.

— Parbleu! c'est fort adroit de sa part. Si les dollars de l'une lui échappent, il rattrapera ceux de l'autre. C'est un malin qui n'est pas plus ingénieur que *gentleman*; c'est tout simplement un chasseur de fortune dont la petite Sewell, en digne fille de son père, fera peut-être son amoureux, mais son mari jamais.

Antonio Fayal n'eut pas le temps d'en dire davantage; Montaret lui sauta à la gorge et lui donna un soufflet en lui disant : Assez! Le Floridien, étourdi par une si brusque attaque, fit trois pas de côté pour se dérober aux nouveaux coups qu'il s'attendait à recevoir et tira son couteau en criant à Montaret, qu'il ne reconnaissait pas dans la nuit : — A qui en avez-vous? qui êtes-vous?

— Je suis Henri de Montaret, et je vais vous jeter à l'eau.

— Il le ferait comme il le dit, cria Milly; retirez-vous, Antonio, non, faites des excuses, c'est plus simple.

La querelle avait attiré du monde, Sewell demandait, sans obtenir de réponse, la cause de tout ce bruit. Le capitaine du *steamer*, comme maître à son bord, ordonna de mettre bas les armes et demanda des explications.

— Elles ne seront pas longues, répondit Montaret, ce misérable se permet de salir le caractère d'une femme que je respecte par d'ignobles suppositions, dans lesquelles il me fait jouer un rôle odieux.

La cause entendue, le capitaine conseilla à Fayal de s'excuser, s'il le pouvait. Il s'y refusa avec une feinte arrogance; mais, Milly ayant pris sur lui d'aller donner des explications à Montaret, le Floridien le laissa faire et disparut dans la cale en jurant de se venger un jour ou l'autre. Si Montaret ne se trouva pas satisfait des excuses de M. Milly, il renonça cependant, devant les remontrances du docteur, du capitaine et de Sewell, à exiger davantage de l'ex-officier de l'armée fédérale. Il prit M. Sewell à part et lui rapporta ce que Milly et le Floridien avaient dit à propos des terrains qu'il leur avait achetés. Le banquier se méfiait sans doute un peu de ses vendeurs, mais il se méfiait encore plus de Montaret, dont le désintéressement absolu était pour lui lettres closes. Il lui supposa un intérêt caché à le dégoûter de son entreprise, et le lui fit presque entendre. Henri fut tenté de le traiter comme il avait traité Fayal, et, pour couper court, il le quitta brusquement.

X.

Le soleil était déjà haut dans le ciel quand le *steamer* stoppa. Une pirogue montée par deux Indiens se détacha du rivage et vint prendre le docteur et Naïssa, Montaret et Télémaque. Un instant après, le bateau à vapeur disparaissait dans la brume du matin, et nos voyageurs abordaient à l'embouchure de la rivière aux Carpes, sur une plage sablonneuse. Les Indiens enlevèrent la frêle pirogue d'écorce de bouleau sur leurs épaules, car il y avait plusieurs marais et de nombreux ruisseaux à traverser avant d'arriver à la mission. Télémaque chargea la malle et les effets de son maître sur sa tête, et l'on s'enfonça à travers bois.

Montaret, surexcité par la colère et le chagrin, n'avait jusque-là prêté qu'une faible attention aux rives accidentées du lac; mais à la vue des érables et des chênes gigantesques de la forêt vierge, véritable chaos de troncs d'arbres, de lianes et de plantes embaumées, en respirant la fraîcheur qui règne sous ces hautes voûtes de verdure, frappé du silence solennel de cette nature grandiose dont il n'avait aucune idée, il sentit le calme se faire en lui, et, oubliant M. Fayal et même M. Sewell, il fut pris d'une joie d'enfant, se mit à courir à travers les taillis et les branches sèches qui craquaient sous ses pas et à sauter par-dessus les tiges des colosses étendus dans les herbes folles. — Que c'est beau! s'écriait-il, que c'est grand! Oh! admirables pays! splendides forêts! je vous aime.

Le docteur, charmé de son enthousiasme, lui conseilla pourtant de ne pas s'exposer à tomber dans une fondrière ou à marcher sur un crotale, et il l'engagea à ne pas quitter le sentier.

— Peut-on penser à soi au milieu de ces splendeurs? répondit Henri en revenant près de lui pour lui complaire. Voyez comme dame Nature s'est parée de ses plus belles fleurs! regardez donc ces sauges rouges qui éclatent comme des étincelles dans l'ombre de la verdure! Et ces glycines de cent pieds de haut? ces bignones et toutes les guirlandes qui montent jusqu'à la cime de ces géans? Ah! docteur, je comprends maintenant que vous soyez venu vivre ici. N'allez pas si vite, arrêtez-vous un instant; vous marchez comme un homme blasé, donnez-moi le temps de regarder. Il y a tant de tout, et tout est si nouveau pour moi!

Et Montaret sauta sur le tronc d'un érable renversé en regardant avidement autour de lui.

Pendant qu'il se livrait à l'admiration, Naïssa, assise sur l'herbe, le coude sur son genou, le menton dans sa main, les yeux fixés sur lui, était restée immobile et comme stupéfaite. Elle était tellement absorbée ou distraite qu'elle n'entendit pas le docteur lui demander à deux reprises à quoi elle songeait. La joie de Montaret lui causait-elle un étonnement naïf, ou bien, remarquant pour la première fois sa figure éclairée par l'enthousiasme, l'admirait-elle sans s'en rendre compte? — Quoi, mon père? que me voulez-vous? dit-elle enfin comme sortant d'un rêve.

— Qu'est-ce que tu as?

— Mais... je ne sais pas... rien, dit-elle. Allons-nous-en; il nous faut la journée pour gagner la mission.

— En ce cas, partons, dit Montaret, et pardonnez-moi de vous avoir retardée, mademoiselle Naïssa.

— Je suis une *squaw* et non une demoiselle, observa la jeune fille. Appelez-moi Naïssa tout simplement.

— Une *squaw?*

— C'est ainsi que l'on nomme les femmes indiennes.

On se remit en route. Le trajet était long et la marche pénible à travers les lianes et les ronces. Un cours d'eau fut remonté jusque près de sa source, puis on s'enfonça de nouveau dans la forêt. Montaret ne comprenait pas comment, sans boussole, ses nouveaux amis pouvaient s'orienter et se reconnaître dans ce dédale de verdure où nul chemin, nul sentier n'était tracé. Il en fit l'observation au docteur, qui lui répondit : — Quand vous aurez passé quelque temps dans les forêts vierges, vous ferez comme nous vos petites remarques; un arbre renversé ici, une pierre là-bas, une fleur de ce côté, sont autant de points de repère. Vous vous y ferez vite, si vous avez l'œil du naturaliste, qui est un peu l'œil du sauvage.

— Vous allez peut-être me trouver bien indiscret, docteur, si je vous demande pourquoi, vous qui me paraissez un savant très distingué, vous êtes venu vous fixer si loin de la civilisation.

— J'y suis venu d'abord seul pour y faire des études spéciales : les blessures opérées par les flèches empoisonnées des Indiens et leur manière de s'en guérir m'intéressaient au plus haut point. A travers les ridicules pratiques de leurs sorciers, je cherchais à découvrir la tradition de quelque sérieux antidote. Après bien des observations et des expériences, j'ai reconnu que le véritable et unique antidote, c'était la foi de leurs patiens, et comme il n'est pas besoin de venir chez les sauvages pour voir de pareils prodiges en médecine, j'ai demandé à la nature seule, secondée par le bienfait de cette vie active et rationnelle qu'on pourrait appeler la vie primitive, le secret des merveilleuses guérisons. Ce que j'ai appris ici, c'est donc l'art d'encourager la nature à faire son généreux et ingénieux travail de réparation d'elle-même par elle-même. J'étudiais aussi ce travail sur les animaux, et, le goût de l'histoire naturelle aidant, je me suis attaché au pays. J'ai demandé à Naw-Kaw, alors chef de la tribu des Menomonies, de me vendre une parcelle de terrain que j'ai payée comptant; nous avons fumé le calumet de la paix, et tout a été dit. J'ai construit un chalet avec l'aide des Indiens, et je suis allé à Boston chercher ma femme, qui comme moi avait la passion de la nature. Nous devions passer seulement pendant quelques années la belle saison au lac des Castors; nous y sommes restés jusqu'au jour où Dieu a rappelé à lui ma pauvre Élisabeth... Après cette perte cruelle, j'avoue que je fus sur le point de quitter à jamais mon oasis. La vue des endroits que j'avais si souvent parcourus avec ma femme, chaque arbre à l'ombre duquel nous nous étions longuement entretenus, chaque fleur qu'elle avait aimée, ravivaient ma douleur. Sans Naïssa, notre enfant adoptive, je serais peut-être mort de chagrin. J'ai pris le dessus, et j'ai vécu pour elle; elle le sait, et son amour filial est une compensation à mon malheur.

— Avant le voyage que vous venez de faire, elle n'avait donc jamais quitté la rivière aux Castors?

— Jamais.

— Et elle n'a jamais eu la fantaisie de quitter non plus son costume indien?

— Ne trouvez-vous pas qu'elle a eu raison? Les toilettes de nos dames sont aujourd'hui si extravagantes et si incommodes! Voyez-vous Naïssa en crinoline au milieu de la forêt vierge?

— Certes, dit l'ingénieur en regardant l'Indienne marcher en avant avec grâce et légèreté, elle perdrait à ôter son diadème de

métal, ses colliers et ses longues draperies. Il me semble voir la fille de quelque Pharaon d'Égypte.

— Mais ne vous y trompez pas, répondit le docteur, la race rouge égyptienne n'a plus de représentans aujourd'hui que la race indo-polynésienne. Vous trouverez entre les anciens habitans des bords du Nil et ceux des forêts vierges plus d'un rapport sensible : d'abord l'angle facial, les yeux longs et généralement bridés, les pommettes saillantes, les cheveux lisses, les épaules et la poitrine larges, les extrémités fines, les formes arrondies. L'Indien n'a pas les muscles saillans des nègres ou des blancs. D'autres rapprochemens ou plutôt des traditions conservées et transmises à ces enfans rouges, ce sont les armes, la toilette voyante, les colliers, les bijoux et surtout les peintures dont ils ornent leur visage. Vous n'avez vu jusqu'à présent que de malheureux Indiens dégénérés et avilis au contact des Anglo-Saxons; mais dans les profondeurs des forêts, là où le bûcheron et le chasseur de fourrures n'ont pas encore pénétré, vous trouverez des types qui vous rappelleront les héros de l'ancienne Égypte.

— Des héros bien dégénérés, vous en conviendrez, docteur.

— Aujourd'hui, oui, et encore! Ces gens-là ont parfois des sentimens qui nous surprennent. Nous les appelons sauvages; ils ne le sont pas. Ils ont une civilisation relative; ils sont restés en arrière, voilà tout. Supposons que vous puissiez être reporté avec vos idées, votre éducation, votre parti-pris, vos conventions, à Thèbes ou à Memphis, alors que ces villes étaient des centres de lumière : soyez certain que vous, homme moderne, vous n'auriez pas plus de points de contact avec ces hommes du passé que vous n'en avez avec un troupeau de bisons. Il en serait de même pour l'homme ancien qui reviendrait parmi nous. Il serait fort étonné, et ne nous comprendrait pas plus que le sauvage ne nous comprend.

— Vous êtes partial pour les Indiens, docteur! ils me semblent jusqu'ici bien au-dessous du portrait que nous en font les romanciers.

— La généralité, oui, j'en conviens. Pourtant il y a des exceptions, et, sans aller plus loin, je vous citerai le père de Naïssa, qui était un homme fort remarquable et qui vous eût fait revenir de bien des préjugés sur la race rouge; mais, ajouta le docteur en baissant la voix, ne parlons pas de lui devant sa fille, elle a l'air de nous écouter, et je n'aime pas à reporter sa pensée sur les scènes de meurtre et de violence qui l'ont faite orpheline.

— Est-elle donc sensible à l'excès ou vindicative? demanda Henri au bout d'un instant, en voyant Naïssa marcher rêveuse à quelque distance.

— Il y a de l'un et de l'autre, répondit le docteur. Cette jeune fille a été longtemps un problème pour moi. Les souvenirs terribles de son enfance l'avaient rendue sombre et comme inconsolable. C'est alors qu'entraîné par le besoin d'assister la faiblesse et de combattre la douleur, instinct qui est dans le cœur de tout homme civilisé, j'ai essayé de remplacer non-seulement la protection, mais la tendresse des parens qu'elle avait perdus, et ma femme, renchérissant sur cet élan de compassion, lui témoigna une affection si grande que l'enfant fut tout à coup vaincue et comme éperdue de reconnaissance. Cela était-il dans sa nature, ou bien avions-nous fait entrer en elle un élément nouveau de vitalité intellectuelle? Je l'ignore, et cela me tourmente bien encore quelquefois.

— Pourquoi donc, docteur? dit Montaret surpris. Vous feriez-vous un reproche d'avoir amélioré par la sensibilité une nature inculte?

— Eh mais! reprit Berghenius, oui, certainement, j'aurais sujet de me le reprocher, si cet élément étranger devait détruire le tempérament logiquement rationnel de l'individu.

— Ah diable! s'écria Montaret, vous êtes systématique, cher docteur! Le respect, un peu fétichiste peut-être, que vous avez pour le travail de la nature physique, s'étend jusqu'à celui des instincts farouches?

— Eh bien! cela vous étonne? reprit ingénument le *Yankee*, systématique en effet comme tous les hommes qui vivent dans la solitude et dont les idées ne se renouvellent pas. Croyez-vous qu'il convient de nourrir les lions avec des confitures? et me trouveriez-vous raisonnable, si je cherchais un moyen de donner la peau blanche à votre nègre? En voulant élever une Indienne, je m'étais flatté de conserver un type pur et original, et je comptais, en assistant à son développement, avoir sous les yeux un sujet d'études des plus intéressans. Eh bien! non, mon cher monsieur, ma sotte civilisation, mon attendrissement, ma sollicitude, je ne sais quoi de paternel qui domine les entrailles de nos races européennes, m'ont entraîné à aimer l'enfant et à vouloir lui apprendre la reconnaissance. Elle n'a que trop secondé mon erreur; elle s'est montrée tout à coup si dévouée, si douce et, disons tout, si parfaite, que je ne sais plus rien d'elle ou du moins de ce qu'elle eût été, si je n'eusse contrarié et perverti ses inclinations naturelles.

Montaret ne put s'empêcher de rire en voyant l'honnête et bon docteur déplorer son ouvrage, et il allait continuer à s'en divertir avec bienveillance, lorsque, du milieu des broussailles, bondit devant eux un Indien de haute stature, large d'épaules, empenné comme un héron et d'un aspect farouche. Les peintures rouges qui ornaient son visage laissaient voir qu'il l'avait beau et régulier,

bien que ses traits fussent accentués. Nu jusqu'à la ceinture, la poitrine ornée de colliers de griffes d'ours et de grains de wampum, la tête à demi rasée, sauf la mèche à scalper surmontée d'un bouquet de plumes, le tomahawk passé dans la ceinture, il s'arrêta au milieu du sentier que Télémaque et les deux Indiens venaient de frayer, et, s'appuyant sur un rifle de fabrique anglaise, il attendit que nos voyageurs fussent près de lui.

— Vous prétendiez qu'il n'y a plus de sauvages, dit le docteur à Montaret en lui montrant le Peau-Rouge immobile comme une statue au milieu du chemin, en voici un pur sang!

— Le fait est que l'échantillon est beau, dit Henri, mais que nous veut cet homme?

— Je n'en sais rien.

— C'est un Sioux, dit Naïssa, je reconnais le *totem* de la tribu.

— Qu'est-ce qu'un *totem?* demanda Henri.

— Ce sont les armoiries des Indiens, répondit le docteur. C'est toute une science qui ne demande pas moins d'études que celle du blason.

— Il porte le totem de mon père, un aigle rouge, dit Naïssa. Ce ne peut être que mon cousin Wakontchaka, *celui qui vient sur le tonnerre.*

Le docteur, s'approchant de l'Indien toujours immobile, lui demanda en français : — Qu'est-ce que mon fils, qui est un Sioux, vient chercher chez les Menomonies?

— Wakontchaka suit le sentier de la guerre, répondit l'Indien. Les Menomonies sont inoffensifs, et il les méprise; mais les Chippeways sont ses ennemis, et il n'y a pas de distance, si grande soit-elle, qui puisse l'empêcher de venir scalper ceux qui l'ont offensé.

— Tu viens de loin?

— Des grandes prairies, du côté du soleil couchant.

— Et de qui viens-tu te venger par ici?

— Le sorcier blanc, qui a pris soin de la fille de Sagitto, a fait le bien; mais d'autres ont fait le mal, et je veux tout de suite te remercier d'avoir sauvé Naïssa, l'oiseau du lac, et te demander de me la donner pour femme.

— Doucement, mon ami, répondit le docteur, tu me permettras d'abord de la consulter, et puis de réfléchir et de prendre le temps de te donner une réponse.

— Je le permets.

— C'est encore heureux! dit Montaret en riant.

Le Sioux tourna lentement la tête du côté de l'ingénieur, le regarda d'un air dédaigneux, et, reportant ses yeux sur sa cousine, il dit : — La fille de mon oncle Sagitto n'était plus assez petite

quand elle a été enlevée à sa famille pour ne pas se souvenir de Wakontchaka, alors enfant comme elle, et aujourd'hui grand-chef des Sioux et le plus vaillant guerrier de la tribu. Nous avons tendu ensemble des piéges aux martres, et nous avons souvent couru dans les grandes prairies du pays des Sioux, où il y a de si belles fleurs. Naïssa, si tu as oublié ces choses, moi j'y ai pensé plusieurs fois, et j'ai cru de mon devoir de venir te les rappeler.

— Wakontchaka, répondit Naïssa d'un air digne et calme, je te remercie de l'honneur que tu veux me faire; mais je ne veux pas me marier.

— Pourquoi, bel oiseau du lac?

— Parce que je ne veux pas, il n'y a pas d'autre raison.

— Tu aimes quelque visage pâle? dit l'Indien en regardant Montaret.

— Cousin, je n'aime que mon père adoptif et ne veux ni ne dois le quitter. Tu trouveras facilement une *squaw* plus belle et plus grande que moi, et tu ne peux te fâcher de mon refus. Viens jusqu'à l'habitation de l'homme savant dans l'art de guérir, il t'y recevra avec les égards qui te sont dus.

— La fille de Sagitto parle bien, dit le Sioux flatté de la politesse qu'on lui témoignait. J'irai plus tard, et, pour te faire plaisir, je te porterai le scalp de celui qui a tué ton père.

— Tais-toi, mon fils, tais-toi, lui dit vivement le docteur en lui posant la main sur le bras.

Celui qui vient sur le tonnerre regarda le docteur avec surprise; puis, en souriant à Naïssa, il lui dit : — Puisque ma cousine me permet de revenir, je reviendrai. — Et il s'élança dans le fourré.

Le soleil descendait à l'horizon, quand nos voyageurs se trouvèrent sur les bords d'un petit lac entouré de collines boisées. En face d'eux, sur l'autre rive, s'élevait, du milieu d'un massif de chênes au feuillage sombre, une légère colonne de fumée.

XI.

Une demi-heure après, la pirogue sur laquelle les voyageurs venaient de traverser le lac était amarrée à un saule qui trempait sa chevelure pâle dans les eaux limpides. Leurs guides indiens avaient disparu à travers les broussailles, et le docteur poussait la grille de bois qui fermait les propriétés du père Athanase.

La mission se composait de deux chalets en troncs d'arbres non équarris à l'extérieur et recouverts en planches. L'un servait d'habitation au missionnaire, l'autre était la maison du Grand-Esprit

des visages pâles, comme l'appelaient les Indiens. Il n'y avait pas de différence entre le presbytère et l'église, sinon que celle-ci était plus grande, et qu'elle était surmontée d'une construction carrée à toit pointu imitant à peu près un clocher. L'enclos, fermé par des palissades couvertes de pampres, était coupé en croix par deux allées bordées d'arbres fruitiers taillés en quenouilles. Les carrés étaient cultivés avec soin, et les légumes y poussaient en abondance. Un filet d'eau où barbotaient des canards traversait le potager. Autour de la maison et presque sur le toit s'étalaient de gros potirons qui montraient leurs ventres dorés par les rayons du soleil couchant.

— Ah çà! où êtes-vous donc, père Athanase? cria le docteur, je vous amène quelqu'un.

— Me voici! répondit en paraissant sur le seuil un petit homme trapu, au visage souriant et rubicond avec une forêt de cheveux gris. Il était vêtu d'un paletot de drap marron qui avait depuis longtemps perdu ses boutons, et devait avoir été, ainsi que ses braies collantes, taillé par un Indien, tant la coupe en était primitive.

— Ah! enfin! s'écria-t-il joyeusement, je pensais que vous ne reviendriez jamais du Canada; puis, apercevant Henri et ne le reconnaissant pas : — Monsieur, dit-il, soyez le bienvenu.

— C'est un Français, père Athanase, répondit le docteur en souriant d'un air narquois, un élève de l'école des mines, que j'ai l'honneur de vous présenter.

— Un élève de l'école des mines? mais attendez donc, il ressemble trop à ce qu'était mon frère il y a trente ans pour ne pas être mon neveu!...

— Oui, mon cher oncle, c'est votre neveu Henri, s'écria l'ingénieur en se jetant dans ses bras.

Après les premières effusions, on se mit à table. Le souper fut plus bizarre qu'appétissant pour Henri. Les Indiens convertis pourvoyaient souvent à la stoïque nourriture du missionnaire. On se régala d'un rat musqué.

Montaret trouva son oncle fort peu changé depuis qu'il ne l'avait vu, bien que celui-ci eût de plus sur la tête quatorze ans de fatigues et de privations; car il ne faut pas croire que la mission d'aller convertir des sauvages au christianisme soit sans périls. C'est toute une vie de patience et d'abnégation, de dangers et de misères, d'aventures et de souffrances, pour laquelle il faut une foi ardente, une grande énergie et une santé de fer. A l'âge de quarante ans, l'abbé Athanase de Montaret, qui était assez mal noté à son évêché à cause de son esprit d'opposition, résolut de partir pour le Nou-

veau-Monde après avoir entendu prêcher Mgr Odin, évêque aux États-Unis, qui était venu recruter des missionnaires jusqu'en Touraine. Depuis son séjour en Amérique, il n'avait donné de ses nouvelles à sa famille qu'à de longs intervalles, et son frère le capitaine, après l'avoir regardé comme un fou en tant qu'ecclésiastique, le regarda comme un guerrier en tant que missionnaire, et lui rendit son estime.

Le souper fut fort gai, et le père Montaret fit les honneurs de chez lui avec une bonhomie qui raviva toute la sympathie que dans son enfance Henri avait eue pour lui.

La nuit était venue depuis longtemps quand le docteur et sa fille souhaitèrent le bonsoir au père Athanase et à son neveu, qui s'installa dans une petite chambre contiguë à celle de son oncle. C'était un véritable trou de six pieds carrés; le lit, un amas de feuilles sèches dans un cadre de bois qui ressemblait beaucoup à un cercueil. Le mobilier se composait d'un bénitier appendu à la cloison, et d'un tronc d'arbre qui servait alternativement de table et de chaise. Une petite lucarne bouchée avec du papier huilé représentait la fenêtre; la porte était une claie de roseaux, et une liane qui s'était fait jour à travers le plancher disjoint pouvait servir de portemanteau.

Henri était trop fatigué pour prêter une grande attention à son logement. Il se jeta tout habillé sur la litière et ne tarda pas à s'endormir; mais dans la nuit il fut réveillé par un bruit singulier, il lui sembla qu'on sciait les parois de la maison, et puis c'était comme de légers coups de marteau frappés contre les planches de son lit. Il demanda qui était là. Ne recevant pas de réponse et le bruit continuant, il réveilla son oncle. — Ce n'est rien, lui répondit le père Montaret sans se déranger, c'est l'horloge de la mort.

— Je ne comprends pas.

— C'est ainsi qu'on appelle les larves de vrillettes qui rongent le bois. Celles de ce pays-ci sont plus grosses que celles d'Europe, voilà tout. Ce n'est pas le moment de faire de l'histoire naturelle, dors donc.

Henri se rendormit malgré ce bruit agaçant, auquel s'ajouta bientôt une sorte de grésillement d'une nature plus alarmante, mais dont notre voyageur, qui ne l'avait jamais entendu, crut devoir ne pas se préoccuper. Il changea d'avis en sentant un corps froid frôler sa joue. Il sauta à bas du lit, alluma un bout de cierge qui tenait lieu de bougie à la mission, et vit un grand serpent tacheté de gris et de brun avec des yeux d'hyacinthe, lequel prenait sa place encore chaude sur le lit d'herbes sèches.

— Dites donc, mon oncle, cria Montaret en saisissant son revolver, avez-vous un serpent apprivoisé chez vous?

— Hein? quoi? un serpent? Qu'est-ce que tu chantes?

— Oui, un serpent à sonnettes.

— Où est-il?

— Dans mon lit.

— Attends, je vais me lever et lui faire son affaire.

Henri ne lui donna pas le temps de venir à son aide, il logea une balle dans la tête du reptile, qui ne mesurait pas moins de six pieds de long. — C'est un de moins, dit le missionnaire, et il alla se recoucher tranquillement; mais Henri, ne tenant pas à partager sa couche avec quelque autre bête malfaisante, demanda à Télémaque, descendu au bruit, s'il se trouvait bien dans le grenier. Sur la réponse affirmative du noir, il y grimpa avec lui, et put enfin prendre un peu de repos sans être troublé davantage.

Il fut réveillé par le tintement d'une cloche. C'était l'*Angelus* que sonnait lui-même le missionnaire. En mettant la tête à la lucarne du grenier, Henri vit une douzaine d'Indiens menomonies avec leurs femmes et leurs enfans agenouillés sous le porche de l'église. Leurs wigwams étaient à cent pas de là et formaient une sorte de village autour de la mission.

Au son de la cloche, Télémaque, qui était un homme pieux, alla se mêler aux néophytes du père Athanase; quant à Montaret, il s'empressa de quitter le taudis où il avait dormi pour aller respirer l'air matinal sur les bords du lac. Un sentier herbu, qui côtoyait la rive ombragée d'érables à sucre et de frênes noirs, le mena en face d'une haute palissade défendue par un fossé profond, sur lequel était jetée une étroite passerelle qui aboutissait à une porte peinte en vert. De l'autre côté de la clôture, des arbres séculaires, chênes à feuilles en faulx, tilleuls pubescens, ormes rouges, dressaient leurs ramures gigantesques dans le ciel pur du matin.

L'habitation du docteur était cachée au milieu de ce nid de verdure. Henri s'était déjà aventuré sur la passerelle, tout en se demandant si sa visite au savant n'était pas trop matinale, quand il entendit tirer les verrous de la porte et vit paraître Naïssa.

Elle avait un costume plus simple que celui de la veille : une longue tunique de coton blanc brodée et passementée sur toutes les coutures était serrée à sa taille par une écharpe rouge. Ses cheveux, séparés sur le front, retombaient sur ses épaules en deux longues tresses, et un collier de fleurs roses ornait sa poitrine. Elle eût ressemblé à une bergère de Théocrite, si une coquetterie bizarre et quelque peu effrayante n'eût rappelé en elle la sauvage. Une ligne de vermillon tracée sur la raie de séparation de sa chevelure

partageait sa tête, du front à l'occiput, comme une blessure sanglante. — Bonjour, dit-elle à Henri sans paraître surprise de le trouver là. Avez-vous bien dormi?

— Non, assez mal; mais vous, êtes-vous reposée?

— Je n'étais pas fatiguée. Entrez, j'allais vous chercher pour déjeuner, car je suppose qu'il n'y a pas grand'chose à la mission.

Montaret entra dans l'enclos du docteur, qui ne ressemblait en rien à celui du missionnaire. Les allées sablées serpentaient à travers les arbres, et les tapis de verdure, coupés de distance en distance par des corbeilles de fleurs ou des massifs d'arbustes, formaient un véritable jardin anglais tracé au milieu de la forêt vierge au flanc de la montagne. On arrivait par une pente douce à l'habitation, que préservait du vent du nord un escarpement naturel d'environ cent mètres de haut.

C'était une vaste construction en madriers équarris, reposant sur un massif en maçonnerie dans lequel on avait pratiqué des marches et qui formait terrasse. De chaque côté, un escalier conduisait à la galerie extérieure, protégée par un toit de bardeaux en auvent, comme dans les chalets suisses. A droite de la maison, le potager; à gauche, des hangars, une étable pour des vaches et des moutons, et la basse-cour, où grouillaient des poules, des canards et des oies.

Le personnel du service se composait de la cuisinière Mésaubis, c'est-à-dire *duvet d'oison* en indien, et de Wamégonabiou (*celui qui met des plumes*), deux indigènes de la tribu des Menomonies, tribu jadis puissante et belliqueuse, mais aujourd'hui fort pacifique et fort restreinte. Celui-ci cumulait les fonctions de berger avec celles de pêcheur et de jardinier; celle-là était non-seulement cuisinière, mais blanchisseuse et vachère, sous les ordres de Naïssa, qui avait la haute main dans le ménage.

Le déjeuner du docteur était fort simple, mais copieux : Duvet d'oison avait voulu donner au jeune étranger une haute idée de ses talens culinaires.

Montaret et le docteur passèrent la journée dans la salle des collections d'histoire naturelle. Le brave Berghenius abusait un peu de la complaisance de son hôte, mais il n'avait pas tous les jours une si belle occasion d'exhiber ses oiseaux empaillés, ses reptiles dans des bocaux, ses cadres d'insectes, ses herbiers et ses minéraux. Enchanté de son attention et de son intelligence, il le prit en grande amitié et le conjura d'accepter chez lui un logement où il ne serait dérangé ni par les *gâte-bois* ni par les serpens à sonnettes. Henri se fit bien un peu prier pour la forme et accepta avec reconnaissance.

Le missionnaire, suivi de Télémaque, vint dîner, et on lui fit part de cet arrangement.

— Je ne vois pas trop ce qui te manquait chez moi, dit-il à son neveu avec un peu de dépit; mais, s'il te faut des lits de feuilles de rose et des ailes de poulet à tous les repas, tu peux profiter de l'hospitalité du docteur. — Et il ajouta en souriant avec bonté : — Après ça, je ne vois pas pourquoi on ne te gâterait pas un peu. Docteur, lui avez-vous montré vos échantillons de minéralogie?

— Sans doute, tous, et je regrette que vous n'ayez pas été là; nous avons tiré des déductions et fait de belles hypothèses sur la formation du globe.

— Et je parie que vous avez été le premier à apprendre à mon neveu ce que je voulais lui confier moi-même?

Le docteur fit un signe de tête négatif.

— Qu'est-ce donc? demanda Henri. Est-ce le motif encore inconnu pour moi de votre sommation?

— Oui, c'est le motif de ma sommation, répondit Athanase; un secret, puisque je me suis réservé de te le dire de vive voix, et un grand secret, Henri! Si tu étais resté à la mission aujourd'hui, je te l'aurais révélé.

— Eh bien! parlez, mon oncle.

— Ce soir. Oh! ça ne se dit pas comme ça, à l'heure qu'il est et sans préambule. Nous avons le temps, car tu ne repars pas demain, n'est-ce pas?

Il prit congé du docteur, recommanda à Naïssa, qu'il appelait toujours Denise, de fréquenter un peu moins les bois et un peu plus l'église de la mission, souhaita le bonsoir à son neveu et partit.

MAURICE SAND.

(*La suite au prochain n°.*)

DU

PATRONAGE DANS L'INDUSTRIE

I. *Concours ouvert au sujet des œuvres d'amélioration morale et physique des populations.* — Exposition de 1867. — Documens officiels. — II. *Les Institutions privées du Haut-Rhin*, notes remises au comité départemental pour l'exposition de 1867 par le docteur A. Penot, vice-président de la Société industrielle. Mulhouse 1867.

Parmi les nouveautés que nous réserve l'exposition du Champ-de-Mars, il en est une d'un caractère particulier qui n'aura pas à figurer dans les salles et dont on peut dès à présent, sans déplacement ni fatigue, juger la portée et le sens. C'est le concours ouvert entre les établissemens ou les hommes qui, par des œuvres tutélaires, ont le plus contribué à l'amélioration morale et physique des populations, soit en y répandant plus de bien-être, soit en y maintenant plus d'harmonie. Ce concours a ceci de significatif, qu'il ne distingue ni entre les nations ni entre les genres d'influence, et qu'universel dans la plus large acception du mot, il tient compte des idées autant que des actes. Toutes les garanties de justice y sont données; le jury est mixte, et l'élément étranger s'y trouve en majorité. Les récompenses répondent à la grandeur des intentions : un prix hors ligne et indivisible de 100,000 francs; dix prix de 10,000 francs chaque et vingt mentions honorables. Enfin on a prévu le cas où des scrupules éloigneraient les concurrens sérieux de cette sorte de prix de vertu, et à côté des déclarations directes des personnes intéressées on a admis les dénoncia-

tions indirectes des tiers, fondées sur la notoriété des titres. C'est ainsi qu'une première liste de quarante prétendans a été formée du dépouillement de deux cents demandes, et l'on peut évaluer à un nombre trois fois plus grand les inscriptions à comprendre dans un classement définitif.

Cet incident mérite d'être traité à part ; il touche plus qu'aucun autre aux généralités du sujet : c'est le bagage moral de cette masse d'exposans dont les produits d'industrie ou d'art forment le bagage matériel. L'occasion les a mis en demeure de fournir publiquement les preuves du bien volontaire qu'ils ont fait, et la plupart d'entre eux ne l'ont pas laissé échapper. L'enquête est ouverte, les dossiers sont soumis au jury mixte qui prononcera; mais dès à présent, et sans intervenir dans les choix, il est permis de montrer quelles seront, dans cette affluence de postulans, les difficultés de la tâche et les précautions à prendre pour la conduire à bien, fût-ce incomplètement. C'est ce que d'abord j'essaierai de faire pour me placer ensuite à un autre point vue. Ce concours est évidemment l'histoire du patronage dans l'industrie depuis quarante ans, le témoignage des sacrifices que les chefs d'établissement ont multipliés sous diverses formes pour rendre la condition de l'ouvrier meilleure, sa santé moins précaire, sa vieillesse moins dépourvue. Or ce patronage si attentif, si actif naguère, survivra-t-il aux chocs et aux animosités qu'engendre sous nos yeux le libre débat du salaire? S'il survit, à quels arrangemens nouveaux donnera-t-il lieu et quelles voies de conciliation pourra-t-il se frayer? Ce sont là des questions qui ne manquent ni d'utilité ni d'opportunité.

I.

Le concours ouvert devant le jury mixte a pour principal défaut de trop généraliser; il embrasse beaucoup de choses, au risque de les mal étreindre. On dirait, à lire les documens qui l'instituent, une réminiscence de notre première révolution, qui jetait tout son feu dans les déclarations de principes et oubliait de leur donner une sanction. Rien de précis ni dans l'objet même du concours, ni dans les conditions d'admissibilité; les pouvoirs du jury sont presque discrétionnaires. D'après les termes du décret, « un ordre distinct de récompenses est créé en faveur des personnes, des établissemens ou des localités qui, par une organisation ou des institutions spéciales, ont développé la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux et ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel. » Voilà un programme bien large, si large qu'il devient embarrassant. Cette harmonie et ce bien-être,

dont on fait des titres aux récompenses, ne constituent jusque-là que des entités philosophiques qui ne sauraient se passer de définitions, et ces définitions ne se trouvent ni dans le décret ni dans le rapport qui accompagne le décret. On lit, il est vrai, dans ce dernier document, que « au milieu de la diversité des conditions, le bien-être et l'harmonie offrent partout le même résultat, et qu'ils assurent aux producteurs de tout rang et à la localité que leur travail enrichit le bienfait de la paix publique; » mais ce commentaire laisse évidemment subsister les obscurités du texte, s'il ne les aggrave pas. Il a fallu qu'en dernier lieu une note supplémentaire, insérée au *Moniteur*, vînt indiquer par approximation aux jurés et au public à quels signes l'harmonie et le bien-être se reconnaissent: l'harmonie par la durée des services, le maintien des bons rapports, l'absence de débats et de conflits; le bien-être par la formation d'une épargne, la propriété de l'habitation avec ou sans dépendances rurales, la jouissance d'un revenu fixe pour parer à l'insuffisance ou aux incertitudes du salaire. Malgré tout, et même après ce dernier éclaircissement, la question n'est pas dégagée du nuage qui l'enveloppait à l'origine. On a voulu, en restant dans le vague, ne décourager aucune prétention; on s'est exposé, et on s'en aperçoit déjà, à susciter et à subir les prétentions les plus exorbitantes.

La même observation s'applique à la clause qui admet à concourir au même titre et sur le même pied les personnes, les établissemens et les localités. Ce sera une autre source d'embarras. Les souvenirs de l'exposition de 1855 auraient dû pourtant éloigner le retour de ces pêle-mêle : alors également des groupes ont été opposés aux unités, des comités aux individus. L'effet a été fâcheux, quoique la compétition ne portât que sur des objets matériels; il est à craindre qu'il ne soit pire pour des mérites de l'ordre moral. Voici par exemple Mulhouse qui, par l'organe du docteur Penot, présente au concours un titre aussi bref qu'éloquent, la liste des institutions privées que la cité a vues éclore dans le cours des trente dernières années. Est-ce Mulhouse qu'il faut couronner? Non, car autour d'elle et sur trente points du département ces institutions se retrouvent. Sera-ce le Haut-Rhin? Pas davantage, car il n'a fait qu'obéir à une impulsion partie d'un corps qui représente à la fois les sentimens et les intérêts de l'Alsace. La Société industrielle, qui a son siége à Mulhouse, resterait alors seule en ligne comme le lauréat le plus naturel pour tout le bien qui s'est accompli dans la région où s'exerce son influence. Ce bien est grand, et la Société industrielle peut en effet en revendiquer une part. Ce fut de son sein qu'en 1827 partit le premier cri d'indignation en faveur des enfans que la manufacture enrôlait à son service pour les excéder de be-

sogne; mais qui poussa ce cri? Un manufacturier, M. J.-J. Bourcart de Guebwiller. Voici donc sur des actes analogues trois corps moraux engagés, un département, une ville, une société, et si l'on remonte à l'idée initiale, c'est un homme que l'on découvre. A quel choix s'arrêter? Qui l'emportera des idées ou des actes, de l'individu ou du groupe? Ce n'est pas un mince embarras, ni une médiocre responsabilité.

Il y a d'autant plus lieu d'établir là-dessus une règle que le cas se représentera dans la plupart des foyers d'industrie. En outre il s'agira de vider du même coup un point de compétence. Sur la foi du décret et en abusant peut-être de l'élasticité du texte, quelques personnes se sont imaginé que ce concours embrassait, par le seul motif qu'il ne les excluait pas, les œuvres de morale spéculative, et que de bons conseils couchés sur le papier valaient au moins les actes généreux appliqués au soulagement et à la culture des hommes. Une fois éclose, la prétention a dû recevoir des encouragemens, si l'on en juge par le chemin rapide qu'elle a fait : de divers côtés on cite des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages, le tout déjà sur les rangs ou à la veille de s'y mettre. La prétention est-elle fondée? Il est temps que la commission impériale et le jury mixte s'en expliquent catégoriquement. Tout se réduit à une interprétation du décret. A-t-il voulu, oui ou non, que le bien qui se médite dans le cabinet soit compté au même titre que le bien qui se réalise sur le terrain? A-t-il entendu faire du jury mixte une académie au petit pied distribuant des médailles aux écrivains qui s'appliquent de leur mieux à alimenter le public de lectures saines? Si cela est, il faut l'affirmer; si cela n'est pas, il faut détruire les illusions qui se propagent.

Plus on y réfléchit, plus on découvre de sujets d'hésitation dans les jugemens à rendre. Des œuvres d'amélioration physique et morale, quoi de plus difficile à comparer? Pour les produits d'industrie ou d'art, on a la vue et le tact; pour les produits de la bienfaisance, on ne sait à quoi se prendre. On ne les a pas sous les yeux, il faut juger sur les dossiers. Nulle part pourtant le détail, la nuance, le mode, ne sont plus à considérer. Rien d'absolu, partout du relatif, le temps, le lieu, les hommes, le goût qu'on y met, l'intention que l'on y porte. Sur tel point, on fera beaucoup à peu de frais; sur tel autre, on ne tirera que des fruits médiocres d'une grande dépense. Il y a aussi à distinguer les œuvres qui procèdent de l'expérience personnelle de celles qui sont nées de l'esprit d'imitation; la distance entre les unes et les autres est la même qu'entre l'original et la copie. Au sujet des exagérations de mise en scène, les précautions ne sauraient être moindres; c'est l'indice d'un mal caché : on

ne plâtre guère les dehors que lorsque l'édifice s'ébranle. Que de variétés de situation se montrent ainsi, et dont il importe de tenir compte! Au fond de tout acte, il y a l'esprit dont il s'inspire, et qui est à démêler, l'esprit de calcul, l'esprit de secte quelquefois, souvent l'esprit religieux, qui doit garder son domaine à part. De tout cela, il s'agit d'extraire ce qui est compatible avec un concours entre établissemens d'industrie, en séparant les élémens artificiels, toujours fragiles, de ceux qui, conformes à la nature des choses, sont vraiment susceptibles de durée.

A qui est échue cette besogne délicate? A un jury composé de neuf Français et de seize étrangers. Les noms sonnent bien, les hommes occupent de grandes positions, beaucoup ont fait preuve d'une certaine expérience des affaires; mais, sans esprit de dénigrement, il est permis de dire que, sur ces vingt-cinq jurés, vingt au moins sont étrangers aux questions d'industrie. Y ont-ils suppléé par des enquêtes particulières? Personne n'eût songé à l'exiger d'eux. Tout au plus consentiront-ils, au dernier moment et en toute hâte, à jeter les yeux sur les dossiers échappés à un dépouillement préalable, si toutefois la tribune, la guerre, l'église, la diplomatie et l'administration leur laissent quelques heures disponibles. Les dossiers d'ailleurs fussent-ils tous étudiés, qu'un doute subsisterait, pour quelques-uns du moins, sur le degré de confiance qu'ils méritent. Comment en serait-il autrement? La plupart de ces dossiers ne se composent que de mémoires apologétiques rédigés par les intéressés eux-mêmes, et on ne saurait attendre d'eux que, dans l'énumération de leurs titres, ils restent en-deçà de la réalité. Point de vérification ni de contrôle, rien de contradictoire, l'imagination a pu se donner carrière impunément. On avait bien essayé d'établir une sorte d'information à plusieurs degrés, les comités départementaux, les chambres de commerce et en dernier ressort le préfet; mais comment le préfet, les chambres et les comités auraient-ils pu s'assurer de la sincérité des déclarations sans recourir à des formes blessantes? Ils n'y ont pas même songé, et ce grand appareil d'instruction a dégénéré presque partout en apostilles favorables. Les prétendans arrivent donc devant le jury tels qu'ils se jugent et se peignent eux-mêmes. Les plus dignes se seront bornés strictement aux faits, les plus ardens se seront livrés à quelques embellissemens de fantaisie. Ce ne sera pas une petite affaire pour les juges du camp que de remettre chacun à sa place et de prendre pour les mérites une autre échelle que les prétentions.

Tant qu'il s'agira seulement des récompenses secondaires, un accord final pourra se faire sur les choix, si contesté que soit l'ordre

des priorités. Il y a là dix prix de 10,000 fr. et vingt mentions honorables, en tout trente faveurs à accorder qui seront probablement l'objet d'une transaction et d'un partage : tant pour la France, tant pour l'Angleterre, tant pour l'Allemagne, peut-être aussi tant pour les États-Unis, après quoi chaque nation disposera à son gré et en famille du lot qui lui sera échu. Il va sans dire que ces arrangemens seront couverts par une sanction régulière. Comme les dix prix de 10,000 francs sont divisibles à volonté, il se peut aussi que le nombre des récompenses s'étende par le fractionnement des allocations. On aurait ainsi, non plus seulement trente heureux à faire, mais soixante, soixante-dix, quatre-vingts. Ce serait la monnaie des prix de vertu et un degré de ressemblance de plus avec les fondations Monthyon. Toutes ces combinaisons sont possibles et même probables. Le concert entre les jurés des diverses langues n'aura pas de garantie plus sûre que la répartition des largesses du concours sur plus de clients. Il n'y a donc pas lieu de se préoccuper des récompenses secondaires : après un débat plus ou moins long, elles seront toutes adjugées.

Il est au moins douteux qu'il en soit de même du prix indivisible de 100,000 francs. Probablement ce prix ne figure dans le concours qu'en guise d'amorce, comme le lingot d'or longtemps exposé sur nos boulevards et dont on ne connut jamais le gagnant. A qui donner ce gros lot sans faire injure à ceux qui se seraient résignés à des lots moindres? La distance est écrasante; pour s'y soumettre sans murmure, il faudrait avoir devant soi un de ces bienfaiteurs de l'humanité devant lesquels les générations s'inclinent; 100,000 fr., c'est un bien haut piédestal, mais où est la statue ? On cherche autour de soi, et on n'aperçoit point de mérites auxquels on puisse mettre un prix si élevé; s'il en existait, l'argent n'en serait ni l'étalon, ni la mesure. En industrie en effet, où l'emploi de tout denier doit être justifié, les actes de bienfaisance doivent être calculés de manière à devenir un bon placement. Ils représentent pour l'ouvrier un surcroît de salaire, pour l'entrepreneur un gage de sécurité. On peut dire à la rigueur que ce dernier s'est payé de ses mains; il s'est assuré des auxiliaires plus dévoués, des serviteurs plus fidèles : par des voies imperceptibles, ses avances lui rentrent; ses libéralités tôt ou tard porteront leurs fruits. Il y a donc là une espèce de cumul, mais ce n'est pas la difficulté la plus sérieuse. Ces 100,000 francs sont un prix de moralité transcendante qui va être décerné aux yeux de l'Europe, et dès lors se représentera sous une forme nouvelle l'inévitable et orageuse question des nationalités. Si c'est un Français qui obtient le prix, on ne manquera pas de dire, dans les clubs étrangers, que nous avons été à la fois juges

et parties, et qu'il eût été de meilleur goût de s'effacer; si c'est un étranger, le Français, qui a son brin de vanité, en éprouvera de l'humeur et prendra fort mal les choses. Tout bien examiné, il vaudrait mieux dès à présent ne voir dans cette palme d'argent et d'honneur qu'une conception de fantaisie, du genre de celle qui sortait du cerveau de Fourier, quand il convoquait soixante empires aux bords de l'Euphrate pour y couronner le lauréat d'un concours dans l'art de la bonne chère.

Les documens publiés par la commission impériale indiquent sur quels détails se portera plus particulièrement l'examen du jury mixte. Le plus curieux de ces documens est la liste des quarante concurrens déjà classés comme admissibles, avec l'analyse des titres qui leur ont valu cette première faveur. Il ne sied, en l'état des choses, ni de citer des noms, ni de désigner des établissemens; seulement il y a là, pour qui est au courant des choses, un amalgame d'élémens et de positions qui, avant d'être rendu public, aurait dû passer par un crible plus sévère. Non pas qu'on n'y compte des prétentions fondées, mais que de dissonances! Le jury mixte n'est d'ailleurs pour rien dans ce travail de préparation, où le dixième groupe a tenu la plume. On désigne ainsi les sept classes qui ont eu à s'occuper des objets plus spécialement destinés au peuple, matériel d'écoles, bibliothèques de village, habitations d'ouvriers, meubles, vêtemens et alimens d'un bon usage et à bon marché. La tâche était rude déjà en en retranchant même une exhibition d'artisans de tous les pays avec leurs costumes et leurs ustensiles nationaux; mais le dixième groupe est animé, paraît-il, d'un zèle particulier : comme un escadron volant il se porte au secours de tout ce qui périclite. Rien ne l'intimide alors, et il n'a pas craint de faire acte d'ingérence vis-à-vis du jury mixte, où figurent des maréchaux, des ministres, des archevêques, des membres du conseil privé. Le prétexte a été sans doute que, s'occupant de la condition du peuple, il était fondé à en revendiquer la défense partout où le besoin s'en déclarait. Il est juste d'ajouter que ce document, purement officieux, éclaire assez bien le sujet. Les matières de l'examen y sont nettement présentées, les rubriques judicieusement choisies, l'ordre de classement sagement imaginé. Dans ce cadre entrent toutes les formes de l'assistance indirecte, telle qu'on peut l'exercer vis-à-vis de l'ouvrier sans blesser sa dignité, tous les moyens de lui procurer plus d'aisance, soit par une moindre dépense, soit par des profits plus grands, toutes les combinaisons, en un mot, qui procèdent de ce patronage, dont on ne sentira vraiment le prix que lorsque, par la force des choses, son action aura cessé ou seulement décru.

II.

Pour juger sainement de l'état actuel du travail manuel, il faut se souvenir de ce qu'il était au début du siècle. En dehors de l'atelier de famille, alors dominant, il n'y avait guère que le petit atelier et l'atelier moyen; les grands ateliers étaient rares et plus rares encore ceux que l'on désigne aujourd'hui sous les noms de manufacture et d'usine. Il ne manque pas de gens pour parler de ce passé comme d'un âge d'or qui aurait fui et de ces petits ateliers comme de modèles de perfection. Ceux qui, dans leur jeunesse, ont pu les voir ne partagent pas ces enthousiasmes. Entre les murs étroits du petit atelier se logeaient plus de souffrances matérielles et de misères morales que n'en contient de nos jours l'enceinte d'une grande fabrique. Seulement il y avait bien des motifs pour que le mal restât secret et que la plainte fût étouffée. Si l'on remonte un peu plus haut dans le passé, mêmes maux et même silence. Parler des douleurs du peuple et en troubler les fêtes de la cour, qui l'eût osé, à moins d'avoir un goût prononcé pour la Bastille? On n'échappait guère à ses oubliettes qu'à la condition de s'appeler La Bruyère ou Vauban, ce qui n'était pas donné à tout le monde. Le gros des auteurs se taisait donc, et l'ouvrier avait les mains liées. La plupart d'entre eux passaient une partie de leur vie à frapper aux portes des corporations, et souvent mouraient de besoin sans y avoir pénétré. Le régime des petits ateliers était favorable à ces monopoles. La race d'ailleurs n'était pas comme aujourd'hui susceptible au point de se révolter à propos d'une piqûre; elle était dure au mal, habituée, pour l'esprit et le corps, à un dénûment héréditaire.

La grande industrie eut à se constituer avec les débris de ces corps de métiers et à recueillir dans ses cadres tous les vaincus de l'atelier isolé. Ainsi s'expliquent les défectuosités matérielles et les défaillances morales qui ont marqué les origines de la manufacture. Il y eut là une période de transition dont Sismondi se porta l'énergique accusateur. Tout marchait au hasard, l'installation des locaux, l'emploi et le gouvernement des hommes. On s'arrangeait tant bien que mal dans des couvens, dans des églises délaissées, dans des maisons qu'on mettait en communication par la sape, sans tenir compte de l'inégalité des niveaux. Qu'attendre de ces appropriations hâtives et incohérentes, si ce n'est des abris provisoires aussi préjudiciables à la santé des hommes qu'à la bonne économie du travail. Le mélange des âges et des sexes y ajoutait les germes d'une infection morale. Hommes et femmes travaillaient côte à côte, assistés d'enfans surmenés de besogne. Point de limites d'heures,

même pour ces derniers; la loi n'avait pas encore pris leur défense; point d'écoles non plus, ces enfans en savaient assez pour s'acquitter de leur service d'atelier, et l'on ne croyait pas alors que d'autres notions leur fussent utiles. Cet oubli des obligations les plus élémentaires était d'ailleurs couvert par une indifférence à peu près générale. Ni le gouvernement ni l'opinion publique ne semblaient s'en émouvoir : quelques hommes de bien élevaient seuls des protestations sans écho. Quant aux chefs d'industrie, ils se retranchaient dans cette excuse, que les affaires se traitent par le calcul et non par le sentiment, triste justification à laquelle devait répondre plus tard ce cri indigné, « que les produits sont faits pour les hommes, et non les hommes pour les produits. »

L'Angleterre fut la première à ressentir, dès 1818, des scrupules de conscience au sujet de la condition des enfans. Il est vrai que nulle part on n'avait pratiqué dans leurs rangs des racolemens plus étendus, ni abusé plus outrageusement de leurs forces. Plusieurs milliers de créatures étaient chaque année victimes de marchés que les familles passaient avec les entrepreneurs. Une loi survint qui régla cette traite d'un nouveau genre. Le même mouvement d'opinion se déclara en France vers 1834, quand la manufacture se fut largement pourvue d'auxiliaires de cette catégorie. Des abus avaient été commis; on y obvia par une loi. Ni en Angleterre, ni en France, ces lois, il est vrai, ne s'appuyèrent sur un corps d'inspecteurs assez nombreux pour en assurer l'exécution, mais les chefs d'industrie, mis en demeure, firent leur police eux-mêmes, et mieux que ne l'eussent faite les plus vigilans émissaires de l'administration. Pour s'en assurer, on n'a qu'à suivre de près un travail qui se fait pour ainsi dire les portes ouvertes. Dans les établissemens qui se respectent, et c'est le grand nombre, la loi est obéie; pour trouver des exceptions, il faut descendre précisément aux ateliers qu'à raison du petit nombre d'ouvriers qu'ils occupent la loi laisse en dehors de ses prescriptions. Voilà déjà un grand pas de fait et une garantie acquise; mais l'incident a eu d'autres suites plus heureuses encore. Dénoncée à l'opinion, la grande industrie a fait un retour sur elle-même; elle a regardé de plus près aux misères dont elle était le siége, et dès ce moment est né dans son sein, pour ne plus s'effacer, le sentiment de la responsabilité morale.

C'est au réveil de ce sentiment que nous devons les modifications profondes dont notre génération a été témoin, et qui ont été comme la rançon des premières fautes commises. En Angleterre comme en France, il y a eu émulation pour la recherche et l'accomplissement du bien. On s'est dit de tous côtés que la manufacture, en employant les bras, prenait charge d'âmes et qu'elle de-

vait à ses auxiliaires, sous une forme ou une autre, l'aliment de l'intelligence en même temps que le pain du corps. L'esprit de réforme a répandu alors sur tous les détails son souffle vivifiant. Peu à peu les installations défectueuses du début ont fait place à des édifices au sein desquels une ventilation énergique assure le renouvellement de l'air, et dont les façades pleinement dégagées donnent un libre accès à la lumière. Tout y est dans de telles proportions qu'en beaucoup de cas on a pu y introduire non-seulement la régularité, mais la moralité des services. Les femmes entrent et sortent par des escaliers distincts, et, quand la nature du travail s'y prête, cette séparation est maintenue dans les salles. L'enfance, naguère si négligée, est devenue l'objet de soins attentifs. — Les heures d'école sont imposées au même titre et aussi bien réglées que les heures de travail, et là où l'école communale fait défaut ou se trouve à trop de distance, des écoles spéciales la suppléent. La manufacture est-elle placée dans une ville, elle assure à ses ouvriers le bénéfice des institutions dont la ville est pourvue, depuis la crèche jusqu'aux conférences d'adultes. Est-elle isolée et dans le ressort d'une petite commune, elle crée de son chef et à ses frais les institutions nécessaires à sa vie intellectuelle et morale. Que n'a-t-on pas imaginé en ce genre sans rien attendre du concours de l'état : écoles de dessin, écoles de mécanique appliquée, de tissage, de chauffage, de géométrie descriptive, même d'électricité! Ainsi des bibliothèques et du matériel d'enseignement, ainsi encore, et à un degré plus marqué, des œuvres d'assistance. Les vieillards, les invalides de la fabrique ont vu, dans leur délaissement, s'ouvrir pour eux des hospices particuliers, quelquefois des maisons de retraite; les ouvriers nomades ont trouvé sur leur passage un toit et un lit avec des indemnités de séjour; les ménages nécessiteux, des boulangeries, des lavoirs, des réfectoires économiques. L'accès à la propriété a été frayé à l'artisan économe sous la plus ingénieuse des formes, l'achat d'une maison dont il se libère au moyen d'annuités de loyers dont une portion agit comme amortissement. Encore n'est-ce là qu'une nomenclature sommaire empruntée aux documens officiels; il faudrait, pour la compléter, y ajouter un très fort appoint, puisé dans les détails. Le titre par excellence de tout ceci, c'est d'être spontané et volontaire; il est bon de le répéter afin d'en répandre le goût. Tous ces actes gracieux, qui attachaient une assistance à chaque besoin de la vie et s'étendaient de l'asile du premier âge à l'asile de vétérance, n'ont été le fait ni de la commune, ni de l'état; le manufacturier seul en a pris la charge, et a prélevé sur sa fortune une dîme en faveur de ceux à qui en partie il la devait.

Tels sont, dans une durée de moins d'un quart de siècle, les états de service de ce patronage, qui a tant contribué à mettre l'industrie sur le pied où nous la voyons. Sans y insister, il est aisé de comprendre quels liens il créait entre le chef et l'ouvrier, et quel effet d'apaisement il devait produire même sur ceux qui y paraissaient le plus réfractaires. Dût-il disparaître, il faudrait encore le saluer d'un regret et en souhaiter les équivalens. Les reproches qu'on fait à ce patronage sont en vérité bien futiles. On l'accuse de ne pas assez ménager la dignité de l'ouvrier et de lui infliger en masse, sans qu'il puisse s'en défendre, une aumône déguisée. Ce sont là de singuliers points d'honneur. De ce qu'il peut se suffire, le gros des ouvriers tirerait donc cette conclusion, qu'on l'humilie quand on se porte au secours de ceux qui ne se suffisent point. Les casuistes, il est vrai, concilient tout en déclarant que les largesses des chefs d'industrie ne sont que des restitutions et encore des restitutions insuffisantes; mais les raffinés ne se paient pas de ces défaites : il leur répugne d'être à un titre quelconque et même indirectement les obligés de ceux dont demain peut-être ils deviendront les adversaires. Le bienfait à leurs yeux ne peut s'exercer que de supérieur à subalterne, et ils n'admettent plus, en principe du moins, cette inégalité de positions. Volontiers même ils renverseraient les termes des rapports autrefois admis : dans le contrat qui intervient entre l'ouvrier et le patron, c'est le patron qui à leur sens sera désormais l'obligé. Dans tous les cas, le temps serait venu de traiter de puissance à puissance.

On s'abuserait de croire que ce sont là des propos isolés tenus par quelques énergumènes. C'est le ton qui domine, à Paris du moins, depuis que les ouvriers s'abouchent entre eux plus librement, et à la manière dont les mots d'ordre circulent ce sera bientôt le ton des grands foyers d'industrie dans nos provinces. Rien là qui ne fût à prévoir; il devait en être ainsi le jour où l'ouvrier comprendrait quel parti il peut tirer d'un droit nouveau pour lui, le libre débat du salaire. La première conséquence de ce droit était d'effacer ou du moins de diminuer les distances entre le patron et l'ouvrier, la seconde était de porter au régime du patronage un coup dont il se relèvera difficilement. Le patronage suppose un client, et comment y persister dès que le client s'y refuse? On n'oblige pas les gens malgré eux : ils s'y prêteraient, qu'il faudrait y regarder à deux fois avant de le faire. Le caractère des rapports a évidemment changé, et l'exercice des industries s'est compliqué d'un nouveau risque, les grèves. Or la part naturelle des grèves est précisément ce fonds de bienfaisance qui, converti en institutions au profit des plus dénués, formait l'équivalent et au-delà

d'un surcroît de salaire appliqué à la masse. Ce fonds de bienfaisance deviendra ainsi un fonds de réserve, et comment le manufacturier n'y serait-il pas conduit? Dès qu'il peut d'un moment à l'autre être mis à rançon, il n'a plus qu'à serrer les cordons de sa bourse. Sous le coup d'une constante menace, sa dignité, comme son intérêt, lui conseillent de demeurer sur la défensive, d'attendre ce qu'il plaira aux hommes de son atelier d'entreprendre contre lui. Ce qu'on a retranché sur ses droits, il sera par représailles tenté de le retrancher sur ses devoirs. Les mieux animés en feront le calcul, et, à la merci d'accidens, ne se dessaisiront plus à la légère. Il est aisé d'entrevoir les conséquences de ce changement de mobile. Les œuvres fondées résisteront peut-être, à moins que par leurs exigences les ouvriers ne tarissent les sources qui les alimentent; mais il ne s'y ajoutera plus rien, les beaux temps du patronage sont passés.

Pour l'Angleterre, les faits se sont prononcés, et l'expérience est close. Depuis que les unions d'ouvriers, par la main de leurs chefs, ont pesé sur les salaires et sur la police intérieure des établissemens, on a vu disparaître un à un les beaux et nombreux modèles que l'esprit d'assistance avait multipliés dans les comtés du nord. A peine cite-t-on comme dernier débris des colonies d'orphelins et de manouvriers des campagnes; le reste est en pleine dissolution. Quelle autre réponse faire à cette puissance occulte qui, sous le moindre prétexte, met les ateliers en interdit et se joue de la sécurité des personnes et des fortunes? Il n'y avait qu'à abandonner à eux-mêmes des hommes qui exerçaient si amplement leur droit et qu'aucun bienfait n'aurait désarmés. C'est ce qui est arrivé et arrivera partout où les prétentions se donneront carrière; les mains longtemps ouvertes se fermeront; on comptera plus strictement. Il est au moins douteux que les ouvriers gagnent beaucoup au change. Les violences faites à une industrie retombent en définitive sur tous ceux qui y exercent une fonction, si petite qu'elle soit; ils souffrent tous dès que les conditions en empirent. En France comme en Angleterre, les ouvriers devraient y songer plus qu'ils ne le font. Par leurs exigences, ils entament les réserves de l'entrepreneur et empêchent qu'il ne s'en forme de nouvelles. Par la suspension du travail, ils ajoutent leur propre ruine à la ruine d'autrui. Dans beaucoup de cas, ils obtiendront un genre de succès sur lequel ils ne comptent pas, le déplacement des industries trop vivement menées.

Ce sont là des signes peu rassurans pour le repos des sociétés humaines : aux guerres connues, dont aucune n'est en discrédit, elles auront bientôt à en ajouter une autre qui s'appellera la guerre des

salaires, et qui, venue tard, s'en dédommagera par la permanence. Tout donne lieu de croire que cette guerre aura son art et sa tactique; déjà des échantillons en ont passé sous nos yeux. Il y a d'abord un fonds de campagne à faire au moyen de l'épargne ou de l'emprunt, et quand ce fonds est fait, il reste à saisir l'occasion d'amener le plus tôt et à moins de frais possible la partie adverse à composition. Le choix de cette occasion est un point décisif dans la loterie des grèves : ce sera ou une commande pressée, ou une exposition imminente, ou un retour de saison, peu importe, pourvu que la place capitule avant que les munitions des assiégeans soient épuisées. Comme dernière ressource, on a l'appel à des subsides extérieurs. Voilà comment, du côté des ouvriers, se conduit la guerre des salaires, et jusqu'ici le procédé leur a réussi : ils y ont mis le temps et l'argent qu'il fallait outre la plus grande des forces, la force d'inertie. Peu de violences, si ce n'est tout récemment, mais alors des violences sauvages et le réveil des mauvais instincts. Quant aux chefs d'industrie, leur seule tactique, à ce qu'il semble, est de céder toujours; ils comptent sur la lassitude des vainqueurs. Le calcul pèche par la base, et si les ouvriers continuent d'agir de concert, il faudra bien aussi que les patrons s'entendent pour une défense commune; autrement de concession en concession ils arriveraient à la limite où il faut faire face sous peine de périr.

Cette guerre des salaires aura des trêves plus ou moins longues, mais il est dans sa nature de couver toujours et de surprendre par des éruptions soudaines les villes d'industrie qui auront le plus de motifs de la croire éteinte. Tant de causes peuvent la rallumer, ici la misère, là l'esprit d'imitation ou de calcul, ailleurs des rancunes privées! Faut-il regretter que cette guerre ait été déchaînée? Non, car elle est l'effet et le signe de l'exercice d'une liberté, et il n'est pas de liberté qui n'ait ses charges et ses périls en même temps que ses bénéfices. L'heure est proche où un peuple jaloux de compter dans le monde devra les supporter toutes et dans toutes leurs conséquences. On a dit du pouvoir qu'il n'est pas un siége pour le sommeil, il en sera un jour de même de tous les modes de l'activité humaine et en particulier de l'industrie : entre ceux qui commandent le travail et ceux qui l'exécutent, il y aura un compte toujours ouvert et de perpétuelles revendications. C'est de l'agitation sans doute et de l'agitation périodique, mais il faut bien s'y accoutumer; les agitations de la liberté sont plus saines en tout cas que les langueurs du despotisme. Ces agitations d'ailleurs tendront à décroître à mesure que les priviléges de position auront disparu, comme le flot se calme quand l'obstacle est brisé.

Maintenant est-il possible d'amortir ces chocs d'intérêts et de

les concilier dans un compromis? Pas plus qu'il n'est possible de rendre fixe ce qui de sa nature est aléatoire. En réalité, le salaire est une valeur qui suit les fluctuations du marché et ne se prête guère à de longs engagemens. Aucune des parties n'aliénerait la faculté d'agir à sa guise dans des circonstances voulues. Les Anglais, qui sont nos maîtres en ces matières, ont depuis longtemps imaginé et poursuivi des projets d'entente entre les patrons et les chefs des unions d'ouvriers. Ils ont constamment échoué, et ces échecs étaient dans la force des choses. Il s'agissait pourtant d'un bien sans lequel en industrie tout est précaire, la sécurité; personne n'a voulu y mettre le prix. Depuis lors, de part et d'autre, on en est revenu à la liberté des mouvemens mitigée par de certaines convenances. Ainsi les prétentions sont aujourd'hui moins âpres, les actes empreints de moins de brutalité; sans renoncer au droit d'agitation, les ouvriers l'exercent plus galamment, sans embûches ni surprises. Presque toujours un délai est accordé au fabricant pour qu'il puisse mettre ses prix de vente en rapport avec les nouvelles conditions qu'on lui impose. Une sorte de droit des gens s'est établi de la sorte dans des conflits qui ne semblaient susceptibles ni de justice ni de règle, et les entrepreneurs ne se refusent plus à traiter au jour le jour avec des groupes que les avantages d'une action commune ont disciplinés. En France, il y aurait un pas à faire par l'introduction de ces procédés, ainsi que par la création dans les divers corps d'état d'une représentation à titre officieux. Les fabricans auraient alors en face d'eux des délégués régulièrement élus, et non cette multitude turbulente qui est aussi incapable d'exposer clairement ses prétentions que prompte à les appuyer par des actes de violence.

Sur un autre point, dans le même ordre d'idées, nos ouvriers feraient bien de prendre exemple sur leurs voisins. Si fortement animés qu'ils soient, les Anglais s'arrêtent toujours à la limite où l'industrie mise au ban aurait trop à souffrir de leurs sévices : c'est leur nourrice après tout, ils se garderaient de tarir ses mamelles. De là un soin extrême à mesurer les exigences du tarif, quand le cas se présente, sur les facultés démontrées de la fabrique, en restant en-deçà plutôt que d'aller au-delà. Ces calculs d'ailleurs sont des plus précis; on dirait que les ouvriers ou leurs chefs du moins ont pénétré les secrets des inventaires. A un centime près, ils savent ce que coûte le produit, quel profit il donne et ce qu'on peut prélever dessus sans pousser les choses jusqu'à l'exaction, ni amener des représailles. Par le même motif, ils ont supprimé les alertes trop fréquentes, et laissent jouir d'une sécurité relative les patrons avec lesquels ils ont traité. Point d'étourderies ni de fanfaronnades,

point d'agitation vaine; leur solide bon sens ne s'en accommoderait pas. Ils comprennent qu'on peut tuer une industrie à coups d'épingles aussi bien qu'à coups de massue, et ils ne sont pas gens à jouer ce jeu puéril. Ce sont les mêmes hommes qui, dans la disette du coton, ont vécu trois ans sur des quarts de journée et mis jusqu'à leurs meubles en gage pour sauver la branche de travail qui est leur gagne-pain. Lorsque l'esprit de calcul conduit à de tels actes, il est le commencement de l'esprit de justice; aussi est-il à souhaiter qu'il s'introduise de plus en plus dans le débat du salaire et en exclue la passion. Dès que le calcul s'en mêlera, on aura bientôt vu ce que coûte une grève, et compris que c'est là une arme d'autant meilleure qu'elle reste plus souvent au fourreau.

On a souvent cherché le moyen de couper court aux grèves; il n'est que là : elles tomberont dès qu'il sera bien démontré qu'elles ne profitent pas à ceux qui les font. Les grèves feront ainsi et à la longue leur propre police plus naturellement et bien mieux que les divers modes d'association qu'on s'efforce de convertir en spécifique universel. L'association n'est pas un régime si nouveau qu'on ne soit en mesure de déterminer d'avance dans quelles limites elle se renfermera. A coup sûr, elle n'entamera que faiblement les masses que met en branle l'agitation pour les salaires : à peine en sortira-t-il quelques privilégiés plus heureux ou plus diligens que les autres; le gros des ouvriers restera ce qu'il est, avec les mêmes intérêts et les mêmes passions. Le patronage avait du moins cet avantage, que son action était pour ainsi dire illimitée, et qu'il ne laissait ni un homme, ni une famille, ni un groupe en dehors de ses modes d'assistance et de soulagement. Il ne cherchait pas d'ailleurs le prestige de la notoriété; il agissait en évitant le bruit, et sans la prime d'honneur, qui ressemblait à une mise en demeure, il n'eût pas rompu le silence. Les documens consignés à l'enquête de 1867 resteront comme les archives de sa trop courte histoire, et, il y a lieu de le craindre, comme une disposition testamentaire rappelant, pour l'honneur de sa mémoire, le bien qu'il a fait.

LOUIS REYBAUD.

REVUE LITTÉRAIRE

DES PUBLICATIONS NOUVELLES.

I. *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, par M. E. Gandar, 1 vol. in-8°, 1867. — II. *La Fontaine et les fabulistes*, par M. Saint-Marc Girardin, 2 vol. in-8°, 1867. — III. *Laurette de Malboissière, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV*, publiées par Mme la marquise de Lagrange, 1 vol. in-18. — IV. *Gustave III et la cour de France*, par M. A. Geffroy, 2 vol. in-8°, 1867. — V. *La Philosophie de Goethe*, par M. E. Caro, 1 vol. in-8°. — VI. *Calendau*, poème de Frédéric Mistral, 1 vol. in-8°; Avignon et Paris, 1867.

Les esprits qui aiment à se rendre compte du spectacle des choses présentes, ceux qui dans le mouvement tumultueux d'une société cherchent à dégager le principe, la loi, ou tout au moins l'idée maîtresse, ceux qui voudraient ramener à un système, à une théorie unique, la variété toujours croissante des phénomènes et des symptômes, ceux-là certainement, s'ils interrogent la littérature comme l'expression des sentimens publics, sont plus embarrassés aujourd'hui que ne le furent jamais leurs devanciers. A quelle autre époque vit-on une confusion pareille? Et je ne parle pas seulement de notre France, cette remarque est vraie de tous les peuples associés à l'œuvre de la civilisation. Le caractère de toutes les littératures européennes en cette période que nous traversons, c'est précisément l'absence de caractère. Je ne veux pas dire que tout dégénère, que tout s'affaisse et tombe. Ces lieux-communs ne sont pas de notre goût. Soit que chaque génération les répète à l'heure de son déclin, soit que la jeunesse, en ses nobles exigences, les redise tous les vingt ans avec un rigorisme farouche, il nous répugne d'y souscrire. Je serais plutôt de l'avis de celui qui écrivait ici même il y a un quart de siècle : « Quoi! l'homme est si peu de chose, et cependant son esprit enfante toujours! Sans fin, sans

relâche, le feu brûle toujours sous les cendres accumulées! Plusieurs milliers d'années ont passé sur la forge mystérieuse, et Prométhée ne se lasse point! » Je ne cède donc pas à des pensées chagrines, je sais que le bien dans notre siècle est à côté du mal, je sais que nul âge n'a montré de plus généreux élans en face de défaillances plus tristes, et je lui appliquerais volontiers le mot de Pascal : « s'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante! » Comment nier pourtant que ces contradictions lui donnent une physionomie incohérente? Comment nier que pour nous, engagés dans la mêlée, ce siècle est loin d'offrir un caractère franc, décidé, comme les grandes époques auxquelles il succède? Dire que le XIXe siècle est une période de transition, de transformation, par conséquent d'indécision fiévreuse, en vérité ce n'est pas dire grand' chose; ce n'est qu'une autre façon de reconnaître cette absence de caractère précis dont je parlais tout à l'heure.

Il y a toutefois des symptômes particuliers qui apparaissent çà et là sur cette physionomie changeante et que l'observateur peut noter au passage. Pour ne parler que de l'heure présente, pour ne remonter du moins qu'à un petit nombre d'années en arrière, ne sommes-nous pas autorisés à dire qu'un des phénomènes les plus fâcheux du moment dans l'ordre des choses littéraires, c'est l'effacement de plus en plus marqué de cette littérature que nos pères eussent appelée la littérature du tiers-état? Certes les travaux de haute érudition, de critique savante, ces œuvres qui ne s'adressent qu'à une élite spéciale, sont continués de nos jours par d'infatigables pionniers. Les académies, qui peuvent bien avoir leurs inconvéniens, mais qui rendent aussi tant de services, défendent et défendront toujours ces domaines de haute culture, honneur de toute civilisation libérale. A l'extrémité opposée, aux antipodes de ces foyers paisibles dont Voltaire, en son *Siècle de Louis XIV*, a proclamé l'influence féconde, s'agite la littérature toute différente que ce même Voltaire caractérisait avec une dureté parfois injuste. Nous serions plus injustes encore, si nous condamnions indistinctement les pages sans nombre qui répondent avec plus ou moins de bonheur aux exigences désordonnées d'une société démocratique. Là, comme partout, le bien se rencontre avec le mal. Le talent sous toutes les formes a droit à la sympathie, et il y a tel genre, inférieur ou même blâmable en apparence, que l'honnêteté du sentiment peut relever. Le juge est là, c'est le public, et bien que ce juge dans un monde aussi mélangé que le nôtre soit trop souvent un Perrin Dandin qu'on trompe en l'amusant, la raison générale, comme on l'a très bien dit, finit toujours par avoir raison. Nous serait-il cependant défendu de regretter qu'entre ces deux mondes si opposés la littérature à la fois sérieuse et charmante, sévère et douce, voie sans cesse diminuer le nombre de ceux qui la représentaient aux meilleurs jours de notre histoire? On dirait que, dégoûtés des lettres bruyantes et indiscrètes, les purs lettrés se confinent de plus en plus dans

les travaux inaccessibles à la foule, d'où il résulte que les autres, ayant devant eux le champ libre, sont plus exposés aux écueils de leur propre genre, — car chaque genre a ses écueils, et la littérature indiscrète, on voudra bien en convenir, n'est pas plus à l'abri du péril que la littérature académique. C'est fort mal fait d'ennuyer les honnêtes gens, c'est plus mal fait encore d'exciter chez eux des sentimens de dégoût.

Nous n'avions pas besoin de ce préambule pour signaler à nos lecteurs un petit nombre d'ouvrages récemment publiés, qui continuent avec honneur la tradition des hautes lettres et qui s'adressent en même temps à tout esprit bien fait; ne semble-t-il pas néanmoins que ce mélange de charme et de solidité, de valeur morale et d'agrément littéraire, offre aujourd'hui un intérêt particulier? Le livre que M. Gandar a publié sous le titre de *Bossuet orateur* est une œuvre excellente de tout point, une œuvre où l'importance des résultats est rehaussée par la sûreté des recherches et la nouveauté des faits. Oui, tout est neuf dans ce livre. Ne dites pas à première vue, et en jugeant l'ouvrage d'après l'étiquette, qu'il n'est guère possible d'apporter aujourd'hui quelque chose de nouveau sur l'éloquence de Bossuet, tous les maîtres de la critique ont passé par ces routes royales, et dans ce concert de louanges une voix de plus ne serait point écoutée. Le titre que je viens de transcrire est donc trop général; le sous-titre (1) indique le sujet particulier où s'est portée avec toutes ses forces la méthode exacte, la science précise, la pénétration littéraire et morale de l'auteur. A vrai dire, c'est l'initiation de Bossuet au grand art qui est exposée ici avec l'intérêt des plus précieux détails; il s'agit de la jeunesse du puissant maître, il s'agit des essais, des occasions, des inspirations diverses qui ont formé cette voix incomparable. Certes, s'il y a un homme qui soit né orateur, c'est l'auteur du *Panégyrique de saint Paul;* mais, quels que soient ces dons de nature, le développement de la vie intérieure et les influences du dehors peuvent seuls expliquer les chefs-d'œuvre du génie. La critique du XIXe siècle ne nous permet plus d'accepter en aveugles ces gloires d'autrefois qui ressemblaient à des légendes, ces demi-dieux de la pensée et de la parole qui naissaient tout armés, ces monumens qui apparaissaient soudain au milieu des peuples éblouis. Elle s'approche, elle examine, elle mesure; dans l'œuvre même des six jours, la science n'a-t-elle pas découvert le long travail des siècles? Ainsi fait la critique; elle voit les essais, les tâtonnemens, elle marque les phases successives de la vie là où on ne savait autrefois que prendre les choses en bloc. Pour appliquer cette méthode au génie oratoire de Bossuet, il fallait commencer par rétablir le texte de ses sermons. On sait avec quelle ardeur Victor Cousin a renouvelé l'étude du XVIIe siècle par son *Rapport sur les Pensées de Pascal;* ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est nécessaire de rap-

(1) *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1643-1662), par M. E. Gandar, 1 vol. in-8°; Paris, 1867. Didier.

peler tant de pages éclatantes. L'étude de M. Gandar se rattache d'une manière étroite au mouvement inauguré par l'illustre maître. C'est la même passion du vrai, le même soin et la même ardeur dans les recherches. Depuis le bénédictin Déforis, qui donna la première édition des *Sermons*, jusqu'aux écrivains de nos jours, qui ont essayé plus ou moins heureusement de rectifier ces textes défigurés, nul incident de cette histoire n'a échappé à son enquête. La part de chacun des hommes qui ont eu mission ou se sont arrogé le droit de toucher à Bossuet est faite avec une précision impartiale. Rien de plus curieux que le rôle de dom Déforis, de dom Coniac, du libraire Boudet, de l'abbé Maury, en cette manipulation étrange. On entre avec M. Gandar dans les officines de l'ancienne critique et on apprend à mieux estimer son siècle; puis, ce travail terminé, les sermons du jeune orateur une fois rendus à leur forme première, que de découvertes inattendues! Nous assistons à l'éducation intime de Bossuet. Il prend son élan, il s'égare, il revient sur ses pas, et le voici cette fois dans le droit chemin, plus ardent encore et plus impétueux, car il est plus sûr de lui-même. Ce que je résume ainsi en deux lignes, M. Gandar l'a mis sous nos yeux par une multitude d'exemples, en suivant de ville en ville, de bataille en bataille, cette marche conquérante du génie. L'image est vivante; la biographie et l'histoire, associées à la critique littéraire, la préservent des vagues généralités. C'est bien un homme que nous voyons grandir dans le feu continu de l'inspiration, *continuus animi motus*. L'imagination l'emporte; il la règle sans l'éteindre, il la dompte sans l'affaiblir, et obtient d'elle de merveilleux effets. Je recommande surtout dans le tableau de M. Gandar les sept années que Bossuet a passées à Metz, c'est toute une révélation. On ne peut s'empêcher de penser ici aux paroles de Cicéron : *est finitimus oratori poeta*. L'orateur de la cathédrale de Metz est véritablement le grand poète chrétien de l'ancienne France. Que de rapports avec Dante, avec Milton, avec sainte Thérèse! M. Gandar profite de toutes les ressources de la littérature comparée pour mettre en son vrai jour la féconde adolescence du poète orateur, et quand Bossuet en 1662 prêche le carême au Louvre, nous savons désormais ce que la perfection de son art lui a coûté d'études, de méditations, de tentatives de toute sorte. C'est le fond même de cette âme active et enthousiaste, c'est la source toujours bouillonnante de cette imagination antique et biblique à la fois que M. Gandar a étudiée avec amour. Qu'il approuve ou qu'il blâme les pensées du sermonnaire (et pour un homme du XIX[e] siècle que de choses à répudier chez Bossuet!), il ne cesse jamais de rendre hommage à la sincérité, que dis-je? à l'ingénuité sublime des sentimens qui l'inspirent. Ce livre restera; par la nouveauté des recherches, comme par la loyauté des appréciations, il fait le plus rare honneur à la critique de nos jours.

On a beau dire, il y a des sujets éternels, et nos grands siècles littéraires sont de ce nombre. Quoi donc! parce que des commentateurs insipides ont répété à l'envi des lieux-communs sur les génies charmans ou superbes que

décore une jeunesse inaltérable, il serait interdit de revenir à ces viriles études! Si vous n'avez rien de nouveau à nous apprendre, taisez-vous; si votre admiration est trop exactement conforme à l'admiration traditionnelle, ne sortez pas des rangs; mais qui voudrait empêcher le chercheur courageux ou l'esprit étincelant de converser tout haut avec Bossuet ou Pascal, avec Molière ou La Fontaine? Ce serait trop accorder vraiment à la critique routinière que de lui sacrifier ainsi nos plaisirs. La chaîne d'or, bien que des pédans aient osé y porter la main, n'en reste pas moins la chaîne d'or. On sait quel est le goût de l'Allemagne pour les nouveautés aventureuses, et cependant, depuis plus d'un demi-siècle, combien de livres sur Goethe, sur Schiller, sur Lessing, sur tous ces écrivains que la nation allemande appelle ses classiques! C'est que les génies heureux à qui est échu l'honneur d'exprimer la maturité d'un peuple ont précisément le mérite de provoquer des pensées nouvelles. La grande tradition d'un pays stimule les esprits actifs, bien loin de les enchaîner au passé. Faites comme nous, disent les ancêtres; vivez, pensez, augmentez le patrimoine commun; nous avons instruit et réformé notre temps, instruisez et réformez le vôtre.

Personne ne s'étonnera donc que M. Saint-Marc Girardin publie deux volumes sur La Fontaine et les fabulistes (1). Ces sujets lui appartiennent. Je ne sais en vérité si aucun écrivain a jamais mieux rempli les conditions dont je parlais tout à l'heure. Converser tout haut avec les maîtres des grands siècles, s'entretenir avec Molière et Racine, discuter avec Voltaire et Rousseau, demander aux uns et aux autres le secret de leur enseignement, innover en s'inspirant de la tradition, charmer et instruire la France nouvelle en l'initiant aux choses de la France d'autrefois, c'est l'originalité de ce riche et libéral esprit. Est-il besoin de rappeler que ces pages sont le résumé d'un cours fait à la Sorbonne il y a quelques années, et dont la Sorbonne garde fidèlement le souvenir? « Je n'ai pas eu, dit M. Saint-Marc Girardin, la prétention de publier un livre. J'ai récrit, d'après mes notes et celles de quelques-uns de mes auditeurs, ces leçons qui n'avaient d'autre mérite que celui d'entretiens familiers sur le sujet le plus varié du monde, c'est-à-dire sur les *Fables* de La Fontaine. L'auditoire prenait part à ces entretiens par son attention et par son adhésion. Le professeur y parlait avec une franchise de sentimens qu'il se devait à lui-même devant la jeunesse qui l'écoutait et que le gouvernement a eu le bon goût de toujours respecter. » Et pourquoi donc cette franchise que La Fontaine a gardée si ingénument sous la monarchie absolue de Louis XIV eût-elle été refusée à M. Saint-Marc Girardin sous l'empire démocratique? Les leçons que l'éminent écrivain emprunte au fabuliste pour nous les appliquer à nous-mêmes sont le produit le plus pur de la grande tradition française. L'allure en est vive et piquante, la morale y trouve toujours son compte. Il faudrait une singu-

(1) *La Fontaine et les Fabulistes*, par M. Saint-Marc Girardin, 2 vol. in-8°. Paris, 1867. Michel Lévy.

lière pusillanimité pour découvrir dans ces pages loyales le moindre élément d'esprit factieux. L'aiguillon des plus vives paroles chez l'éloquent interprète de La Fontaine, c'est l'aiguillon qui stimule, jamais celui qui blesse.

Observateur pénétrant comme les moralistes chrétiens du XVIIe siècle, habile comme les polémistes du XVIIIe à manier l'ironie, M. Saint-Marc Girardin s'est toujours plu à mettre au service du bon sens et de la vérité des armes consacrées depuis longtemps à des causes très différentes. Ajoutez à cela des lectures considérables, une richesse merveilleuse de rapprochemens, de comparaisons, de contrastes, une fertilité de vues, une abondance de traits qui n'embarrassent jamais les allures naturelles du style, vous aurez le secret du charme que l'auteur sait répandre sur les matières les plus connues. En relisant les *Fables* de La Fontaine avec M. Saint-Marc Girardin, on fait véritablement un voyage de découvertes. S'il y a chez un écrivain oublié une pensée heureuse, une page bien venue qui se rapporte à son sujet, il la détache et la met en lumière. Ce n'est qu'un mot souvent, ce sont deux ou trois vers noyés dans le fatras; les voilà sauvés pour toujours. En somme l'histoire de la fable, n'est-ce pas l'histoire de l'humanité? Depuis les auteurs des apologues orientaux jusqu'aux derniers fabulistes de notre société moderne, de Vichnou-Sarma et Bidpaï à Lessing et Gellert, que d'épisodes curieux dans cette histoire! Je recommande entre tous l'épisode de Gellert. Cet écrivain si doux et si fin, si évangélique et si vif, n'est guère connu en Allemagne que des lettrés de profession; la France l'ignore absolument. Gellert était digne d'inspirer de cordiales sympathies à M. Saint-Marc Girardin, et cette récompense tardive accordée chez nous à l'un des plus aimables esprits du XVIIIe siècle ne profite pas seulement à celui qui la reçoit; le commentateur de La Fontaine y a trouvé quelques-unes de ses meilleures inspirations; mais c'est La Fontaine lui-même dont la figure domine cette assemblée de conteurs et de moralistes. Rien qui sente l'admiration de commande, c'est une étude sincère et une discussion libre. Il y a bien des lacunes dans la morale de cette *comédie aux cent actes divers;* M. Saint-Marc Girardin, sans rigueur intempestive, les indique d'une main légère et sûre. J'oublierais enfin un des traits caractéristiques de ce livre charmant, si je ne disais pas qu'il y est question de nous-mêmes autant que du XVIIe siècle. Société de nos jours, si malade, si menacée, dit-on, quoique toujours pleine de séve et de vie, vous ferez bien d'écouter ces histoires : *de te fabula narratur*. Quel révolutionnaire que votre La Fontaine! écrivait un jour au maître un auditeur surpris. Une des pages les plus curieuses de l'ouvrage est celle où M. Girardin, répondant à cette exclamation, montre en effet combien le fabuliste était révolutionnaire, et quelle différence il y avait entre les révolutionnaires du XVIIe siècle et ceux du XIXe. « Il y a, dit-il excellemment, une révolution qui n'a point encore été tentée et qui mériterait de l'être, une révolution qui serait la conversion ou l'amélioration de chacun de nous. Je suis disposé à croire

qu'à mesure que les individus vaudraient mieux, la société elle-même deviendrait meilleure. Nous cherchons depuis plus de soixante ans à résoudre un problème fort difficile, c'est-à-dire à faire un bon tout avec de mauvaises parties, à fonder la cité de Dieu sur les sept péchés capitaux... La Fontaine est plus avisé. Il censure parfois la société et ses institutions; mais il censure plus vivement encore les fautes et les travers des hommes. »

Si c'est un grand charme de voir les anciens sujets rajeunis avec tant de verve, si les morts illustres, ces témoins à jamais présens, ont bonne grâce à nous admonester par la bouche de pareils interprètes, il y a plaisir aussi à retrouver dans le passé des figures absolument disparues. Les immortels ne doivent pas toujours nous faire dédaigner les éphémères. Ce qui a vécu de la vie du cœur et de l'âme, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure, a droit à un souvenir. De même qu'un écrivain oublié, s'il a eu d'aventure un éclair d'inspiration, reprend sa place dans le large tableau où M. Saint-Marc Girardin groupe si habilement ses personnages, de même, dans le tableau d'un siècle tumultueux, la plus modeste des destinées, si elle a eu son heure de succès et d'éclat, peut nous causer d'agréables surprises grâce au hasard subit qui la ramène au jour. Que sera-ce si cette apparition inattendue suggère des réflexions utiles et nous entr'ouvre des perspectives nouvelles sur le siècle même où elle a tenu si peu de place? Tel est, ce me semble, l'attrait d'un recueil de lettres publié depuis quelques mois déjà par Mme la marquise de Lagrange, et que nous nous reprocherions de laisser passer inaperçu (1).

Il y a juste cent ans, une jeune fille ornée de tous les dons de l'esprit et de toutes les séductions de la beauté, naïve et sérieuse, amie des plaisirs et passionnée pour l'étude, aussi candide que spirituelle, parlant et écrivant toutes les langues littéraires de l'Europe, une sorte de muse, si on l'ose dire, mais une muse enfantine badinant toujours avec sa vocation, tombait frappée au cœur en sa vingtième année, après avoir ébloui de sa grâce quelques-uns des brillans salons du XVIIIe siècle. Sans cette fin prématurée, elle aurait eu un nom parmi les femmes diversement célèbres dont s'honore la société française; entre Mlle Aïssé et Mme de Boufflers, elle aurait eu sa place distincte, son rôle original, tempérant le sérieux par l'enjouement et la légèreté par la candeur. Tant d'esprit, de gentillesse, de curiosité savante, une cordialité si ingénue avec une si naturelle élévation, ce mélange du respect des traditions avec une sympathie généreuse pour les principes nouveaux, tout cela ne pouvait rester stérile. En face d'une telle figure, il était permis de lui prédire une destinée heureuse. L'enfant mourut en sa fleur, et tout fut terminé. Son souvenir, pieusement conservé par ceux qui l'avaient connue, s'éteignit avec eux. Le sort est sans pitié; que de germes fauchés ainsi tous les jours! Sans compter les espérances

(1) *Laurette de Malboissière, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV* (1761-1766), publiées d'après les originaux, par Mme la marquise de Lagrange, 1 vol. Paris 1866 (Didier).

brisées qui excitent au moins les regrets de la foule, combien de forces disparues, combien de grâces ensevelies, dont on n'a pas même su qu'elles fussent une espérance! Ainsi était morte au mois d'août 1766 Mlle Randon de Malboissière, aimée, admirée du cercle brillant où elle avait déployé tant de promesses, le lendemain inconnue du monde, qui ne soupçonnait même pas ce qu'il avait perdu. Vieille histoire, et qui perpétuellement se renouvelle! La terre est pavée de ces tombes où furent enfouis des trésors ignorés.

Or il arrive que, cent ans après, une main délicate, fouillant avec respect dans des papiers de famille, y trouve une collection de lettres signées d'un nom inattendu, d'un simple nom de baptême qui pourrait bien être un nom de fantaisie. Heureuse trouvaille! La personne à qui est échu ce bonheur parcourt ces pages jaunies par les années. Quelle grâce! quelle fraîcheur! comme la société de l'ancien régime y revit naturellement! C'est un coin du XVIIIe siècle, une oasis perdue dans les aridités brillantes et les tumultueuses arènes. Prenons garde, cette petite découverte géographique peut rectifier sur plusieurs points la carte de l'époque. Il y avait bien certainement, au milieu de ce monde en travail, plus d'une oasis pareille à celle-là. C'est une erreur commune de juger un siècle sur les grands bruits qui s'y font. Les écrivains qui considèrent le XVIIIe siècle en bloc, soit pour l'exalter, soit pour le maudire, n'en ont pas, ce me semble, une idée complète et juste. Le bien ne fait pas de bruit, disait le doux Saint-Martin. Quel honnête homme de nos jours consentirait à voir juger définitivement le XIXe siècle sur les choses qui font le plus de bruit parmi nous? Toutes ces pensées, j'en suis sûr, devaient se présenter à l'esprit de l'éditeur à mesure que ces lettres de l'inconnue se déroulaient sous ses yeux. Une image charmante de l'ancienne société française lui apparaissait dans cette correspondance de deux jeunes filles. Nous aussi, sans exagérer la valeur de ces pages aimables, comme Mme de Lagrange est trop disposée à le faire, nous y signalons volontiers ce qui peut intéresser l'étude des idées et des mœurs. L'histoire littéraire ne dédaigne aucun document; comment refuserait-elle un regard de sympathie à ces reliques perdues que le hasard vient de nous rendre? Si l'on ne trouvait ici que l'ancien monde avec ses dons brillans, sa politesse accomplie, son insouciance légère, ce ne serait qu'un tableau ajouté à tant d'autres; un caractère nouveau à observer, grâce aux confidences sans apprêt de Laurette de Malboissière, c'est ce fonds d'honnêteté demeuré intact au milieu des influences malsaines. — Un fonds d'honnêteté! bien plus encore, un fonds de traditions chrétiennes vraiment curieuses à examiner de près, traditions à la fois superficielles et tenaces, assez larges pour laisser l'esprit ouvert à toutes les nouveautés séduisantes, assez fortes pour défendre le cœur contre les piéges funestes. En retrouvant ces choses en plein XVIIIe siècle, et c'est là un sujet trop négligé des écrivains qui ont tracé la vie morale de cette époque, l'historien philosophe ne s'étonne plus que la société française, après les bouleversemens de la tempête, soit re-

venue si vite, je ne dis pas seulement aux croyances chrétiennes, mais aux formes traditionnelles consacrées par les siècles.

Les lettres dont nous parlons sont signées simplement *Laurette*. Il a fallu bien des recherches à Mme la marquise de Lagrange pour retrouver le nom, la famille, la généalogie de l'aimable fille, et par conséquent aussi pour ajouter une dernière page, une page indispensable, à cette correspondance si brusquement interrompue par la mort. En deux mots, voici le résultat de cette enquête : Laurette était fille de M. Randon de Malboissière, un des riches financiers du XVIIIe siècle qui tenait par ses alliances à la plus haute noblesse et par ses goûts hospitaliers à la plus brillante société littéraire. L'amie à laquelle sont adressées les lettres de Laurette est Mlle Adèle Méliand, devenue plus tard la marquise de Lagrange. La première lettre est datée du mois d'avril 1761, la dernière du 30 juillet 1766. Celle qui les écrivait d'une plume si fine et si enjouée était née le 21 décembre 1745; elle avait donc quinze ans et quatre mois au moment où s'ouvre la correspondance, et quand elle en traçait la dernière page de sa main défaillante, elle n'avait pas plus de vingt ans et demi. Cinq années du XVIIIe siècle, et cinq années de sa période la plus agitée, voilà le cadre où va se dessiner ingénument la physionomie de Laurette de Malboissière. Nous sommes en plein règne de Voltaire, en pleine explosion de Jean-Jacques Rousseau, en pleine mêlée de l'*Encyclopédie;* quelle impression fera ce tumultueux mouvement sur un esprit jeune, ouvert, avide de science, et entièrement livré à ses propres instincts? Tel est le principal intérêt de cette correspondance où Laurette, en traçant elle-même son image, nous fait entrevoir toute une partie de la société de son temps.

Le premier trait qui me frappe, c'est l'inaltérable sérénité de Mlle de Malboissière. La fièvre publique n'a point de prise sur elle; rien ne la trouble, rien ne l'étonne. Initiée à bien des événemens et à bien des ouvrages où se manifestait l'esprit nouveau, elle en parle avec une aisance singulière. On ne sent dans son langage aucune émotion, elle n'a besoin ni de blâmer ni d'applaudir, et pourtant il est impossible de la taxer d'indifférence. Le défenseur de Calas a toutes ses sympathies, bien qu'elle l'apprécie surtout au point de vue des qualités inférieures et qu'elle remarque volontiers ce qu'il y a de « joli » dans Voltaire. Il est évident que toutes les scènes du drame public : suppression des jésuites, victoires de l'esprit nouveau, livres ardens, manifestes de la philosophie, se confondent à ses yeux dans la multiplicité des choses qui excitent simultanément son désir de connaître. Elle veut tout savoir, le grec et les mathématiques, les langues étrangères et l'histoire naturelle. Avec cela, nulle trace de pédantisme. C'est une savante et une enfant. Elle est folle de théâtre; les pièces nouvelles, les reprises, les acteurs, les actrices, voilà ce qui remplit ses lettres, avec mille détails de vie mondaine et des puérilités charmantes. Elle fait elle-même des comédies, des tragédies, elle a une troupe de comédiens de salon qu'elle endoctrine de son mieux, et n'allez pas croire

qu'elle y apporte la moindre prétention : c'est avec la franche gaîté de la jeunesse qu'elle nous raconte la chute de ses œuvres et la déconvenue de ses interprètes. Son roman offre les mêmes contrastes, car il y a un roman dans ces lettres. Aimée de son cousin qui la courtise en mousquetaire, elle l'aime et s'en défie, elle est tendre et sévère, imprudente et circonspecte. Il y a des instans où l'on tremble pour elle; rassurez-vous, elle est fidèle sans jactance comme sans respect humain aux pratiques religieuses de son enfance, et c'est précisément cette fidélité qui la sauve. Sommes-nous bien au XVIII[e] siècle? On n'en saurait douter quand on voit l'insouciance de la mère de Laurette occupée de ses coquetteries et de ses plaisirs; Laurette est seule, à vrai dire, seule avec ses instincts, sa curiosité, son innocence et sa sagesse précoce. A qui fera l'histoire de la famille dans la société du XVIII[e] siècle, Laurette de Malboissière fournira de curieuses indications. Son premier roman terminé, car elle avait dû éconduire ce soupirant écervelé dont les empressemens ressemblaient à des offenses, elle fut aimée d'un jeune homme digne en tout de ce noble cœur, et, la mort lui ayant pris son fiancé avant le jour qui devait les unir, elle ne tarda guère à le suivre dans la tombe.

En publiant ces lettres naïves et touchantes, M[me] de Lagrange semble craindre qu'une apparition si originale, je veux dire si peu conforme à l'idée qu'on se fait souvent du XVIII[e] siècle, n'excite quelque défiance dans l'esprit de la critique. Les lettres manuscrites de Laurette sont entre ses mains; elle les met à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance. Je ferai sans doute plaisir à la patronne de M[lle] de Malboissière en lui signalant un témoignage qui paraît avoir échappé à ses recherches : comment garder un doute sur la correspondance de Laurette quand on en voit les traits principaux résumés si fidèlement dans cette note de Grimm à la date du mois de décembre 1766 : « Nous avons fait depuis peu une perte qui mérite d'être remarquée. M[lle] Randon de Malboissière vient de mourir à la fleur de son âge. Elle avait environ dix-huit ou dix-neuf ans. M. de Bucklai, officier dans un de nos régimens irlandais, arriva quelques jours avant sa mort dans le dessein de l'épouser, mais dans le fait pour lui rendre les derniers honneurs. Le jour marqué pour la célébration du mariage fut celui de l'enterrement. Cette jeune personne avait été destinée en mariage au jeune du Tartre, fils d'un célèbre notaire de Paris et sujet de distinction pour son âge. Ce jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut enlevé l'année dernière par une maladie courte et vive... On dit que la tendresse de M[lle] de Malboissière pour ce jeune homme et la douleur qu'elle ressentit de sa perte n'ont pas peu contribué à abréger ses jours. Elle était déjà célèbre à Paris par ses connaissances ; elle entendait et possédait parfaitement sept langues, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et l'anglais ; elle parlait les langues vivantes dans la perfection. On dit ses parens inconsolables de sa perte... »

Tous ceux qui l'avaient connue ressentirent la même douleur. Quelques

jours après sa mort, Mme de Montalembert écrivait à la jeune femme qui avait été sa confidente pendant plus de six ans : « On ne la connaissait dans le monde que par les rares talens de son esprit; elle avait encore plus de droits sur les cœurs par les qualités de son âme. Qu'elle était belle et pure! » Pour nous qui considérons ces choses à distance, nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement involontaire, et nous nous demandons ce qu'eût été Laurette de Malboissière, si elle fût venue au monde après les secousses qui ont ranimé au fond des âmes les sources de la vie religieuse. Cette question est bien naturelle quand on vient de voir à côté de Voltaire, à deux pas d'Helvétius, au milieu de mille frivolités, chez une jeune fille abandonnée à ses propres instincts, le christianisme le plus simple, le plus enfantin, mais non pas le moins efficace. Faites passer là-dessus la tempête qui a bouleversé les destinées individuelles, ajoutez à cette candeur un ferment de mysticisme, vous aurez Eugénie de Guérin ou cette jeune femme dont Mme Augustus Craven vient de nous révéler l'histoire.

C'est encore une révélation sur le XVIIIe siècle, mais une révélation bien autrement importante que nous fournit M. Geffroy par ses deux volumes intitulés *Gustave III et la cour de France*. Nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur parle longuement de ces curieuses études : ils les ont appréciées ici même (1); ils savent avec quel soin, quelle patience, quels scrupules l'auteur a rassemblé dans les bibliothèques de la Suède les matériaux d'un ouvrage qui devait éclairer toute une partie de notre histoire à l'heure la plus émouvante du dernier siècle. Le tableau composé d'après ces recherches n'est pas moins que le reflet de la France aux extrémités de l'Europe du nord, l'image de notre société reproduite au sein d'une société toute différente que la sympathie rapproche de nous et associe à nos destinées. On connaissait un peu vaguement, par la tradition plutôt que par les documens authentiques, les liens qui existaient, il y a cent ans, entre la France et les pays scandinaves. M. Sainte-Beuve, à qui rien n'échappe, parlant de Mme de Krüdner, voilà trente ans déjà, indiquait très bien la place que les représentans du monde scandinave, M. de Creutz, M. de Gleichen, avaient occupée dans le monde parisien à la veille de la révolution. Aujourd'hui c'est l'histoire tout entière de ces relations que M. Geffroy déroule à nos yeux à travers les plus tragiques péripéties. Dans un sujet aussi nouveau, l'auteur n'a pas craint de multiplier les détails. Parmi les épisodes d'un tableau qui embrasse tant de choses et réunit des personnages si divers, on remarquera les négociations auxquelles donna lieu le mariage de Mlle Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède auprès de Louis XVI. En 1778, Mlle Necker n'ayant encore que douze ans, Moultou, l'ami de Jean-Jacques Rousseau, qui était venu passer quelques mois à Paris et qui demeurait à l'hôtel même

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars, 1er avril, 15 juillet 1864, 15 août, 15 septembre, 1er octobre, 1er novembre 1865.

de M. Necker, écrivait à Genève : « Germaine est charmante, c'est un prodige d'esprit et de sensibilité, je la trouve adorable... » C'est l'année suivante, en 1779, que M. de Staël se mit sur les rangs pour obtenir sa main; la fille de Necker avait treize ans à peine au moment ou s'ouvrent et se déroulent les longues négociations racontées par M. Geffroy, singulière procédure diplomatique où se trouvent mêlés les plus grands personnages des deux royaumes, le roi de Suède Gustave III, la reine de France Marie-Antoinette. Amené par son sujet à dessiner ou du moins à indiquer en courant un si grand nombre de figures, M. Geffroy y porte en général la plus scrupuleuse exactitude. Sans la passion du vrai, se serait-il engagé dans les délicates et pénibles questions d'authenticité soulevées par la publication de la correspondance de Marie-Antoinette? Son portrait de Gustave III, son jugement sur les principaux acteurs du drame où périra ce réformateur équivoque, sont empreints de la même vérité; ils font honneur à la sûreté du critique autant qu'à l'impartialité de l'historien. On reconnaît ici un homme qui a puisé aux sources, et qui n'affirme rien qu'à bon escient. Je signalerai pourtant une erreur au sujet des illuminés allemands dont l'action s'étendit jusqu'en Suède. L'historien de Gustave III nous parle des « doctrines sauvages » prêchées par le baron de Knigge; il n'y eut jamais rien de moins sauvage que l'enseignement du gentilhomme hanovrien, ce n'était qu'une banale et béate philanthropie. Knigge était le plus léger, le plus étourdi, le plus vaniteux, mais aussi le plus inoffensif des rêveurs qui épouvantèrent l'ancien régime par leur organisation mystérieuse. M. Geffroy a trop écouté ici la tradition suédoise, rectifiée aujourd'hui par d'irrécusables documens; qu'est-ce pourtant que cette erreur auprès des faits si importans et si neufs que le studieux explorateur est allé découvrir dans les archives de la Suède? On ne s'attacherait pas à ce détail, si l'ouvrage de M. Geffroy n'était sûr de conserver une place brillante dans la littérature historique de nos jours.

Le XVIIIe siècle, surtout le XVIIIe siècle à son déclin, le passage de l'ancien régime à la société nouvelle, c'est là, en politique, en littérature, en philosophie, un sujet d'études que la critique est encore bien loin d'avoir épuisé. Il y a autre chose en de pareilles matières que la curiosité de l'érudition, il s'agit de nos propres origines : *viget in radicibus humor*. Interroger les hommes qui représentent cette transition, c'est nous interroger nous-mêmes. Je ne suis donc pas surpris qu'un philosophe, un critique moraliste, accoutumé à considérer de haut les périls de notre société contemporaine, ait consacré tout un livre à la philosophie de Goethe. Parce que la meilleure partie de ce livre a paru à cette même place où j'écris (1), y a-t-il des convenances qui m'interdisent d'en parler? Ce serait pousser bien loin le scrupule et douter de soi-même ainsi que du lecteur. Je me

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre 1865, 1er février et 15 mars 1866.

sens assez maître de ma pensée pour être assuré que l'indépendance de mon jugement sera reconnue par ceux qui liront ces pages. Au surplus, l'ouvrage de M. Caro a déjà fait son chemin, comme on dit, et l'Allemagne lui a rendu plus d'un hommage. M. Caro en effet, tout en s'adressant à la France, a eu l'heureuse fortune d'approfondir un problème qui intéressait surtout les écrivains de l'Allemagne, et qui, sollicitant à diverses reprises les historiens et les critiques, écarté par les uns, ébauché par les autres, n'avait jamais été traité avec une si scrupuleuse attention. « Goethe est des nôtres, disaient les hégéliens du vivant même de Goethe et de Hegel; formé à l'école de Spinoza, il s'est élevé dans la dernière période de sa vie à la doctrine supérieure du philosophe de Berlin, et le second *Faust* n'est autre chose que la cosmogonie hégélienne sous la forme d'un drame idéal où apparaissent tous les âges du monde, toutes les évolutions de la logique, tous les *momens* de l'éternel *devenir*. » On publiait à ce point de vue des commentaires du *Faust* que le sphinx olympien parcourait en souriant. « Laissez là ces subtilités, répondait M. Gervinus de sa voix rude et tranchante; Goethe est poète, absolument et exclusivement poète. La philosophie, aussi bien que l'histoire et la politique, a toujours été antipathique à son génie. » Tel était le jugement accrédité par l'historien le plus célèbre et le plus autorisé des lettres allemandes. La sentence paraissait définitive quand un hégélien des plus modérés, esprit sans passion, intelligence ouverte à toutes les questions de littérature et d'art, M. Charles Rosenkranz, publia en 1847 une étude complète sur la vie et les œuvres du poète de Weimar. Il ne pouvait échapper à ce problème de la philosophie de Goethe. Il le reprit donc, et, se séparant des hégéliens de la première heure autant qu'il contredisait M. Gervinus, il affirma que l'auteur de *Faust*, poète partout et toujours, poète dans toutes ses œuvres et à toutes les heures de sa vie, avait pourtant une philosophie cachée. Quelle philosophie? Je reconnais, dit M. Rosenkranz, trois systèmes différens dans les trois périodes principales de sa carrière; d'abord Goethe est manifestement spinoziste; ensuite, sous l'influence de Schiller, il s'attache aux principes de Kant; plus tard enfin, dans sa calme et puissante vieillesse, il se repose au sein d'un éclectisme triomphant, — éclectisme anti-chrétien, puisque la doctrine de la chute de l'homme en est absolument exclue, mais où se retrouvent, c'est M. Rosenkranz qui le proclame, tous les grands dogmes de la religion naturelle, l'existence d'un dieu personnel et l'immortalité de l'âme. Malheureusement ces affirmations sont un peu trop sommaires dans le livre de M. Rosenkranz. L'étude de M. Caro, qui aboutit à des résultats tout différens, est bien autrement complète et décisive. Lorsque M. Rosenkranz nous parle du kantisme et de l'éclectisme de Goethe, il donne des indications qui ressemblent à des conjectures; quand M. Caro soutient que Goethe, dans l'éblouissante variété de ses vues, a été constamment fidèle au principe du spinozisme, ce sont des preuves qu'il fournit. Est-ce à dire que l'on se fait illusion en Allemagne lorsqu'on rassemble

pieusement les paroles, les incidens, les témoignages épars d'où il peut résulter que le glorieux ami de Schiller a cru à un dieu libre et à l'âme immortelle? Non certes; cette sollicitude nouvelle d'un grand nombre d'esprits qui disputent Goethe au panthéisme n'est pas seulement un symptôme très digne d'intérêt, elle est encore à mon avis l'indication de la méthode qu'il faut suivre, si l'on veut résoudre avec précision ces problèmes compliqués. En d'autres termes, il y a ici deux personnages fort différens, je veux dire l'homme et le penseur. Que de fois, dans les conversations, dans les correspondances de Goethe, l'homme n'a-t-il pas donné des démentis au philosophe! Ce sont ces démentis auxquels s'attachent les lecteurs bienveillans qui répugnent à voir le plus grand génie de l'Allemagne enseigner une doctrine funeste. Piété touchante, heureux symptôme; mais la vérité n'a-t-elle pas ses droits? Si l'on ne juge dans Goethe que le philosophe, il faut conclure comme M. Caro : « Goethe, dit-il, représente assez bien les aspirations mêlées et l'éclectisme confus d'un temps comme le nôtre, où l'on prétend concilier une morale active, la doctrine même du progrès, avec un panthéisme qui la rend impossible en droit sinon en fait, et qui logiquement la détruit. » Associée à l'admiration la plus intelligente pour le génie du savant et du poète, cette conclusion ne pouvait que rencontrer des sympathies en Allemagne, au moment où le pays de Hegel se débarrasse peu à peu de ce panthéisme dont les derniers adeptes semblent réfugiés chez nous. Ce n'est pas seulement la transformation politique des peuples allemands qui a désabusé les esprits de ces doctrines énervantes; bien avant que la victoire de la Prusse eût réveillé l'Allemagne, une école modeste, mais persévérante, l'école des Hermann Fichte, des Fortlage, des Ulrici, avait contribué sans bruit à relever les doctrines spiritualistes, seul fondement légitime de l'activité libérale et féconde. C'est cette école qui traduisait dernièrement les vigoureuses pages où M. Paul Janet a réfuté le matérialisme contemporain, c'est elle qui accueille aujourd'hui avec faveur les remarquables études de M. Caro sur le panthéisme de Goethe.

Il nous en coûte de terminer cette revue sans y faire figurer des œuvres d'imagination qui nous eussent ramenés plus directement aux intérêts de nos jours. C'est le XIXe siècle en définitive qui est le plus constant objet de nos travaux, c'est à lui que nous pensons en interrogeant les sociétés dont nous avons recueilli l'héritage. On nous avait signalé tel roman d'hier qui méritait d'être discuté, disait-on, au moins à titre de symptôme et de tentative nouvelle. Hélas! que de fois des annonces de ce genre n'ont été pour nous qu'une cause de désappointement! Sans être dédaigneuse et hautaine, ce qui ne convient à personne, la critique a sa dignité à défendre. Est-ce à elle d'enregistrer toutes les œuvres qui paraissent? Non, certes, elle n'est pas le greffe qui inscrit les causes, elle est le tribunal qui les juge, et le silence en bien des cas est un jugement assez clair. Qu'on ne nous accuse donc pas de repousser volontairement les œuvres où l'imagination s'essaie à la peinture du monde. Le jour où des talens nouveaux se lèveront, soit

qu'ils continuent leurs devanciers, soit qu'ils tentent des routes inconnues, nous serons aussi attentifs à leurs efforts que nous sommes sympathiques aux études du passé. Tous les genres sont bons, pourvu qu'on touche le but. Charmer l'esprit, élever l'âme, voilà désormais la seule règle; les sujets ne font rien à l'affaire. Est-ce notre faute si les créations du roman n'occupent pas dans ces bulletins la place que nous voudrions leur donner? Pouvons-nous changer ce qui est et fermer les yeux à l'évidence? Pouvons-nous ne pas reconnaître que la critique et l'histoire maintiennent leur rang avec honneur tandis que l'imagination subit de si fréquentes éclipses?

Voici pourtant un souffle de poésie virile et tendre qui nous arrive de nos contrées du midi. On n'a pas oublié le bruit qui s'est fait, il y a huit ans, autour de la *Miréio* de M. Frédéric Mistral. Un poète nous était né sur les sillons dorés de la Provence, un poète sans maître et sans modèle, sans autre maître que l'instinct, sans autre modèle que l'immortelle nature. Des admirations tumultueuses éclatèrent. C'était la poésie primitive, c'était l'inspiration puisée à sa source qui apparaissait tout à coup au milieu de nos raffinemens. Sans lettres, sans culture d'aucune sorte, un enfant de la terre nourricière, un paysan des bords du Rhône avait retrouvé la grandeur épique interdite aux disciples de l'art en nos littératures corrompues. On alla jusqu'à prononcer le nom d'Homère. Il y avait de quoi étouffer l'œuvre naissante, si une valeur incontestable ne l'eût défendue contre les retours de l'opinion. Écarter ces chimères, ramener les choses au vrai point, dire comment s'était formé l'habile chantre rustique, c'était rendre un meilleur service à M. Mistral. On l'essaya ici même (1). Le public sut alors que l'auteur de *Miréio* était un esprit des plus cultivés, une intelligence initiée à la tradition des maîtres et chez qui les grandes voix poétiques de nos jours avaient éveillé de généreuses ambitions; il sut aussi que M. Mistral, formé à l'école de plusieurs chantres vraiment populaires aux bords de la Durance, avait voulu franchir les limites de cet humble domaine et obliger Paris, c'est-à-dire la France entière, à s'occuper de cette renaissance provençale. M. Frédéric Mistral est donc un artiste, et un artiste préoccupé de choses très compliquées, un artiste qui veut ressusciter un idiome disparu, qui combine pour cela plusieurs dialectes de cet idiome, qui destine ses œuvres aux lecteurs les plus différens, qui tient à honneur certainement de charmer les gens du midi, mais qui serait désappointé de ne pas étonner un peu les hommes du nord. Ah! certes, si on y regarde de près, que de combinaisons habiles, que d'ingénieux artifices! Et en même temps, — voilà l'originalité de M. Mistral, — ce poète philologue, cet arrangeur industrieux a véritablement le sens des choses primitives, il a le goût du simple et du grand! on voit qu'il a sucé

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1859, *la Nouvelle Poésie provençale, MM. J. Roumanille, Th. Aubanel et Frédéric Mistral.*

le lait d'une forte nature, et ses héros, pâtres, toucheurs de bœufs, gardiens de chevaux sauvages, prennent entre ses mains des proportions épiques. Mireille, Vincent, Ourias, Alari, ce sont là désormais des types reconnaissables; le chantre de la campagne arlésienne les a marqués de son empreinte.

C'est encore une œuvre d'art, une œuvre combinée avec soin et largement exécutée, que M. Mistral vient de publier sous le titre de *Calendal* (1). La vieille poésie provençale a produit de longs récits à la fois épiques et romanesques où l'image du temps est encadrée en de radieux paysages; qu'on se rappelle seulement cette histoire de guerre et d'amour, *Aucassin et Nicolette*, si bien remise en lumière par Fauriel. Il y a manifestement un souvenir de ces récits d'autrefois dans le *Calendal* de M. Mistral. C'est aussi une chanson de gestes où l'intérêt du roman est mêlé aux inspirations de la poésie. La scène se passe au XVIIIe siècle, quelques années avant la révolution française, et toutefois ne soyez pas surpris de voir apparaître çà et là, derrière les personnages modernes, les héroïques figures du moyen âge. Confronter d'une part le moyen âge et le XVIII siècle, de l'autre la corruption des hautes classes et la saine vigueur du peuple de Provence, telle est la double inspiration de l'auteur. Le Provence a vu, il y a cent ans, de singuliers types de bandits, gentilshommes ou bourgeois, qui détroussaient les passans, pillaient les campagnes, faisaient de véritables expéditions contre les gens du roi, et terrifiaient si bien la contrée que nul n'osait indiquer les repaires où ils allaient célébrer leurs orgies. Ces repaires étaient quelquefois de vieux châteaux-forts dans les Alpines, nids de vautours cachés au milieu des rocs. Si plus d'un, parmi ces forcenés, a fini sous la main du bourreau, combien en est-il qui ont soutenu cette guerre pendant bien des années! Ainsi a vécu longtemps, pour n'en citer qu'un seul, le fameux Gaspard de Besse, demi-brigand, demi-chevalier, roué à Aix en 1776. « Mettons en scène un de ces étranges personnages, s'est dit l'auteur de *Calendal;* donnons-lui pour femme l'héritière d'une vieille famille de princes qui a épousé le bandit, croyant épouser un gentilhomme, puis faisons apparaître le peuple de Provence représenté par un de ses plus généreux enfans, un marin de la côte, une âme simple et ardente qui sauvera la femme et triomphera du bandit. Je réunirai ainsi dans mon tableau les trois aspects de la Provence à la veille de la révolution : dans le fond, les nobles légendes du passé; au premier plan, la corruption sociale des mauvais jours, devant nous enfin l'avenir meilleur, l'avenir et la réparation personnifiés dans le fils des classes laborieuses, gardiennes de la tradition du pays. »

La combinaison, quoique subtile, ne manque pas d'intérêt; l'idée morale qui l'anime en rehausse encore la valeur. Calendal est un pêcheur des côtes

(1) Nous citons le titre français, le voici en langue provençale : *Calendau, pouèmo nouvèu*, 1 vol. in-8°, 1867.

de Provence. Il est né à Cassis, « ville de mer et clé de France, » Cassis, un petit port inconnu que le poète célèbre en termes magnifiques. Ce n'est pas seulement l'enthousiasme d'un fils du midi pour la perle marine qui brille sur ses rivages, il faut bien que l'auteur nous prépare aux prouesses du héros. « Je voudrais que vous les vissiez partir, les Cassidiens! A peine se dissipent les dernières chaleurs de la journée, cent, deux cents bateaux ou barquerolles, tels qu'une bande de pluviers qui prend l'essor loin de la rive, gagnent le large en silence sur la mer qui clapote. » A cette école de courage tranquille et résolu s'est formée l'âme naïve de Calendal. Un jour, sur les montagnes qui dominent la côte, au milieu des bruyères, il a vu apparaître une jeune femme, plus belle que tout ce qui peut éblouir le regard en ce radieux pays, plus sauvage que cette sauvage nature. Ne serait-ce pas la fée Estérelle, la fée qui trouble les cœurs, fascine les yeux et désespère ceux qui la poursuivent? Ce n'est pas la fée Estérelle, c'est la fille des princes des Baux, la fille des vieux rois de Provence, qui a épousé le comte Sévéran, et qui, le jour même de ses noces, apprenant que le comte est un gentilhomme bandit comme Gaspard de Besse, s'est enfuie du château des Alpines. Comment elle peut vivre errante, cachée, à l'abri des rochers et des bois, comment elle apparaît si souriante à Calendal avec sa blanche robe et sa ceinture flottante, ne le demandez pas trop rigoureusement au poète; le souvenir des récits du moyen âge a séduit son imagination; nous sommes ici en pleine légende, et l'esprit de la littérature réaliste aurait trop beau jeu contre l'inventeur. Qu'importe après tout, si de cette donnée un peu enfantine il fait sortir de belles peintures et de viriles leçons? Calendal a juré de déployer toutes les forces de son âme pour mériter un jour celle qu'il nomme la fée Estérelle. L'histoire de ces hauts faits est le sujet même du poétique récit. Affronter tous les périls, regarder la mort en face, prouver qu'il est de race noble par la hardiesse du cœur et que le généreux plébéien est digne de la fille des princes provençaux, tout cela est un jeu pour Calendal. Avec quelle joie il recherche les occasions d'héroïsme! héroïsme naïf d'abord, qui s'épure, qui s'élève d'épreuve en épreuve. A quoi bon le courage inutilement employé? L'héroïsme vrai, c'est celui que nous mettons au service de nos semblables, c'est surtout celui qui nous aide à nous dompter nous-mêmes. Toutes ces leçons, la fille des princes de Provence est amenée naturellement à les donner au Cassidien enthousiaste. On dirait parfois une Béatrice parlant le langage de la vertu moderne. Par une fiction ingénieuse, c'est Calendal lui-même qui raconte ses principaux exploits au comte Sévéran avant de livrer sa dernière bataille et d'exterminer les bandits. Toutes ces peintures belliqueuses, luttes contre la nature, contre les hommes, contre soi-même, offraient plus d'un écueil au poète. Comment éviter la monotonie dans une série d'épisodes que le même sentiment anime et qui vont au même but? Comment se préserver d'un peu de pédantisme et de subtilité en montrant l'héroïsme populaire épuré par l'enseignement de la jeune patricienne?

surtout comment ramener le lecteur à la peinture des choses réelles après l'avoir conduit si loin du domaine de la vraisemblance? On voit que M. Mistral s'est préoccupé de ces périls; les occasions où se déploie le courage de Calendal font paraître à nos yeux les plus grands paysages de la Provence, et sur ce terrain le poète n'a rien à redouter. Il faut signaler comme une belle page le tableau de Calendal abattant un bois de pins au sommet du Mont-Ventoux. Quant au ton doctoral de certaines scènes et à l'invraisemblance de quelques détails, la passion d'une part, de l'autre le mouvement dramatique du récit dissimulent assez adroitement ces défauts de la conception première. En somme, pour mener à bien ces douze chants, pour soutenir l'intérêt d'une fable si étrange, il fallait un vrai souffle de poésie animé d'une haute pensée virile. Le peintre et le moraliste se sont venus en aide l'un à l'autre.

Il y a pourtant un reproche que je ne saurais épargner à l'auteur de *Calendal*. Pourquoi persiste-t-il à écrire ses poèmes dans une langue que le plus grand nombre de ses lecteurs ne comprend pas? Ses confrères de la poésie provençale régénérée, M. Roumanille en tête, se sont attachés à une entreprise toute naturelle; leur ambition ne dépasse point les limites de la Provence et du Comtat. Écrivant pour le peuple du terroir, j'allais dire pour une tribu restreinte, c'est la langue de cette tribu, c'est la langue du terroir qu'ils emploient. Et que chantent-ils dans cette langue? des contes, des fables, des enseignemens sous forme brève et rapide, ce qui doit se lire à la veillée, ce qui doit rester dans le souvenir. M. Frédéric Mistral compose-t-il ses longs poèmes pour le public des métairies ou bien pour l'auditoire lettré que la France peut lui fournir? Toute la question est là, et à cette question il n'est pas difficile de répondre quand on voit M. Mistral placer en face de son texte provençal une traduction française dont l'étrangeté, — il faut tout dire, — dont la barbarie un peu étudiée pourrait bien être une prétention littéraire de plus. Que M. Mistral renonce à une situation équivoque. Pour exprimer les idées philosophiques et morales qui relèvent l'intérêt de son nouveau poème, il est obligé de forcer son idiome, de lui faire violence, d'accoupler des dialectes distincts, ou bien, ce qui n'est pas moins artificiel et stérile, d'emprunter des mots à la vieille langue provençale disparue à jamais pour compléter ce qui manque à la nouvelle. La vraie langue du poète de *Calendal*, c'est la langue de tous, cette belle langue française, si riche, si souple, que tout véritable artiste sait marquer à son effigie. M. Mistral est digne de mesurer ses forces à ce noble jeu. Notre reproche est un hommage, et cet hommage est un appel. Nous nous plaignions tout à l'heure de voir certains domaines de l'activité littéraire entièrement séparés les uns des autres, et cela au détriment de tous; ici l'inconvénient serait bien plus grave encore : c'est la langue même qui nous séparerait au moment où la littérature spiritualiste a besoin de toutes ses forces.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1867.

Les grands débats de notre chambre représentative sur la politique européenne, les rapides progrès du mouvement de concentration qui s'accomplit en Allemagne, l'élaboration des mesures politiques et militaires qui se préparent en France, forment un ensemble où l'intelligence de l'observateur des affaires publiques commence à pouvoir s'orienter avec certitude. D'après les résultats vérifiés, les responsabilités avérées, les nécessités démontrées, on peut dès à présent établir l'unité des vues sur la conduite à suivre et embrasser avec une conviction active les devoirs présens et futurs du patriotisme français.

« Il n'y a plus de fautes à commettre, » a dit M. Thiers en terminant ces discours qui resteront comme un modèle admiré de la discussion des grandes affaires d'état; « nous n'avons point commis de fautes, » a répondu M. Rouher dans son rôle difficile et vigoureusement soutenu d'apologiste officiel. Les contemporains ne souscrivent point à la déclaration de M. le ministre d'état, qui ne recevra pas non plus la sanction de l'histoire; mais pour le moment toute argumentation qui n'aboutirait qu'à des récriminations serait un passe-temps stérile. — Il n'importe de signaler et de définir les fautes commises que comme une matière d'expérience où nous devons trouver des leçons lumineuses pour notre conduite future.

La faute capitale, l'année dernière, a été de laisser conclure le traité entre la Prusse et l'Italie. La date et la principale condition de ce traité sont connues. Les conventions secrètes ne restent pas longtemps enfouies à notre époque dans les mystères des chancelleries. Le traité entre la Prusse et l'Italie fut signé au mois de mars. C'était une alliance offensive et défensive. La Prusse s'engageait à continuer la guerre jusqu'à ce que l'Italie eût obtenu la Vénétie; l'Italie contractait une obligation analogue jusqu'à ce que la Prusse eût obtenu en Allemagne un accroissement territorial d'une importance équivalente à celle de la Vénétie. Voilà ce qui fut convenu au mois de mars de l'année dernière. A moins de s'imaginer que

l'on parle à des enfans, il ne faut pas dire que le gouvernement français a pu ignorer ni les apprêts ni la conclusion de cet arrangement, qui menaçait le continent européen d'une guerre immédiate, car le traité avait une échéance très courte; il n'était valable que pour trois mois. Il ne faut pas dire non plus à des gens sérieux qu'il n'était point permis au gouvernement français de faire violence à l'indépendance de l'Italie et de détourner ce pays de l'alliance de la Prusse. L'invraisemblance et l'impossibilité sont au contraire que la cour de Florence ait pris la résolution si grave de s'allier à la Prusse en vue d'une guerre immédiate sans consulter avec la déférence la plus amicale le gouvernement français. Et quand même la cour de Florence eût été animée de la passion la plus vive par la tentation que lui offrait la Prusse, si une alliance pareille et la guerre dont elle menaçait l'Europe eussent paru au gouvernement français inopportunes et contraires à la sécurité et aux intérêts de notre pays, à qui fera-t-on croire que nous eussions méconnu et offensé l'indépendance de l'Italie en conseillant à nos alliés par les représentations les plus amicales de modérer leur impatience et d'attendre des occasions mieux appropriées aux convenances françaises?

D'aussi justes condescendances, au lieu de coûter des sacrifices à l'indépendance des peuples, ne sont-elles point au contraire l'effet le plus naturel et la condition la plus légitime des alliances honnêtes et sensées? Non, qu'on en soit sûr, l'Italie n'a point manqué à ses devoirs d'allié envers nous, et ne nous a caché ni le projet ni la conclusion de son association prussienne; la France n'eût point manqué non plus au respect de l'indépendance italienne en dissuadant un gouvernement ami d'une entreprise qu'elle aurait jugée inopportune ou périlleuse. Il n'y a qu'à parler de ces choses-là avec simplicité pour en faire toucher du doigt la vraie nature. La guerre a donc été voulue, comme nous le disions il y a un an, quand nous ignorions encore l'origine et les conséquences de cette crise. On trouvait alors le mot hardi; l'événement ne l'a que trop sévèrement confirmé.

Dans ce moment critique où se serrait le nœud du drame, quelles étaient les pensées et les sentimens qui animaient en France l'opinion publique? On ne saurait les oublier, car le souvenir en restera comme une démonstration de la sagacité et de l'honnêteté de l'opinion française. On était convaincu que la France avait le pouvoir d'empêcher une guerre arbitraire et cruelle. On plaçait son espoir et son orgueil, non dans une paix égoïste, dans une paix odieuse, comme l'a si bien dit M. Thiers, qui tiendrait la France spectatrice inerte et volontairement impuissante à l'écart de la lutte, mais dans une paix générale conservée par l'autorité morale de notre pays. Imposer la paix, c'était la seule gloire que recherchât l'opinion publique, et cette ambition humaine et désintéressée, la France se croyait assez forte pour pouvoir la satisfaire. Si là où était la direction de la politique on eût compris cette droiture et cette probité du sentiment na-

tional sur la question de paix ou de guerre, on se fût opposé à la conclusion du traité secret entre l'Italie et la Prusse, et la guerre n'aurait point eu lieu.

La démonstration de la faute primitive commise est sortie avec une terrible soudaineté de la journée de Kœniggraëtz. Toutes les surprises provoquées par cette bataille accusent les erreurs de la politique qui l'a rendue possible. Les surprises ont été militaires et politiques. Dans l'ordre des choses militaires, on a été surpris par l'étendue et la précision de la préparation prussienne, par la supériorité de l'armement prussien, par la force effective de l'organisation prussienne : on a eu la révélation d'une puissance militaire qu'on n'avait jamais soupçonnée, et qui, au moment où elle se faisait connaître, acquérait un accroissement irrésistible. La surprise politique n'a pas été moins étourdissante que la surprise militaire. L'union de l'Allemagne, cette œuvre dont on eût contemplé les progrès avec une curiosité sympathique et une entière sécurité, si elle eût été produite par l'assentiment rationnel et pacifique des populations germaniques, s'est accomplie d'un seul coup, par la force, en prenant le caractère menaçant d'une concentration de puissance militaire inspirée par les rivalités et les vieilles hostilités internationales. De pareilles surprises se précipitant à la fois étaient bien capables de causer les angoisses avouées par M. Rouher. En abandonnant les affaires européennes aux fatalités et à la violence impérieuse des événemens de guerre, on s'était réservé un rôle d'observation pouvant tourner à l'action, suivant les circonstances, et qu'on avait décoré d'avance du nom de neutralité attentive. Cette neutralité, qui n'avait rien prévu ni rien préparé, a été condamnée à devenir une politique d'effacement. Nous nous sommes trouvés, au lendemain de Kœniggraëtz, sans plan politique solidement élaboré, sans force militaire capable d'exercer une prépondérance immédiate. On n'a jamais vu dans notre histoire une si subite éclipse d'influence. Nous n'avions préparé nos moyens d'action ni par la diplomatie, ni, dans le cas où il faudrait y recourir, par une organisation militaire disponible. Par d'habiles négociations antérieures, on eût pu se mettre en état de prêter un secours efficace aux tendances allemandes capables de se défendre contre l'absorption prussienne; par la réunion préalable d'une force militaire disponible, on eût pu prendre un rôle plus décisif dans le règlement des questions que les péripéties de la guerre devaient faire naître. L'impétuosité et la grandeur des événemens nous ont pris au dépourvu et nous ont condamnés à la neutralité passive. Quel enseignement! Quelle douleur et quel danger que l'effacement d'un pays tel que le nôtre! Il est des momens tragiques dans le cours des grandes affaires humaines qui décident pour des siècles les destinées historiques des peuples. Quel dommage irréparable, si après avoir prévu des momens pareils, après les avoir en quelque sorte appelés, on commet l'imprudence de n'être point prêt quand la fortune les amène!

Nous ne comprenons point que tout le monde ne soit pas d'accord en

France sur les leçons que nous donne cette expérience saisissante. Les dangers auxquels nous sommes exposés viennent de nous être montrés en traits éclatans. Le premier enseignement, c'est l'influence heureuse ou malheureuse que la constitution intérieure d'un peuple peut avoir sur sa sécurité et sa grandeur intérieures. Il est manifeste aujourd'hui que l'opinion publique avait mieux compris que le gouvernement l'intérêt de la France dans la crise germanique. Si le mécanisme des institutions avait permis à l'opinion d'agir plus directement et plus fortement sur les décisions du pouvoir exécutif, il est certain que les fautes eussent été évitées, et les périls détournés. La France eût dissuadé l'Italie de l'alliance offensive avec la Prusse, et la paix eût été maintenue. Il est également impossible de se tromper sur l'origine et la cause profonde de l'unification si rapide de l'Allemagne. Ce ne sont point les idées de progrès pacifique et libéral, c'est l'esprit d'ambition et de guerre qui inspire l'œuvre de l'union germanique dans la forme qu'elle se donne aujourd'hui. Ce que les meneurs de ce mouvement cherchent dans les combinaisons qu'ils improvisent, c'est avant tout la condensation des forces militaires de l'Allemagne. Les traités d'alliance offensive et défensive conclus entre la Prusse et les états du sud dès le mois d'août de l'année dernière nous ont appris que cette union militaire embrassant toute l'Allemagne a été fondée dès le lendemain des victoires prussiennes. Toute la théorie professée par le gouvernement français sur les prétendus avantages de la nouvelle constitution des états germaniques, présentée comme divisant, au lieu de les concentrer, les forces de l'Allemagne, s'écroule devant la franche publication des traités secrets du Wurtemberg, de la Bavière et de Bade. La circulaire de M. de La Valette et le système de M. Rouher sur l'Allemagne partagée en trois tronçons avaient reçu d'avance une réfutation péremptoire, que M. de Bismark a trouvé plaisant de nous faire connaître pour mettre fin aux utopies de notre gouvernement. Or la passion de l'Allemagne qui lui fait tout sacrifier aux combinaisons qui lui assurent une formidable puissance de guerre a des causes que nous ne pouvons méconnaître. Ces causes sont dans notre propre histoire et dans la nature de nos institutions. C'est la grande réaction patriotique de la race allemande contre la domination conquérante de Napoléon qui achève son triomphe dans l'unification actuelle des forces de guerre. L'œuvre de 1866 est le couronnement de l'œuvre de 1813. En face d'une France dont la politique est entièrement placée dans l'initiative du pouvoir exécutif, l'Allemagne veut s'assurer la puissance des armes par l'unité. Le rôle que nous avons joué dans les affaires européennes en ces dernières années, les velléités d'agrandissement territorial qu'on nous a attribuées, ont entretenu et excité les aspirations de ce grand peuple à réunir dans une seule main toute sa force défensive et offensive. Le mouvement qui réagit sur nous vient de nous.

Il y a un grand et décisif avantage à reconnaître les fautes que l'on a commises; ce n'est que dans une semblable confession qu'on peut trouver

le moyen de les réparer. L'intérêt patriotique suprême est aujourd'hui de rendre à la France tout le ressort moral et politique dont elle est capable. Ce n'est point en l'amusant et en s'amusant soi-même de fades adulations qu'on l'excitera à d'héroïques efforts. Venir lui dire que tout est profit pour elle dans la nouvelle constitution de l'Allemagne, c'est s'attirer la réplique écrasante de M. Jules Favre, c'est se condamner à se réfuter soi-même lorsqu'au milieu de ces assertions optimistes on présente au pays la nouvelle loi du recrutement. Prenons tous au sérieux et avec une résolution virile la situation de la France. Le premier sentiment que les nécessités de cette situation devraient inspirer au pouvoir et à ses organes est une sympathique tolérance pour ceux mêmes qui se croient obligés de blâmer leur politique passée. L'état où nous sommes ne nous paraît point comporter l'appel aux animosités de partis, l'excitation aux antagonismes passionnés. Pourquoi compliquer de luttes de personnalités les difficultés, qui sont si graves dans les choses? De regrettables symptômes nous montrent malheureusement que les sentimens de tolérance que nous invoquons ne sont point près de régner dans nos controverses publiques. La belle discussion sur la situation des affaires étrangères s'est terminée par des récriminations violentes et par des allusions à des scènes de notre récente histoire dont on n'avait point intérêt à rappeler le souvenir dans les circonstances présentes. Une portion de la majorité du corps législatif se livre à des exagérations intempestives. Dans les régions élevées du pouvoir, les personnes semblent plus disposées à maintenir les séparations exclusives qu'à favoriser des rapprochemens concilians. Ces tendances sont tout à fait contraires à la nature d'esprit que les circonstances demandent aux hommes capables d'influer sur la direction des affaires publiques. Les circonstances veulent que l'on étende les moyens d'information et d'action de l'opinion nationale, les garanties de la liberté électorale et l'influence de la représentation du pays sur le pouvoir exécutif. Tous les esprits qui comprennent la gravité des derniers événemens et la nécessité des efforts imposés à la France s'aperçoivent que nos intérêts ont souffert d'une sorte de relâchement général dans les fonctions de la vie publique; on s'est laissé engourdir par une vague nonchalance, on s'est abandonné paresseusement à des fantaisies imprudentes. Il est visible qu'il faudrait répandre et fortifier le sentiment de la responsabilité, qui est le nerf de la politique, — qu'il est urgent de réveiller partout la passion du bien public. Tout intérêt et tout préjugé égoïste et formaliste qui mettront obstacle à l'entier développement des facultés politiques du pays, qui décourageront la rénovation des esprits et des âmes, qui voudront arrêter ou ralentir un mouvement régénérateur, porteront atteinte à la cause de la France.

On peut juger par ce qui se passe à propos de la loi du recrutement du mal immense que produit chez nous l'absence de chaleur vivifiante, d'expansion cordiale, de libre sympathie dans notre vie publique. La réforme

des institutions militaires est la nécessité la plus positive et la plus pressante que les événemens d'Allemagne ont créée pour nous. Le patriotisme le moins attentif ne saurait élever un doute sur cette conséquence de l'unité militaire et politique de l'Allemagne. Il est incontestable d'un autre côté que le système des institutions militaires touche aux racines mêmes de la constitution sociale et politique des peuples. Il n'est donc pas possible de faire réussir un plan d'organisme de guerre dans un pays, si l'on ne s'empare pas d'abord de l'âme de ce pays pour y faire pénétrer par une sorte de consentement spontané l'esprit de l'institution devenue nécessaire. Il est malheureusement certain que l'état de paralysie où la vie publique est tombée en France par la longue éclipse de la liberté a mis le gouvernement dans l'impuissance d'émouvoir l'âme du pays et d'obtenir une prompte et unanime adhésion nationale à son projet de réorganisation militaire. Le projet gouvernemental a été préparé avec des procédés formalistes antipathiques à l'enthousiasme. On l'a vu sortir avec la sévérité et l'aridité d'un document officiel des délibérations d'un comité dont le public a ignoré les discussions contradictoires; puis, repassant par une autre élaboration administrative également dérobée à la connaissance du public, il s'est révélé avec ses dispositions définitives. Est-il surprenant que le public ait fait un accueil défiant et alarmé à cette rigoureuse et froide formule qui ne lui était expliquée par aucune controverse animée et vivante? Quand on doit si profondément remuer les institutions sociales d'un peuple, on ne peut employer avec succès le rigide procédé des édits administratifs; il faut devancer les innovations politiques de cette importance par une sorte de prédication et d'apostolat qui éclairent la conscience nationale, l'émeuvent et la convertissent aux grandes résolutions proposées. C'est cette œuvre d'apostolat qui s'accomplit chez les peuples libres au moyen des réunions publiques, par l'initiative des hommes d'état et des orateurs. Avant que soient réglées dans la chambre des communes les dispositions d'un *bill* de réforme parlementaire, dans combien de *meetings* la question n'a-t-elle point été agitée, par combien d'orateurs n'a-t-elle point été exposée et élucidée! La discussion publique préalable a fait défaut au projet de loi militaire; les hommes spéciaux, les généraux et les officiers, qui sont les autorités les plus compétentes en une telle matière, n'étaient point encouragés par nos lois et par nos mœurs à expliquer devant le pays les conditions de l'organisation de notre armée. On a laissé trop longtemps le pays en face d'un texte morne destiné à résoudre un problème dont les conditions lui sont inconnues.

La véritable enquête sur la question militaire ne commencera donc qu'avec la discussion du projet de loi au corps législatif; cependant un livre remarquable, publié il y a deux jours, nous apporte des informations dont l'étendue, la sûreté, l'intérêt, ne pourront point être dépassés par les révélations et les enseignemens du débat parlementaire. Le premier mérite de ce livre, *l'Armée française en 1867*, est certes d'être une œuvre inspirée

par la passion du bien public; mais c'est aussi l'ouvrage d'un homme qui aime l'armée française, qui semble s'en être assimilé le génie, et qui en connaît à fond le tempérament, les conditions nécessaires et la valeur. Nous ne parlons point du mérite littéraire de l'œuvre, de cette forme d'essais simple, familière, d'où s'échappent par momens les accens d'une émotion virile et d'une mâle éloquence. L'enseignement le plus utile qui sortira de cet écrit est sans doute l'indication des réformes qu'il faudrait opérer dans notre armée, lors même qu'il n'y aurait point lieu de l'accroître par un nouveau système de recrutement. L'auteur pense et raisonne avec les idées positives de l'esprit moderne; s'il connaît et définit avec une complaisance attendrie les qualités des soldats français, il regarde attentivement aux lacunes de notre système militaire, aux causes d'affaiblissement qu'on y a laissé s'introduire, et il n'hésite point à chercher dans l'étude des institutions militaires comparées des autres peuples les exemples et les perfectionnemens qui nous doivent profiter. A vrai dire, la préoccupation dominante de l'auteur de *l'Armée française en 1867* est bien plus d'appeler l'attention sur les erreurs de système ou les négligences qui laisseraient s'altérer les qualités natives de nos troupes que d'exposer les conditions d'un système de recrutement. Les questions abordées là ne pourraient être négligées dans les prochaines discussions. Il faut affranchir avant tout notre armée des inconvéniens des vieux règlemens surannés et des routines abandonnées par les armées étrangères que dirige un esprit scientifique et positif. On ne peut manquer d'examiner à la chambre la nature d'influence que les corps d'élite démesurément nombreux exercent sur l'armée et de calculer le surcroît des charges qu'impose au trésor l'entretien d'une garde impériale. On ne saurait éluder la question de la dotation et voir si l'on veut laisser subsister un état de choses qui affaiblit réellement l'armée en y entretenant un trop grand nombre de vieux soldats, en obstruant les cadres des sous-officiers, en mêlant des préoccupations d'intérêt matériel à l'accomplissement du devoir militaire. Avant de songer à augmenter le nombre de nos soldats, il eût été logique de donner aux ressources de guerre de la France la préparation la plus complète, de rendre à notre armée actuelle toute l'homogénéité, la jeunesse et l'ardeur désintéressée qui lui avaient si longtemps assuré la prépondérance dans les combats. Quant au recrutement, il est visible que l'éminent auteur de *l'Armée française en 1867* préférerait un système analogue à celui de la Prusse. Il considère comme le plus équitable le système qui étend l'obligation du service militaire personnel à tous les jeunes gens valides qui n'ont pas de motifs légaux d'exemption, obligation compensée par une réduction notable de la durée du service. « Avec le temps, dit-il, quand il est entré profondément dans les mœurs publiques, ce système est le meilleur. » Il crée une armée où le sentiment du devoir est ferme, et dont le caractère est complétement national. Le vaillant écrivain est persuadé que ces principes, si la France avait le temps de les

appliquer pendant de longues années de paix certaine, entreraient dans les habitudes de la population. Quant à nous, bien que les hommes du métier trouvent des avantages pratiques à combiner le maintien de l'exonération avec l'accroissement du recrutement et la création de nouvelles réserves, nous croyons qu'un intérêt social et politique bien supérieur à l'intérêt technique conseille aux classes aisées d'accepter, moyennant la réduction de la durée de l'engagement, l'égalité des obligations du service. Les jeunes gens des classes aisées et éclairées élèveraient leur niveau moral en acceptant de bonne grâce l'éducation militaire. Ils ne laisseraient point subsister à leur profit une inégalité injuste, qui ne peut manquer d'être plus douloureusement ressentie par les classes privées de capital à mesure que la charge du recrutement pèsera plus lourdement sur elles. L'observation absolue de l'égalité dans le service militaire serait à nos yeux la garantie la plus digne et la plus efficace que pourraient avoir les classes aisées contre les antagonismes sociaux auxquels elles sont exposées.

Il est regrettable sans doute que l'effet d'une grande imprévoyance politique ait mis la France en demeure d'augmenter ses contingens et ses dépenses de guerre; cependant le pays, quelle que soit sa mauvaise humeur, ne peut point se résigner à une décadence. Il se résignera aux nouvelles charges; mais s'il a du bon sens et l'instinct de sa conservation, il se fera rendre en libertés par le pouvoir l'équivalent des sacrifices consentis pour le maintien de la grandeur et de la sécurité nationales. La nécessité de ces sacrifices diminuerait d'ailleurs dans la même proportion où croîtrait la participation du pays au gouvernement. Les grands débats sur la loi de l'armée, sur la presse et sur le droit de réunion devraient être dominés par la pensée d'établir un juste équilibre entre les charges militaires et les franchises politiques. Dans l'attente de ce grand travail de législation, les épisodes de la politique intérieure semblent s'amoindrir et s'effacer. On ne peut cependant affecter de ne point prendre garde à l'incident dont la présidence de la chambre des députés a été l'occasion. M. le comte Walewski s'est démis de ses fonctions, donnant pour motif à sa retraite des dissentimens personnels entre lui et quelques membres du gouvernement. Cette démission reçoit un caractère politique de la part que le public avait attribuée à M. Walewski dans les mesures de tendance libérale adoptées par le gouvernement. M. Walewski avait contre-signé le décret du 24 novembre; il passait pour avoir préparé par ses avis les mesures du 19 janvier. Peut-être, puisque la présidence de la chambre est vacante et qu'elle est soumise, quand elle a une importance politique trop prononcée, aux orages des dissentimens ministériels, serait-il sage de profiter de l'occasion pour restreindre cette fonction à son objet professionnel, à la bonne direction du débat parlementaire. Pour trouver l'homme de la chose, *the right man in the right place*, le gouvernement n'aurait point à sortir de la chambre; il lui suffirait de donner de l'avancement à l'honorable M. Schneider, qui, depuis bien des années, a fait ses preuves comme vice-président. Le fau-

teuil ne pourrait être occupé par une meilleure tête, par une personne plus versée dans les affaires de la chambre, par un arbitre plus avisé et plus conciliant des conflits de tribune. En somme, ce qui résulte de la retraite de M. Walewski, c'est une homogénité plus grande du gouvernement sous la prépondérance chaque jour plus marquée de M. Rouher. Personne, même parmi ses contradicteurs habituels, n'aura l'idée de contester la légitimité de la place que M. le ministre d'état s'est faite et occupe au pouvoir. Il porte le poids des plus grandes affaires gouvernementales. Il est le seul membre du personnel politique officiel qui ait la puissance et la facilité de travail nécessaires en de pareilles fonctions. Il est vigoureux et infatigable. Nous ne savons s'il serait orthodoxe de voir en lui un premier ministre : il en a du moins toute l'apparence et l'étoffe. La nature et la force des choses se montrent ici supérieures à la lettre des institutions. Il ne nous déplaît point à nous, qui n'aimons point les fictions, qu'un homme politique élève ainsi sa situation à la hauteur de son mérite. Monté à ce degré dans la direction et dans la représentation du pouvoir, M. Rouher, quoi qu'on en dise, commence à réaliser en lui la responsabilité ministérielle. La responsabilité n'est-elle pas mesurée à l'importance? Il n'est point indifférent d'avoir affaire, dans les compétitions politiques, à un homme que sa réputation et son influence investissent d'une responsabilité personnelle supérieure à celle de ses fonctions.

Entre les discussions d'où nous attendons un effort de rénovation politique et un accroissement de puissance militaire pour la France et l'œuvre rapide et véhémente que M. de Bismark poursuit au sein du *Reichstag* fédéral, est-il véritablement permis de placer le petit incident du Luxembourg? On veut depuis deux semaines que l'acquisition de cette province par la France soit l'objet de négociations entre La Haye et Paris, entre La Haye et Berlin. Il y a dix jours, on donnait l'affaire comme terminée; maintenant on soutient qu'elle n'est guère avancée, et on prétend qu'elle est sans importance pour la France. M. Rouher peut passer parmi nous pour un ministre occupé; l'activité qui dévore M. de Bismark paraît être plus énervante. Ce ministre original fait lui-même l'aveu de sa fatigue d'une façon qui pique la curiosité. Il excuse ses mouvemens d'humeur et l'irritation qu'il porte dans les débats de l'assemblée fédérale non-seulement par les luttes qu'il a eu à soutenir pour achever ce qu'il a fait depuis cinq années, mais par les difficultés et les tracasseries dont il serait encore assailli à l'heure présente. La cause des soucis de M. de Bismark, l'objet des combats secrets qu'il est obligé de livrer, ne sauraient être le petit Luxembourg. En attendant, le vote de la constitution de la confédération du nord avance rapidement. Les députés allemands manifestent assurément des tendances libérales; mais les nerfs de M. de Bismark font échouer les amendemens par lesquels ils voudraient introduire et consolider le véritable *self-government* dans la constitution fédérale. Tout le monde cède à l'intérêt le plus pressant, et l'intérêt le plus pressant est de

mettre, comme dit M. de Bismark, l'Allemagne en selle. Elle a dû s'y trouver assez bien plantée quand M. de Bismark a fait connaître ses traités secrets, vieux de plus de six mois, avec les états du sud.

On commence à pouvoir mieux apprécier le résultat des élections générales de l'Italie et le caractère du parlement qui en est sorti. Tout bien considéré, il semble que la nouvelle chambre sera plus gouvernable que la précédente, si elle rencontre un ministère capable de la conduire. La majorité est réellement modérée; elle s'élève, dit-on, à environ cinquante voix. Ce n'est pas beaucoup dans un pays où les principes politiques ont peu de fixité, où des questions personnelles, des intérêts locaux, introduisent des nuances variées et mobiles dans les groupes politiques. Il y a, par exemple, dans le parti modéré un certain nombre de Piémontais d'un zèle conservateur fort violent, mais qui ne sont pas moins excessifs dans leurs antipathies contre le présent cabinet; des modérés d'autres parties de l'Italie, sans se séparer de l'opinion conservatrice, tiennent parfois à marquer leur indépendance par des votes anti-ministériels trop déconcertans pour le pouvoir. En somme pourtant les hommes de gouvernement ne sont point mécontens de la nouvelle chambre. Elle paraît devoir être moins indisciplinée que la précédente, mieux préparée à s'appliquer aux affaires. C'est le résultat que constatent les élections des membres du bureau de l'assemblée; la gauche a perdu plusieurs représentans au bureau. On remarque aussi que les députés ne se dispersent point, comme dans la dernière session, en un trop grand nombre de réunions politiques. Il n'est guère possible de faire marcher le gouvernement représentatif sans ces réunions de députés où les opinions se classent et se disciplinent. C'est le *caucus* des Américains, où la conduite des partis au congrès est déterminée par des délibérations préparatoires. Ce mode d'action est très conforme aux mœurs politiques italiennes : le danger serait que le goût des réunions les multipliât trop, et qu'à force de vouloir se concerter on aboutît à l'anarchie. Ce péril ne paraît point être à redouter cette année. Les anciens groupes se sont fondus en deux réunions, celle de la majorité et celle de l'opposition, la première ayant pour le moment sur la seconde l'avantage positif du nombre. Des deux côtés, on semble pénétré de la nécessité de s'appliquer aux affaires et de fixer enfin la situation et la politique financière de l'Italie. On affirme que tous les hommes qui sont des candidats naturels au pouvoir ajournent leurs prétentions, et sont prêts à travailler par une conduite conciliante au maintien de l'union dans le parti modéré. Il semble que la chambre actuelle soit appelée à être un instrument de gouvernement plus docile et plus maniable que la précédente assemblée; mais quel est le ministère qui sera capable de conduire cette chambre? Si le cabinet actuel a de bons élémens, il aurait besoin d'être refondu et fortifié par quelques accessions influentes pour pouvoir se promettre une certaine durée. L'opinion voudrait conserver M. Ricasoli à la tête du cabinet; mais elle voudrait aussi que M. Rattazzi et plusieurs de ses amis, tels que

MM. Sella, Matteucci, etc., vinssent renforcer le cabinet. Le baron Ricasoli a compris cette indication de l'opinion; il s'est adressé à M. Rattazzi, mais il ne lui a offert que le ministère de la justice. Le portefeuille de l'intérieur est le seul que sa position politique lui permette d'accepter sous la présidence du baron Ricasoli. Les négociations n'ont point encore produit de résultat. Il ne faudrait point que cette indécision se prolongeât; il importe que le ministère travaille à sa prompte reconstitution dès que le vote des douzièmes provisoires aura été obtenu. Toute l'efficacité du ministère italien et de la chambre qu'il doit diriger dépendra de la compétence du ministre qui aura le portefeuille des finances, et de la résolution avec laquelle le pays et ses représentans s'appliqueront à mettre fin aux embarras du trésor. Le gouvernement et la nation doivent dire adieu aux utopies et aux chimères. L'Italie a certainement dans la liquidation des biens ecclésiastiques les élémens d'une opération financière qui atténuera ses déficits; mais, pour rapprocher le niveau des dépenses de celui des recettes, le moyen le plus sûr, c'est la réduction des dépenses et l'énergique économie. L'Italie ferait bien d'étonner le monde par une diminution radicale de son armée; ses généraux crieraient un peu, mais l'Italie n'a plus besoin de généraux et de soldats pour conquérir son indépendance: elle a besoin de ministres économes pour fonder enfin son existence comme nation politique sur l'équilibre exact et régulier de ses besoins et de ses ressources.

La question de la réforme vient de prendre en Angleterre un tour qu'on n'aurait point osé prévoir au début de la session. Il y avait à propos de la réforme parlementaire une opinion générale dans la société anglaise, c'est qu'il importait de résoudre cette question difficile le plus tôt possible et cette année même. Il semblait que la présence au pouvoir du parti tory devait aider à l'arrangement de la question électorale, si le ministère comprenait l'importance du service qu'il rendrait ainsi à la paix publique de l'Angleterre, s'il avait assez d'ascendant sur son parti pour le déterminer à former une majorité pour un système définitif de réforme, en s'unissant aux élémens modérés du parti libéral. On désespéra d'arriver à ce résultat; on fut saisi d'un découragement profond quand on vit la marche embarrassée du ministère. Au lieu d'un projet de loi intelligible et saisissable, M. Disraeli ne proposa d'abord qu'une vague et compliquée déclaration de principes. La chambre et l'opinion furent prises d'un accès de mauvaise humeur contre ce malheureux cabinet qui allait perdre une occasion unique de terminer l'affaire de la réforme et de mettre fin à une agitation importune. Cependant, tout en blâmant le ministère, on l'invitait à renoncer à sa lourde procédure, on l'engageait à présenter un bill, on souhaitait visiblement qu'il se prêtât à fournir le thème d'une loi que la chambre, renonçant aux calculs de partis, se chargerait d'achever au besoin par des amendemens dans la discussion des articles, et de conduire par les compromis nécessaires au point où elle serait la résultante approximative des

opinions libérales en matière de réforme électorale. Le ministère se décida enfin à donner satisfaction à ce vœu général, inspiré par un très juste sentiment politique. Pour faire un projet de loi acceptable, M. Disraeli et lord Derby durent se résoudre à laisser sortir du cabinet trois de leurs collègues, le général Peel, lord Cranborne et lord Carnarvon. En voyant éclater ce dissentiment, on put pressentir les embarras intérieurs qui avaient condamné les chefs du ministère à une politique tortueuse et lente. Allégé de l'élément rétrograde du cabinet, M. Disraeli a pris tout de suite un élan sain et vigoureux. Il a présenté son bill, et s'est montré prêt à en abandonner les dispositions qui ne réuniraient point la majorité des opinions de la chambre. Rendu à sa liberté d'allures, M. Disraeli a retrouvé la jeunesse de son talent, et il a obtenu un grand succès parlementaire à la seconde lecture du bill. « Faisons la loi par nos efforts réunis, — ce fut son dernier mot, — et après vous renverrez le ministère, si cela vous fait plaisir. » Le public politique a montré une joie aimable de voir le chancelier de l'échiquier retrouver son ancienne verve, et d'avoir, suivant un piquant barbarisme à l'anglaise, *out-disraelied Disraeli*. E. FORCADE.

THÉATRES.

LES IDÉES DE Mme AUBRAY, comédie en quatre actes, de M. Alexandre DUMAS fils.

Il en est de l'enthousiasme comme des révolutions; il faut qu'il se justifie par le succès. L'enthousiasme philanthropique de Mme Aubray a-t-il réussi? Non, puisqu'elle est forcée d'accepter, pour demeurer conséquente à ses idées, un dénoûment qui en est la condamnation absolue et contre lequel sa propre conscience se révolte en s'y prêtant. Le public, gagné par le charme de la mise en œuvre, remué par des situations fortes, où l'auteur montre souvent la puissance et la dextérité d'un maître, entraîné de scène en scène par un dialogue dont l'exquise finesse lui fait traverser doucement et comme à son insu les pas les plus scabreux, songe à peine à discuter la donnée première, et, lorsqu'à la fin on lui impose un dénoûment inacceptable, il applaudit à l'habileté de ce coup d'état dramatique, il se soumet. Que Mme Aubray n'aille pas croire cependant que nos applaudissemens lui donnent gain de cause et prendre notre docilité pour une adhésion.

Le talent de M. Alexandre Dumas fils n'avait pas encore atteint cet art savant et délicat, qui arrive à la simplicité par le calcul, et qui serait le grand art, si la grandeur pouvait se rencontrer dans les sentiers hasardeux du paradoxe. Jamais ses personnages n'avaient possédé, du moins au même degré, cette qualité souveraine, la vie, qui est le sceau des créations originales. Non pas que ceux de la comédie qui nous occupe soient d'une vérité absolue, c'est-à-dire présentent des caractères fort communs dans la

réalité; mais, s'il faut reconnaître qu'ils sont tout au plus des exceptions, on ne peut leur refuser cette logique intérieure, âme de toute existence, qui se traduit en détails innombrables et dont l'expression multiple rend l'individu impossible à définir : l'art à ce point de perfection est un magicien qui simule la nature et qui prête une vie vraisemblable même à ce qui n'a jamais été. Pour dernière séduction, la comédie de M. Dumas a le style, et c'est par là peut-être qu'elle se distingue le plus de ce qu'on nous a depuis longtemps accoutumés à voir au théâtre. En voilà bien assez pour expliquer le succès qu'elle obtient. Elle a pourtant, comme toutes les pièces de M. Dumas, un autre genre d'intérêt qui n'y a pas peu contribué : l'action roule tout entière sur une question irritante, qui commence par éveiller l'esprit et ne tarde pas à le mettre aux abois. Les thèses de cette espèce tiennent une si grande place dans le théâtre de M. Dumas, qu'on ne saurait dire si elles sont un simple artifice dramatique ou bien un témoignage involontaire des préoccupations du penseur. Le fait est qu'à côté d'un artiste consommé on aperçoit partout chez lui un moraliste subtil, aventureux, et qu'on ne découvre pas toujours au premier coup d'œil la ligne qui sépare le premier du second. En touchant ainsi aux questions les plus vives, en jetant au travers d'une comédie les idées les plus téméraires, M. Dumas n'aurait-il à cœur que de troubler la stagnation de l'opinion usuelle? M. Dumas a le don de provoquer la discussion, et il en use volontiers; mais on ne le voit guère marcher qu'à côté de la grande voie : tantôt il s'arrête sur des difficultés réelles aux solutions les plus douteuses, tantôt il s'épuise sur des questions de fantaisie à la recherche de solutions introuvables. Dans *les Idées de Mme Aubray* par exemple, il oppose les rigueurs impitoyables de l'opinion commune au pardon sans réserve exigé par une charité qui n'est à ses yeux que de la justice : il oublie que la sagesse n'est pas une science exacte, qu'elle ne comporte qu'en des circonstances très rares cette option absolue entre les conditions de l'existence sociale et les lois de la conscience, qu'en un mot l'art de vivre est avant tout l'art de transiger.

Au surplus, ces observations ont peut-être le tort de tomber à faux. De quel droit rendons-nous l'auteur responsable du parti que prennent ses héros? Le dénoûment sort des caractères et des situations qu'ils engendrent; rien ne dit que M. Dumas prétende l'ériger en exemple à suivre. Du moins est-il incontestable qu'il garde soigneusement son secret, et qu'il procède de façon à nous laisser dans le plus grand embarras. Si vous regardez au dénoûment de la pièce, il n'y a pas lieu d'hésiter sur la pensée de l'auteur : à lui l'honneur ou la responsabilité de l'héroïsme de Mme Aubray; dans le conflit de l'opinion, qui flétrit à jamais la chute, et de l'amour, qui la rachète et l'efface, l'opinion est vaincue et humiliée. Regardez-vous au contraire à la manière dont les personnages se jugent les uns les autres, prêtez-vous l'oreille à tel mot plaisant où l'auteur semble avoir mis sa conclusion finale, loin de se ranger du parti de ses héros, il vous paraîtra le

premier à dénoncer leur imprudence et à devancer en les condamnant la justice du sens commun. Qu'est-ce donc ici que M. Dumas? Peut-être un amasseur de nuages qui s'amuse à obscurcir un instant les lueurs vacillantes de l'opinion, un humoriste dressant avec l'ardeur d'une conviction sérieuse un laborieux échafaudage, et qui, au moment où il nous voit bouche béante admirant son œuvre, la renverse à nos pieds d'un coup d'ironie, ou bien encore un sophiste dans l'honnête et légitime acception du mot, un douteur de la famille de Socrate, qui nous rend le service de troubler la quiétude profonde de nos préjugés, dénouant maille à maille le hamac d'opinions toutes faites où nous nous berçons tous pour y substituer un incommode réseau de difficultés et de scrupules qui tiennent la conscience en éveil. Nous n'avons garde de blâmer l'incertitude que M. Dumas laisse planer sur sa pensée; l'auteur dramatique n'est pas tenu à formuler ses conclusions comme un avocat. Qu'importe après tout? Puisque l'auteur a cru devoir envelopper sa pensée dernière d'un voile d'ailleurs assez transparent, respectons-le. La pièce seule est ce qui nous intéresse, et la thèse y tient si directement, les personnages et les théories sont dans une dépendance réciproque tellement étroite, l'action et l'idée s'enchevêtrent si intimement, que l'analyse de l'une et la discussion de l'autre sont inséparables.

Il est un lieu éminemment favorable au roman, où l'on se rencontre des deux bouts de la société, où l'on se lie sans se connaître, où les lois qui président au classement social sont, pour ainsi dire, suspendues d'un commun accord, c'est le casino des villes d'eaux. Mme Aubray est aux bains de mer, sur je ne sais quelle plage de Normandie, avec son fils Camille, jeune homme de vingt-quatre ans, et un vieil ami, M. Barentin, père d'une fille de quinze ans, qu'il paraît chérir médiocrement, et dont il abandonne l'éducation à Mme Aubray. Celle-ci est veuve, et, quoique belle encore, une de ces veuves qui ne se remarient pas; elle comble le vide laissé trop tôt dans son existence par une charité universelle, par la pratique des œuvres de bienfaisance, par son dévouement à toutes les misères. M. Barentin est une de ses bonnes actions. Elle l'a trouvé un jour près de succomber au désespoir, au moment où il venait d'être trahi et abandonné par sa femme; elle l'a consolé, relevé, rendu au repos par le goût du bien et l'habitude du travail. Elle s'est vouée en même temps à l'éducation de son fils Camille et de Lucienne, la fille de M. Barentin, qui sont fiancés l'un à l'autre; elle se prépare en eux des héritiers de ses idées et de ses vertus. Ces idées, que sont-elles? Quelque chose de très élémentaire et de très vague : le devoir inflexible, une soumission sans partage aux lois de la conscience, une charité infatigable et illimitée pour tous ceux qui ont failli, la régénération par l'amour, tout cela porté jusqu'au mépris le plus absolu de l'opinion publique, jusqu'à l'abnégation, nous dirions jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au délire, si Mme Aubray n'était une personne tranquille, raisonnant ses démarches avec un sang-froid que rien ne déconcerte. Camille et Lucienne, imbus de ces idées, les propagent à l'occasion avec une ferveur à laquelle nous sourions sans pouvoir nous y

associer. Voilà ce que nous pourrions appeler le groupe Aubray, la primitive église, où tout le monde pense et agit à l'unisson sous la direction de Mme Aubray et sous l'ascendant de sa foi. Cependant le doute s'y fait jour par éclairs, comme il arrive au sein de l'église la plus croyante; l'expérience y jette de temps en temps ses avertissemens timides par la voix de M. Barentin, que la sage veuve a pris trop tard, trop endurci déjà par les épreuves de la vie, pour en faire un adepte. Il s'incline, il s'agenouille devant la sainteté de Mme Aubray, mais il n'épouse point ses idées; au dehors, admirateur sans réserve, il parle à portes closes comme un moniteur circonspect et presque sceptique. Il n'est pas écouté, et il s'en console; son respect du bon sens ne va pas jusqu'au fanatisme, et il ne fait que des efforts modérés pour arrêter Mme Aubray dans sa poursuite ardente des torts à redresser, des fautes à pardonner, des erreurs à combattre, des expiations à conseiller. Il la suit de l'œil, il applaudit à ses généreux élans, se remettant du soin de la ramener dans les limites du vrai à la salutaire expérience de l'obstacle, qui est la pierre de touche des théories absolues.

A quel personnage avons-nous affaire dans Mme Aubray? Il faut y regarder de très près pour ne point s'y tromper. Il n'est pas impossible ni même très rare qu'à la vue de ce qu'il y a d'artificiel et d'arbitraire dans les maximes du monde, choqué des iniquités de l'opinion et des contradictions de la pratique sociale, un esprit assez hardi pour rompre en visière avec cette puissance usurpée prenne le parti de ne consulter que la conscience, de proclamer sans souci du scandale et de réaliser selon sa force tout ce qu'il reconnaît pour le bien. Rousseau est peut-être le plus mémorable exemple de cette résolution violente, et, bien qu'il ne l'ait pas soutenue longtemps, le souvenir qu'il en a gardé lui a inspiré la plus belle page des *Confessions,* une page encore toute pénétrée du feu céleste qui l'avait embrasé un moment : « Jusque-là j'avais été bon; dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur... Le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle me rendaient insensible aux railleries de ceux qui les avaient, et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écrasais un insecte entre mes doigts. » Avant lui, un autre personnage, armé de l'autorité d'un caractère irréprochable qui manquait à Rousseau, d'une âme aussi intrépide et d'un génie plus droit, Alceste est son nom, avait également déclaré la guerre aux fictions sociales et aux lâchetés du monde. Pour lui comme pour Rousseau, la guerre finit par la retraite, leur victoire à tous deux est de laisser le champ libre à l'ennemi en lui jetant pour adieux une dernière invective : leçon décourageante pour ceux qui seraient tentés de les imiter. Cette vertu batailleuse, dans laquelle il entre toujours un peu de mauvaise humeur, ne peut convenir à une femme; il est superflu d'en dire les raisons. Aussi n'est-ce point celle de Mme Aubray : elle proclame qu'il y a des aveugles et point de méchans;

elle ne poursuit pas la vaine gloire d'affronter et de confondre les jugemens humains; elle s'applique à faire éclore partout la vérité, dont le sentiment persiste toujours sous l'erreur, à fomenter le repentir qui est toujours près de la faute et qui appelle nécessairement le pardon, non comme une largesse gratuite, mais comme une dette à laquelle il n'est point permis de se dérober. La douceur, l'indulgence est la loi qu'elle impose à tous, le remède souverain qu'elle apporte : comment attaquerait-elle l'injustice du monde par le défi et l'ironie?

On trouverait plutôt dans Mme Aubray, malgré sa froideur apparente, les qualités d'un apôtre. Elle a l'ardeur du prosélytisme; mais un apôtre ne discute pas avec l'opinion, il la terrasse, s'il peut, comme un ennemi, il la brave du moins, proclamant à haute voix la vérité simple dont la vue l'enflamme et ne peut manquer de conquérir tous les cœurs. Il n'a pas besoin de considération, car il n'a point d'intérêt terrestre, et la folie dont on l'accuse est sa puissance et son prestige. Mme Aubray au contraire discute, raisonne, elle a un système: elle est entourée du respect public, qui rejaillit sur sa famille et prête crédit à sa parole; le monde l'aime comme le monde sait aimer, — en la raillant, — et elle aime le monde. Assez indiscrète d'ailleurs, et c'est encore là une qualité apostolique, Mme Aubray intervient volontiers dans la vie des autres; elle sauve les gens d'autorité; elle somme M. Barentin de reprendre la femme qui l'a abandonné, et il faut tout le bon sens de M. Barentin, heureusement soutenu par une répugnance invincible, pour échapper à cet excès de vertu. Tout à l'heure vous verrez Mme Aubray demander sans sourciller à un homme qu'elle connaît à peine de bien autres sacrifices. Un apôtre peut agir ou parler ainsi, mais il n'a garde de faire valoir les droits contestés de la raison, il invoque une autorité d'un tout autre ordre et qu'on ne récuse point, celle d'une loi divine dont il est l'humble organe. Il y a toujours dans l'apostolat quelque chose de religieux et d'inspiré, et voilà pourquoi il répugne si profondément à une époque comme la nôtre, où toute conscience a sa lumière et où nulle ne peut aspirer à prononcer pour les autres. M. Dumas l'a bien compris : il ne pouvait faire de Mme Aubray une illuminée, il ne pouvait pas non plus en faire une dévote, ce qui l'eût réduite au rôle de prête-nom ridicule de quelque directeur invisible; il s'est contenté de lui faire dire qu'elle est « chrétienne, » profession de foi convenable en même temps qu'inutile, car ce christianisme se perd dans une religiosité indécise où il n'y aura jamais l'étoffe d'un apostolat. Qu'est-ce donc encore une fois que Mme Aubray? C'est une bonne femme et une femme vertueuse, mais avant tout c'est une femme. Elle se nourrit d'idées empruntées et vagues, moitié poésie, moitié religion, et l'on voit assez, à la manière dont elle les interprète, qu'il y manque l'indispensable complément de la réflexion personnelle. Ces idées, où l'utopie philosophique se mêle aux souvenirs du catéchisme et aux chastes rêves d'un cœur trop tôt sevré d'amour, l'éblouis-

sent; faute d'en voir la raison et le contre-poids, elle les porte d'abord à l'extrême, elle les propage et les applique sans discernement. Si noble et si charmante qu'elle soit, elle nous fait trembler pour elle comme pour ceux que gouverne sa faible cervelle, et nous ne tremblons pas sans raison. Elle nous remet malgré nous en mémoire ce mot ironique de je ne sais quel père de l'église aux sectaires de son temps : « adressez-vous aux femmes; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. » Vienne le moment de l'épreuve, et Mme Aubray l'attend sans crainte ou plutôt l'appelle avec impatience, elle pourra faiblir un instant, car la nature a son cri qu'on n'étouffe pas; mais, plutôt que de se dédire de ses idées, elle restera sourde à ce cri qui la condamne, et elle se noiera vaillamment en entraînant les siens dans son naufrage.

L'épreuve est déjà près d'elle, sans qu'elle s'en doute, sous la figure d'une jeune femme qu'on voit se promener sur la plage avec un enfant. L'isolement et la beauté d'une femme suffisent pour la faire remarquer par les désœuvrés d'une ville de bains; sa réserve obstinée, le secret évident dont elle s'entoure, sont un appât plus irrésistible encore pour les indiscrets. Au reste elle est bien gardée. Plus indiscret que les autres, un jeune fat en chasse d'aventures s'est adressé à la femme de chambre, qui s'est moquée de lui; il a interrogé l'enfant, qui s'est souvenu de sa leçon et a répondu : Je suis le Prince Bleu, ma mère est la princesse Blanche, et mon père le Prince Noir. Parmi ceux qui l'ont remarquée, figure le fils de Mme Aubray, cœur ardent et vierge, qui dès l'année précédente a conçu pour elle une vive passion, le seul secret qu'il ait pour sa mère. Un hasard de la vie des bains de mer, une rencontre au casino, un morceau de musique prêté, met bientôt en rapport Mme Aubray et l'inconnue; il est aisé de comprendre que la première, du caractère qu'on lui connaît, ait la curiosité de pénétrer un mystère dont le bonheur ne se couvre pas d'ordinaire. Elle invite la jeune femme, avant même de savoir son nom, à venir passer la soirée chez elle. Celle-ci, touchée de ses avances, cherche d'abord à éluder l'invitation et ne se laisse qu'avec peine arracher la promesse de s'y rendre; mais elle n'ira pas. Pourquoi? Vous le soupçonnez déjà, c'est qu'elle est de ces femmes pour lesquelles il n'y a pas de place dans le monde régulier, comme vous allez l'apprendre de sa propre bouche.

Elle vient en effet s'excuser auprès de Mme Aubray et prendre congé d'elle en la remerciant avec une reconnaissance pleine d'effusion des témoignages d'intérêt et de sympathie qu'elle a reçus. Ces explications incomplètes, ce brusque départ, cet excès de reconnaissance, étonnent Mme Aubray. Elle devine là quelque douleur secrète à consoler, et, forte de ses intentions, docile à ce qu'elle prend pour l'appel du devoir, elle attire à elle cette âme ombrageuse, elle frappe à coups redoublés sur ce cœur trop chargé, qui s'ouvre à la fin et s'épanche en une longue confession. Jeannine, c'est le nom de la jeune femme, apprend à Mme Aubray

ce qu'elle est, mère sans avoir eu d'époux, vivant dans un luxe qui est le prix de sa faute, tranquille néanmoins, si elle ne ressentait depuis peu de temps un trouble inconnu. Elle n'ajoute pas qu'elle aime, et que celui qu'elle aime est le fils de Mme Aubray. Voilà pourquoi elle n'est pas venue.

Cette confession est le morceau capital de la pièce. Il fallait qu'elle réussît, ou tout était perdu; tout est sauvé magnifiquement. Dans une pièce où l'art est porté si loin, cette scène est elle-même un chef-d'œuvre d'art, de naturel savant, de délicatesse et d'émotion. M. Dumas a eu la fortune de rencontrer pour la rendre l'actrice du talent le plus fin et le plus accompli : Mlle Delaporte a trouvé pour jouer ce personnage les inflexions de voix, les regards, l'attitude d'une véritable et puissante artiste. Il importerait de dire exactement ce que c'est que Jeannine, afin qu'on sache à quelle mesure d'intérêt et à quel genre de justice elle a droit; mais le moyen d'abréger en quelques lignes ce que M. Dumas a dépensé tant d'art à faire entendre? Toutes les circonstances qui peuvent l'excuser et lui concilier notre sympathie, M. Dumas les a réunies autour d'elle, au point d'en faire un être aussi rare que Mme Aubray elle-même, et composé de traits contradictoires, si les contradictions ne se fondaient dans l'harmonie d'une des plus touchantes figures qu'on ait mises au théâtre. Jeannine est une victime de la misère, une martyre de la famille. Elle est née dans un milieu où l'idée du bien n'a jamais pénétré, et sa naissance, redoutée des pauvres gens qui lui ont donné le jour, a pourtant introduit chez eux la première lueur d'aisance. Lorsque la grande dame qui la leur a prise pour quelque argent et qui lui a donné un commencement d'éducation l'abandonne, elle retrouve la misère au logis, sa vieille mère malade et délaissée; elle la nourrit de son travail jusqu'au jour où, trahie par ses forces et vaincue par le besoin, elle cède aux prières d'un jeune homme riche, ne voyant dans le choix qu'il fait d'elle que le bienfait, et dans sa propre défaite que la nécessité dont elle est accoutumée à subir les coups. Depuis qu'elle est devenue mère, elle a continué à recevoir sans scrupule et sans honte les secours de cet homme, et ne s'est appliquée qu'à se cultiver elle-même afin de pouvoir cultiver son enfant. Sauf les douceurs de la maternité, elle n'a connu que des joies tristes ; elle ignore l'amour aussi bien que le plaisir, et le jour où l'amour s'éveillera en elle, la révélation sera aussi complète, la lumière aussi nouvelle et aussi pure que celle qui éclate dans le sein immaculé d'une jeune fille. La singularité, le mystère étrange de cette figure, c'est que, dans une situation où elle se sait marquée du stigmate de l'infamie, elle a conservé l'intégrité de l'âme. La dégradation a laissé subsister en elle la pudeur; elle est souillée, mais elle n'est pas flétrie, et, puisque le mal n'existe pas encore pour elle, elle peut être appelée, dans la stricte acception du mot, innocente. La jeune fille qui se défend de la séduction par une connaissance précoce du danger, qui arrive au mariage par le manége d'une diplomatie grossière, mérite-t-elle mieux ce nom que la fille déchue sans le savoir, qui va se relever tout

à l'heure par le ressort inaltéré d'une nature généreuse et noble? Quand Mme Aubray entreprend de l'arracher à cette situation, elle n'a donc point une âme à racheter, une conversion morale à faire; sa tâche ne peut être que d'ouvrir des yeux encore fermés et d'inspirer à sa protégée une ambition nouvelle, celle d'aspirer au respect des honnêtes gens et d'entrer dans une autre vie dont elle lui fait entrevoir les perspectives. A quelles conditions pourra-t-elle atteindre à l'honneur de cette existence inespérée? Elle va renoncer aux bienfaits du séducteur, purger la honte de sa jeunesse par l'épreuve de la pauvreté volontaire, du travail et de la solitude; elle va forcer notre admiration par son courage, comme elle a déjà conquis notre intérêt et notre pitié par son infortune. Obtiendra-t-elle ainsi dans la société la place qu'on ambitionne pour elle? Qu'après cette confession, qui clôt à jamais le passé, Mme Aubray lui tende la main, lui ouvre son cœur et sa maison, nous sommes avec elle. Si dans cet accueil public, qui n'est peut-être permis qu'à une vertu aussi notoire que la sienne, il y a quelque courage, nous y voyons encore plus de justice, et lorsque le séducteur de Jeannine, qui se trouve être l'ami de Mme Aubray, vient sans raison lui dénoncer sa maîtresse, ce personnage, le rôle vraiment malheureux de la pièce, dont la conduite est partout celle d'un homme à jeter par les fenêtres, nous indigne, et nous savons bon gré à Mme Aubray de lui montrer la porte. Pour être révolté de tant de lâcheté, pour défendre contre lui celle qu'il a perdue et la couvrir de sa protection, il n'est pas besoin d'un enthousiasme d'apôtre, il suffit d'une âme délicate et fière. Y a-t-il moyen d'aller beaucoup plus loin sans se heurter à des impossibilités qui vont faire bientôt reculer Mme Aubray elle-même?

La logique des disciples est l'impitoyable arrêt des utopistes. Le fils de Mme Aubray, Camille, a toutes les idées de sa mère. De plus il a gardé jusqu'à vingt-quatre ans son cœur tout entier, et le voilà dans l'âge où l'âme, embrasée de tous les feux de la vie, a soif d'amour et de dévouement. Épris d'une seule femme, il n'en aime que davantage toutes les autres; plus encore que les femmes, il aime l'amour, et dans l'amour ses épines et ses larmes, aussi bien que ses plaisirs; il lui faut des périls à braver, des difficultés à vaincre pour donner de l'exercice à des forces surabondantes; la fièvre des sens et de la jeunesse, le besoin confus de se déployer et d'agir, la recherche de l'inconnu, la pitié, c'est de quoi se compose la ferveur de son apostolat. Dans cette effervescence, il rencontre Valmoreau, un jeune fou d'une tout autre espèce, toujours en quête de l'amour libertin et facile, et qui a suivi Jeannine jusqu'aux bains de mer. Avec quelle promptitude Camille lui communique un peu de l'ardeur qui le dévore! De quel ton il lui peint les voluptés du dévouement, la grandeur et les joies sacrées de ce qui est à ses yeux la tâche de tous les hommes, relever et défendre la femme! Valmoreau est bientôt à moitié converti. Si M. Dumas avait voulu faire toucher du doigt le péril d'une éducation mal équilibrée, il n'aurait pu choisir de meilleur exemple que Camille. Dans la société actuelle, comme

dans toute autre, l'éducation virile a pour objet sans doute d'inculquer la foi aux principes et l'amour du bien, mais elle est faite aussi pour suppléer à l'expérience, pour armer l'homme contre les embûches du monde et de sa propre nature; elle doit allumer l'âme, mais elle doit en même temps tremper la volonté et déployer la prévoyance. Ce n'est pas là seulement une condition du bonheur, c'est une condition du succès même dans le bien, qui réclame aujourd'hui, pour être pratiqué utilement, le choix, la discrétion, l'intelligence, encore plus que l'enthousiasme. Camille et sa mère se sont donné un rôle qui demanderait, pour être efficace, la plus profonde politique; ils le remplissent avec une imprudence qui va frapper leurs intentions de stérilité et les vouer bientôt au supplice de sentir leur bonne volonté impuissante.

Déjà la conduite bizarre de Mme Aubray nous a fait éprouver plus d'une fois un singulier malaise. Nous nous sommes sentis avec elle dans le chimérique et dans le faux. Au moment où, toujours préoccupée de sauver Jeannine et trompée par je ne sais quels indices d'un commencement d'amourette entre Jeannine et Valmoreau, elle vient proposer à ce brave garçon d'épouser une fille-mère qu'elle ne prend même pas la peine de lui nommer, et cela pour réparer ses torts envers le sexe, rien ne peut égaler notre juste étonnement, si ce n'est peut-être celui de Valmoreau lui-même; puis, lorsque Camille, mis en demeure par Valmoreau de dire s'il accepterait, lui, un tel mariage, répond qu'il n'hésiterait pas à le contracter sur la parole de sa mère, cette foi filiale nous touche beaucoup moins qu'elle ne nous inquiète. Il faut, nous le voyons bien, que Mme Aubray s'enferre elle-même pour être forcée de céder tout à l'heure quand elle devra prononcer dans sa propre cause, et cela suffit peut-être pour expliquer que M. Dumas lui fasse hasarder une telle proposition. N'importe; l'art prodigieux avec lequel tout cela est conduit, ce talent de ménager les gradations, de pallier ou d'esquiver les difficultés, dont nous sommes émerveillés, ne peut prévaloir contre la raison qui proteste, et nous ne saurions nous empêcher de souscrire à l'aparté de Valmoreau : « ces gens-là sont fous. »

Jeannine ne sait pas encore que Camille l'aime, et elle devrait ne le savoir jamais. Telle qu'on nous la présente, délicate et chaste, initiée désormais à la conscience et au sentiment de sa chute, comment pourra-t-elle prêter l'oreille à l'amour d'un honnête homme, surtout quand cet honnête homme s'appelle Camille Aubray? Elle ne saurait, sans se montrer ingrate et vile, écouter un tel aveu; il faut qu'une circonstance fortuite le lui fasse entendre malgré elle. C'est à la suite d'une scène odieuse, où l'ancien amant essaie de renouer avec elle, et veut triompher de sa résistance en lui enlevant son fils; elle le lui arrache avec un cri de lionne irritée. Camille entre alors, et la trouve en pleurs sur le corps de son enfant évanoui, qui, en rouvrant les yeux et en voyant Camille penché sur lui, balbutie le nom de père. Ému jusqu'aux larmes, exalté, Camille confesse son amour à Jeannine, qu'il croit veuve, et prend à témoin Valmoreau de sa volonté de l'é-

pouser. Jeannine, anéantie, laissant voir dans ses regards son désespoir et son amour, ne peut que murmurer ces mots : « Demandez à votre mère, je ferai ce qu'elle décidera. »

Que devient sous ce coup de vent imprévu l'édifice de Mme Aubray, ce fantastiques édifice de théories absolues, de maximes irréfléchies, de réparations indifférentes aux préjugés et supérieures au respect humain? Au premier mot de Camille, à la première idée du mariage de son fils avec Jeannine, l'utopiste s'évanouit dans Mme Aubray, — la mère éperdue se montre. « Jamais! s'écrie-t-elle, c'est impossible! » Et, passant en un clin d'œil de l'excès de l'indulgence à l'excès de la rigueur, presque à l'injustice, oubliant qu'elle voulait tout à l'heure faire épouser Jeannine à un autre homme, elle explique à son fils ce que c'est que *cette femme*. La situation est dramatique à coup sûr; elle ne serait pas moins comique que celle d'Alceste, s'il ne s'agissait que d'un conflit entre les idées de Mme Aubray et sa passion; elle est poignante au contraire, parce que, derrière ce conflit, et quelle qu'en soit l'issue, nous entrevoyons pour deux personnages dont le sort en dépend un avenir redoutable. Cet avenir n'épouvante point Camille. Ébranlé un instant, il se raffermit aussitôt : la passion est vaillante, et c'est une terrible logicienne. Armé de la double éloquence de l'amour et des convictions qu'il a reçues de sa mère, il tourne contre elle tout ce qu'elle lui a enseigné, tout ce qu'elle a fait. Mme Aubray jette en vain le cri de Marie-Antoinette : « J'en appelle à toutes les mères! » Elle pourrait aussi bien en appeler au bon sens de tous les hommes, qui se joindrait sans hésiter à l'amour maternel pour protester contre la démence de la passion; mais cet appel ne serait pas moins inutile. Sortie de la vérité, elle n'aurait qu'une ressource pour vaincre, ce serait d'y rentrer et de se décider à dire : « Mon fils, je t'ai mal instruit, et je me suis trompée moi-même. Je le vois maintenant, il y a dans le monde des ruines irréparables, des infortunes pour lesquelles souffrir en silence est le seul refuge. Aime Jeannine, elle n'est pas indigne de ton amour, je l'aimerai avec toi; mais elle ne peut t'épouser. Ce sera son premier sacrifice, ce sera ta première épreuve. C'est à ce prix que, lavée par l'expiation, elle pourra un jour marcher tête levée, et que tu pourras toi-même parler au monde en homme, te montrer compatissant où il est sans entrailles, miséricordieux où il ne pardonne pas, indépendant et fier où il est servile et lâche. Si tu ne veux pas renoncer à ta tâche, et si tu entends y associer ta femme, il faut que vous soyez tous les deux irréprochables. » Mme Aubray n'est pas de force à se démentir ainsi. Sa conscience troublée erre en tâtonnant dans les ténèbres; pour la première fois qu'elle est aux prises avec le destin, elle fléchit et lâche pied. Il faut, pour lui enlever une résolution qu'elle ne prendrait jamais un procédé factice et banal. Jeannine entreprend de les sauver tous en s'immolant; elle revient dans cette maison où elle devrait trouver une auxiliaire et un guide, et où elle ne rencontre qu'une mère irritée; elle y revient pour s'accuser d'amours imaginaires et de calculs

odieux, pour se couvrir d'opprobre à plaisir et décourager par l'excès de sa honte l'amour de Camille, jusqu'à ce que ce dévouement qui confond Mme Aubray lui arrache ce cri : « Elle ment, mon fils, épouse-la. »

Nous sommes touchés, mais nous ne sommes pas convaincus, et M. Dumas s'en doute bien. La victoire de Mme Aubray est de celles qui coûtent plus cher qu'une défaite, et que le vainqueur est bientôt réduit à déplorer. Qu'on ne s'y trompe point d'ailleurs, ce qui nous trouble, ce n'est pas cette révolte contre l'opinion vulgaire. On sait assez ce que valent les jugemens qu'elle porte. Si elle attache injustement une marque indélébile à certains malheurs, on a bien le droit, nous ne le nions pas, de n'en tenir aucun compte et d'introduire à ses risques et périls dans une famille honnête une femme dont la chute paraît suffisamment rachetée par le repentir et la douleur. Il est permis, quoique périlleux, de chercher le bonheur et la vérité en dehors de l'opinion, et il n'est pas impossible qu'on les trouve; la solitude et l'oubli qu'elle ne refuse à personne seront du moins un rempart contre ses injustices. Seulement il faudra, si l'on prétend à l'indépendance, renoncer du même coup à l'autorité, et nous ne songerions pas à faire un crime à Mme Aubray de cette abdication; mais il est un joug plus difficile à secouer que celui de l'opinion, des lois plus inflexibles encore que les lois du monde, ce sont celles du cœur humain. Il a sa voix qu'on ne peut éteindre et ses réclamations auxquelles on ne donne point le change. L'infortunée qui a failli comme Jeannine et qui, pendant de longues années, a vécu dans la faute, tranquille et sans remords, peut-elle, aussi purifiée qu'on le voudra, devenir la femme d'un homme d'honneur? Maintenant que la lumière s'est faite dans sa conscience et qu'elle peut mesurer l'abîme d'où elle vient de sortir, acceptera-t-elle la situation qu'il lui offre et se chargera-t-elle de son bonheur? Il y a ici, prenez-y garde, un de ces nœuds qu'on ne tranche point par un coup d'audace. S'il ne s'agit que de natures vulgaires, rien de plus simple; tout entières à la passion qui les domine, elles se précipiteront tête baissée dans le malheur, dans la honte peut-être; que leur importe, pourvu qu'elles passent par le plaisir? Cette résolution qu'on nous donne pour un dévouement est tous les jours sous nos yeux le dernier acte de la dégradation. S'il s'agit de deux caractères comme ceux qu'on peint ici, leur délicatesse et leur fierté même les privent de cette ressource et les condamnent à souffrir. Ils pourront fuir le monde et ne chercher le bonheur qu'en eux-mêmes, peut-être même leur amour fatiguera-t-il à la longue les sévérités de l'opinion et finira-t-il par triompher du blâme et de l'ironie publique; mais leur cœur parlera, et ils n'échapperont pas à l'implacable obsession du souvenir. Ils ne se déroberont pas, elle au sentiment du pardon éternel dont elle a besoin, lui à l'amertume de ses vains efforts pour faire oublier à celle qu'il aime une irrémédiable infériorité. S'ils pouvaient jamais recouvrer une pleine sécurité et jouir en paix d'un bonheur acheté d'un tel prix, ils n'auraient pas la délicatesse qu'il vous a plu de leur prêter, ou ils ne seraient pas faits de chair et de

sang comme nous. Dans une situation analogue, Didier, tout amoureux qu'il est de Marion Delorme, a raison de se féliciter de mourir :

Tous les jours, peux-tu bien y songer sans effroi?
Je te ferais pleurer, j'aurais mille pensées,
Que je ne dirais pas, sur les choses passées;
J'aurais l'air d'épier, de douter, de souffrir,
Tu serais malheureuse! — Oh! laisse-moi mourir!

La mort ou la séparation, dans tous les cas un déchirement cruel, on ne conçoit pas qu'il y ait d'autre dénoûment possible. La terre n'a point de solution pour ces problèmes qui mettent l'homme face à face avec sa misère, qui le plient sans pitié sous le joug solennel du destin, ou ne lui laissent pour asile que la mélancolique région des rêves.

On ne résiste pas à l'enchantement du talent. Le public, obsédé d'objections, froissé quelquefois, mais souvent ému, ne cesse d'être captivé par un dialogue étincelant, par l'expression juste et nuancée des idées les plus fines et des sentimens les plus subtils, rendus d'ailleurs par des acteurs hors ligne. Nous avons touché un mot de la manière dont M[lle] Delaporte s'acquitte de son rôle; il faudrait dire ce qu'elle y apporte d'éloquence humble, de dignité, d'attendrissement. Sous les traits de Barentin, Arnal est un incomparable avocat de la prudence terre à terre au milieu d'un monde qui perd pied à chaque instant; son sourire et ses bons mots détendent joyeusement l'héroïsme de cette morale sublime, dont il suit le vol avec une admiration tempérée d'ironie. Le rôle le plus difficile, parce qu'il n'est pas d'un caractère suffisamment tranché, celui de M[me] Aubray, a été pour M[me] Pasca l'objet d'une étude attentive; elle le joue bien, quoique parfois la netteté de ses traits si fermes et l'accent de sa voix donnent aux contours flottans de cette figure quelque chose de trop arrêté, et voilent d'une apparence de dureté ce qu'on soupçonne en elle de bonté et de rêverie. La pièce doit beaucoup aux acteurs; elle ne leur doit pas le succès qu'elle obtient, succès définitif et que la lecture confirmera malgré de notables défaillances et malgré les discussions que le sujet soulève. S'il nous appartenait de soumettre un conseil à M. Alexandre Dumas, nous lui demanderions de faire une nouvelle comédie, dont celle qu'on applaudit à cette heure ne serait que la préface. Qu'il ose suivre dans leur destinée ultérieure ses personnages d'aujourd'hui, observer Jeannine et Camille dans le tête-à-tête et devant le monde, mettre M[me] Aubray, vieillie de dix ans et devenue grand'mère, en face de cette famille qui est son œuvre. Nous estimons qu'une telle entreprise n'est pas indigne de son talent, ni supérieure à son audace. Qu'il la tente, s'il tient à dissiper nos doutes; *les Idées de M[me] Aubray* ont besoin de cette confirmation.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

REVUE MUSICALE.

DON CARLOS, opéra en cinq actes, musique de Verdi.

—

La poésie exerce dans le monde un double privilége. Elle a le droit de transfiguration et aussi celui de châtiment. Elle embellit, éclaire, illustre; prend un héros dans le passé et nous le montre sous le rayon de feu de l'idéal, ou par contre, au-devant de la réalité grossière et brutale, elle va, comme un bouclier de Méduse, faire miroiter l'idéal. A ce compte, Schiller *romantisant* l'histoire, appelant sur la tête du fils de Philippe II cet intérêt tragique qui s'attache à certaines destinées princières, commettait-il la bévue énorme que lui reprochent tant aujourd'hui les érudits de circonstance, tout heureux de saisir au passage des documens recommandables, mais point encore assez décisifs pour poser au génie la question historique? A mes yeux, même après l'admirable livre de Prescott, les travaux si méritoires de M. Gachard, même après le récent ouvrage publié en Allemagne par M. Warnkönig, le doute reste permis. La vérité sur don Carlos, c'est qu'il fut l'héritier naturel et légitime d'une race où, depuis Jeanne la Folle, l'hypocondrie se transmettait avec le sang. Bizarre par momens, excentrique, fantasque, je le concède; mais nul témoignage certain, irrésistible, ne me le donne pour cet avorton et cet aliéné furieux dont le type aujourd'hui bat la campagne. Don Carlos eut l'état mental de sa famille, ni plus ni moins. Quel effroyable maniaque, ce Philippe II, son père, honnête homme au demeurant, comme Robespierre le fut, mais que l'hystérie d'une idée enfièvre et consume : *lex una sub uno!* Charles-Quint eut bien à ce sujet aussi quelques peccadilles sur la conscience, de là ces idées noires dont toute son horlogerie du couvent de Saint-Just ne parvenait pas à le distraire, et ses préoccupations funèbres renouvelées du chevaleresque aïeul. Maximilien mourant règle l'ordre de ses obsèques et demande à n'être mis en sépulture qu'après qu'on lui aura très soigneusement arraché toutes ses dents jusqu'à la dernière! Boutade assez inexplicable, que mille joyeusetés et facéties non moins bizarres avaient précédée dans sa vie! Cerveau féru déjà, timbré sans nul doute! chez le petit-fils la transmission réapparaît, vous saisissez le grain. Et cependant je n'en persiste pas moins à soutenir qu'il y avait en don Carlos l'étoffe d'un prince de tragédie, et que Schiller a bien fait de le choisir pour héros, d'abord parce qu'un poète a toujours raison d'écrire un chef-d'œuvre, ensuite parce que des renseignemens, quels qu'ils soient, ne sauraient enlever à ce sujet le pathétique qu'il comporte, et toutes les dépêches du monde ne m'empêcheront pas d'être ému par le contraste de cette royale destinée, à laquelle semblait réservé le plus beau trône de la terre, et qui s'éteint en pleine jeunesse, en plein amour, dans l'ombre impénétrable et le secret d'une prison d'état

D'ailleurs, je le répète, à tous ces documens le doute survit et survivra. Ce qu'on sait de don Carlos, c'est qu'il était indisciplinable, ambitieux, d'un naturel plein d'incohérences, fanatique avec des retours humains, avare avec des travers de magnificence. Il fréquentait toutes les cérémonies de l'église, et dans l'occasion ne se privait point de l'édifiant et pittoresque spectacle d'un auto-da-fé. Ce qu'on ne sait pas, c'est pourquoi il fut subitement enfermé et de quel genre de mort il périt après s'être vu refuser par son père le gouvernement et la vice-royauté des Pays-Bas. Sa haine pour le duc d'Albe et l'exécrable pouvoir qu'il exerçait dans ces provinces restera sa meilleure note aux yeux des honnêtes gens. Ce qu'on ignore, c'est ce que l'Espagne fût devenue, si don Carlos eût vécu, bien qu'à tout prendre il semble difficile d'imaginer quelque chose de pire que le régime qui prévalut sous les successeurs de Philippe II. Ce qu'on sait à n'en pouvoir guère douter, c'est que sa mort fut un bienfait et pour ses peuples et pour lui-même, car elle a permis à l'un des plus grands poètes modernes d'enguirlander sa mémoire d'un nimbe lumineux sur lequel la critique historique peut désormais souffler sans l'éteindre.

Maintenant, de ce que le *Don Carlos* de Schiller est une admirable tragédie, s'ensuit-il qu'on y doive trouver les conditions d'un opéra? Le cas est au moins discutable, et nous avions ici même, dès l'an passé, posé discrètement des objections dont l'événement n'aura que trop fait ressortir la justesse. S'il existe un écrivain qui prenne au théâtre toutes ses aises lorsqu'il s'agit de développer un caractère, c'est assurément Schiller. Dans *Don Carlos*, la situation, on peut le dire, naît de l'ampleur du discours; les beaux esprits qui accusent le marquis de Posa de paraphraser à la cour d'Espagne, au XVI[e] siècle, les idées de 89 sont gens qui n'ont point lu la scène entre lui et Philippe II. Or cette scène, un des chefs-d'œuvre du génie humain, ce qui en constitue la vérité, l'intérêt, c'est le mouvement naturel, l'entrain chaleureux de la conversation. Les mots d'indépendance des peuples, de liberté de la pensée, n'arrivent au roi que fondus en quelque sorte et noyés dans le torrent d'une éloquence qui déborde du cœur, et c'est pourquoi Philippe est captivé et se dit : Voilà un homme! Que Posa soit bref et pressé, qu'au lieu de tendre au but par la dialectique la plus habile, la plus insidieusement pathétique, il expose son affaire en quatre mots, et le soupçonneux monarque verra en lui non plus un homme, mais un charlatan, et il cessera d'être le marquis de Posa pour devenir Cagliostro. Or la musique a horreur de la dialectique; il lui faut dire les choses justement en quatre mots, si compliquées d'ailleurs qu'elles soient.

Donnez à vos sujets, sire, la liberté!

Franchement, aborder de cet air péremptoire l'hôte sinistre de l'Escurial, c'est aussi par trop vouloir prendre le taureau par les cornes. Et quand don Philippe se retourne vers son capitaine des gardes pour donner l'ordre qu'on laisse le marquis pénétrer à toute heure dans le palais, j'ai cru un

moment qu'il allait tout au contraire le faire jeter dehors à cause de l'inconcevable irrévérence. La chose est en effet si incongrue, si monstrueuse, qu'elle offense le spectateur, qui, n'ayant point présent à l'esprit la scène de Schiller, croit avoir mal entendu. Ainsi tronqué, réduit à sa moindre expression, le marquis de Posa n'est plus qu'un simple confident de tragédie, le Théramène d'un autre Hippolyte. Ajoutons à cet inconvénient, déjà bien grave, la monotonie implacable d'un sujet qu'il faut à chaque instant violenter pour l'enrichir d'une mise en scène splendide sans aucun doute, mais qui manque pourtant d'originalité, venant après *la Juive*, *les Huguenots*, *la Favorite* et *le Prophète*. Des moines et toujours des moines! Il y aurait de quoi finir par vous les faire prendre en dégoût, si on les aimait! On a depuis vingt-cinq ans tant couronné d'empereurs, sacré de rois, brûlé d'hérétiques à l'Opéra, que le moment semblerait opportun pour passer à d'autres divertissemens, sans compter qu'avec le réalisme qu'aujourd'hui nous mettons partout l'illusion devient si complète qu'on assiste non plus à la reprétentation d'un auto-da-fé, mais à l'exécution même. Vous avez vu passer, la mitre en tête et l'ignominieux *san-benito* jaune sur le dos, une procession de pauvres diables qu'on mène au bûcher, et voici maintenant que de la place où l'affreux cortége s'est arrêté s'élève une fumée sinistre. Au besoin, il ne tiendrait qu'à vous de sentir daus la salle je ne sais quelle odeur nauséabonde de roussi. « L'horrible est le beau, le beau est l'horrible, » hurlent les sorcières de Macbeth. Quant à moi, j'avoue que cette cuisine de saint-office me paraît simplement horrible, horrible surtout cette psalmodie d'un orchestre où nasillent et grondent toutes les voix sépulcrales de la liturgie, et qui dépasse en expression lugubre la fameuse marche du cinquième acte de *la Juive*, ce qui n'est certes pas peu dire.

Puisque nous avons touché au finale du troisième acte de *Don Carlos*, pénétrons par là dans l'œuvre du musicien, dont c'est à tout prendre la page la plus considérable. — Nous sommes à Valladolid, sur la place de la Cathédrale, envahie par une foule immense que les hallebardiers ne contiennent plus, et bientôt le défilé commence au bruit d'une fanfare triomphale empruntant ses effets de sonorité et quelque chose aussi de son motif tantôt à la marche de *Tanhäuser*, tantôt à celle du *Prophète*. Tout à coup les trompettes cessent de retentir, un glas funèbre roule sourdement dans les profondeurs de l'orchestre; à genoux, chrétiens! trêve aux chants d'allégresse, laissez passer la justice de Dieu! Des moines patibulaires et des familiers du saint-office traversent la scène escortant un groupe d'hérétiques promis aux fagots d'un solennel auto-da-fé qui mijote dans le voisinage pour la plus grande édification du monarque solennellement consacré. Cependant les portes du temple s'ouvrent, et le roi paraît, la couronne au front, le manteau d'hermine et d'or sur les épaules, figure sombre, sinistre, impénétrable, dont cette explosion de bruit et de lumière augmente encore la fauve et tragique grandeur. Sa lèvre blême s'entr'ouvre pour proscrire au nom de la foi, sa main exsangue brandit le glaive, il

marche, et l'épouvante le précède. Arrivé au bas du saint parvis, il rencontre les députés flamands que lui présente don Carlos. A leurs prières, à leurs supplications, il répond d'une voix inflexible; les envoyés deviennent plus pressans, don Carlos s'exalte jusqu'à la menace : « Désarmez l'infant! » s'écrie le roi. Nul ne l'ose. Livide, convulsif, l'écume à la bouche, il tire son épée et répète l'ordre, que Posa enfin exécute résolûment. — Décrire la marche d'un tel morceau, c'est indiquer la source où M. Verdi s'est inspiré. L'inventeur de ces finales à grands conflits de passions, de voix et d'orchestre fut Meyerbeer, un Michel-Ange dans le quatrième acte du *Prophète*. Nous n'avons cette fois qu'une belle toile du Caravage. C'est bien brossé, bien enlevé. Vu à distance, le spectacle de cette musique vous donne l'illusion d'un chef-d'œuvre; mais n'y regardez point de trop près, car le dessin manque, les hautes combinaisons font défaut. J'entends des phrases qui vont et viennent. Il y en a pour tout le monde, pour les courtisans, les hérauts d'armes et les ambassadeurs qui défilent, et pour les confréries, pour les députés flamands; mais où est l'art, la science pour coordonner ces élémens divers, la poigne qui rassemble dans un moment suprême tous ces motifs sous la même harmonie, comme a fait Meyerbeer dans ce finale-type de *l'Étoile du Nord?* Amalgame étrange et curieux que cette dernière scène du troisième acte de *Don Carlos*, où figurent, au milieu des réminiscences du *Prophète*, l'entrée des invités à la Wartbourg dans *le Tanhäuser* et la fameuse procession de *Lohengrin!*

J'ai parlé de la supplication des députés flamands. Rien de plus pathétique, de mieux senti ou plutôt de mieux ressenti. Cela respire l'accent vrai du patriotisme; Valladolid, Philippe II, vains simulacres! Quand Verdi a écrit cette admirable plainte, c'était, je suppose, non point à des Flamands qu'il pensait, mais aux *cari fratelli di Venezia*. L'action, en son esprit, devait se passer sur la *Piazza del Duomo* à Milan, et c'était Victor-Emmanuel, roi d'Italie (V. E. R. D. I.), qu'imploraient une demi-douzaine de poitrines vénètes poussant le *grido di dolore* de l'année 1859. On n'échappe pas à sa destinée, et c'est déjà un très grand bonheur, quand chez un homme le citoyen ne nuit pas à l'artiste. J'estime l'esthétique une chose excellente, mais surtout pour les morts; car lorsqu'elle s'adresse aux vivans, je crains bien qu'elle n'ait certains dangers. Un artiste dont vous avez brillamment analysé, caractérisé, loué les tendances, s'il prend l'éloge au sérieux, va tout de suite pousser au système. Ces pages écrites sur son tableau, son poème ou sa partition, sont comme un miroir qu'on lui présente. Vue à ce point, à ce jour, sa physionomie le ravit d'aise, et c'est assez pour que désormais il ne veuille plus en avoir d'autre, tant il se trouve original et beau sous cet aspect. Vous avez indiqué une attitude, un geste, et tout de suite voici la pose. Combien ont ainsi introduit le théâtre dans la vie humaine, lorsque c'est au contraire la vie humaine qui devrait remplir le théâtre. Quand un Stendhal raisonne ou déraisonne de la sorte sur Corrége, Haydn, Mozart, Cimarosa, l'inconvénient n'est point

grand, attendu que la conversation ne franchit guère les bornes d'un cercle de beaux esprits, qui savent ce qu'il en faut prendre et laisser; mais, par le temps qui court, grâce à l'universelle influence de la publicité, chaque trait, chaque boutade porte, et c'est du commentaire (la plupart du temps oiseux et fantaisiste) de l'œuvre d'aujourd'hui que l'œuvre de demain sortira, car il s'agit d'emboîter le pas de la critique, d'être le peintre et le musicien de son époque, de répondre aux conditions du type. Plusieurs ont voulu voir dans Rossini le musicien du congrès de Vérone; on a dit également que Bellini fut le chantre élégiaque et languissant de l'Italie enchaînée, dont à cette heure Verdi a pour mission de célébrer le réveil et la délivrance. Historiquement il y a du vrai dans tout cela, seulement c'est un vrai relatif et pas le moins du monde absolu. Si Rossini a écrit *Tancrède*, il a fait aussi *Guillaume Tell*, et l'auteur des *Lombards*, du *Trovatore*, a composé *la Traviata* : anomalie singulière d'ailleurs, et qui prouverait une fois de plus combien, dans cet art musical, l'inspiration est tout, et qu'il suffit d'y avoir du génie pour que le reste vous soit donné par surcroît. Rossini n'a certes, que je sache, jamais passé pour un foudre de patriotisme; d'aucuns même, sans qu'il se fâche, le traitent de *codino* fieffé, et pourtant quel hymne cette partition de *Guillaume Tell!* Le seul mot de *liberté*, chaque fois qu'il y apparaît, frappe un coup, fait événement; c'est un relief infini, une puissance surprenante d'accentuation, vous diriez l'éclair dans la tempête. Tout le contraire dans *Don Carlos*, œuvre d'un musicien à idées politiques; nulle vibration particulière, nulle commotion : c'est effacé, banal, *officiel*. On pourrait, la plupart du temps, tout aussi bien remplacer liberté par félicité; ce mot d'airain, qui chez Rossini pèse un monde, semble ici de coton et sonne creux. Serait-ce que l'auteur d'*Ernani* et de *Rigoletto* connaîtrait mal notre langue et sa prosodie? On le croirait presque après cette double mésaventure des *Vêpres siciliennes* et de *Don Carlos* encourue à l'Opéra.

Je m'applaudis d'avoir ouvert la partition nouvelle de M. Verdi à cette grande page du finale du troisième acte, car en me lançant ainsi tout de suite *in medias res*, je ne rencontre pour un moment qu'à louer. La romance de Philippe II, qui sert d'introduction à l'acte suivant, est une inspiration de poète. Nous étions tout à l'heure en pleine histoire contemporaine, nous voilà revenus au romantisme du passé. Écoutez, dès avant que le rideau se lève, ce chant des violoncelles, ce mystérieux susurrement des violons *avec sourdines;* le roi s'est endormi dans son fauteuil, et, tandis que l'aube argente les vitraux, deux bougies mourantes éclairent sa table de travail. Philippe rêve, il souffre, et ses lèvres soupirent les angoisses de son âme. Le père conférera plus tard avec l'inquisiteur au sujet de son fils rebelle; en attendant, c'est l'époux qui gémit. « elle ne m'aime pas! elle ne m'a jamais aimé! » Que de mélancolie et de déchirement en cette plainte à peine murmurée dans le secret de la nuit et du songe! A mesure qu'il

s'éveille et que la conscience lui revient, sa voix indécise et flottante s'accentue; aux chagrins du père, aux désespérances du mari, succèdent les troubles et les remords du souverain, tout cela merveilleusement exprimé par le maître et rendu par l'interprète avec un art qui touche à la perfection. M. Obin est là du reste ce qu'il est du commencement à la fin dans ce rôle de Philippe II, dont il a fait par son talent, je ne dirai pas la principale figure de l'ouvrage, cela va de soi, mais celle sur qui se concentre tout l'intérêt. Ce n'est pas, comme on l'a écrit un peu naïvement, « un portrait descendu de son cadre; » c'est le résumé vivant d'une lecture d'Antonio Perez. Il me rappelle Rouvière dans Charles IX, avec plus de sérieux, de contenu. Jamais l'art de la composition ne fut poussé plus loin. L'histoire revit sous vos yeux au physique comme au moral. Comment en arrive-t-on à pénétrer si avant dans le caractère et dans la peau d'un homme mort depuis des siècles? Il se peut que M. Obin ait tout lu, tout étudié, il se peut aussi que la simple vue d'un portrait ait suffi pour l'instruire et l'amener à ce degré d'exactitude où nous le voyons, et encore ce portrait, l'a-t-il seulement jamais vu, ce portrait qui faisait dire à Titien parlant à son royal modèle: « Sire, votre majesté est elle-même une cérémonie? »

N'importe, l'évocation est complète; pas une nuance ne manque, physionomie et caractère, vous avez l'homme devant vous. Plus d'hésitation que de méchanceté, de crainte que de cruauté originelle. Nature atroce, dont la faiblesse et la terreur forment la base! Dans cette scène du quatrième acte, M. Obin réussit presque à vous apitoyer sur l'horrible personnage, tant il le montre mélancolique et désolé au fond de son palais-prison. Sa voix, son geste, son regard, expriment un découragement, une lassitude, une langueur inéluctables. Impossible de mieux faire voir le néant où tant d'iniquités mènent un homme, et l'art dramatique élevé à cette hauteur devient un véritable enseignement moral. Je constate la même supériorité d'interprétation dans le dialogue avec l'inquisiteur, morceau bruyant et lourd, tirade de tragédie classique déclamée sur des harmonies incohérentes. Plusieurs, croyant louer ce faux sublime, se sont écriés dans le ravissement : « C'est du Wagner! » ne soupçonnant sans doute point quelle épigramme ce bel éloge de la copie contenait à l'adresse de l'original. M. Obin a par instans des échappées d'impatience d'une vérité parfaite; son « tais-toi, prêtre! » il le dit à merveille. J'admire ce mélange de ruse et d'irritation, de soumission et de révolte, puis partout une calme et altière dignité, les plus grandes façons!

Je ne veux point croire qu'en traçant cette sombre figure de moine M. Verdi ait songé aux couvens de Rome; personne à coup sûr moins que le cardinal Antonelli ne ressemble à cet inquisiteur fanatique et aveugle d'esprit comme de corps. Et cependant ce sujet de *Don Carlos*, c'est M. Verdi qui l'a choisi, voulu. « Pourquoi, parmi tant d'autres pères que je pouvais avoir, le ciel m'a-t-il donné justement celui-là? » s'écrie le héros

de Schiller; pourquoi, dirons-nous à notre tour, parmi tant de sujets qui s'offraient au compositeur, aller prendre don Carlos, si ce n'est à cause de la politique? M. Verdi a vu là une occasion de mettre en musique ses aspirations politiques; c'est évidemment la partition d'un musicien qui se réserve pour des destinées ultérieures, musique d'homme d'état, et qui, par son caractère cosmopolite, indiquerait chez l'auteur, déjà grand'-croix des Saints-Maurice et Lazare, des tendances à la diplomatie. Tous les styles, disons mieux, tous les compositeurs contemporains sont représentés dans cette partition, qui produit sur vous l'effet de la chapelle de Saint-George à Windsor, où figurent les bannières des divers chevaliers de la Jarretière. Il y a la stalle de Meyerbeer, la stalle de M. Richard Wagner, les stalles de M. Gounod et de Donizetti. J'ai noté au second acte un morceau charmant d'ailleurs et dit avec une distinction rare par M. Faure, Mmes Gueymard et Marie Sass. Le marquis de Posa vient de remettre à la reine un billet de l'infant, et, pour distraire l'attention de la princesse Éboli, s'amuse à lui parler de la cour de France. Cette conversation finement touchée, évoluant au-dessus d'un orchestre plein de traits d'esprit et de gracieux badinages, a le ton de certains passages de *la Favorite*. Cela pourrait être tout aussi bien du Donizetti et du meilleur. Un jour, à Milan, un brave homme de docteur italien s'évertuait à me démontrer la supériorité de sa langue sur la nôtre, et, tout en gesticulant beaucoup, me citait naturellement les nombreux dérivatifs qu'un bon radical qui sait son métier doit pouvoir fournir. « Tenez, ajoutait-il avec une emphase comique, prenons pour exemple le mot *povero*, qui en français veut dire pauvre, et vous allez voir à l'instant tout ce dont il est capable d'accoucher : *poverino, poveretto, poveraccio, poverone*, etc., etc. *Che richezza!* » Hélas! je crains bien que cette prétendue richesse ne soit aussi celle du nouvel ouvrage de M. Verdi, une richesse qui en bon français signifie pauvreté!

Ce ne sera certes pas l'Opéra qui cette fois aura manqué à l'auteur de *Don Carlos*. Tout ce que chante M. Faure n'a de valeur que parce que c'est lui qui le chante. Je n'en excepte pas même la romance du quatrième acte, à laquelle l'irrésistible séduction de sa voix et de son talent prête un pathétique absent de l'inspiration musicale. J'ai parlé d'irrésistible séduction, là désormais est le vrai danger pour M. Faure. Le chanteur chez lui est presque sans reproche. Il le sait, et le sait si bien qu'il le sait trop. Bacon a dit peu de science mène au doute, beaucoup de science conduit à la foi. Or M. Faure possède beaucoup de science, et sa foi en lui-même se manifeste par momens sur la scène plus qu'il ne sied. Il caresse sa voix, dorlote ses intonations, se complaît au modelé de sa phrase à ce point qu'il en oublie son personnage. Vous interrogez le marquis de Posa, et c'est le virtuose qui vous répond en arrondissant, le sourire aux lèvres, une délicieuse période à l'italienne. Il se peut aussi que ce laisser-aller n'ait cette fois d'autre cause que la médiocre importance d'un rôle philosophique absolu-

ment déplacé dans un opéra. Ainsi réduit, amendé, travesti, le marquis de Posa n'est plus, je le répète, qu'un simple confident de tragédie, moitié Arcas, moitié Burrhus, qu'un jeune prince déplorable accueille à bras ouverts en s'écriant avec trois dièzes à la clé :

Ah! puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle,

et qui, se retournant ensuite vers le père, lui demande carrément en *ut* mineur ou en *mi* bémol le couronnement de l'édifice, question fort intempestive même aujourd'hui, à laquelle je conçois très bien qu'un Philippe II ait répondu : « Qu'est-ce donc que vous venez me chanter là? »

Mme Gueymard joue avec son intelligence et sa flamme ordinaires la princesse Éboli, un caractère de la trempe de l'Églantine d'*Euryanthe*. Malheureusement Weber n'était point là pour étudier et pour rendre cette passion férocement exaltée dont le musicien n'a pas seulement entrevu le côté démoniaque. L'Éboli de ce *Don Carlos* est une princesse d'opéra italien qui chante des boléros emperlés de trilles et de roulades à ses momens perdus, et déclame des airs de bravoure à se rompre la voix quand la haîne et la jalousie la mordent au cœur. L'union des registres chez Mme Gueymard laisse à désirer, mais en revanche quelle splendeur dans les notes élevées du second registre! Tout au contraire chez Mme Sass, le *medium* est merveilleux, d'une égalité presque incomparable, les notes les plus hautes également sortent bien; je lui conseille cependant de n'en point abuser passé le *la* bémol, elle arriverait vite à l'éraillement et aux cris. Avec de telles voix, de tels talens, la grande école de l'Opéra peu à peu se reforme. Sans doute le ténor manque, mais on a M. Faure, et quel baryton au temps des Nourrit, des Duprez, fut comparable à celui-là? D'ailleurs où trouver aujourd'hui en Europe un théâtre qui possède à demeure une troupe capable d'un pareil ensemble? En nommant plus haut les auteurs dont les divers styles se sont rencontrés sous la plume de M. Verdi, il en est un que je n'ai pas cité : M. Auber. Lui seul en effet brille par son absence, et quel dommage, lorsque les jolis airs de danse eussent été si bien venus! l'intermède y prêtait. Le ballet de la *royne*, où les perles reçoivent des ambassadeurs qui les somment officiellement de livrer leurs trésors au roi d'Espagne, offrait à la musique un thème des plus galans; mais la musique a passé à côté, ou plutôt n'est point venue : il a donc fallu se résoudre et danser sans le secours du maître, un peu comme Henri IV combattait à Arques. Pends-toi, Crillon!

F. DE LAGENEVAIS.

L. BULOZ.

